

2012

numéro 62

autrepart

Revue de sciences sociales au Sud



**QUEL AVENIR POUR LA PETITE
AGRICULTURE AU SUD ?**

IRD
Éditions



SciencesPo.
Les Presses



ISSN
1278-3986

ISBN
978-2-7246-3280-4

SODIS
729 300.5

Prix
25 €

Rédaction
19, rue Jacob
75006 Paris - France

Périodicité
Revue trimestrielle

© 2012
Presses de la Fondation nationale
des sciences politiques/IRD

Revue bénéficiant de la reconnaissance
scientifique du CNRS

La revue *Autrepart* figure sur la liste
CNU/AERES

Illustration de couverture :
Travaux des champs, Niakhar (Sénégal)

© Yves Paris, IRD

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par
tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi
du 1^{er} juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiel-
lement, la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur
ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue
Hautefeuille, 75006 Paris).

*All rights reserved. No part of this publication may be translated,
reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form
or any other means, electronic, mechanical, photocopying recor-
ding or otherwise, without prior permission of the publisher.*

Un bulletin de réabonnement a été encarté
dans les exemplaires destinés aux abonnés de ce numéro.



SciencesPo.
Les Presses

IRD
Éditions

Autrepart est une revue à comité de lecture
coéditée par l'Institut de Recherche pour le
Développement (IRD) et les Presses de Sciences
Po. Son objectif est de promouvoir la réflexion
sur les sociétés du Sud pour mieux comprendre
leurs dynamiques contemporaines et en mon-
trer la diversité. Les phénomènes de mondia-
lisation relativisent l'autonomie des États, les
inégalités intra et internationales se creusent,
des transformations majeures affectent tantôt
les politiques des États, tantôt la nature même
des institutions. Les réactions et les adaptations
des sociétés du Sud à ces changements sont au
cœur des interrogations de la revue. Le carac-
tère transversal des sujets abordés implique en
général de rassembler des textes relevant des
différentes disciplines des sciences sociales.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson,
Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo,
Laurence Tubiana

COMITÉ DE RÉDACTION

Isabelle Attané (INED)
Sylvie Bredeloup (IRD)
René Collignon (CNRS)
Arlette Gautier (Université de Brest)
Charlotte Guénard (Université Paris I-IEDES)
Christophe Z. Guilmoto (IRD)
Nolwen Henaff (IRD)
Marie-José Jolivet (IRD)
Évelyne Mesclier (IRD)
Pascale Phélinas (IRD)
Olivier Pliez (CNRS)
Laurence Quinty (IRD)
Jean Ruffier (CNRS – Université de Lyon 3)
Jean-Fabien Steck (Université Paris Ouest - Nanterre)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Laurent

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Nolwen Henaff

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Irène Salvvert

Autrepart, sur le site de l'IRD
www.autrepart.ird.fr

Indexé dans / Indexed in

- INIST-CNRS
- INGENTA
- African Studies Centre, Leiden, www.ascleiden.nl/Library/

Sommaire

Quel avenir pour la petite agriculture au Sud ?

Éditrices scientifiques : Valéria Hernández, Pascale Phélinas

Valéria Hernández, Pascale Phélinas : Débats et controverses sur l'avenir de la petite agriculture	3
Christian Corniaux, Véronique Alary, Denis Gautier, Guillaume Duteurtre : Producteur laitier en Afrique de l'Ouest : une modernité rêvée par les techniciens à l'épreuve du terrain	17
Jean-Philippe Colin : La petite production d'ananas en Côte-d'Ivoire : d'une crise à l'autre	37
Anaïs Marshall, Évelyne Mesclier, Jean-Louis Chaléard : Les petits producteurs dans le nouveau modèle agro-exportateur péruvien : entre subordination et stratégies propres	57
Stéphanie Barral, François Ruf : Plantations industrielles ou familiales ? Regards croisés sur la production d'huile de palme et de cacao en Indonésie et au Ghana	75
Marie-Hélène Dabat, Rabah Lahmar, Richard Guissou : La culture du niébé au Burkina Faso : une voie d'adaptation de la petite agriculture à son environnement ?	95
Éric Léonard, Rafael Palma, Virginie Brun : Transferts publics et adaptations des ménages agricoles au processus de libéralisation au Sud du Mexique	115
Olivia Aubriot, Tristan Bruslé : Agriculture paysanne népalaise et phénomènes migratoires : de la complémentarité à la rupture des liens ?	141
Jean-Michel Sourisseau, Pierre-Marie Bosc, Sandrine Fréguin-Gresh, Jean-François Bélières, Philippe Bonnal, Jean-François Le Coq, Ward Anseeuw, Sandrine Dury : Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement	159
Véronique Alary, Ibrahim Daoud, Mona Abdelzaher, Omar Salama, Adel Aboul-Naga, Nicolas Merveille, Jean-François Tourrand : Adaptation des sociétés bédouines de la côte nord-ouest de l'Égypte au changement global	183
Marie Gisclard, Gilles Allaire : L'institutionnalisation de l'agriculture familiale en Argentine : vers la reformulation d'un référentiel de développement rural	201
Frédéric Bourdier : Nouvelle agriculture et transformations familiales sur les hauts plateaux du nord-est cambodgien	217

Erratum

Le nom des éditrices scientifiques du numéro 61 sur « Les nouvelles figures de l'émancipation féminine » a été présenté dans un ordre inversé. L'ordre correct est le suivant : Agnès Adjamagbo, Anne-Emmanuèle Calvès.

Derniers numéros parus

- 2005 33 Inventer le patrimoine urbain dans les villes du Sud, *Galila El Kadi, Anne Ouallet et Dominique Couret*
- 34 Variations et Hommages
- 35 Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance », *Laëtitia Atlani-Duault*
- 36 Migrations entre les deux rives du Sahara, *Sylvie Bredeloup et Olivier Pliez*
- 2006 37 La migration des emplois vers le Sud, *Nolwen Henaff*
- 38 La globalisation de l'ethnicité, *Élisabeth Cunin*
- 39 Variations
- 40 Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales, *Anne Doquet et Sarah Le Menestrel*
- 2007 41 On dirait le Sud..., *Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Landy*
- 42 Variations
- 43 Prospérité des marchés, désarroi des travailleurs ?, *Laurent Bazin et Pascale Phélinas*
- 44 Risques et microfinance, *Éveline Baumann et Jean-Michel Servet*
- 2008 45 La ville face à ses marges, *Alexis Sierra et Jérôme Tadié*
- 46 Restructurations agricoles au Sud et à l'Est, *Alia Gana et Michel Streith*
- 47 Variations et dossier « dynamiques urbaines »
- 48 Les mondes post-communistes. Quels capitalismes ? Quelles sociétés ?, *Cécile Batisse et Monique Selim*
- 2009 49 La fabrique des identités sexuelles, *Christophe Broqua et Fred Eboko*
- 50 Les produits de terroir au service de la diversité, *Marie-Christine Cormier-Salem et Bernard Roussel*
- 51 Variations
- 52 Régulation de naissances et santé sexuelle : où sont les hommes ?, *Armelle Andro et Annabel Desgrées du Loû*
- 2010 53 Vieillir au Sud, *Philippe Antoine et Valérie Golaz*
- 54 Éducation et conflits, *Magali Chelpi-den-Hamer, Marion Fresia et Éric Lanoue*
- 55 Variations
- 56 Migrations et transformations des paysages religieux, *Sophie Bava et Stephania Capone*
- 2011 57-58 La Famille transnationale dans tous ses états, *Élodie Razy et Virginie Baby-Collin*
- 59 Inégalités scolaires au Sud, *Nolwen Henaff et Marie-France Lange*
- 60 Variations
- 2012 61 Les nouvelles figures de l'émancipation féminine, *Agnès Adjamagbo et Anne-Emmanuelle Calvès*

Débats et controverses sur l'avenir de la petite agriculture

*Valéria Hernández**, *Pascale Phélinas***

Les petites exploitations dominent encore le secteur agricole de nombreux pays à faible revenu : on estime leur nombre à 500 millions, et sur les trois milliards de ruraux que compte le monde en développement, les deux tiers cultivent moins de deux hectares [Nagayets, 2005]. Bien qu'elles contribuent à l'essentiel de la production, ces petites exploitations restent caractérisées par des rendements faibles, une commercialisation limitée des produits, et regroupent l'immense majorité des plus pauvres et des mal nourris de la planète. Toutefois, en dépit de ce constat préoccupant et des prédictions récurrentes sur la disparition de la petite agriculture, on observe que le nombre des petites unités a augmenté au cours du temps, tout comme la part des terres agricoles qu'elles exploitent.

La nécessité de réinvestir le développement de l'agriculture fait largement consensus à l'heure actuelle. Un certain nombre d'analystes considèrent que libérer le potentiel de la petite agriculture serait le moyen le plus pertinent d'accroître la production agricole, de soutenir l'économie dans son ensemble et de réduire la pauvreté. Cette posture pro agriculture familiale s'appuie sur un corpus de travaux parfois anciens, mais qui font toujours autorité. Schultz s'oppose déjà, en 1964, à l'idée prédominante selon laquelle la petite agriculture familiale résisterait à la modernisation, et affirme qu'elle est efficace compte tenu des imperfections des marchés ruraux et des contraintes auxquelles elle doit faire face. Dans cette perspective, l'amélioration des techniques culturelles et du fonctionnement des marchés (de la terre, des intrants, du crédit, etc.) doit résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les petits agriculteurs. Les travaux pionniers de Johnston et Mellor [1961] quant à eux mettent en lumière les liens de demande et de production entre secteur agricole et non agricole et montrent que promouvoir la petite agriculture a le plus grand effet multiplicateur car les canaux de transmission sont plus actifs lorsque l'augmentation de la production est le fait des petites exploitations : elles utilisent

* Anthropologue, IRD, UMR 201 « Développement et sociétés », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne-IRD.

** Économiste, IRD, UMR 201 « Développement et sociétés », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne-IRD.

relativement plus de travail par hectare que les grandes unités, et les petits paysans ont une plus grande propension à dépenser leur revenu localement. Plus récemment, de nombreux auteurs ont montré que la performance du secteur agricole est associée à une croissance économique plus élevée et à une plus grande réduction de la pauvreté [Banque mondiale, 2008 ; Irz *et al.*, 2001 ; Valdés, Foster, 2011].

Si les bienfaits de la croissance agricole sont largement démontrés, la capacité des petites exploitations à se transformer en entreprises agricoles viables, à fonder un développement rural diversifié et à sortir de la pauvreté les travailleurs qui en dépendent, reste une question vivement débattue. Pour un certain nombre d'auteurs, le rôle que pourraient jouer les petites unités dans le développement rural suscite une adhésion mitigée. Dans un monde où la globalisation est désormais un fait qui s'exprime aussi bien dans les logiques globales que dans les pratiques et dynamiques les plus locales (et même celles du monde intime), les petites exploitations ne seraient tout simplement pas en mesure d'affronter les défis que pose la nouvelle réalité économique à laquelle les espaces ruraux sont exposés [Maxwell, Urey, Ahsley, 2001 ; Hazell, 2003 ; Collier, Dercon, 2009].

L'objectif de ce numéro est de questionner l'éloge dont fait l'objet la petite agriculture, notamment de la part des organisations internationales, de souligner ses mérites en tant que vecteur d'un développement juste et durable, mais aussi de discuter des fragilités qui handicapent son avenir.

Les obstacles à l'essor d'une petite agriculture prospère

On peut recenser six obstacles à l'essor d'une petite agriculture prospère.

Premièrement, les firmes multinationales sont devenues l'un des principaux acteurs dans la chaîne des valeurs des produits agricoles et agroalimentaires dans les pays en développement. À l'origine de ce processus, on trouve d'une part des facteurs d'ordre externe comme la libéralisation des marchés des capitaux et l'accroissement des investissements directs étrangers, l'ouverture des marchés agricoles et leur intégration à l'échelle mondiale, et d'autre part des changements socio-économiques internes aux pays tels que la progression soutenue de la consommation d'aliments transformés en ville consécutive à l'amélioration du niveau de vie des ménages et à la hausse du coût d'opportunité du temps des femmes. L'ensemble de ces facteurs explique l'intérêt des grandes entreprises internationales pour un secteur traditionnellement jugé peu porteur et a conduit à leur installation durable dans les pays en développement.

L'internationalisation du secteur agroalimentaire est allée de pair avec la restructuration des trois segments qui le composent, à savoir la transformation des produits primaires, le commerce de gros et le commerce de détail. Ce remaniement de la chaîne de transformation/commercialisation s'est traduit par la concentration des firmes et leur intégration verticale [Reardon *et al.*, 2009]. Le système d'approvisionnement a été réorganisé autour d'achats en très grosses quantités, livrables

selon un agenda impératif, et soumis à des normes de qualité strictes. La traçabilité des produits et leur corollaire, l'information sur le nombre d'applications de pesticides, le bien-être des animaux, l'abandon du recours au travail des enfants, l'absence d'organismes génétiquement modifiés (OGM), etc. sont devenus des exigences de plus en plus pressantes des consommateurs. Respecter l'ensemble de ces critères implique de gros investissements dans de nouvelles techniques de production et dans la gestion des opérations de post-récolte, et certains coûts (notamment les coûts de certification) sont soumis à d'énormes économies d'échelle. Les centrales d'achat ont donc intérêt à traiter avec les grands exploitants plutôt qu'avec une myriade de petits paysans. Ces derniers sont ainsi contraints de concourir sur des marchés plus exigeants en termes de volumes livrés, de calendrier de fourniture, de qualité des produits et de sécurité sanitaire. Leur participation à la chaîne de commercialisation, qui reste théoriquement possible, impose qu'ils aient accès à d'autres formes de capitaux que la terre, tels l'irrigation et les infrastructures de communication et de stockage, ainsi qu'à des services techniques, commerciaux, financiers, etc. L'industrie agroalimentaire peut avoir intérêt à endosser un rôle de coordinateur de l'ensemble de la filière et proposer des contrats dits complets, implicites ou explicites, liant la livraison du produit final à la fourniture d'intrants et de crédit. Toutefois, le succès de cette stratégie, coûteuse lorsqu'elle s'adresse à une multitude de petits producteurs, dépend de nombreux facteurs.

Le risque est ainsi de voir se développer une structure agraire duale, favorisant la concentration productive industrielle et excluant les paysans les plus fragiles des circuits marchands rentables. Les agricultures pourraient ainsi s'engager sur le chemin d'une polarisation productive avec, d'un côté, une myriade de petits agriculteurs qui assureraient tant bien que mal les besoins alimentaires des pauvres ruraux et des périurbains, et de l'autre une poignée d'entreprises multinationales de l'agroalimentaire accaparant progressivement les meilleures terres agricoles de la planète pour les travailler selon un modèle hyper-productiviste¹. L'intrusion en Afrique, en Amérique latine et en Asie de ces entreprises financées par des capitaux multinationaux privés et/ou étatiques, a déjà conduit à une recomposition des formes de production traditionnelles et des modes de construction des territoires qui évince les petits paysans [Cirad, 2009 ; Cotula *et al.*, 2009 ; Gómez, 2011 ; FAO, 2011a]. Des études réalisées dans des pays où l'agriculture familiale a une forte présence suggèrent une évolution dans ce sens [Hernández, 2007 ; Hernández, Muzi, Fossa Riglos, 2010].

Plusieurs articles de ce numéro soulignent les difficultés d'insertion des petites agricultures dans la concurrence internationale, du fait de la quasi inexistence de mécanismes d'intégration verticale et/ou de leur piètre performance. Christian Corniaux et ses coauteurs décrivent bien les obstacles à la construction d'une filière laitière « moderne » dans plusieurs pays du Sahel, notamment en raison du

1. Voir en ce sens <http://www.landcoalition.org/fr/publications/transnational-land-deals-agriculture-global-south>, ainsi que <http://www.landcoalition.org/fr/publications/les-droits-fonciers-et-la-ruée-sur-les-terres>.

faible niveau de développement de ces pays et de la pauvreté des éleveurs, engagés dans des stratégies sécuritaires. L'article de Jean Philippe Colin retrace les crises qui ont frappé en Côte-d'Ivoire les deux filières de l'ananas (conserves et frais) pourtant organisées sur des modèles très différents : contractuelle et centralisée pour l'ananas en conserve, multiplexe et décentralisée pour l'ananas frais. Il attire l'attention sur le rôle préjudiciable joué par la contrainte extérieure : concurrence émanant des pays asiatiques pour l'ananas en conserve et centraméricaine dans le cas de l'ananas frais. Toutefois, ce sont bien des raisons d'ordre interne qui expliquent la perte de compétitivité des deux filières : dysfonctionnements du dispositif contractuel mis en place par les unités de production d'ananas en conserve et manque de réactivité des petits producteurs face au durcissement des normes de qualité de l'ananas frais émanant du marché européen, imputable à leurs difficultés d'organisation et leur reconversion variétale tardive.

À l'inverse, trois études empiriques suggèrent que la rivalité présumée entre agriculture familiale et industrielle n'est pas toujours fondée. L'article d'Anaïs Marshall, Évelyne Mesclier et Jean-Louis Chaléard montre que l'intégration des petits producteurs péruviens dans les filières agro-exportatrices a été possible sans pour autant compromettre leurs stratégies de polyculture. Les clés du succès ont résidé d'une part dans l'articulation de l'agriculture d'exportation avec les trajectoires productives locales anciennes et d'autre part dans la diversité des contrats (location ou intégration) passés entre les entreprises agro-industrielles et les petits producteurs. De même, l'organisation duale du secteur de l'huile de palme et de celui du cacao au Ghana et en Indonésie, analysés par Stéphanie Barral et François Ruf, indique que grandes plantations industrielles et petite paysannerie peuvent coexister. Les difficultés de stockage, la nécessité de transformation rapide du produit, l'intensité en travail de la culture, la facilité d'entretien des plantations et la qualité de la main-d'œuvre qu'elle implique, la régularité des récoltes, expliquent que l'un ou l'autre modèle se soit imposé. Enfin, Marie-Hélène Dabat et Rabah Lahmar nous dépeignent la position originale de la culture du niébé au Burkina Faso et son succès commercial, tant sur les marchés urbains nationaux qu'à l'exportation. Cette prouesse témoigne de la réactivité des petits agriculteurs, largement majoritaires dans le pays, à leur environnement économique et leur grande capacité d'adaptation aux contraintes biophysiques.

Un second obstacle, souvent évoqué, à la prospérité de la petite agriculture des pays du Sud concerne sa productivité : elle est tellement éloignée de celle du reste du monde qu'il sera très difficile et surtout très coûteux de l'amener à un niveau qui lui permette d'affronter la concurrence internationale. Les nombreuses imperfections des marchés en milieu rural impliquent des coûts d'acquisition des facteurs de production très différents selon la taille des exploitations. Les plus petites ont un avantage significatif lorsque le coût du travail représente une part importante du coût total. En revanche, dès que l'agriculture devient plus intensive en transactions au-delà du bord du champ, comme par exemple lorsqu'il faut acheter les intrants, vendre la production, prendre un crédit, les grandes exploitations reprennent l'avantage. Or, l'adoption d'avancées techniques est cruciale pour

l'amélioration de la productivité. L'émergence, dans les années quatre-vingt-dix, de technologies très sophistiquées utilisant des intrants coûteux (semences OGM, herbicides, pesticides, fertilisants, équipements motorisés de grande puissance, etc.) et exigeant des modes de gestion performants, ont conduit à des formes de production industrielle très efficaces. Ces innovations ont favorisé la formation d'entreprises agricoles beaucoup plus dépendantes des connaissances techniques et scientifiques que ne l'était l'agriculture familiale, fondamentalement construite sur la transmission des savoirs acquis par l'expérience, où le passage se faisait dans le cadre familial (de parent à enfant) et/ou de voisinage. Aujourd'hui, l'adoption d'innovations technologiques et managériales dépend plus étroitement du niveau d'éducation du producteur, de l'accès à des services de vulgarisation et de l'insertion dans un réseau d'entrepreneurs innovants que de connaissances extraites de la pratique des aïeux ou du cercle social proche. Le cadre familial a ainsi évolué dans son rôle social, tout comme les modes de construction des rapports de voisinage, qui, en raison des liens plus serrés entre la ville et la campagne, s'appuient plus souvent sur des registres citadins qu'agro-productifs (les thèmes d'intérêt, les conflits, les convergences, etc. se forment autour de problématiques urbaines). En conséquence, les possibilités d'acquisition informelle du « capital agro-productif » par les petits agriculteurs sont quasi inexistantes.

Troisièmement, on assiste, depuis les années quatre-vingt, à un tournant des politiques agricoles. En concédant une plus grande reconnaissance au rôle des marchés et à l'importance de la compétitivité, les politiques agricoles se sont traduites par des mesures d'ouverture commerciale, de réduction et d'élimination des subventions sur les produits et les intrants et de déréglementation des marchés financiers. Dans de nombreux pays, le retrait de l'État des circuits d'approvisionnement en semences, engrais, crédit, et la quasi-disparition de services publics d'assistance technique ont laissé les petits cultivateurs exposés aux imperfections des marchés des facteurs sur lesquels ils doivent entrer à des coûts de transaction souvent rédhibitoires. Il y a là un certain paradoxe. En effet, les succès de la révolution verte ont généralement été possibles grâce à l'action soutenue et coordonnée de l'État dans la fourniture de ces biens et services. Le coût fiscal en fut cependant trop élevé et pèse toujours sur les dettes publiques. En outre, les aides accordées ont souvent bénéficié aux agriculteurs les plus productivistes et ont contribué à renforcer la reproduction des inégalités existant entre les exploitations, les productions et les régions. En conséquence, dès la fin des années 1980, la fourniture des intrants et la commercialisation des produits par le secteur privé a été politiquement privilégiée. Plus récemment, de nombreux gouvernements ont mis en place des aides directes aux exploitants afin de soutenir l'amélioration de leur productivité et/ou compenser l'impact souvent désastreux de la libéralisation du commerce sur leurs revenus. Ces programmes font apparaître des résultats mitigés. L'article d'Éric Leonard, Rafael Palma et Virginie Brun analyse bien les difficultés de la politique agricole mexicaine à atteindre sa population cible et éviter que les principales mesures de soutien aux exploitations bénéficient principalement aux plus « riches » d'entre elles. Il montre que les transferts publics

jouent un rôle ambigu et contradictoire : d'un côté ils remplissent indiscutablement leur rôle d'amortisseur des effets néfastes de l'ouverture commerciale sur les ménages les plus pauvres, mais ils renforcent, d'un autre côté, les inégalités de revenu, car les acteurs puissants, grâce à leurs réseaux sociaux, infléchissent à leur avantage les subventions et aides publiques.

Une quatrième source d'inquiétude a longtemps porté sur la chute à long terme des prix de la plupart des produits agricoles. Toutefois, l'envolée spectaculaire des cours en 2006, et le maintien de ces derniers à un niveau élevé depuis cette date a convaincu certains analystes que l'ère des aliments bon marché était terminée [FAO, 2009]. Si cette progression des prix est plutôt une bonne nouvelle pour les agriculteurs, la variabilité record qui a accompagné ce tournant reste un profond motif d'inquiétude. Outre les explications traditionnelles à la volatilité des prix (baisse de la production dans les principaux pays exportateurs, niveau historiquement bas des stocks) l'entrée de fonds spéculatifs, attirés par des possibilités de gains rapides et élevés, a contribué à déstabiliser les marchés agricoles. Le comportement de nombreux investisseurs institutionnels et de « traders non commerciaux » tels que les fonds de pension et les *hedge funds* a en effet changé en raison de la chute de la rentabilité des actifs traditionnels. Ces nouveaux acteurs ont tellement accumulé les titres agricoles qu'au cours des cinq dernières années, ils ont détenu l'équivalent de la demande annuelle de l'industrie américaine d'éthanol et deux ans de la consommation étasunienne de blé [Masters, 2008]. Or, les petits producteurs affrontent moins facilement l'instabilité des prix que les grandes exploitations pour deux raisons : l'absence de capacités de stockage et la quasi-inexistence de mécanismes d'assurance contre la variabilité intra- et inter-saisonnière des prix. Il en résulte généralement un comportement anti-risque peu favorable à l'amélioration de la productivité qui impose d'investir dans des technologies intensives en capital.

Cinquièmement, les liens entre l'agriculture et le reste de l'économie devraient être moins puissants en économie ouverte. Le recours aux importations s'avère être une stratégie efficace pour faire baisser le prix des aliments (hors période de flambée des cours) et le secteur manufacturier peut développer son activité à l'exportation en attendant qu'une demande intérieure soutenue se forme [Reardon, Stamoulis, Pingali, 2007]. Compter sur la seule dynamique agricole pour soutenir la croissance économique et réduire la pauvreté constituerait, dans le nouvel environnement économique mondialisé, une démarche peu judicieuse. En revanche, les activités rurales non agricoles sont porteuses de nombreux espoirs et ont fait l'objet d'un nombre croissant d'études depuis le début des années 1990 [Lanjouw, Lanjouw, 1995 ; Reardon, Berdegué, Ecolbar, 2001]. On sait qu'elles représentent 35 à 50 % des revenus des ménages ruraux et 25 à 40 % de l'emploi, qu'elles jouent un rôle crucial dans la diversification des risques, le financement d'investissements agricoles, le lissage inter-saisonnier des revenus, la survie des ménages mal dotés en terre [Reardon, Stamoulis, Pingali, 2007].

Toutefois, la contribution potentielle du secteur rural non agricole à la croissance économique, à l'emploi et aux revenus est loin de faire l'objet d'un consensus.

En effet, la production rurale non agricole est souvent concentrée dans le commerce de détail et les services, et s'organise autour de très petites entreprises qui fabriquent des produits de faible qualité avec des techniques de production peu efficaces. En conséquence, les emplois créés hors de l'agriculture en milieu rural sont généralement peu productifs et par conséquent mal payés, parfois moins qu'une journée de travail agricole. Cette caractéristique explique qu'ils n'aient qu'un impact limité sur la pauvreté et qu'ils contribuent à renforcer plutôt qu'atténuer l'inégale distribution des revenus [Lanjouw, 2001 ; Phélinas, 2004 ; De Janvry, Sadoulet, 2001 ; Van de Walle, Cratty, 2003]. Dès les années soixante-dix, plusieurs auteurs avaient attiré l'attention sur les risques de disparition rapide de ce secteur dès qu'il serait confronté à la pénétration des produits manufacturés urbains [Hymer, Resnick, 1969 ; Anderson, 1982]. Ce danger d'éviction s'est aggravé avec la globalisation qui a accru l'exposition des entreprises rurales à la concurrence internationale et leur impose de faire du business autrement. Comme pour la production agricole, la qualité et les quantités de biens ou services demandés ont progressé et l'intrusion de firmes internationales, tant sur le segment de la fourniture d'intrants que sur le segment de la commercialisation des produits de consommation courante, risque d'évincer les plus petites entreprises locales.

Sixièmement, les aspirations individuelles ont évolué de manière significative sous les effets de la globalisation. Les modèles de consommation occidentaux ont poussé les jeunes ruraux vers les centres urbains et provoqué ainsi une perte de main-d'œuvre familiale qui faisait l'une des forces de la petite agriculture². Ces migrations, combinées avec l'arrivée des nouvelles technologies de la communication et de l'information, ont produit une intégration (au moins symbolique) des villages les plus reculés de la planète à l'imaginaire mondial le plus avant-gardiste exprimé sur la toile Internet. L'intrusion des idées et des opinions planétaires dans les mondes ruraux a eu des répercussions à tous les niveaux de socialisation, depuis les pratiques collectives (religieuses, de loisir, sportives, etc.), en passant par les formes institutionnelles, les manifestations politiques, les espaces de rencontre construits et utilisés par les acteurs locaux. L'article d'Olivia Aubriot et Tristan Bruslé évoque bien les nouvelles aspirations des jeunes migrants népalais, éloignées du travail du sol. Les auteurs mettent en évidence les nouvelles logiques identitaires individuelles issues de ces mobilités et la recomposition profonde des rapports intrafamiliaux qui en découle. Le cadre familial n'est plus forcément la référence idéale ni même la plus tangible pour les jeunes générations : elles ne se voient guère reprenant la ferme à la retraite des parents et, même lorsque les jeunes vivent encore dans leur foyer d'origine, ils s'emploient souvent à l'extérieur de l'exploitation familiale. Du coup, le travail familial, véritable pilier et atout incontestable de la petite agriculture, se fragilise.

2. La population rurale dans les pays en développement est passée de 60,9 % en 1980, à 55,3 % en 1995 et à 49,4 % en 2010 [FAO, 2011b, p. 90].

Les atouts de la petite agriculture

Face à ces défis considérables, il faut revenir sur les atouts de ce mode d'organisation socio-productif qu'est la petite agriculture. Les raisons pour lesquelles cette agriculture survit, au-delà du constat évident que c'est grâce au bas coût de la main-d'œuvre familiale et aux piètres conditions de vie des agriculteurs, sont nombreuses. Dans la littérature sur le sujet, on peut identifier deux registres d'argumentation. Un premier registre, réaliste, souligne que la petite agriculture constitue le principal (et souvent le seul) moyen de garantir la subsistance des familles qui vivent de la terre. Face à la rareté des opportunités d'emploi non agricole en milieu rural, l'agriculture reste bien souvent le seul moyen à disposition des populations rurales pour se nourrir et survivre.

Un second registre se nourrit des positions critiques (l'une modérée, l'autre radicale) du mode industriel d'exploitation qui servent, en creux, à la défense du modèle perçu comme opposé. Les études qui se placent dans cette perspective soulignent les externalités négatives engendrées par l'agriculture intensive et son internationalisation comme les effets sur l'environnement, les risques d'exclusion sociale des petits paysans, la dévalorisation des savoirs non « marchandisables », et le déplacement des prises de décision des territoires et des populations locales vers l'extérieur. Globalement, ces regards critiques voient dans la petite agriculture un mode d'organisation social qui, certes, garantit la production d'aliments, mais surtout possède une logique holiste présentée comme une voie de dépassement de l'agriculture intensive et de neutralisation de ses effets néfastes. Les tenants de ces positions font également état de sa capacité à gérer des éléments hétérogènes (objets humains et non humains) au moyen d'une organisation matérielle et symbolique complexe.

La critique radicale part du principe que la petite agriculture n'est qu'un rouage dans le système économique globalisé. Il n'y a donc pas lieu de promouvoir de légers changements via les politiques publiques car ils ne seraient que des arrangements de forme. C'est un *changement de civilisation* qui doit s'imposer [Latouche, 2010 ; Guzmán Casado, González de Molina, Sevilla Guzmán, 2000]. Dans ce nouveau système, il n'y aurait plus de grands et de petits cultivateurs ni de modes de production guidés par la consommation et le profit mais des agricultures pensées en fonction d'une utilisation rationnelle des ressources non renouvelables et selon des critères politiques, écologiques, sociaux, culturels issus d'une gouvernance mondiale. L'appel à la construction d'un nouveau paradigme (comme l'agroécologie ou le *buen vivir*) ne se circonscrit pas à la seule dimension agronomique ou technique qui permettrait de résoudre tous les problèmes avec le savoir scientifique, mais prétend incarner une véritable alternative cosmologique. Il s'agit, pour ces regards radicaux, de refonder les bases du rapport au monde et aux autres, de donner un contenu aux piliers d'un nouveau contrat philosophique où les principes structuraux (nature/culture, société/individu, capital/travail, homme/femme, etc.) seraient entièrement revus. Finalement, la petite agriculture se verrait investie d'un projet de construction d'une logique propre, où ses attributs

seraient glorifiés dans des valeurs opposées à celles de l'agriculture entrepreneuriale. Dans cette vision politiquement correcte du développement rural, l'agriculture nouvelle permettrait de développer un modèle de production socialement juste, économiquement efficient, techniquement respectueux des ressources non renouvelables et pourvoyeur d'une nourriture diversifiée et saine.

La version modérée insiste sur l'articulation des logiques familiales, économiques, sociales et environnementales qui contribue à ériger un système capable de se perpétuer dans le temps. La logique temporelle de long terme (d'une génération à la suivante) des petites exploitations s'articule bien aux besoins de restauration des ressources naturelles utilisées et de préservation de la biodiversité. De même, l'organisation familiale du travail, qui autorise une flexibilité productive et organisationnelle, permet de varier les modalités de production, les cultures choisies, selon la composition du ménage, la disponibilité des membres à chaque moment de l'année, les fluctuations de la demande, le calendrier agricole. Le cadre des Sustainable Rural Livelihoods (SRL), présenté par Jean-Michel Sourisseau *et al.*, permet de rendre compte de la grande capacité d'adaptation des agricultures familiales aux changements structurels de tous ordres qu'elles doivent affronter. En analysant le fait agricole comme une composante de systèmes d'activité multi-sectoriels et multisitués, ils démontrent, à travers trois études de cas (France, Mali, Brésil), la diversité et la richesse des réponses paysannes aux chocs exogènes qui les affectent. La contribution de Véronique Alary *et al.* souligne également les capacités d'adaptation des communautés bédouines de la côte nord-ouest de l'Égypte aux changements globaux (notamment au changement climatique). Les auteurs décrivent l'évolution des pratiques agropastorales et analysent les stratégies novatrices des familles bédouines dans la gestion des multiples ressources à leur disposition (hydrauliques, foncières, main-d'œuvre familiale, emplois non agricoles etc.) et qui expliquent la forte résilience de ce système.

La dimension locale est un autre atout de la petite agriculture analysé dans ce numéro. Les petites exploitations mettent en place des stratégies spécifiques qui font appel à des ressources sociales et à des modes d'organisation novateurs, déplaçant l'axe structurant de la famille vers le territoire [Massard, Torre, Crevoisier, 2004]. Certains auteurs voient dans les systèmes de production localisés – SYAL – ou dans l'agriculture biologique un moyen de construire un espace alternatif à l'agro-industrie. Les liens de coopération et d'association entre acteurs identifiés à un territoire permettent de développer des productions elles-mêmes conçues en rapport à une localité, tels les *produits du terroir*. Marie Gisclard et Gilles Allaire expliquent qu'au nom de l'intérêt national, l'État argentin a été amené à soutenir la petite agriculture « de l'intérieur » en raison de sa capacité à contrecarrer les dynamiques d'exclusion sociale et économique produites par le fort développement de l'agriculture industrielle exportatrice. Dans cette configuration, la petite agriculture territorialisée devient un « référentiel » des enjeux politiques du développement rural repensé à l'aune des équilibres intersectoriels et interclasses.

Faut-il soutenir les agricultures à géométrie locale ?

À la lecture des contributions proposées dans ce numéro, qui dressent un certain bilan des forces et des faiblesses de la petite agriculture, deux questions fondamentales doivent être soulevées : premièrement, la politique économique doit-elle soutenir la petite agriculture ? Peut-on poser cette question indépendamment des autres « services » (sociaux, écologiques, territoriaux, etc.) qu'elle fournit et des limites du système économique planétaire actuel, éprouvé par de nombreuses crises (énergétique, environnementale, démographique, alimentaire, sanitaire) [Chevassus-au-Louis *et al.*, 2009] ?

Plusieurs auteurs [Lipton, 2005 ; Pingali, 2007] font remarquer très justement que dans l'histoire moderne, il n'existe pas un seul exemple de réduction massive de la pauvreté sans accroissement de l'emploi et des revenus (agricoles et non agricoles) des petites exploitations familiales. Les économies latino-américaines et asiatiques en forte croissance attestent le succès d'une stratégie de développement agro-centrée. Ces expériences suggèrent que la petite agriculture est à même de s'intégrer dans un modèle d'organisation complexe, non familial, qui peut se constituer en alternative à l'agro-industrie. Plusieurs contributions de ce numéro vont dans ce sens en démontrant qu'il est possible de mettre en place des systèmes de production efficaces capables de s'insérer de manière innovante dans les marchés locaux, nationaux, régionaux. Toutefois, pour que le « miracle » s'accomplisse, certaines conditions, particulièrement contraignantes, doivent être respectées. L'investissement dans les services publics tels que l'infrastructure routière, les sources d'énergie, les services de santé et d'éducation etc., est indispensable aux petits paysans qui ne peuvent auto fournir ces services. La politique publique doit aussi s'attacher à corriger les imperfections des marchés des extrants comme des intrants et des services financiers. Comment le faire reste une question ouverte, de même que la capacité des États à mettre en œuvre financièrement, politiquement et institutionnellement un développement rural ambitieux. Un des moyens suggéré consisterait à soutenir des innovations institutionnelles instaurant des collaborations entre les paysans, les entreprises privées et l'État. Jusqu'où promouvoir ces initiatives est la ligne qui sépare ceux qui croient que la petite agriculture a un avenir de ceux qui n'y croient pas.

Une autre dimension clé de la discussion est celle du niveau de développement des pays. En effet, pour les nations encore éloignées de la transformation de leur économie, peu d'alternatives autres que le développement de l'agriculture sont envisageables. Lancer un secteur manufacturier au moment où l'Inde et la Chine inondent les marchés internationaux de produits bon marché n'est pas forcément une option prometteuse pour les pays qui ont du mal à attirer les investissements étrangers et qui font face à des coûts élevés d'accès aux marchés mondiaux. Développer un secteur des services ne peut se faire que si la demande intérieure est soutenue. En conséquence, à moins que des sources de richesse ne soient créées par les secteurs primaires et secondaires, les emplois de service risquent de rester peu qualifiés et mal payés. De même, la production rurale non agricole

est vouée à l'échec lorsque la croissance de la production et des revenus agricoles est limitée et tirée par les performances des plus grandes exploitations. Éric Leonard, Rafael Palma et Virginie Brun montrent bien que les zones mal dotées en ressources naturelles, où les exploitations sont pauvres, n'ont pas la capacité à développer une économie non agricole prospère car les liens habituels entre agriculture et autres secteurs (d'investissement, de production amont et aval et de consommation) sont ténus.

Il va sans dire que le choix d'un modèle de développement rural dépend du poids politique des paysans, variable d'un pays à l'autre. Les acteurs de la petite agriculture forment souvent des groupes spatialement dispersés, dont les intérêts divergent et qui disposent d'un accès limité à l'éducation et aux moyens de communications modernes. En conséquence, ils font face à de nombreux obstacles pour engager une action collective et défendre leurs intérêts [Binswanger, Deninger, 1997 ; de Gorter, Swinnen, 2002 ; Birner, Resnick, 2011]. Dans bien des cas, l'éloignement physique des centres du pouvoir fait obstacle aux pressions politiques organisées sous forme de manifestations ou révoltes spectaculaires. Toutefois, certaines études microsociales montrent que des formes de résistance s'organisent et que le recours aux identités paysannes permet d'asseoir la critique du modèle productiviste et son rapport aux ressources/capitaux sociaux, naturels, et symboliques (le mouvement des sans terre au Brésil, les mouvements paysans en Argentine, ou les récents mouvements de révolte ethnico-paysans en Équateur). En Afrique, en Asie ou en Amérique latine, ces mouvements sociaux se positionnent idéologiquement comme des mouvements de « paysans indigènes », revendiquant une agriculture durable, écologiquement non prédatrice, et construite conceptuellement dans des cadres alternatifs de « post-développement », de « décroissance », « biocentrique », etc. [Latouche, 2010 ; Escobar, 2005 ; Gudynas, 2012]. La contribution de Frédéric Bourdier montre comment les acteurs qui vivent dans des mondes sociétaux « ethniques » pensent l'activité agricole au-delà de la seule fonction productive. Les pratiques agricoles sont *encastrées* dans des visions globales du monde, et collaborent à l'organisation des rapports entre les humains (depuis la parenté, jusqu'au niveau social, en passant par les rapports villageois, urbains, etc.) et avec les non-humains. On ne saurait élaborer une politique de soutien à la petite agriculture sans considérer cette complexité.

Le dernier point à aborder est le contexte environnemental dans lequel vit et survit la petite agriculture. La Révolution verte a permis d'éviter les famines dans nombre de pays en développement sans mettre en péril de vastes étendues des forêts tropicales [Griffon, 2007]. Mais depuis les années quatre-vingt-dix, l'agriculture avance sur des zones qui lui sont peu propices et qui, soumises à un processus de production intensif, se retrouvent fragilisées. Les effets néfastes de l'intensification sur l'environnement s'étaleront sur le long terme et concernent aussi bien les populations rurales humaines que non humaines. Outre la déforestation et la désertification, les pollutions aux engrais, aux pesticides et aux herbicides des eaux et de l'air, celles dues à l'usage de médicaments et d'adjuvants pour les animaux, la perte de la biodiversité, la surexploitation des nappes

phréatiques et la salinisation des sols menacent la capacité intrinsèque des écosystèmes à se reproduire et compromettent l'avenir de la petite agriculture. Le bilan social et environnemental du dernier cycle d'intensification agricole est peu enchanteur : on constate que le modèle productiviste a progressé partout où les politiques publiques ont le plus dérégulé le cadre de l'activité économique, que la polarisation de la structure agraire a tendance à se renforcer et que le risque d'exclusion des plus pauvres de la seule activité qui leur permettait au moins de nourrir leur famille, devient réel et durable.

Développer la petite agriculture suivant les multiples expressions dont elle est capable en fonction des configurations et contextes socioculturels spécifiques constitue certes une opportunité à saisir afin de construire un mode de développement attentif à la biodiversité, aux modalités d'ancrage territorial, aux articulations des espaces urbains et ruraux, des générations, des savoirs, etc. Toutefois, les difficultés que rencontre la petite agriculture familiale pour faire face aux défis (de tous ordres) qui l'attendent sont une réalité à laquelle doivent répondre les pays du Sud (comme du Nord, d'ailleurs...). L'objectif ultime n'est en effet pas de maintenir des millions de petits paysans sur leurs lopins de terre, mais bien de leur offrir les moyens de mener une existence décente.

Bibliographie

- ANDERSON D. [1982], "Small Industry in Developing Economies: A Discussion of Issues", *World Development*, vol. 10, n° 11, p. 913-948.
- BANQUE MONDIALE [2008], *Rapport sur le développement dans le monde : l'agriculture au service du développement*, Washington (D. C.), Banque mondiale, 424 p.
- BINSWANGER H., DEININGER K. [1997], "Explaining Agricultural and Agrarian Policies in Developing Economies", *Journal of Economic Literature*, vol. 35, n° 4, p. 1958-2005.
- BIRNER R., RESNICK D. [2010] "The Political Economy of Policies for Smallholder Agriculture", *World Development*, vol. 38, n° 10, p. 1442-1452.
- CHEVASSUS-AU-LOUIS B., FERONE G., GRIFFON M., KAHN A., PISANI E. [2009], *Les Défis de l'agriculture mondiale au XXI^e siècle. Leçons inaugurales du Groupe ESA*, Angers, Édition Groupe ESA (École Supérieure d'Agriculture d'Angers), 319 p.
- CIRAD [2009], « Les investissements fonciers à grande échelle. Quelles réalités ? Quelles conséquences pour l'agriculture familiale et quels choix en termes de politiques de développement ? », *Journée organisée le jeudi 3 septembre 2009 par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) à Montpellier* : <http://www.cirad.fr/publications-ressources/science-pour-tous/conferences/les-investissements-fonciers-a-grande-echelle-queelles-realites/programme-et-videos>, page consultée le 3 septembre 2012.
- COLLIER P., DERCON S. [2009], "African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a Rapidly Changing World?", *Expert Meeting on How to Feed the World in 2050*, Food and Agriculture Organization of the United Nations Economic and Social Development Department, Rome, Italy, 24-26 June, 13 p.

- COTULA L., VERMEULEN S., LEONARD R., KEELEY J. [2009], *Land Grab or Development Opportunity?*, Londres/Rome, IIED/FAO/FIDA, 120 p.
- DE GORTER H., SWINNEN J. [2002] "Political Economy of Agricultural Policy", in GARDNER B., RAUSSER G. (dir.), *Handbook of Agricultural Economics*, Chapter 36, vol. 2B, "Agricultural and Food Policy", Amsterdam, North Holland-Elsevier, p. 1893-1943.
- DE JANVRY A., SADOULET E. [2001], "Income Strategies Among Rural Households in Mexico: The Role of Off-farm Activities", *World Development*, vol. 29, n° 3, p. 467-480.
- ESCOBAR A. [2005] « El post-desarrollo como concepto y práctica social », in MATO D. (dir.), *Políticas de Economía, ambiente y sociedad en tiempos de globalización*, Caracas, Facultad de Ciencias Económicas y Sociales, Universidad Central de Venezuela, p. 17-31.
- FAO [2009], *The State of Agricultural Commodity Markets 2009*, Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations, 63 p.
- FAO [2011a], « Acaparamiento de tierras – Estudios de 17 países de América latina y el Caribe », *Seminario Dinámicas en el mercado de la tierra en América Latina y el Caribe*, Oficina Regional de la FAO para América Latina y el Caribe, Santiago de Chile, 14-15 de Noviembre 2011, 551 p. : <http://www.rlc.fao.org/fileadmin/content/events/semierras/acaparamiento.pdf>, page consultée le 3 septembre 2012.
- FAO [2011b], *The State of Food and Agriculture 2010-11*, Rome, Food and Agriculture Organization of The United Nations, 147 p.
- GÓMEZ S.E. (dir.) [2011], « Reflexiones sobre la dinámica reciente del mercado de la tierra en América latina y el Caribe », *Documento de Trabajo*, Seminario « Dinámicas en el mercado de la tierra en América Latina y el Caribe », Oficina Regional de la FAO para América Latina y el Caribe, Santiago de Chile, 14-15 de Noviembre 2011, 54 p. : <http://www.rlc.fao.org/fileadmin/content/events/semierras/reflexiones.pdf>
- GRIFFON M. [2007], « Pour des agricultures écologiquement intensives », *Défis de l'agriculture au XXI^e siècle – leçons inaugurales du groupe ESA*, chapitre 5, Angers, ESA, 73 p.
- GUDYNAS [2012] « Estado compensador y nuevos extractivismos. Las ambivalencias del progresismo sudamericano », *Nueva sociedad*, n° 237, p. 128-146.
- GUZMÁN CASADO G.I., GONZÁLEZ DE MOLINA M., SEVILLA GUZMÁN E. [2000], *Introducción a la agroecología como desarrollo rural sostenible*, Madrid, Mundi prensa, 535 p.
- HAZELL P.B.R. [2003], "Is There A Future for Small Farms?", *Agricultural Economics*, vol. 32, n° s1, p. 93-101.
- HERNANDEZ V. [2007], « Entrepreneurs "sans terre" et "pasteurs de la connaissance" : une nouvelle bourgeoisie rurale ? », in HERNANDEZ V.A., OULD-AHMED P., PAPAIL J., PHELINAS P. (dir.), *Turbulences monétaires et sociales. L'Amérique latine dans une perspective comparée*, Paris, L'Harmattan, p. 209-258.
- HERNÁNDEZ V., MUZI E., FOSSA RIGLOS F. [2010], « Modernización agroindustrial y organización socio-productiva en el territorio Pampeano », in ALBALADEJO C., BUSTOS CARA R. (dir.), *Desarrollo rural : competencias y territorios*, Proyecto ANR INTERRA, Bahía Blanca, 5-6 novembre, Argentina.
- HYMER S., RESNICK S. [1969], "A Model of an Agrarian Economy with Non-Agricultural Activities", *American Economic Review*, vol. 59, n° 4, p. 493-506.
- IRZ X., LIN L., THIRTLE C.P., WIGGINS [2001], "Agricultural Growth and Poverty Alleviation", *Development Policy Review*, vol. 19, n° 4, p. 449-466.
- JOHNSTON B.F., MELLOR J.W. [1961], "The Role of Agriculture in Economic Development", *American Economic Review*, vol. 51, n° 4, p. 566-593.

- LANJOUW P. [2001], "Nonfarm Employment and Poverty in Rural El Salvador", *World Development*, vol. 29, n° 3, p. 529-547.
- LANJOUW J.O., LANJOUW P. [1995], "Rural Non-Farm Employment: A Survey", *Policy Research Working Paper*, World Bank, Washington (D. C.), 84 p.
- LATOUCHE S. [2010], *Le Pari de la décroissance*, 2^e édition, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 304 p.
- LIPTON M. [2005], "The Family Farm in A Globalizing World: The Role of Crop Science in Alleviating Poverty", *Discussion paper*, n° 40, International Food Policy Research Institute, Washington (D. C.), 29 p.
- MASSARD N., TORRE A., CREVOISIER O. [2004]. « Proximité géographique et innovation », in PECQUEUR B., ZIMMERMANN J.B. (dir.), *Économie de proximités*, Paris, Lavoisier, p. 155-183.
- MASTERS M.W. [2008], *Testimony of Michael W. Masters Managing Member/Portfolio Manager Masters Capital Management, LLC, before the Committee on Homeland Security and Governmental Affairs United States Senate*, May 20, 2008, s.p., 19 p. : <http://www.hsgac.senate.gov//imo/media/doc/052008Masters.pdf>, page consultée le 3 septembre 2012.
- MAXWELL S., UREY I., AHSLEY C. [2001], *Emerging Issues in Rural Development: An Issue Paper*, London, Overseas Development Institute, 10 p.
- NAGAYETS O. [2005], "Small Farms: Current Status and Key Trends", in *The Future of Small Farms: Proceedings of A Research Workshop*, Wye, UK, 26-29 June 2005, Washington (D. C.), IFPRI, p. 355-367.
- PHÉLINAS P. [2004], « L'emploi complémentaire en milieu rural péruvien : la richesse des pauvres ? », *Économie rurale*, n° 282, p. 40-58.
- PINGALI P. [2007], "Agricultural Growth and Economic Development: A View through the Globalization Lens", *Agricultural Economics*, vol. 37, n° 1, p. 1-12.
- REARDON T., BERDEGUÉ J., ECOBAR G. [2001], "Rural Nonfarm Employment and Incomes in Latin America: Overview and Policy Implications", *World Development*, vol. 29, n° 3, p. 395-409.
- REARDON T., STAMOULIS K., PINGALI, P. [2007], "Rural Non-Farm Employment in Developing Economies In An Era Of Globalization", *Agricultural Economics*, vol. 37, n° 1, p. 173-183.
- REARDON T., BARRETT C.B., BERDEGUÉ J.A, SWINNEN J.F.M. [2009], "Agrifood Industry Transformation and Small Farmers in Developing Countries", *World Development*, vol. 37, n° 11, p. 1717-1727.
- SCHULTZ T.M. [1953], *Economic Organization of Agriculture*, New York (N. Y.), McGraw-Hill, 374 p.
- VALDÉS A., FOSTER W. [2011], "Reflections on The Role of Agriculture in Pro-Poor Growth", *World Development*, vol. 38, n° 10, p. 1362-1374.
- VAN DE WALLE D., CRATTY D. [2003], "Is the Emerging Non-Farm Market Economy the Route Out of Poverty in Vietnam?", *Policy Research Working Paper*, n° 2950, World Bank, Washington D.C., 92 p.

Producteur laitier en Afrique de l'Ouest : une modernité rêvée par les techniciens à l'épreuve du terrain ¹

*Christian Corniaux**, *Véronique Alary***, *Denis Gautier****,
*Guillaume Duteurtre*****

En Afrique de l'Ouest, vendre du lait est un acte singulier. Le lait est en effet un produit hautement périssable. Faute de chaîne de froid, les circuits de commercialisation sont circonscrits à des zones situées à proximité des villes ou d'une structure de collecte, délaissant des éleveurs vivants en grande majorité dans des régions enclavées et sous-équipées. Dès lors, la part commercialisée n'excéderait pas 5 à 10 % de la production nationale [Duteurtre, 2007]. Les laiteries, sur le circuit formel, n'en captent qu'une fraction.

Or les États ouest-africains doivent aujourd'hui faire face à l'explosion de la demande urbaine en lait [Delgado *et al.*, 1999 ; Thomas, Rangnekar, 2004 ; Mwangi, Omore, 2004] et à l'importation massive de poudre de lait, omniprésente en ville, notamment dans les capitales [von Massow, 1989 ; Corniaux *et al.*, 2007]. Pour réduire leur dépendance alimentaire, les gouvernements cherchent à moderniser leur secteur laitier. Une multitude de projets de développement ont vu le jour depuis les années 1970 [Vatin, 1996]. Mais il a fallu attendre la fin des années 1990 pour voir émerger plusieurs dizaines de mini-laiteries, notamment autour des villes secondaires, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Moins nombreuses et de taille modeste, des laiteries industrielles privées s'engagent également dans la collecte du lait local : Tiviski en Mauritanie, La Laiterie du Berger au Sénégal et MaliLait au Mali.

Pour appuyer cette dynamique, les États ont mis en place des politiques d'appui à la production. Elles visent d'abord les producteurs laitiers au pourtour des capitales, pour lesquels les techniciens ont forgé un modèle étalon. À l'instar de leurs

1. Les auteurs tiennent à remercier les relecteurs pour leurs remarques pertinentes et constructives.

* CIRAD, UMR SELMET, Bamako, Mali.

** CIRAD, UMR SELMET, Le Caire, Égypte.

*** CIRAD, UPR BSEF, Bobo Dioulasso, Burkina Faso.

**** CIRAD, UMR SELMET, Hanoï, Vietnam.

homologues occidentaux, c'est celui de producteurs qui ont intensifié leurs moyens de production et qui sont résolument orientés vers le marché et les laiteries. Ce modèle découle d'une rhétorique modernisante, fréquente en Afrique où les pratiques de la majorité des éleveurs sont considérées comme archaïques et déconnectées du marché [Ancey, Monas, 2005]. Il sous-tend aussi l'idée que seule cette catégorie de producteurs peut aider de façon significative la filière laitière locale à produire suffisamment de lait pour se substituer au lait en poudre. L'intensification paraît, il est vrai, incontournable s'il faut produire beaucoup dans un bassin de production limité à quelques dizaines de kilomètres autour d'une ville ou d'une laiterie. Mais que signifie « être un producteur laitier moderne » en Afrique de l'Ouest ? Implicite, on peut y voir une profession. Existe-t-il alors en Afrique de l'Ouest des individus qui développent fondamentalement une activité laitière, qui la considèrent comme une clé de voûte de leur système de production, et sur lesquels pourrait s'adosser une filière de lait local susceptible de concurrencer la filière du lait importé ?

Pour préciser la nature de ces producteurs laitiers, nous avons choisi dans un premier temps de comprendre le fonctionnement de leurs exploitations à partir de trois typologies réalisées au Sénégal, en Mauritanie et au Mali sur la base de 307 exploitations enquêtées entre 1999 et 2006. Leur diversité sera explicitée, notamment au regard de leurs structures de production, de leurs performances laitières et de leur orientation productive. À la lumière des résultats obtenus dans des pays grands producteurs de lait (France, Inde, Nouvelle-Zélande, Brésil...), nous montrerons la rareté de ces « producteurs modernes » que les services techniques et les politiques cherchent tant à promouvoir depuis des décennies.

Dans un second temps, nous expliciterons les raisons de cette rareté en évoquant notamment les stratégies sécuritaires des producteurs ouest-africains. Nous évaluerons alors les conséquences sur l'avenir de la filière laitière en Afrique de l'Ouest.

Matériels et méthodes

Terrains et objets d'étude

En Afrique de l'Ouest, les pays sahéliens sont réputés pour leur tradition laitière (production, transformation et consommation) [Vatin, 1996]. Ils se caractérisent par une courte saison des pluies qui engendre la saisonnalité des ressources fourragères et de la production laitière. Les systèmes de production sont basés sur un élevage extensif et mobile, sur des parcours communs.

L'étude se focalise sur des producteurs ayant accès à un marché toute l'année, soit parce qu'ils sont proches d'un centre urbain soit parce qu'ils sont insérés dans un circuit de collecte. Elle exclut la majorité des éleveurs de brousse qui ne commercialisent pas ou très peu.

Notre analyse se base sur trois typologies réalisées respectivement au Sénégal, en Mauritanie et au Mali (carte 1). Elles balayent un large spectre de situations,

susceptibles de représenter la diversité ouest-africaine des producteurs laitiers, parmi lesquels nous rechercherons les éleveurs dits « modernes ». Les deux premières ont été réalisées en 1999 dans le delta du fleuve Sénégal (carte 1) respectivement auprès de 30 éleveurs sénégalais de la rive gauche et de 50 éleveurs mauritaniens de la rive droite [Corniaux, Le Mercier, Dia, 2001]. La troisième a été réalisée en 2006 [Ouologuem *et al.*, 2008] auprès de 227 éleveurs maliens dans les bassins de collecte périphériques de quatre grandes villes du Mali. Les situations se distinguent notamment par le type de bassin de collecte (bassin de production éloigné ou ceinture périphérique des grandes villes) et la présence ou non d'une laiterie pour collecter le lait auprès de ces éleveurs. Elles ont en commun un débouché permanent pour le lait. Les éleveurs des zones étudiées ont donc tous accès à un marché toute l'année.

Globalement, les trois terrains de notre étude décrivent :

- des éleveurs et des agro-éleveurs du delta du fleuve Sénégal (rive gauche), dans le bassin laitier d'approvisionnement de St Louis (Sénégal), sans structure de collecte ;
- des éleveurs et des agro-éleveurs du delta du fleuve Sénégal (rive droite), dans le bassin laitier de collecte de Tiviski (Mauritanie), laiterie basée à Nouakchott ;
- des producteurs périurbains des villes de Bamako, Mopti, Ségou et Sikasso, avec des structures de collecte à Bamako et à Mopti (Mali).

Dans le détail, les 307 éleveurs laitiers sont répartis dans 14 groupes typologiques (tableaux 1 et 2). Les principales variables de différenciation des types sont l'accès à l'irrigation, et donc la possibilité de développer une activité rizicole, la diversification des espèces animales au sein des ménages, notamment avec les petits ruminants (ovins ou caprins), le mode d'alimentation du troupeau et son autonomie fourragère, et enfin les décisions de vente du lait.

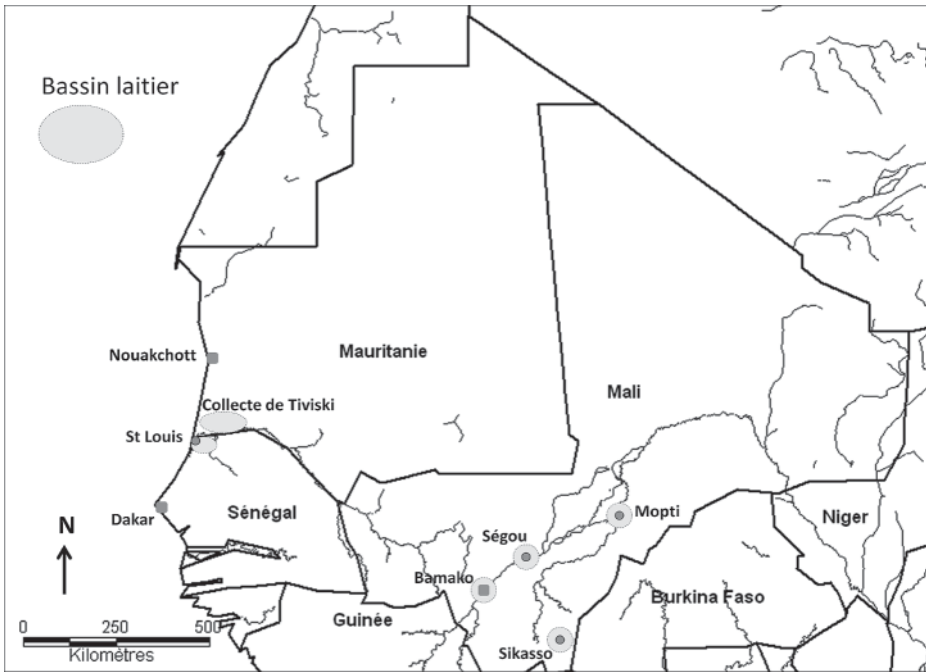
Ce sont les singularités de ces quatorze groupes qui vont nous servir à caractériser les producteurs laitiers en Afrique de l'Ouest et à les comparer aux producteurs laitiers modernes qui alimentent les grandes filières laitières du Nord, de Chine et d'Inde.

Analyse de la nature des producteurs laitiers

Les typologies à la base de notre étude ont été élaborées dans le cadre d'analyses systémiques. On s'intéresse au système de production dans sa globalité et on y replace la production laitière. Riches en données technico-économiques, elles sont toutefois insuffisantes en l'état pour comprendre en quoi les producteurs laitiers s'inscrivent dans le « produire pour vendre », qui parfois fait appel à des logiques plus sociales que techniques ou économiques. Or la prédominance d'une logique de marché sur une logique de reproduction sociale est un élément de modernité fondamentale [Couty, 1991 ; Bélières, Bosc, Losch, 2003]. Un producteur laitier est dit « laitier » s'il construit son outil de production (exploitation, structure du troupeau laitier, travail familial ou salarié) en vue de vivre de son activité laitière. À l'image

du modèle intensif et spécialisé qui a contribué au développement des filières industrielles occidentales (Europe, Amérique du Nord, Nouvelle-Zélande et Australie), sud-américaines (Brésil, Uruguay, Argentine), voire asiatiques aujourd’hui (Chine, Vietnam) [Gerber, Brugere, Ankers, 2011], nous allons rechercher en Afrique de l’Ouest des « figures de producteurs laitiers » capables de répondre à la forte demande des villes africaines et aux exigences des circuits de commercialisation.

Carte 1 – Localisation des bassins laitiers étudiés



Sources : carte élaborée par Christian Corniaux.

Pour se faire, l’analyse est basée sur quatre indicateurs qui caractérisent la plupart des producteurs laitiers des autres pays qui nous servent de référents :

- le degré de spécialisation ou de diversification des exploitations selon le modèle occidental. Dans la plupart des pays occidentaux, les producteurs laitiers retirent la majorité de leurs moyens d’existence de la production et de la vente de lait ;

- la valorisation et la destination du lait : les éleveurs produisent-ils du lait pour le vendre ? Aujourd’hui dans les pays du Nord, tout le lait produit est généralement vendu ;

- l’intensification de la production : les producteurs sont-ils prêts à investir dans des consommables (aliments, génétique) pour vendre plus ? Ce degré d’intensification reflète une volonté du producteur de maximiser sa production de lait pour la vente ;

- la structure du troupeau : l’outil de production est-il sciemment construit pour produire et vendre du lait ?

Tableau 1 – Principales caractéristiques des producteurs de lait dans le delta du fleuve Sénégal
Moyenne (écart-type)

	Nombre d'éleveurs	Nombre total de bovins	Nombre de vaches traites	Production laitière (litres/an)	Pourcentage de vente	Surface irriguée exploitée (ha)	Surface en maraîchage (ha)	Nombre de caprins	Nombre d'ovins
Groupes de la rive gauche (Sénégal)									
S1 : Éleveurs peuls du <i>diéri</i>	7	79 (44)	9,2 (4,8)	2 086 (216)	47 (10)	0,1 (0,4)	0,0 (0,0)	64,9 (55,2)	58,6 (51,7)
S2 : Agriculteurs-éleveurs wolofs	5	63 (59)	2,7 (1,0)	822 (60)	47 (12)	2,0 (3,0)	2,3 (3,0)	14,0 (17,0)	12,0 (5,8)
S3 : Agro-éleveurs peuls de Ross-Béthio	7	62 (19)	11,8 (4,4)	2 761 (189)	69 (8)	2,4 (0,9)	0,0 (0,0)	26,6 (12,0)	19,3 (5,2)
S4 : Riziculteurs-éleveurs peuls du <i>waalo</i>	5	132 (38)	18,8 (4,2)	3 278 (208)	53 (14)	7,8 (3,4)	0,0 (0,0)	25,2 (17,4)	12,0 (9,2)

Tableau 1 (suite) – Principales caractéristiques des producteurs de lait dans le delta du fleuve Sénégal
Moyenne (écart-type)

	Nombre d'éleveurs	Nombre total de bovins	Nombre de vaches traites	Production laitière (litres/an)	Pourcentage de vente	Surface irriguée exploitée (ha)	Surface en maraîchage (ha)	Nombre de caprins	Nombre d'ovins
Groupes de la rive droite (Mauritanie)									
Mr1 : Éleveurs intensifiés du <i>waalo</i>	19	80 (50)	12,9 (10,5)	8 296 (7 911)	93 (8)	0,6 (1,7)	0,0 (0,0)	7,9 (8,3)	10,1 (12,1)
Mr2 : Gros éleveurs maures des dunes	4	217 (139)	29,0 (15,4)	23 274 (13 974)	95 (4)	0,0 (0,0)	0,0 (0,0)	112,5 (45,0)	115,0 (31,1)
Mr3 : Éleveurs peuls	20	178 (83)	24,7 (17,1)	19 744 (10 832)	94 (4)	0,2 (0,3)	0,1 (0,3)	29,3 (23,7)	35,2 (26,9)
Mr4 : Riziculteurs-éleveurs maures du <i>waalo</i>	5	60 (16)	19,6 (4,2)	8 146 (4 114)	97 (2)	22,0 (4,5)	4,5 (8,7)	3,0 (6,7)	5,6 (4,4)
Mr5 : Très gros éleveurs maures des dunes	2	1 335 (120)	210,0 (14,1)	11 414 (4 041)	90 (6)	0,0 (0,0)	0,0 (0,0)	115,0 (7,1)	335,0 (21,2)

Sources : d'après Corniaux [2001].

L'Inde, la Chine, la France, la Pologne, les USA et la Nouvelle-Zélande sont les pays référents. En dépit de leurs profondes différences, ils figurent parmi les plus importants pays producteurs de lait dans le monde. Leurs filières sont toutes capables de couvrir les besoins nationaux, voire d'exporter (Nouvelle-Zélande, France, Pologne). Notre comparaison avec les grands pays producteurs de lait sera basée sur des données bibliographiques. Les résultats du réseau IFCN (International Farm Comparison Network) vont notamment étayer nos travaux [Hemme, Otte, 2010].

À l'issue de cette analyse, nous serons en mesure d'affirmer s'il existe ou non en Afrique de l'Ouest des producteurs laitiers modernes, à l'image de leurs homologues dans le monde, capables de soutenir l'industrialisation laitière.

À la recherche du producteur laitier-étalon

Diversité et diversification

Des trois typologies, conformément à notre choix méthodologique, il ressort une grande diversité des producteurs laitiers (tableaux 1 et 2). Les niveaux de production et de commercialisation varient sensiblement entre les terrains et au sein d'une même zone.

Au Sénégal, la production de lait est inférieure à 3 500 l/exploitation/an et la part commercialisée est de l'ordre de 50 %. En Mauritanie, la production est généralement comprise entre 10 000 et 20 000 l/exploitation/an avec une part commercialisée supérieure à 90 %. Au Mali, les exploitations sont dans une situation intermédiaire. Ainsi, les conditions locales de production (taille des exploitations, espace irrigué versus espaces pastoraux sahéliens, niveau de pluviométrie) et de commercialisation (accès à une structure de collecte ou à un marché permanent) apparaissent décisives.

Cependant, dans une même zone, avec des conditions similaires de production et de commercialisation, les profils des producteurs laitiers peuvent être très différents en raison de la diversification de leurs activités agricoles. L'agriculture tient souvent une place prépondérante, en particulier au Sénégal et au Mali (tableaux 1 et 2). Un groupe sur deux est agro-pastoral. Quand l'élevage est dominant, la diversification se fait aussi par les espèces élevées (bovins, caprins, ovins et, en Mauritanie, camélins) dont la fonction productive n'inclut pas nécessairement le lait.

Les producteurs laitiers de notre échantillon apparaissent donc à la fois divers par les caractéristiques de leur exploitation et diversifiés dans leurs activités d'élevage et hors élevage.

Tableau 2 – Principales caractéristiques des producteurs de lait en périphérie des villes maliennes Moyenne (écart-type)

	Nombre éleveurs	Nombre total de bovins	Nombre de vaches traites	Production laitière (l/an)	Pourcentage vente	Nombre de bovins métis (%)	Surfaces cultivées (ha)
Agropasteur extensif MI1	68	46 (38)	6,3 (4,2)	1 981 (869)	64 (20)	0 (0)	13,3 (7,9)
Agropasteur intensif MI2	81	70 (47)	11,5 (8,0)	6 964 (4 567)	80 (18)	10,2 (16,3)	10,2 (8,0)
Laitier intensif MI3	52	68 (62)	14,1 (12,2)	18 612 (12 747)	91 (10)	47,1 (18,8)	2,3 (4,1)
Traditionnel MI4	146	94 (121)	8,0 (5,6)	3 872 (2 851)	68 (21)	1,3 (7,4)	3,9 (3,9)
Traditionnel laitier MI5	41	139 (152)	17,4 (15,3)	12 984 (7 298)	82 (12)	6,9 (14,6)	3,0 (5,5)

Sources : d'après Ouologuem *et al.* [2008].

Destination du lait produit

En Europe, aux États-Unis ou en Nouvelle-Zélande, 100 % de la production est vendue. En Inde, cette part est élevée, au-delà de 70 %, mais variable sachant que la majorité des exploitations laitières indiennes comptent en moyenne 1 à 2 têtes et gardent une partie du lait pour la consommation familiale. Dans les pays sahéliens, la production laitière est l'objet d'arbitrages complexes entre les besoins des veaux, l'alimentation de la famille et les échanges économiques [Corniaux, Vatin, Faye, 2006].

Ainsi, alors qu'ils sont séparés de leur mère à la naissance dans les ateliers spécialisés occidentaux, en Afrique de l'Ouest, tous les veaux demeurent dans le troupeau. La traite n'est possible qu'en leur présence. Chez les bovins tropicaux, les veaux déclenchent le réflexe de l'expulsion du lait, ce que la main du berger est incapable de faire. Cette présence systématique explique en partie la faible productivité marchande des vaches puisqu'une fraction du lait est bue par ces veaux. Certains auteurs l'estiment à près de la moitié de la production [Meyer, Denis, 1999, p. 52].

Tableau 3 – Performances moyennes des vaches laitières en Afrique de l'Ouest et dans quelques pays grands producteurs de lait

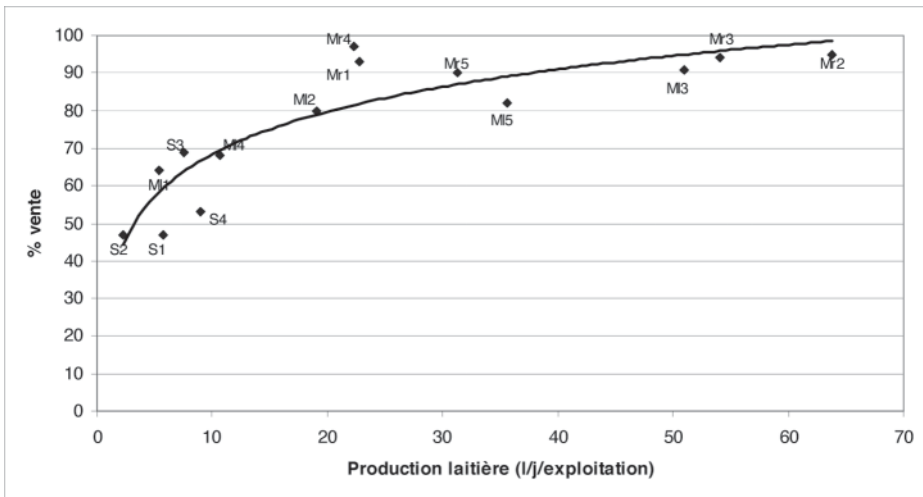
Pays	Productivité kg/Vltraité/ lactation	Âge au premier vêlage	Durée de lactation	Intervalle intervêlage
Sénégal	234	4 ans pour les races locales ;	< 250 J pour	24 mois pour
Mali	619	3 ans pour	< 300 J pour	18 mois pour
Mauritanie	672	les métisses	les métisses	les métisses
Inde	950	–	–	12 à 18 mois
Chine	4 300	–	–	1 an
Pologne	4 544	environ 2 ans	environ 11 mois	1 an
France	6 462	2 ans	330 J	1 an
USA	8 400	2 ans	environ 330 J	1 an
Nouvelle- Zélande	1 287	2 ans	–	1 an

Sources : Sénégal, Mali, Mauritanie : données des auteurs ; pour les autres pays, données Hemme, Otte [2010].

Une fois traité, le lait est destiné à l'autoconsommation familiale, au don, au berger, au troc ou à la vente. Si l'autoconsommation est réputée élevée en zones pastorales, elle est relativement faible dans nos zones d'étude. Le lait traité y est prioritairement dévolu à la vente, quel que soit le groupe considéré. À l'exception de la plupart des éleveurs sénégalais, plus des 2/3 du lait produit est destiné aux circuits commerciaux (figure 1). Généralement, plus on produit plus on vend. Mais il faut nuancer. Cette tendance est surtout vérifiée quand la production est supérieure à 10 l/j/exploitation en moyenne sur l'année. En deçà, les déplacements peuvent être interrompus en saison sèche quand les quantités produites diminuent, ce qui entrave la vente et renforce la part de l'autoconsommation.

Globalement, les éleveurs de notre échantillon semblent donc s'inscrire dans un schéma volontariste de production destinée à la vente. On produit et on vend. Mais produit-on pour vendre ? Autrement dit, les producteurs sont-ils disposés à investir, à intensifier, pour capter des débouchés marchands ?

Figure 1 – Part du lait vendu en fonction du volume produit pour différents groupes de producteurs laitiers ouest-africains.



Légendes et sources :

S1 : éleveurs et agro-éleveurs du delta du fleuve Sénégal (rive gauche, Sénégal), dans le bassin laitier d'approvisionnement de Saint Louis (d'après Corniaux *et al.*, 2001) ;

Mri : éleveurs et agro-éleveurs du delta du fleuve Sénégal (rive droite, Mauritanie), dans le bassin laitier d'approvisionnement de la laiterie Tiviski (d'après Corniaux *et al.*, 2001) ;

Mli : éleveurs et agro-éleveurs périurbains des villes maliennes de Bamako, Ségou, Sikasso et Mopti (d'après Ouologuem *et al.*, 2008).

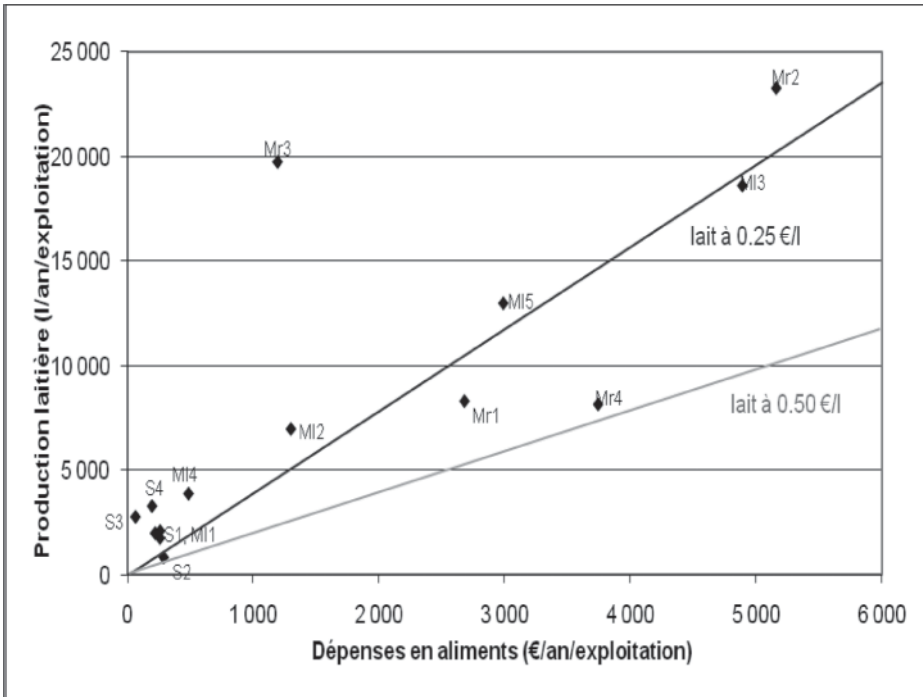
Intensification et performances laitières

Pour produire plus, les techniciens en charge de la production laitière font la promotion depuis des décennies de la complémentation alimentaire et du progrès

génétique. Quel est le comportement des éleveurs face à ces programmes récurrents du développement laitier ?

Si la complémentation alimentaire est une pratique courante chez les éleveurs sahéliers, les producteurs laitiers ouest-africains y ont recours de façon plus systématique. Elle est toutefois diversement appliquée (figure 2). Les dépenses sont faibles chez les éleveurs sénégalais et la plupart des éleveurs maliens (moins de 1 500 €/an/exploitation). Elles correspondent à une distribution parcimonieuse de l'aliment aux animaux laitiers (moins de 1 kg/j/tête) et parfois à une distribution tardive en fin de saison sèche qui n'a pas pour objet la production laitière destinée à la vente mais la sauvegarde de la vache ou du veau. Comparativement aux pays occidentaux où l'on distribue 5 à 10 kg/j d'aliments concentrés par vache pour une production escomptée de 20 à 30 l/j², le niveau d'intensification est donc très faible et a peu d'effets sur les performances laitières : la productivité des vaches traites demeure inférieure à 1 l/j. En revanche, le risque financier est mineur. Le coût de l'aliment représente moins de 0,25 €/l de lait trait (soit moins de 50 % du prix de vente du lait) (figure 2).

Figure 2 – Production laitière et coût de l'alimentation complémentaire



Sources : d'après Corniaux [2001] et Ouologuem [2008].

2. Sauf en Nouvelle-Zélande où la production laitière est basée essentiellement sur une production à l'herbe afin de limiter considérablement les coûts.

Les dépenses sont beaucoup plus importantes pour les éleveurs « intensifiés » du Mali et pour les éleveurs mauritaniens. Ils fournissent généralement une laiterie qui leur garantit l'achat du lait et la livraison au meilleur prix de l'aliment bétail. Les dépenses atteignent plusieurs milliers d'euros par an et par exploitation, ce qui correspond à des distributions journalières, en saison sèche, de 2 à 5 kg d'aliments concentrés par tête. La productivité des vaches augmente et atteint 2 à 5 l/j pour les vaches maures ou métisses. Néanmoins, en dépit d'un prix d'achat préférentiel, le coût de l'aliment est considérable. Il varie de 0,25 à 0,50 €/litre de lait produit, alors que le prix de vente du lait est de l'ordre de 0,50 €/l. De plus les vaches laitières traites ne sont pas les seules à bénéficier de la complémentation ce qui accroît le coût alimentaire par litre de lait produit. En d'autres termes, faute de contractualisation, la laiterie n'a pas de garantie sur l'efficacité de son service. En fait, les logiques de complémentation ne s'inscrivent pas totalement dans l'activité laitière. Complémenter une vache, c'est aussi améliorer ses performances de reproduction (abaissement de l'intervalle inter-vêlage) et mieux nourrir les veaux. Il ne s'agit pas de produire uniquement du lait mais de produire aussi, et peut-être d'abord, des veaux. Au fond, le lait est davantage un coproduit qu'une fin en soi. D'ailleurs la complémentation n'est pratiquée qu'en saison sèche alors qu'elle serait beaucoup plus efficace, sur les plans zootechnique et économique, en hivernage au moment des pics de lactation et d'un meilleur équilibre alimentaire avec la ration de base. L'aliment concentré n'est pas utilisé à des fins exclusivement laitières.

Mais dans ce cas, pour la frange des producteurs intensifiés, pourquoi améliorer la génétique du troupeau laitier ?

Les performances de reproduction (âge au premier vêlage, durée de lactation, intervalle inter-mises bas) sont déterminantes pour la production laitière. Elles sont relativement homogènes dans les grands pays producteurs. Elles indiquent la volonté des éleveurs de maximiser les possibilités physiologiques des vaches laitières : 1 veau par an, 11 mois de lactation (tableau 3). Elles démontrent aussi un choix délibéré en faveur de races « laitières » précoces. Ces races se sont imposées dans les pays occidentaux, notamment avec la Prim'Holstein, et progressent rapidement dans des pays tels que la Chine et l'Inde, en races pures ou par le métissage avec les races locales. En Afrique de l'Ouest, la pratique de l'amélioration génétique est peu répandue, en dépit de la multiplication des opérations d'insémination artificielle, souvent financées par des projets publics. Elle est quasiment absente chez les éleveurs du delta du fleuve Sénégal, aussi bien en rive droite qu'en rive gauche. En soi, ce constat démontre la réserve des éleveurs, peu enclins à infléchir davantage leur stratégie en faveur de la production laitière. La voie génétique est embryonnaire. Le troupeau « laitier » demeure un cheptel bovin tropical, dominé par les zébus, dont les chaleurs sont souvent plus courtes, plus frustrées et plus tardives : 27 mois au minimum contre 9 à 12 mois pour les races laitières précoces [Meyer, Denis, 1999, p. 183-188]. Dans notre revue des producteurs laitiers, le métissage avec des races exotiques laitières n'est effectif que chez les éleveurs « intensifs laitiers » basés notamment autour de Bamako (tableaux 2 et 3). Au pic

de lactation, la productivité des vaches métisses atteint une dizaine de litres de lait trait par jour. C'est le double des vaches maures et le quintuple des vaches Gobra élevées respectivement sur les rives droite et gauche du fleuve Sénégal. Pourtant, à l'instar de la complémentation alimentaire, il ne faudrait pas voir dans cette pratique uniquement une volonté de l'éleveur de produire plus pour vendre plus de lait. En fait, il s'agit aussi de produire des veaux métis mieux conformés. Le poids d'une vache locale est de l'ordre de 200 kg. Celui d'une vache laitière exotique, type Montbéliard ou Prim'Holstein³, est d'environ 650 kg. Les produits femelles issus du croisement atteignent 350 à 400 kg à l'âge adulte, les mâles plus de 500 kg. La valorisation bouchère des taurillons et des vaches de réforme issus du métissage est indéniable. En outre, la vente de reproducteurs métis est rémunératrice⁴ puisque la demande est forte chez les producteurs laitiers intensifiés mais aussi chez les producteurs de viande qui cherchent dans cet achat l'amélioration du gabarit de leurs animaux.

Pour conclure, l'intensification par la complémentation et l'amélioration génétique concerne une minorité d'éleveurs. Cette minorité correspond sans doute davantage à l'image du « producteur laitier étalon ». Pourtant ces pratiques intensives ne doivent pas être considérées comme la preuve absolue de l'orientation laitière des exploitations. Elles peuvent cacher une volonté, souvent plus discrète et plus subtile, de produire des veaux plus nombreux et mieux charpentés. Au fond, elles masquent une activité plus rémunératrice et plus conforme à l'orientation globale du troupeau subsaharien, autrement dit l'orientation bouchère.

Orientation productive des exploitations

Pour décrire l'outil de production, les techniciens ont coutume de présenter la taille et la structure du troupeau. La taille moyenne nationale⁵ des troupeaux des grands pays producteurs varie fortement (figure 3). L'Inde, la Chine et la Pologne ont de très petites structures, avec moins de 5 têtes par exploitation, alors qu'en Nouvelle-Zélande on élève plusieurs centaines de vaches laitières. Situés entre ces deux extrêmes, les troupeaux français, nord-américains et ouest-africains sont de taille similaire, de l'ordre de 50 à 200 têtes. Ce n'est donc pas le nombre d'animaux ou la taille des exploitations qui est un facteur limitant du développement laitier en Afrique de l'Ouest.

L'étude de la structure des troupeaux donne une indication plus pertinente sur leur orientation laitière. Le pourcentage de vaches traitées dans le troupeau en est un bon indicateur. S'il couvre différentes réalités (présence de veaux, de génisses, de femelles reproductrices, d'animaux de trait...), cet indicateur permet de préciser le degré de priorité de la production laitière au sein d'une exploitation. Pour un

3. Les races Holstein et Montbelliarde sont les plus fréquentes en périphérie de Bamako.

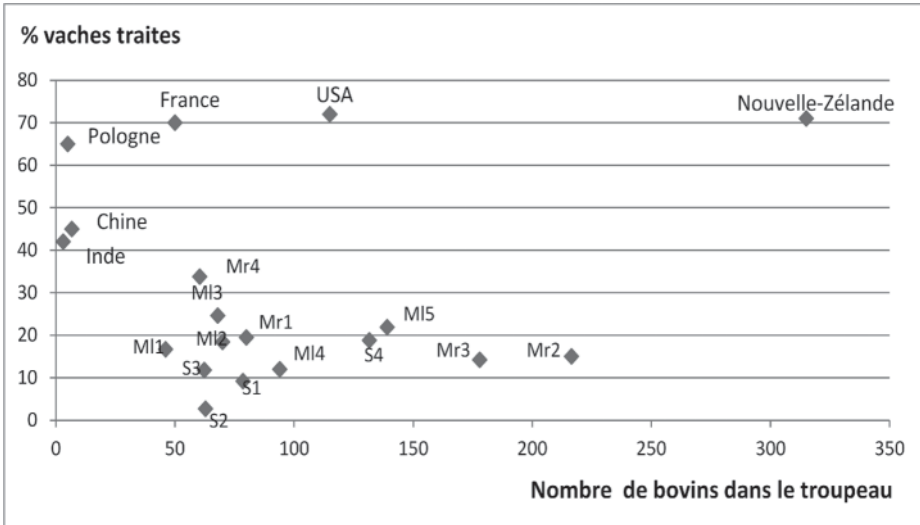
4. Un métis de deux ans se vend à plus de 200 000 Fcfa alors que la lactation traitée de sa mère rapporte moins de 100 000 Fcfa.

5. Il existe une importante variabilité dans les pays cités. Mais nous nous intéressons d'abord aux grandes tendances.

troupeau dédié à la production laitière, on s’attend à un pourcentage élevé de femelles traites. Chez les producteurs spécialisés occidentaux, il est supérieur à 60 % (figure 3). Chez les producteurs en cours de spécialisation de Chine et d’Inde, il est compris entre 40 et 50 %. Chez les sahéliens, seuls les « riziculteurs-éleveurs maures du waalo » dépassent le taux de 25 %, le tiers du troupeau étant traité.

Finalement, en dépit de l’intensification modérée d’une fraction d’entre eux, il apparaît que les producteurs ouest-africains ne sont pas spécialisés. Le troupeau n’est pas structuré pour produire du lait en priorité. Au fond, en Afrique de l’Ouest, le « producteur laitier », cette figure étalon tant recherchée par les techniciens selon les critères de la productivité et de la performance laitière, n’existe pas.

Figure 3 – Pourcentage de vaches traites en fonction du nombre de bovins dans le troupeau en Afrique de l’Ouest et dans des pays grands producteurs de lait



Sources : Hemme, Otte [2010] pour les données Inde, Chine, Pologne, France, États-Unis et Nouvelle-Zélande.

Retour aux réalités ouest-africaines : les stratégies sécuritaires

Producteurs laitiers et exploitations familiales

L’absence de la figure étalon du « producteur laitier », révélée dans notre analyse par nos indicateurs techniques, reflète une réalité sociale plus profonde.

Les « intensifs laitiers » du Mali (MI3) sont les producteurs qui se rapprochent le plus de cette figure étalon. Ils représentent une catégorie originale de producteurs : il s’agit d’urbains, fonctionnaires, hommes d’affaires, hommes politiques, commerçants, qui, dans le but d’investir en attendant la retraite, fondent des exploitations directement semi-intensives à proximité de leur domicile. Ils sont environ deux cents autour de Bamako. Leur exploitation peut avoir un caractère

exemplaire⁶. Pourtant, les performances laitières sont modestes, rarement à la hauteur de l'investissement alimentaire et génétique. Comme nous l'avons vu, la valorisation marchande majeure est sans doute la production de veaux. Ces éleveurs sont d'ailleurs souvent absents et l'argent du lait n'est pas un besoin vital pour eux. Enfin, il ne faut pas exclure des motivations spéculatives sur le foncier [Molina, 2009]. Les concessions rurales qui leur ont été attribuées se situent en effet dans une zone périurbaine, condamnée à moyen terme face à l'expansion rapide de la ville.

À l'exception de cette catégorie de producteurs, peu commune à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, la majorité des exploitations laitières sont des exploitations familiales [Duteurtre, 2007]. Cette notion renvoie à des réalités hétérogènes, largement décrites dans la littérature [Staal, 2002 ; Gafsi *et al.*, 2007 ; Losch, Freguin, Giordano, 2009]. L'exploitation familiale agricole regroupe plusieurs ménages et plusieurs décideurs. Elle ne peut pas être considérée comme une entreprise, au sens de la théorie économique classique [Chia, Dugue, Sakho-Jimbara, 2006]. Elle correspond davantage à un système d'activités, agricoles ou non, dont le fonctionnement tient compte de logiques marchandes et familiales. Ce fonctionnement décisionnel influe sur le choix des activités, l'organisation du travail, la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine. Dans ce contexte, produire du lait ne peut se faire indépendamment des autres activités ou des autres acteurs du ménage, qui ont eux-mêmes d'autres motivations. Autrement dit, il est difficile de se spécialiser dans l'activité laitière dans ce type d'exploitations familiales. C'est ce qui apparaît dans notre analyse des producteurs laitiers en Afrique de l'Ouest, tous diversifiés.

La tendance déjà ancienne est pourtant à la réduction de la taille des exploitations et, donc, à celle du nombre de décideurs [Marchal, 1987 ; Chia, 2006]. On se rapprocherait d'une structure à l'occidentale. Mais les scissions des exploitations aboutissent à un partage du capital (cheptel, terre, main-d'œuvre) qui, dans la majorité des cas, permet tout juste de survivre. Faute de trésorerie, il est difficile d'investir. La stratégie dominante est celle de la sécurisation alimentaire et de la diversification des activités face aux risques inhérents aux zones sahéliennes (sécheresses, maladies...) [Wane, 2010]. La vente de lait est partie intégrante de cette stratégie. Elle correspond plus à une opportunité de diversification qu'à une volonté farouche d'investir dans une activité rémunératrice. En pratique, ceci se traduit d'abord par la priorité donnée à la préservation du troupeau lors des départs en transhumance. Les troupeaux laitiers d'Afrique de l'Ouest ne sont que partiellement sédentarisés. Seul le noyau laitier est maintenu près de l'exploitation. Après leur lactation, voire pendant, les vaches rejoignent le troupeau transhumant. La nécessité de maintenir la mobilité des vaches interdit de fait un métissage trop poussé (animaux trop fragiles). Ceci se traduit aussi par le maintien du veau, l'absence de complémentation pendant l'hivernage et l'extrême réserve sur le

6. Les services techniques usent des visites dans ce type d'exploitations considérées comme des vitrines.

développement des cultures fourragères. À l'échelle de l'exploitation familiale, le lait n'est pas une priorité absolue. Même les groupes les plus intensifiés, ou les mieux nantis, en Mauritanie et au Mali, ne font pas du lait une activité économique dominante. L'argent du lait n'est jamais la principale source de revenus [Corniaux, Mercier, Dia, 2001 ; Ouologuem *et al.*, 2008]. Le lait n'est pas la clé de voûte du système de production. Celui-ci est dominé par des cultures ou par un troupeau allaitant et multi-espèces, privilégiés dans le cadre global d'une agriculture de subsistance en milieu soudano-sahélien.

Une autonomie laitière en question

Depuis la fin des années 1970, les projets soutenus par les organisations internationales (FAO, PAM, Unicef...), les ONG et les ministères des différents États concernés, se sont succédé afin de doper la production laitière. Les résultats sont mitigés. Les capitales ouest-africaines sont aujourd'hui nourries à plus de 90 % au lait en poudre importé [Corniaux *et al.*, 2007]. Les produits laitiers locaux sont souvent confinés au marché rural ou, en ville, à un marché de niche [Corniaux, Vatin, Ancey, 2012]. Dès lors, les pays occidentaux et leur lait en poudre subventionné sont dans la ligne de mire de plusieurs collectifs qui dénoncent une concurrence déloyale [Oxfam, 2005]. Des industriels peu scrupuleux étoufferaient les filières locales. *A contrario*, la taxation des importations permettrait mécaniquement le décollage de ces filières locales et l'épanouissement des producteurs laitiers. Mais n'est-ce pas cette vision manichéenne qui est à dénoncer ? L'analyse des expériences de collecte montre que les échecs industriels passés ne résultent pas tant d'un défaut de production, même modeste, que de sérieux problèmes de gestion combinés à des pratiques plus ou moins frauduleuses [Vatin, 1996]. D'ailleurs, la collecte du lait semble connaître un nouvel essor depuis le début des années 2000. Des entrepreneurs privés s'engagent résolument dans cette voie : Tiviski en Mauritanie, La Laiterie du Berger au Sénégal, Mali-Lait au Mali ou encore Olani au Niger. Les mini-laiteries se sont multipliées au Sénégal, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger [Duteurtre, 2007]. La collecte commerciale à destination des urbains a clairement progressé. Le problème est qu'elle atteint vite ses limites. Le lait en poudre comble le déficit et est devenu une donnée structurelle du marché laitier en Afrique de l'Ouest.

Pourquoi le seuil est-il rapidement atteint ? Le discours politique, encouragé par le crédo des organisations internationales, tend à opposer des éleveurs productivistes aux exploitations familiales. Les premiers sont dotés de moyens de production à fort contenu de capital et intégrés aux marchés (contractualisation). Les secondes sont présentées a priori comme moins aptes à affronter les contraintes ou à profiter des opportunités du nouveau contexte économique et institutionnel issu du processus de la mondialisation [Bélières, 2003 ; Losch, 2009]. Les multiples expériences actuelles de collecte, qu'elles soient industrielles ou relevant des mini-laiteries, montrent néanmoins la réactivité des exploitations familiales. Leurs facultés d'adaptation à de nouveaux circuits marchands sont considérables.

Cette adaptation est cohérente avec leur recherche de ressources diversifiées. La marge de progrès est importante. Pour produire et vendre plus de lait, il est relativement facile de traire plus de vaches, d'en maintenir davantage sur l'exploitation, de limiter les dons, de privilégier le circuit commercial de la laiterie, d'intensifier modérément les pratiques (notamment complémentation alimentaire), etc. En revanche, il est rarement question de modifier le système d'activités de l'exploitation. Le lait demeure un sous-produit par rapport à la viande ou aux céréales. Pour les opérateurs de la collecte, tout va bien dans la phase de démarrage, tant que les éleveurs sont dans cette marge de progression. Ensuite, les laiteries sont confrontées à des problèmes d'approvisionnement, notamment en saison sèche. Elles ont alors deux solutions : soit les opérateurs sont capables d'agrandir leur bassin de collecte de lait frais, mais alors cette collecte devient de plus en plus coûteuse et aléatoire, soit ils utilisent... du lait en poudre. Aujourd'hui, tous les transformateurs majeurs utilisent du lait en poudre, diversifient leur gamme et segmentent leur marché [Corniaux, Vatin, Ancey, 2012].

Dans ses réflexions sur l'innovation et l'intensification agricoles en Afrique tropicale, Couty [1991] écrivait que « l'Afrique n'est pas en panne, mais en réserve ». Les marges de progrès, loin d'être bloquées, seraient considérables. Nous partageons ce point de vue et ce relatif optimisme, tout au moins pour les produits piliers des systèmes ruraux sahéliens, à savoir les céréales et la viande. Pour le lait, l'Afrique de l'Ouest semble moins bien armée pour relever le défi de l'autonomie alimentaire. Au fond, le développement d'une production laitière systématique nécessiterait probablement une transformation fondamentale de l'organisation sociale des exploitations familiales, afin qu'apparaissent de véritables producteurs laitiers, prêts à s'impliquer et à investir dans cette filière, même de façon modérée. Il faudrait sortir d'une agriculture où les exploitations regroupent de nombreux ménages et où les tentatives d'intensification et de spécialisation sont à la fois peu fréquentes, limitées et soumises aux aléas du marché. Compte tenu des niveaux de pauvreté en Afrique de l'Ouest, le verrou semble solide. Les interventions sectorielles demeurent inefficaces tant que le niveau général de développement des États reste trop faible. Bien qu'en nette progression, le niveau ouest-africain est en retrait par rapport à ceux des pays émergents. En Inde ou au Brésil, les producteurs laitiers bénéficient aujourd'hui d'infrastructures (routes, électricité, laiteries industrielles), de systèmes de formation et d'appui, d'un environnement industriel (aliments, produits vétérinaires, autres intrants) et d'un vaste marché solvable [Poccard-Chapuis, Corniaux, 2007]. En outre, en Inde, le développement laitier basé sur des petits producteurs s'est d'abord inscrit dans une volonté politique d'autonomie. Les pays d'Afrique du Nord [Sraïri *et al.*, 2007] et d'Afrique de l'Est [Staal, Delgado, Nicholson, 1997 ; Staal, 2002 ; Alary, Chalimbaud, Faye, 2007] suivent aussi cette logique d'autonomie, et possèdent, dans une moindre mesure, cette avance dans le degré de développement qui permet à leurs filières laitières industrialisées de s'appuyer sur un solide réseau de fournisseurs et, ainsi, de couvrir l'essentiel des besoins locaux.

Conclusion

Être producteur laitier en Afrique de l'Ouest nécessite de produire et de vendre régulièrement du lait. Mais ces aptitudes, en soi, ne sont pas suffisantes pour répondre au défi de la demande urbaine et prétendre concurrencer sérieusement le marché du lait en poudre importé.

Notre revue des producteurs laitiers en Afrique de l'Ouest montre une grande diversité de situations, dans un échantillon ciblé sur les éleveurs et agro-éleveurs ayant accès à un marché toute l'année (zones périurbaines, zones de collecte d'une laiterie). Sur les données majeures de production et de commercialisation, on note un continuum allant respectivement de 2 000 à 20 000 l/exploitation/an et de 1 000 à 20 000 l/exploitation/an, selon les groupes considérés. Bien que modestes, ces performances sont suffisantes pour appuyer le développement de nombreuses initiatives de collecte à destination des consommateurs urbains. Pourtant, à l'exception d'une poignée de fermes périurbaines intensifiées [Duteurtre, 2007], aucune exploitation ne fait du lait la pierre angulaire de son système d'activités, au demeurant fort diversifiés. La stratégie dominante est une stratégie sécuritaire, dans le cadre d'exploitations familiales regroupant plusieurs ménages relativement pauvres qui privilégient la production de céréales ou d'animaux sur pieds. La spécialisation laitière, coûteuse et risquée, est réduite à la confidentialité.

Le statut de « producteur laitier moderne » est-il pour autant enviable sans restriction ? Depuis la fin des années 2000, la volatilité des prix mondiaux, la dérégulation du marché et « la grève du lait » en Europe, la crise du lait frelaté en Chine, l'ouverture aux importations au Maroc, sont autant d'exemples qui montrent la fragilité du modèle laitier spécialisé. Plus ils se spécialisent, plus les producteurs sont dépendants du lait, de son prix, de la structure de collecte et, *in fine*, d'un marché qu'ils ne contrôlent pas. En Afrique de l'Ouest, les éleveurs sont relativement à l'abri des soubresauts de la filière. Mais ils ne la portent pas. Ils sont peu impliqués.

Dans ces conditions, le lait en poudre a encore de beaux jours devant lui sur les marchés urbains ouest-africains. L'idée de substituer à moyen terme une production locale à la poudre apparaît peu réaliste. L'idée que l'importation, subventionnée ou non, est la raison profonde des maux des petits producteurs laitiers africains tient davantage du plaidoyer politiquement correct que d'une réalité de terrain [Barrett, 2008 ; Markelova *et al.*, 2009]. Les producteurs laitiers sont trop peu performants selon les critères du modèle-étalon d'un producteur façonné par et pour l'économie de marché. Les producteurs laitiers, en lien avec des centres de collecte, sont trop peu nombreux. Ils sont enfin essentiellement inscrits dans des marchés de niche. Le marché de masse, occupé par le lait en poudre, ne les concerne pas.

Bibliographie

- ALARY V., CHALIMBAUD J., FAYE B. [2007], "Multiple Determinants of Milk Production in Africa: The Example of the Diversity of Dairy Farming Systems in the Mbarara Area (Uganda)", *Africa Development*, vol. 32, n° 2, 2007, p. 156-180.
- ANCEY V., MONAS G. [2005], « Le pastoralisme au Sénégal, entre politique "moderne" et gestion des risques par les pasteurs », *Revue Tiers monde*, vol. 46, n° 184, p. 41-64.
- BARRETT C.B. [2008], "Smallholder Market Participation: Concept and Evidence from Eastern and Southern Africa", *Food Policy*, n° 33, 2008, p. 299-317.
- BÉLIÈRES J.-F., BOSCH P.-M., LOSCH B. [2003], « Agricultures familiales, quelles caractéristiques ? », *Grain de sel*, n° 23, p. 14-15.
- CHIA E., DUGUÉ P., SAKHO-JIMBARA S. [2006], « Les exploitations agricoles familiales sont-elles des institutions ? », *Cahiers agricoles*, vol. 15, n° 6, p. 498-505.
- CORNIAUX C., VATIN F., ANCEY V. [2012], « Lait en poudre importé versus production locale en Afrique de l'Ouest : vers un nouveau modèle industriel ? », *Cahiers agricoles*, vol. 21, n° 1, p. 18-24.
- CORNIAUX C., BONFOH B., DIALLO A., POCARD-CHAPUIS R., VIAS G. [2007], « Les réseaux de collecte et de distribution du lait dans les villes soudano-sahéliennes », *Revue élevage médecine vétérinaire pays tropicaux*, vol. 60, n° 1-4, p. 21-28.
- CORNIAUX C., VATIN F., FAYE B. [2006], « Gestion du troupeau et droit sur le lait : les mécanismes de prise de décision en matière de production laitière au sein de la concession sahélienne », *Cahiers agricoles*, vol. 15, n° 6, p. 515-522.
- CORNIAUX C., LE MERCIER J., DIA A.T. [2001], « Production de lait de vache dans le Delta du fleuve Sénégal : une réelle activité de diversification en systèmes irrigués ? », *Revue élevage médecine vétérinaire pays tropicaux*, vol. 54, n° 1, p. 47-54.
- COUTY P. [1991], « L'agriculture africaine en réserve. Réflexions sur l'innovation et l'intensification agricoles en Afrique tropicale », *Cahiers d'études africaines*, vol. 31, n° 121-122, p. 65-81.
- DELGADO C., ROSEGRANT M., STEINFELD H., EHUI S., COURBOIS C. [1999], *The Next Food Revolution*, IFPRI, Washington (D. C.), USA, 17 p.
- DUTEURTRE G. [2007], « Commerce et développement de la filière laitière en Afrique de l'Ouest : une synthèse », *Revue élevage médecine vétérinaire pays tropicaux*, vol. 60, n° 1-4, p. 209-223.
- GAFSI M., DUGUÉ P., JAMIN J.Y., BROSSIER J. (dir.) [2007], *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*, QUAE CTA, 470 p.
- GERBER P., BRUGÈRE C., ANKERS P. [2011], « Évolution des productions animales terrestres et aquacoles dans le monde : tendances globales et implications économiques, sociales et environnementales », *INRA Productions animales*, vol. 24, n° 1, p. 9-22.
- HEMME S., OTTE J. [2010], *Status and Prospects for Smallholder Milk Production. A Global Perspective Pro-poor Livestock Policy Initiative*, IFCN/FAO, Rome, 2010, 181 p.
- LOSCH B., FREGUIN S., GIORDANO T. [2009], *Structural Dimensions of Liberalization in Agriculture and Rural Development. Preliminary Synthesis*, World Bank, Washington, à paraître sous le titre: *Structural Dimensions of Liberalization in Agriculture and Rural Development, Synthesis Report*.
- MARCHAL J.Y. [1987], « En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation rurales ou le chacun pour soi », *Cahier des sciences humaines*, vol. 23, n° 3-4, p. 445-454.

- MARKELOVA H., MEINZEN-DICK R., HELLIN J., DOHRN S. [2009], "Collective Action for Smallholder Market Access", *Food Policy*, n° 34, p. 1-7.
- MEYER C., DENIS J.P. [1999], « *Élevage de la vache laitière en zone tropicale* », CIRAD, France, 314 p.
- MOLINA S. [2009], « Le lait local en périphérie de Bamako : une filière en sursis ? », *EchoGéo*, n° 8, 12 p. : <http://echogeo.revues.org/11012>, page consultée le 12 octobre 2012.
- MWANGI D.M., OMORE A. [2004], "The Livestock Revolution. A View on Implications for Africa", in OWEN E., SMITH T., STEELE M.A., ANDERSON S., DUNCAN A.J., HERRERO M., LEAVER J.D., REYNOLDS C.K., RICHARDS J.I., KU-VERA J.C. (eds), *Responding to the Livestock Revolution. The Role of Globalization and Implication for Poverty Alleviation*, Nottingham, Nottingham University Press, p. 51-65.
- OUOLOGUEM B., COULIBALY D., POCCARD-CHAPUIS R., CORNIAUX C., KASSAMBARA I., COULIBALY M.-D., NIANG M., BENGALY K. [2008], « Production, commercialisation et consommation de lait et produits laitiers en zones périurbaines du Mali », *Rapport final de recherche du projet Bov 9-2 (FSP)*, IER, Bamako, Mali, 98 p.
- OXFAM [2005], « Le commerce du lait : un concentré d'injustices ! » : <http://www.oxfamsol.be/fr/Le-commerce-du-lait-un-concentre-d,957.html>, page consultée le 12 octobre 2012.
- POCCARD-CHAPUIS R., CORNIAUX C., COULIBALY D. [2007], « Dynamiques de structuration des bassins laitiers : comparaison entre l'Amazonie brésilienne et le Mali », *Revue élevage, médecine, vétérinaire, pays tropicaux*, vol. 60, n° 1-4, p. 141-152.
- SRAÏRI M.-T., BEN SALEM M., BOURBOUZE A., ELLOUMI M., FAYE B., MADANI T., YAKHLEF H. [2007], « Analyse comparée de la dynamique de la production laitière dans les pays du Maghreb », *Cahiers agricultures*, vol. 16, n° 4, p. 251-257.
- STAAL S.J. [2002], "The Competitiveness of Smallholder Dairy Production: Evidence from Sub-Saharan Africa, Asia and Latin America", in RANGNEKAR D., THORPE W., *Smallholder Dairy Production and Marketing. Opportunities and Constraints*, Proceedings workshop held at NDDDB, Anand, India, 13-16 March, 2001, NDDDB/ILRI, Nairobi, Kenya, p. 250-264.
- STAAL S.J., DELGADO C., NICHOLSON C. [1997], "Smallholder Dairying Under Transactions Costs in East Africa", *World Development*, n° 25, p. 779-794.
- THOMAS D., RANGNEKAR D. [2004], "Responding to the Increasing Global Demand for Animal Products: Implications for the Livelihoods of Livestock Producers in Developing Countries", in OWEN E., SMITH T., STEELE M.A., ANDERSON S., DUNCAN A.J., HERRERO M., LEAVER J.D., REYNOLDS C.K., RICHARDS J.I., KU-VERA J.C. (eds.), *Responding to the Livestock Revolution. The Role of Globalization and Implication for Poverty Alleviation*, Nottingham, Nottingham University Press, p. 1-35.
- VATIN F. [1996], *Le Lait et la raison marchande. Essais de sociologie économique*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 205 p.
- VON MASSOW V.H. [1989], "Dairy Imports into Sub-Saharan Africa: Problems, Policies and Prospects", *ILCA Research report* n° 17, International Livestock Centre for Africa, Addis Ababa, Ethiopia, 46 p.
- WANE A. [2010], « Pastoralisme et recours aux marchés : cas du Sahel sénégalais (Ferlo) », *Cahiers agricultures*, vol. 19, n° 1, p. 14-20.

La petite production d'ananas en Côte-d'Ivoire : d'une crise à l'autre

*Jean-Philippe Colin**

Le développement dans les pays du Sud, ces dernières décennies, d'exportations agricoles « non traditionnelles » comme les productions horticoles, ainsi que la substitution de dispositifs privés d'agriculture contractuelle aux dispositifs publics des années 1960-1980, n'a pas manqué de soulever des questions quant à l'incidence de ces dynamiques sur les petits producteurs, le développement rural et la réduction de la pauvreté [Carter *et al.*, 1995 ; Masakure, Henson, 2005 ; Reardon *et al.*, 2009 ; Swinnen, Maertens, 2007].

Cet article propose une contribution à ces débats, avec une mise en perspective, sur plus de quatre décennies, de la petite production d'ananas en Côte-d'Ivoire. Cette dernière se caractérise par deux grandes phases, toutes deux marquées par un effondrement final. Dans les années 1960, la culture de l'ananas est introduite dans des plantations villageoises, destinée à la transformation industrielle ; sous cette forme elle disparaît totalement dans les années 1980. Au même moment toutefois, elle ré-émerge, mais comme culture destinée à l'exportation sous la forme de fruits frais ; cette petite production d'ananas-export s'effondre dans les années 2000. L'article identifie et analyse le cadre institutionnel qui a permis l'émergence et le développement de la culture de l'ananas de conserve, puis de l'ananas pour l'exportation en frais, ainsi que les facteurs expliquant leur disparition ou quasi-disparition (s'agissant de la seconde).

Outre le recours à la littérature, le texte s'appuie sur des investigations de terrain approfondies conduites par l'auteur à une échelle locale, dans la durée. Le corpus principal de données vient d'une recherche conduite dans l'un des villages les plus marqués par la culture de l'ananas : Djimini-Koffikro (sous-préfecture d'Adiaké)¹, DK dans la suite de ce texte. Une première étude y a été conduite entre 1983 et 1985, à l'époque où l'ananas de conserve était en crise et où

* IRD, UMR 201 Développement et sociétés.

1. Les analyses présentées dans ce texte sont convergentes avec les éléments empiriques rapportés relativement à d'autres sites de production [Diomandé, 2002 ; Goffa Zago, 1977 ; Kigbafory, Gadou, 2006 ; Kouamé, 2002 ; Willems, 2006].

émergeait la culture pour l'exportation en frais [Colin, 1990]. Ce site a été revisité en 2001-2003, en un temps où la culture de l'ananas-export était florissante [Colin, 2004]. Enfin une actualisation a été réalisée en 2010, à un moment où la culture de l'ananas avait pratiquement disparu du terroir villageois [Colin, Bignebat, 2010]². Lors de chacune de ces phases, l'ensemble des producteurs a été enquêté.

Une première partie de l'article présente les dispositifs organisationnels et institutionnels qui ont permis l'essor d'une culture aussi intensive en travail et en intrants chez les petits producteurs : agriculture contractuelle à l'époque « ananas de conserve »³, jeu de relations contractuelles multiplexes avec l'amont et l'aval de la production, à l'époque « ananas pour l'exportation en frais ». Une seconde partie identifie les acteurs de cette production : essentiellement des petits planteurs migrants, burkinabè pour la plupart, accédant à la terre par un contrat de location ou de métayage. La dernière partie questionne la durabilité de cette production à travers l'analyse de la crise de la production pour la conserverie, puis de l'effondrement de la production de fruits frais pour l'exportation.

De l'ananas de conserve à l'ananas-export : le cadre institutionnel du développement d'une petite production agricole

Le développement par des petits producteurs d'une culture comme l'ananas, non traditionnelle et particulièrement intensive en travail et en intrants, a été rendu possible par des dispositifs organisationnels et institutionnels spécifiques. L'émergence des plantations villageoises (PV) d'ananas de conserve est le produit direct d'une ingénierie institutionnelle autour d'un projet agro-industriel, dans le cadre d'une agriculture contractuelle. Celle des plantations d'ananas-export, dynamisée par la création des coopératives d'exportation mais plus diffuse, est à mettre en rapport avec un jeu de relations contractuelles multiplexes avec l'amont et l'aval de la production.

Le temps de l'ananas de conserve : une quasi-intégration à travers l'agriculture contractuelle

La culture de l'ananas destinée à la conserverie est introduite en milieu villageois à partir de 1958 par la SALCI⁴ dans un rayon de 60 km environ autour de son complexe agro-industriel d'Ono, dans la région de l'Est-Comoé. Au début des années soixante-dix, les 4 000 petits planteurs encadrés assurent 80 % de la production usinée par la SALCI, sa propre plantation ne représentant que 20 % de cette production [Guyot *et al.*, 1974].

2. Sauf précision contraire, toutes les données présentées dans cet article viennent des investigations de terrain de l'auteur.

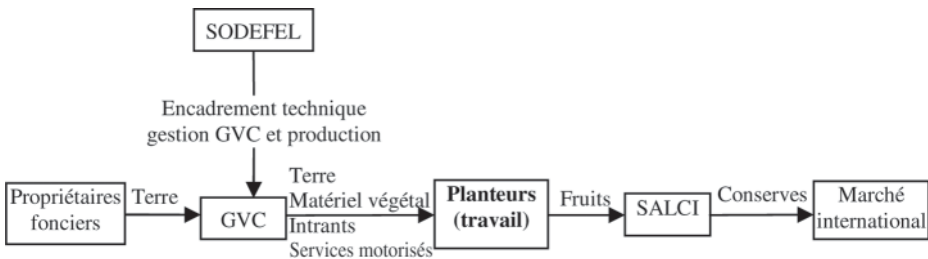
3. Du fait de contraintes de volume, on ne traitera ici que du principal dispositif de production et d'usinage de l'ananas de conserve : le dispositif SALCI-SODEFEL. Les plantations villageoises approvisionnant la SALCI assuraient au milieu des années 1970 approximativement la moitié des tonnages de l'ensemble de la production ivoirienne pour la conserverie [Goffa Zago, 1977].

4. Société alsacienne de Côte-d'Ivoire, devenue ultérieurement Société des ananas de Côte-d'Ivoire.

Après avoir été pris en charge directement par la SALCI, l'encadrement des petits planteurs d'ananas de conserve est dévolu en 1969 à la SODEFEL (Société d'état pour le développement de la production des fruits et légumes en Côte-d'Ivoire), la SALCI restant acquéreuse de la production. À partir de 1977, la SODEFEL regroupe les planteurs sur des blocs de culture mécanisée, alors que la production était jusqu'alors réalisée sur des parcelles individuelles disséminées sur les terroirs villageois, en faire-valoir direct (FVD) ou plus souvent prises en faire-valoir indirect (FVI), puisque de nombreux producteurs sont des migrants burkinabè qui ne possèdent pas localement de terre. Elle les organise, à partir de 1980, dans des groupements à vocation coopérative (GVC) dont elle fournit le gérant et ses 6 adjoints. La SODEFEL introduit alors un système de location à double niveau : le GVC loue des terrains aux propriétaires fonciers, par parcelles de plusieurs hectares, avec des baux de 20 ans ; à chaque campagne, les coopérateurs ont accès à une parcelle pour la durée d'une sole. Cette restructuration visait à faciliter l'encadrement des planteurs, à optimiser l'organisation de la production (réduction des coûts de transport et des travaux cultureux mécanisés, en particulier) et à réduire les difficultés d'accès à la terre pour les producteurs qui n'en possédaient pas et étaient tributaires de l'offre sur le marché locatif. À chaque campagne, le GVC (donc la SODEFEL) attribuait aux planteurs les parcelles du bloc de culture, établissait le calendrier de production et de récolte, fournissait les intrants (matériel végétal, engrais, etc.), organisait la réalisation des travaux mécanisés et assurait ces derniers, organisait et contrôlait la réalisation des tâches manuelles. La production était payée, une fois les charges déduites, sur la base d'un prix au kilogramme fixé par le Ministère de l'Agriculture [Colin, 1990].

La petite production d'ananas de conserve est alors ainsi coordonnée à travers un dispositif contractuel assurant l'appui technique, l'accès à la terre, la fourniture des intrants, le débouché de la production, mais aussi une organisation et une supervision du travail par la structure d'encadrement, aboutissant à une quasi-intégration (figure 1). Cette organisation répond aux contraintes posées par l'introduction d'une nouvelle culture intensive en intrants et capital, à l'itinéraire technique complexe, et à la nécessité d'une coordination étroite entre production et transformation [Colin, Losch, 1990].

Figure 1 – Organisation de la petite production d'ananas de conserve au début des années 1980
Le cas du complexe SALCI-SODEFEL



Sources : auteur.

La production d'ananas de conserve s'organise ainsi sur la base d'un dispositif mettant en rapport l'agro-industrie et les planteurs villageois organisés en GVC, avec des supports publics importants : appui technique apporté par un institut de recherche (l'IFAC, Institut français de recherches fruitières Outre-mer, devenu IRFA, Institut de recherche sur les fruits et agrumes), subventions, prise en charge du dispositif d'encadrement (financement du Service technique de la SALCI, puis intervention directe de la SODEFEL), crédit assuré par la Caisse nationale de crédit agricole, puis par la BNDA, fixation des prix aux producteurs par le ministère de l'Agriculture.

La production connaît une progression remarquable jusqu'à la fin des années 1970 : de 11 816 à 172 291 tonnes de fruits entre 1960-1961 et 1975-1976. Elle régresse à partir du début des années quatre-vingt : entre 1979-1980 et 1982-1983, l'ensemble de la production ivoirienne se réduit de 167 200 à 47 329 tonnes, celle des PV encadrées par la SODEFEL, de 81 000 à 9 260 tonnes. Le nombre de membres du GVC de DK, pour lequel nous disposons de données détaillées, passe de 209 à 25 producteurs entre 1980 et 1983, avec des rendements qui chutent de 60 à 19 t/ha sur cette période et un revenu moyen qui devient négatif, 80 % des planteurs restant débiteurs à l'égard du GVC [Colin, 1990]. Nous reviendrons sur les raisons de cette crise.

La petite production d'ananas de conserve impulsée par l'agro-industrie disparaît totalement de la région Est-Comoé en 1985, avec l'effondrement du secteur ananas de conserve et la disparition des usiniers. Un autre type de petite production d'ananas, pour l'exportation en frais, avait toutefois commencé à se développer dès le début des années quatre-vingt.

De l'ananas de conserve à l'ananas-export

Dans les années 1960-1970, l'Est-Comoé était normalement réservé à l'ananas de conserve, avec une interdiction de création de plantations d'ananas-export. Cette interdiction était justifiée des conditions climatiques peu favorables à une production répondant aux normes de qualité pour l'export en frais (ensoleillement insuffisant), mais on a pu aussi évoquer le souci d'éviter une concurrence entre les deux types de production d'ananas, avec le risque de désaffection des petits planteurs vis-à-vis de la culture pour la conserverie. Dans les faits cependant la règle n'est plus appliquée à partir de la fin des années soixante-dix, de nombreuses autorisations étant accordées et des quotas d'exportation étant délivrés à des proches du régime qui ne disposaient pas, pour certains, d'une capacité de production correspondante. Ces derniers commencent alors à prospecter dans la région pour trouver des petits planteurs sous-traitants.

Initialement, l'émergence de la petite production d'ananas-export est ainsi à mettre en rapport avec le savoir-faire acquis par les planteurs d'ananas de conserve... et avec l'accès de ces derniers au matériel végétal et aux intrants détournés des blocs SODEFEL. Pour beaucoup, la fonction du maintien dans le

GVC, dans un contexte de dégradation du secteur de l'ananas de conserve, est d'avoir accès à un matériel végétal coûteux et rare (une logique formulée explicitement lors des enquêtes réalisées à l'époque). Le simple transfert de rejets du bloc SODEFEL vers les parcelles d'ananas-export économise environ 200 000 FCFA au planteur [Colin, 1990]. La petite production d'ananas de conserve a ainsi indiscutablement ouvert la voie au développement de la production pour l'exportation en frais, même si la conduite technique des deux types de cultures (à partir d'une même variété, la Cayenne lisse) diffère normalement sensiblement. Dans les deux cas il s'agit d'une culture pure, intensive en travail et intrants, avec une forte incidence de la maîtrise technique sur le rendement. La reproduction est réalisée par voie végétative, en utilisant soit les rejets qui apparaissent après la récolte du fruit, soit plus rarement la couronne du fruit, lorsque ce dernier est destiné à la conserverie (le fruit frais étant exporté avec sa couronne). Par contre, la nécessité d'obtenir pour l'exportation un fruit calibré (de plus petite taille que pour la conserve), à couronne peu développée, d'une qualité répondant à des normes strictes (dont des limites maximales de résidus de pesticides), avec une production calée sur les cycles de consommation en Europe, impose normalement une différenciation marquée des techniques culturales et induit des coûts de production considérablement plus élevés pour la production d'exportation. Dans les faits, la petite production d'ananas-export s'éloigne assez largement de ces principes (cf. *infra*).

La très forte dynamique de la production d'ananas-export sur les décennies 1980 et 1990 apparaît bien à travers quelques chiffres relatifs à DK, pour lequel on dispose de données exhaustives. Au niveau de ce village, les superficies sont multipliées par huit entre 1983 et 2002 (de 86 à 686,5 hectares).

La prohibition portant sur la production d'ananas-export dans l'Est-Comoe est levée dans les années quatre-vingt et des coopératives de commercialisation sont créées dans la région, regroupant une partie des petits producteurs villageois. Au début des années 2000, dix coopératives exportent annuellement environ 100 000 tonnes d'ananas frais à travers l'OCAB (Organisation Centrale des Producteurs-Exportateurs d'Ananas et de Banane)⁵. Le principal objet de ces coopératives était d'organiser l'exportation de la production des petits planteurs. Certaines ont pu fournir des crédits en nature (fertilisants en particulier) sur un financement du FED (1995-2002), mais sans que ces crédits bénéficient alors à tous les coopérateurs. Les coopératives étaient par ailleurs censées apporter une assistance technique à leurs membres, mais ici également l'impact effectif de ce

5. Dans les années 1980, l'État se désengage de l'organisation de la filière ananas-frais en dissolvant la COFRUITEL, jusqu'alors en charge des exportations. L'organisation de ces dernières – mais centrée essentiellement sur celle du fret maritime – est confiée à l'OCAB (créée en 1991), représentant la majorité des structures productrices et exportatrices, dont les coopératives de planteurs. Chaque coopérative gère toutefois de façon indépendante ses relations avec le marché européen. Devant la dégradation de la position de l'ananas de Côte-d'Ivoire sur le marché européen, l'État interviendra cependant pour négocier un financement dans le cadre du 7^e FED, sur un « Programme d'appui à la filière d'exportation d'ananas frais de Côte-d'Ivoire » ayant pour objectif l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la production ivoirienne.

rôle est resté des plus limité (on comptait seulement 9 encadreurs pour l'ensemble des coopératives en 2000 [Willems, 2006]).

L'histoire de ces coopératives reste à écrire, mais il semble avéré qu'elles ont été le produit de l'initiative privée, le plus souvent individuelle. Les interactions multiples de l'auteur de ce texte avec des membres de coopératives, lors de séjours prolongés sur le terrain entre 2000 et 2003, ont fait apparaître le caractère purement formel du label « coopérative ». Le rapport des planteurs à la coopérative était le rapport de producteurs à une structure d'exportation, prestataire de service dont le fonctionnement leur était totalement opaque, comme étaient totalement opaques pour eux les comptes de vente présentés par les coopératives (voir également Willems [2006]).

En 1997, les 924 coopérateurs (exploitant près de 3 300 ha) représentent 69 % des superficies et 49 % de la production ivoirienne. La part de la Côte-d'Ivoire sur le marché européen est alors de 56 % [Jexco, Queyrane Conseil, 1998]. Le nombre des petits producteurs est en fait largement sous-estimé par les informations officielles, les petits planteurs non-coopérateurs étant ignorés. Ainsi en 2002, 127 des 225 planteurs de DK ne sont pas membres de coopératives. Les coopérateurs ne représentent que 44 % des planteurs, mais cultivent 78 % des superficies (moyenne de 5,5 ha, comparativement à 1,2 ha pour les non-coopérateurs).

Les planteurs-coopérateurs qui exportent⁶ prennent en charge toute la production jusqu'à la livraison à la coopérative. Il s'agit d'une vente en consignation : les fruits restent la propriété des planteurs jusqu'à la vente sur les marchés de gros en Europe, l'importateur se rémunérant par une commission. Le planteur reçoit le différentiel entre la valeur de la production en Europe et l'ensemble des frais de commercialisation (dont les charges liées à l'intervention de la coopérative). Il supporte donc les coûts et le risque de la commercialisation.

Le planteur peut également vendre sa production bord-champ à un acheteur-exportateur s'il n'est pas coopérateur, ou s'il est coopérateur mais ne souhaite pas commercialiser à travers la coopérative, soit parce qu'il a enregistré un résultat négatif lors de sa dernière exportation (la coopérative épongerait cette dette avec le gain de toute exportation ultérieure positive), soit parce qu'il recherche un crédit en nature que fournira l'acheteur. Ce dernier est le plus souvent un coopérateur qui exporte sous son code et s'approvisionne ainsi en fruits de façon structurelle ou conjoncturelle. Il peut s'agir également d'un exportateur non producteur, ou de producteurs non coopérateurs.

L'acheteur prend systématiquement en charge le coût et l'organisation du travail pour l'éthrelisation⁷ et la récolte. La valeur de la production est établie sur

6. Lors des dernières enquêtes réalisées, seuls quelques producteurs continuaient à exporter (cf. *infra*). Le présent utilisé ici est donc un présent de narration renvoyant à la situation des années 1980 et du début des années 2000.

7. Réalisé une semaine avant la date programmée pour la coupe, le traitement à l'éthrel vise à assurer une coloration uniforme des fruits.

la base d'un prix au kilogramme bord-champ des fruits, après triage. Le producteur peut rechercher l'acheteur en fin de cycle, ou dès la parcelle plantée s'il désire bénéficier d'un crédit en nature de sa part (fourniture d'engrais et de carbure de calcium, pour le traitement d'induction florale). Le planteur doit assurer lui-même les frais éventuels de location de la parcelle, l'accès aux rejets, leur transport, les frais de labour et le travail manuel jusqu'au stade prérecolte. Le prix des fruits est déterminé dès l'accord noué. Au moment du paiement, l'acheteur déduit de la valeur de la production l'avance en engrais et en carbure.

Pendant environ deux décennies, du milieu des années quatre-vingt au début des années 2000, la production d'ananas-export a été particulièrement intéressante, économiquement, pour le petit planteur. En 2003, dans les conditions moyennes de coûts de production (environ un million de FCFA/ha), de rendement (20,9 t/ha) et de prix au producteur⁸, le résultat net d'un planteur travaillant en FVD peut être estimé à 739 000 FCFA/ha pour une vente à un acheteur. Une exportation via une coopérative est susceptible d'être beaucoup plus rémunératrice : jusqu'à 2 600 000 FCFA (pour un prix moyen à Rungis de 520 FCFA/kg et 250 F/kg de coût de commercialisation), mais avec alors un risque de marché.

Le développement de la petite production d'ananas-export : relations contractuelles multiplexes et stratégies d'acteurs

À l'époque de la production pour la conserverie, le dispositif SALCI/SODEFEL permettait aux petits planteurs de surmonter un ensemble de contraintes : formation relativement à une nouvelle culture, accès à la terre, fourniture à crédit du matériel végétal, des intrants, des prestations de service motorisées, et débouché assuré de la production. L'essor ultérieur de la petite production d'ananas-export supposait surmonter des contraintes majeures :

- Savoir produire : comme on l'a vu, les anciens planteurs d'ananas de conserve étaient familiarisés avec la culture de l'ananas, mais les techniques de production diffèrent quelque peu de celles de l'ananas-export, et de surcroît la production pour l'exportation a été largement le fait de nouveaux planteurs. Les coopératives d'exportation n'ont pas joué ici de rôle marquant, et de surcroît tous les producteurs n'étaient pas coopérateurs. Quelques acheteurs ont pu apporter un appui technique, mais contracter avec un acheteur supposait être déjà impliqué dans la production.

- Accéder à la terre : si le producteur ne possédait pas de terre (cas le plus général), il devait trouver une parcelle en location ou en métayage (*abougnon*, voir *infra*) sur un marché déséquilibré en faveur de l'offre et, en cas de location, financer le paiement de la rente en début de cycle (100 000 FCFA/ha entre 2001 et 2003).

8. Sources : enquêtes de l'auteur sur 147 parcelles (2003).

– Disposer des rejets : si le producteur ne disposait pas de rejets et s’il ne trouvait pas à en emprunter, l’investissement était de l’ordre de 250 000 FCFA/ha (cet investissement étant amorti sur plusieurs campagnes, puisqu’une fois les fruits récoltés sur une parcelle, cette dernière produit des rejets).

– Mobiliser le travail manuel familial ou rémunéré nécessaire, pour une culture particulièrement intensive (besoin d’environ 250 jours/ha, sur un cycle de 18 mois), dans un contexte de marché du travail tendu, en particulier pour le travail rémunéré sur une base annuelle.

– Disposer du financement pour la location éventuelle de la parcelle (100 000 FCFA/ha), le paiement des prestations mécanisées (labour, transport des rejets) et l’achat des intrants, ainsi que la rémunération des manœuvres, éventuellement – en l’absence de tout dispositif formel ou informel de crédit, à l’exception du crédit en nature apporté parfois par les acheteurs. Soit 950 000 FCFA/ha (1 448 €) en moyenne en 2003, pour une production en FVD, sans achat des rejets, avec paiement des prestations mécanisées et valorisation du travail manuel sur la base du coût d’un manœuvre journalier (tableau 1).

– Gérer la commercialisation, lors de ventes à des acheteurs – dans un contexte où la difficulté n’était pas de trouver un acheteur, mais de trouver un acheteur fiable, le risque étant que ce dernier disparaisse après la récolte après n’avoir versé qu’un acompte (les acheteurs versaient usuellement un acompte avant la récolte et payaient le solde une fois encaissé le produit de la vente).

Tableau 1 – Coût de production en FVD, Djimini-Koffikro (FCFA/ha, 2003)

		FCFA	Total (FCFA)
<i>Travail mécanisé</i>	Labour au tracteur	50 000	196 000
	Transport des rejets	46 000	
	Évacuation de la production	100 000	
<i>Travail manuel</i>	Avant récolte (194 x 1 400/J)	272 000	352 000
	Récolte (30 x 1 000 + 31 x 1 600)	80 000	
<i>Intrants</i>	Engrais (1,25 t)	275 000	403 000
	Herbicide (3 kg)	42 000	
	Traitements phytosanitaires	14 000	
	Carbure de calcium (23 kg)	16 000	
	Eau pour traitements (18 fûts)	9 000	
	Éthrel (5 l)	47 000	
<i>Total (FCFA)</i>			951 000

Sources : enquêtes de l’auteur sur 147 parcelles, 2003.

Pour surmonter ces contraintes, les petits planteurs ne pouvaient compter ni sur des coopératives polyvalentes efficaces, ni sur des dispositifs contractuels intégrés. Ils ont cependant été en mesure de développer la culture de l'ananas pour l'exportation en frais à travers des stratégies productives, des innovations institutionnelles et une mobilisation du capital social.

L'essor extraordinaire de la culture de l'ananas-export est à mettre en rapport, d'abord, avec le fait que dans les conditions de production de ces petites exploitations, tous les coûts peuvent être considérés comme variables (absence de charges de structure), y compris l'accès à la terre (il était par exemple possible de trouver des parcelles de 0,10 ha en FVI dans les années quatre-vingt et 2000). Cela a permis le développement de la production sans contrainte induite par des indivisibilités, et donc une implication progressive dans la production.

Ensuite, les producteurs ont mis en place diverses stratégies de minimisation des débours monétaires. Dans les premières années du développement de la culture, en phase donc de « cohabitation » avec la production destinée à la conserverie, cette stratégie se traduisait par le détournement du matériel végétal et des intrants fournis par le GVC. Par la suite, la minimisation des coûts de production a reposé sur un accès à la terre par des contrats de métayage (évitant le paiement *ex ante* de la rente), l'emprunt des rejets, la participation à des groupes d'entraide, un recours au futur acheteur de la production pour qu'il fournisse une aide en nature, et une conduite relativement extensive du système de production. En 2003, les planteurs de DK investissaient en moyenne de l'ordre d'un million de francs CFA par hectare (sur la base d'une valorisation monétaire de l'ensemble des charges, avec un rendement moyen de 21 tonnes/ha), alors que le coût de production en « bonne conduite » par un petit producteur était évalué à environ deux millions en 1998 (pour un rendement de 38 t/ha) [Jexco, Queyrane Conseil, 1998].

Autre facteur important : l'ananas n'étant pas une plante pérenne, la maîtrise foncière ne constituait pas une contrainte majeure dès lors que le marché local du FVI était actif, ce qui était le cas dans toute la région concernée (en 2002, le tiers du terroir du village de Djimini-Koffikro était exploité en FVI). C'est précisément l'introduction de la culture de l'ananas de conserve qui a induit l'apparition du marché des locations, dans les années soixante.

Une autre innovation institutionnelle a été le transfert à la culture de l'ananas, et la reconfiguration, du contrat d'*abougnon* – contrat de travail avec rémunération à la moitié du produit – pratiqué dans les plantations caféières et cacaoyères. Dans une première configuration (*abougnon*-manœuvre), ce contrat était utilisé également dans une logique de rapport de travail pour la production d'ananas (l'*abougnon* n'apportant que son travail), mais sur la base d'un partage du produit net, une fois un ensemble de charges déduites ; l'employeur était un planteur d'ananas (propriétaire foncier ou PST). Dans une seconde configuration (*abougnon*-rente), le contrat était devenu un rapport foncier, lorsque l'*abougnon* prenait en charge l'ensemble de la production, le propriétaire foncier ne fournissant que la terre contre la moitié de la valeur nette de la production [Colin, 2012]. Le recours à un

contrat d'*abougnon* économisait le débours représenté par le paiement *ex ante* d'une location (*abougnon-rente*) ou le paiement de manœuvres, ainsi que les coûts de transaction induits par la recherche et le contrôle de ces manœuvres (*abougnon-manœuvre*).

Le rôle du capital social entre planteurs d'ananas, entre propriétaires fonciers et tenanciers, entre employeurs et manœuvres, ou encore entre planteurs et acheteurs, doit également être souligné. Ce facteur intervenait tant dans la trajectoire migratoire des Burkinabè (les acteurs majeurs de la petite production d'ananas-export), arrivés initialement comme aides familiaux ou manœuvres de leurs compatriotes déjà installés comme planteurs d'ananas, ce qui leur permettait une première accumulation financière et une initiation à la culture, que dans l'accès à la terre (dans un contexte de marché foncier tendu) et au travail (dans un contexte de marché du travail caractérisé par la difficulté à trouver des manœuvres permanents). Il intervenait également dans l'identification d'acheteurs fiables et le développement de relations de confiance avec ces derniers.

Dernier élément, et non le moindre, à prendre en compte pour expliquer la dynamique de la petite production d'ananas-export : le marché européen, largement déséquilibré en faveur de l'offre, est resté pendant longtemps peu regardant sur la qualité du produit.

Cette dynamique renvoie en définitive à une production reposant sur un dispositif multiplexe, construit à travers un faisceau de relations contractuelles mettant les producteurs (souvent impliqués dans des groupes d'entraide) en rapport avec des propriétaires fonciers, des manœuvres, des acheteurs, des coopératives, des prestataires de services mécanisés, et donnant lieu à des innovations non seulement techniques, mais aussi institutionnelles (figure 2).

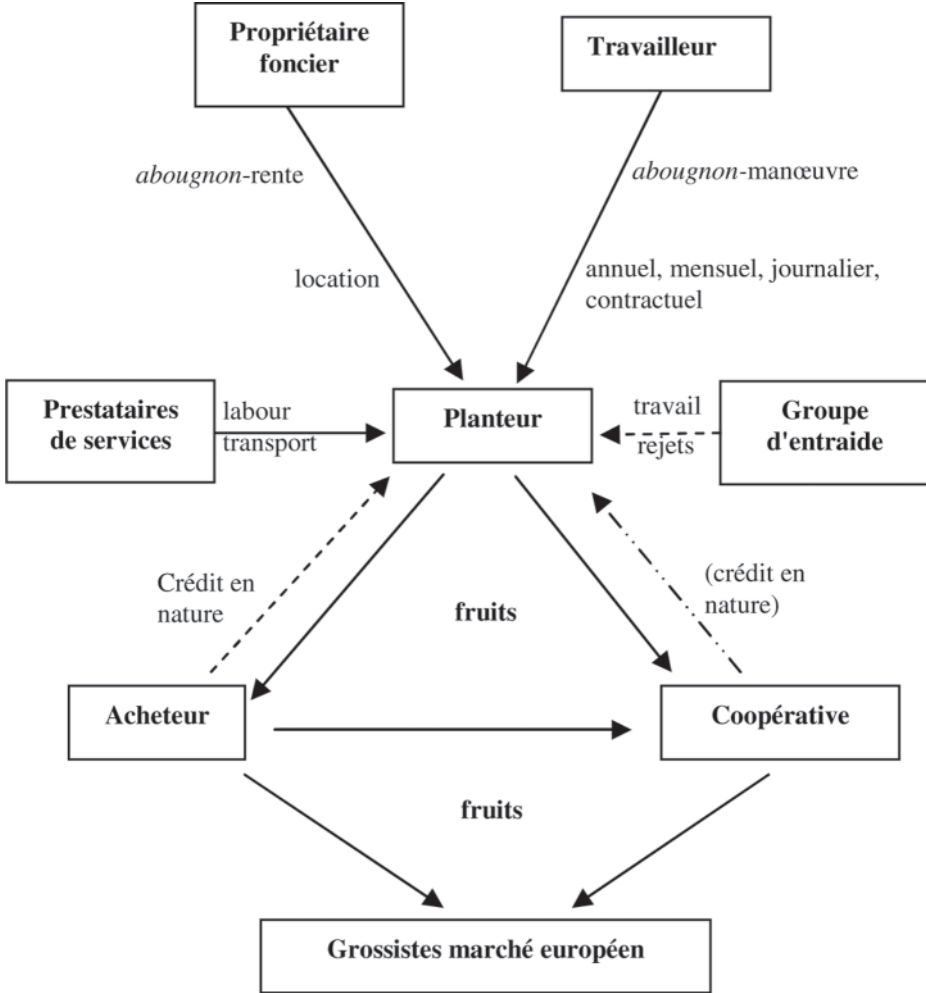
Les acteurs : une « inclusion déterritorialisée »

Une culture pratiquée essentiellement par des tenanciers migrants

La dynamique de la petite production d'ananas, de conserve comme d'exportation, a été alimentée pour l'essentiel par un flux de migrants venus du Burkina Faso et ayant accès à la terre par des contrats agraires.

Initialement, des producteurs possédant de la terre et disposant de plantations vieillissantes de caféiers ou de cacaoyers, en quête de reconversion, ont pu voir dans l'ananas de conserve une option productive intéressante [SEDES, 1967 ; Colin, 1990]. Mais rapidement, la majorité de ceux qui avaient adopté cette nouvelle culture l'abandonnent, avant même la crise du début des années quatre-vingt. Les migrants ne possédant pas de terre localement, qualifiés ici de producteurs sans terre (PST), sont estimés au tiers du nombre des planteurs en 1962, à la moitié en 1965 [SEDES, 1967]. Une décennie plus tard, ils représentent 80 % des 3 000 planteurs villageois encadrés par la SALCI [Goffa Zago, 1977]. En 1983, 78 % des planteurs d'ananas de DK sont des PST [Colin, 1990].

Figure 2 – Organisation de la petite production d'ananas-export au début des années 2000



Sources : auteur.

Dans les années 1970-1980, la désaffection des exploitants-proprétaires fonciers pour la culture de l'ananas de conserve vient de ce que cette dernière était perçue comme trop intensive en travail, pénible et offrant de faibles revenus. D'autant que ces producteurs manquent de main-d'œuvre familiale et que le recours à des manœuvres est contraint par son financement et par la difficulté à trouver des manœuvres permanents. Ces producteurs préfèrent dès lors investir dans d'autres options de reconversion/diversification de leurs systèmes de culture, en particulier avec le palmier à huile, qui demande moins de travail et assure, une fois en production, un revenu régulier [Colin, 1990].

Par la suite, la dynamique de la production d'ananas-export est restée pour l'essentiel alimentée par un flux de migrants venus du Burkina Faso, ayant accès à la terre par des contrats agraires : en 2002, 68 % des planteurs de DK sont des PST, qui cultivent 75 % des superficies en ananas.

Le poids déterminant des Burkinabè dans la production d'ananas, y compris à l'époque faste de l'ananas-export, s'explique en premier lieu par un phénomène de dépendance de sentier⁹. Comme on l'a noté, la petite production d'ananas de conserve a ouvert la voie à celle destinée à l'exportation en frais, en permettant l'amorce initiale de cette dernière à travers un effet d'apprentissage et un accès facilité au matériel végétal et aux intrants. Lorsque l'opportunité de produire des fruits frais pour l'exportation se présente, les producteurs d'ananas de conserve sont en bonne position pour s'engager dans cette production : ils savent produire l'ananas (même de façon non optimale) et ils peuvent détourner sur leurs parcelles destinées à l'exportation le matériel végétal et l'engrais fournis par la SODEFEL pour la production de conserve [Colin, 1990]. Par la suite, cette tendance a été renforcée par la plus forte capacité de mobilisation de la force de travail des producteurs étrangers, en mesure de faire venir des parents ou des manœuvres de leurs villages d'origine, et qui font preuve d'une grande capacité d'entraide. Cet avantage devient crucial au regard d'une culture aussi intensive en travail que l'ananas, dans un contexte d'imperfection du marché du travail et d'absence de système de crédit. Du point de vue des propriétaires fonciers, les barrières que représentent l'expertise technique et la capacité de mobiliser le travail (familial ou rémunéré) se conjuguent avec une logique qui reste celle de planteurs qui, dès lors qu'ils ont une maîtrise foncière, privilégient les cultures pérennes (palmier à huile et hévéa). Une fois la plantation réalisée, ces cultures demandent peu de travail, peuvent être confiées à des manœuvres et assurent sans risque majeur un revenu régulier.

Une production inclusive

À l'époque de l'ananas de conserve, la culture de l'ananas, après que les propriétaires s'en soient désintéressés, est fondamentalement le fait de jeunes migrants dont l'alternative est de travailler comme manœuvres agricoles. Elle implique donc ceux dont le champ d'alternative est le plus restreint. En ce sens elle peut être vue comme inclusive et est marquée par très peu de différenciation dans les superficies cultivées (de l'ordre d'un à quelques hectares).

Le développement ultérieur de la production pour l'exportation s'accompagne d'une certaine concentration de la production, avec l'émergence d'une frange de planteurs, essentiellement PST, que l'on peut qualifier de « micro ou petits entrepreneurs agricoles ». Les superficies cultivées par les producteurs de DK en 2002 sont ainsi en moyenne de 3 ha, mais varient de 0,1 à 75 ha, avec une médiane à 1,5 ha ; 11 % des producteurs cultivant plus de 6 hectares contrôlent près de 50 % des superficies. La production reste cependant marquée par la présence des petits planteurs (tableau 2).

9. Au sens où les décisions et pratiques passées influent sur les décisions et pratiques futures.

Tableau 2 – Typologie des planteurs d'ananas, selon la superficie cultivée (Djimini-Koffikro, 2002)

	Nombre de producteurs d'ananas		Total	Pourcentage des planteurs d'ananas	Pourcentage de la superficie en ananas
	PST	« groupe PF »			
G1 : $S \leq 1,5$ ha	77	41	118	52,4	13,8
G2 : $1,5 < S \leq 3$	32	15	47	20,9	16,6
G3 : $3 < S \leq 6$	27	8	35	15,6	20,7
G4 : $6 \text{ ha} < S$	18	7	25	11,1	48,9
Total	154	71	225	100 %	100 %

Sources : enquêtes de l'auteur. Groupe PF : producteurs possédant de la terre ou membres de familles possédant de la terre.

De façon schématique, une superficie croissante cultivée en ananas va de pair avec un âge plus avancé, une disponibilité croissante en main-d'œuvre familiale masculine et salariée permanente, une arrivée plus ancienne à DK (s'agissant des PST), une expérience antérieure comme planteur d'ananas de conserve, l'appartenance à une coopérative de commercialisation, une activité d'acheteur de fruits pour exporter, et, pour un nombre très limité de planteurs, la possession d'un tracteur ou d'un camion (tableau 3).

Une perspective diachronique souligne la dynamique inclusive de cette production, l'analyse des pratiques contractuelles chez les PST planteurs d'ananas illustrant l'hypothèse de l'*agricultural ladder* [Spillman, 1919]. Dans la forme la plus complète de cette hypothèse, l'exploitant évolue progressivement du statut d'aide familial vers celui de salarié agricole, de métayer puis de fermier, avant de devenir propriétaire et, sur la fin de sa vie, de concéder à son tour des terres en fermage ou en métayage. Dans le contexte étudié, *contractual ladder* serait une désignation plus appropriée, la dynamique n'allant pas jusqu'à l'acquisition de terre. Au début des années 2000, le profil-type du planteur d'ananas PST est celui d'un jeune Burkinabè qu'un proche ou une connaissance a fait venir de son village en tant qu'aide familial ou manœuvre annuel. Après quelques années comme salarié ou aide familial, le jeune migrant s'engage dans la production d'ananas à travers la prise en *abougnon*-manœuvre d'une parcelle. Parallèlement, il s'emploie temporairement comme contractuel et journalier. Lorsqu'il a accumulé suffisamment financièrement et en expertise pour prendre une petite parcelle en location, il entame une activité de producteur autonome, parallèlement le cas échéant à la prise de parcelles en *abougnon*-rente et au travail comme contractuel ou journalier. La superficie exploitée en location augmentant, il cesse de prendre en *abougnon* et fait venir des « frères » du village. Ainsi, sur 154 PST planteurs d'ananas de DK en 2002, 106 sont ou ont été *abougnon* (-manœuvre ou -rente).

Tableau 3 – Caractéristiques des planteurs d’ananas, selon la superficie cultivée (Djimini-Koffikro, 2002)

	G1 S < 1,5 ha	G2 1,5 < S < 3	G3 3 < S < 6	G4 6 ha < S
Nombre de producteurs	118	47	35	25
Âge	38	45	39	44
Actifs familiaux masculins	1,2	1,8	2,2	3,1
Salariés permanents	0,1	0,4	0,7	5,3
PST : à Djimini-Koffikro depuis	1991	1987	1986	1982
Pourcentage d’anciens producteurs d’ananas de conserve	8	25	26	56
Pourcentage de membres de coopératives d’ananas-export	14	62	74	100
Pourcentage des planteurs qui achètent fréquemment ou occasionnellement des fruits	2	8	26	72
Pourcentage de planteurs disposant d’un tracteur ou d’un camion	0	2	3	44

Sources : enquête de l’auteur.

Pour Carter *et al.* [1995], le caractère inclusif ou non du développement des cultures d’exportation non traditionnelles est fonction de la participation ou non des moins favorisés à la production, des conditions d’accès de ces derniers à la terre et des opportunités d’emploi créées pour les sans-terres et les petits propriétaires fonciers. Ces trois effets sont ici vérifiés, mais dans une configuration particulière où l’adoption de la culture de l’ananas, de conserve comme pour l’exportation, a été essentiellement le fait de PST migrants, et non des producteurs locaux, petits ou grands. Elle a donc été économiquement fort inclusive, mais de façon déterritorialisée, en attirant les « moins favorisés » d’ailleurs, comme manœuvres dont beaucoup sont devenus des petits planteurs, voire des micro ou petits entrepreneurs.

La crise de l’ananas-export, depuis le milieu des années 2000, marque une rupture radicale avec cette dynamique inclusive et offre une illustration extrême de l’exclusion des petits producteurs d’une filière du fait de leur incapacité à répondre à l’évolution de la demande, en termes variétaux et de normes de qualité, combinée à une défaillance de l’organisation des exportations à travers les coopératives.

Les temps de crise

L'histoire de la petite production d'ananas en Côte-d'Ivoire est marquée par deux cycles d'expansion, pour la conserverie puis pour l'exportation en frais, conclus tous deux par une récession drastique.

La crise de l'ananas de conserve

La crise qui affecte au début des années quatre-vingt le secteur de l'ananas de conserve s'explique par l'incapacité des conserveries ivoiriennes à affronter la concurrence asiatique, qui conduira à la fermeture des usines de l'Est-Comé. Cependant, la production villageoise était en crise profonde avant même la disparition totale de la production d'ananas de conserve dans la région, du fait de la conjonction de quatre phénomènes :

- les difficultés de trésorerie rencontrées par la SALCI depuis la fin des années 1970, répercutées sur les planteurs villageois qui devaient attendre de 8 à 12 mois le paiement des fruits ;

- la stagnation du prix d'achat des fruits, fixé par arrêté du ministère de l'Agriculture à 13 FCFA entre 1977 et 1984, soit une diminution de moitié en francs CFA constants ;

- une crise de confiance généralisée entre les planteurs d'une part, les GVC et l'encadrement SODEFEL d'autre part. Le GVC et la SODEFEL constituaient les véritables interlocuteurs des producteurs qui avaient tendance à voir en eux les responsables des difficultés. Une note interne de la SODEFEL (12 février 1979) fait référence aux planteurs qui cessent de travailler pour manifester leur mécontentement sur le système coopératif mis en place, avec pour critiques un délai excessif de paiement des fruits, l'absence de comptes individualisés¹⁰ et un personnel d'encadrement « qui a tendance à considérer le coopérateur comme un employé » ;

- le développement de la production d'ananas pour l'exportation en frais, avec une double incidence : « détournement » d'une partie des producteurs et détournement des intrants, comme on l'a noté. En 1983, à l'époque où le revenu d'un planteur d'ananas de conserve conduisant sa culture dans des conditions « normales »¹¹ est de l'ordre de 280 000 FCFA/ha à DK, le revenu du producteur d'ananas-export (hors économie réalisée grâce au détournement d'engrais depuis le bloc SODEFEL) est de l'ordre de 750 000 FCFA/ha (sans achat du matériel végétal). Soit une valorisation de la journée de travail à 2 270 FCFA, contre 630 pour l'ananas de conserve, à comparer au salaire d'un manœuvre journalier : 800 FCFA [Colin, 1990].

10. Toutes les dépenses du GVC étaient globalisées par poste comptable et répercutées au prorata du nombre de pieds d'ananas. Les producteurs se plaignaient de ce que « les bons planteurs payent pour les mauvais ».

11. Sans abandon de parcelles et détournement d'intrant, avec un rendement de 60 t/ha.

La disparition de la petite production d'ananas peut ainsi être mise en rapport, bien évidemment, avec la faillite des unités industrielles incapables de supporter la concurrence sur le marché international. Elle vient aussi, indépendamment de cette faillite, des dysfonctionnements d'un dispositif d'agriculture contractuelle transformant le producteur en quasi salarié, très mal rémunéré de surcroît. Dans ces conditions, la production villageoise pour la conserverie ne pouvait supporter la concurrence émergente de la production pour l'exportation en frais.

La crise de l'ananas-export

La petite production d'ananas-export connaît son âge d'or dans les années quatre-vingt-dix et au début des années 2000. Elle décline ensuite rapidement et disparaît presque totalement, du fait de l'incapacité de la production ivoirienne à résister à la concurrence centraméricaine.

Les difficultés de l'ananas de Côte-d'Ivoire sur le marché européen sont en fait apparues dès la fin des années quatre-vingt, avant l'émergence de cette concurrence. La part de la Côte-d'Ivoire sur ce marché se réduit de 93 % à 50 % entre 1985 et 2000. Ce déclin peut être mis en rapport avec la part prépondérante prise par les petits planteurs, qui a conduit à une réduction de la qualité des exportations ivoiriennes précisément au moment où les normes de qualité se durcissaient sensiblement [Vagneron *et al.*, 2009]. Dans les années 2000, la faiblesse de la position ivoirienne devient criante lorsqu'elle se heurte à la concurrence de la production du Costa Rica, avec en particulier l'innovation variétale de Del Monte, avec la MD2 (Extra Sweet) et la politique commerciale performante de cette dernière [Paqui, 2007]. En 2010, la part de la Côte-d'Ivoire sur le marché européen n'est plus que de 4 %¹².

La crise n'est pas restreinte à la petite production d'ananas : en 2009-2010, la Côte-d'Ivoire ne compte plus que trois grandes entreprises de plantation, intégrées à des importateurs européens ; elle atteint cependant cette dernière de plein fouet. Les exportations via l'OCAB s'effondrent de 199 300 à 40 000 tonnes entre 2001 et 2009. La production des coopératives régresse de 103 000 à 7 000 tonnes sur la même période ; seules deux d'entre elles conservent alors une activité réduite. Le nombre de coopérateurs passe d'environ un millier au début des années 2000, à moins d'une centaine en 2009.

Les conséquences de cette crise au niveau local sont considérables. Entre 2002 et 2010, le nombre de planteurs à DK se réduit de 225 à 24 et les superficies cultivées en ananas, de 686 à 49 hectares. En 2010, un tiers des PST planteurs d'ananas recensés en 2002 a quitté le village¹³ ; la majorité des planteurs encore

12. Sources : communication personnelle, D. Lœillet. En 2011, la part de la Côte-d'Ivoire se réduit encore à 3 %, avec un volume de 28 121 tonnes, à comparer aux 177 775 tonnes de 1999.

13. Cette forte réduction du nombre de planteurs est à mettre en rapport avec la crise affectant le secteur de l'ananas et non avec la crise militaro-politique des années 2002-2007, la Basse-Côte étant restée à l'écart des troubles [Colin *et al.*, 2007].

présents dans le village s'est reconvertie dans la production de manioc, commercialisé sur la ville d'Abidjan.

Quelles sont les perspectives pour la petite production d'ananas en Côte-d'Ivoire dans les conditions présentes ? Selon une étude confidentielle réalisée à la demande de l'OCAB et selon les dirigeants de cette dernière (rencontrés en avril 2010), la solution pourrait venir de l'adoption de la variété MD2, du démantèlement des coopératives, qui ont fait la preuve de leur inefficacité, et du développement d'une agriculture contractuelle avec les grandes entreprises du secteur, qui seraient en mesure d'apporter aux petits planteurs un appui technique et sont bien introduites sur le marché européen. Un projet pilote était en cours en 2010 (dernières données disponibles) avec l'une de ces entreprises. Selon cette dernière (position rapportée par une étude confidentielle), une production sous contrat avec des petits planteurs présente un intérêt politique, dans la mesure où la disparition totale de la petite production rendrait par trop visible la concentration actuelle majeure de la production d'ananas en Côte-d'Ivoire. Elle permet également de répondre à la difficulté rencontrée par l'entreprise pour trouver davantage de terre à louer dans la région pour ses propres plantations. Enfin, les coûts de production, moindres, sur les parcelles de ces petits planteurs, rendent rentable un approvisionnement auprès de ces derniers. L'entreprise considérait cependant qu'il serait difficile d'impliquer dans le dispositif contractuel des planteurs cultivant moins de cinq hectares, ce qui exclurait par exemple 90 % des planteurs recensés à DK au début des années 2000. À l'évidence, l'époque où des producteurs cultivaient parfois un quart d'hectare est révolue...

Le dernier épisode de l'histoire de la production d'ananas en Côte-d'Ivoire est ainsi marqué par une concentration très forte de la production (après reconversion variétale) dans de grandes entreprises capables de répondre à la demande du marché. La production sous contrat ne reste envisagée qu'au profit d'un nombre très réduit de « petits » producteurs.

Conclusion

Une évaluation de la production d'ananas de conserve au début des années quatre-vingt ne pouvait qu'être critique, au regard du diagnostic posé à l'époque et rappelé dans cet article [Colin, Losch, 1990]. Pourtant c'est bien cette expérience qui a permis l'émergence ultérieure de la culture pour l'exportation en frais, nettement plus intéressante pour les petits producteurs, à travers ses effets en termes d'apprentissage des planteurs et de disponibilité de matériel végétal. Même si cette production a fini par disparaître à son tour presque totalement, elle a assuré pendant deux décennies des revenus à des petits producteurs et dynamisé l'économie régionale. Le point clé est ici que le succès ou l'échec, l'équité ou non du développement des cultures d'exportation non traditionnelles, doivent s'apprécier non seulement synchroniquement, mais aussi diachroniquement.

Cette perspective temporelle révèle des phénomènes de dépendance de sentier, avec la capacité des producteurs d'ananas de conserve à saisir l'opportunité de

développer la production pour l'exportation. Elle fait aussi apparaître un passage d'une agriculture contractuelle construite sur un dispositif « centralisé » pour la culture de l'ananas de conserve, à une production pour l'exportation multiplexe, organisée à travers un faisceau de relations contractuelles.

Du fait tant de la capacité des migrants à surmonter, mieux que les ressortissants villageois, les contraintes de la production d'ananas-export, que d'une stratégie de ces derniers favorisant les cultures arborées ou la perception d'une rente foncière, toute la dynamique décrite a essentiellement reposé sur un flux migratoire important. Ce dernier a joué un rôle déterminant dans l'apport en travail, ce qui est relativement classique, mais aussi dans l'émergence de petites exploitations travaillant des terres prises en FVI, ce qui l'est moins. La phase « ananas de conserve » a ainsi concerné pour l'essentiel des migrants ne disposant pas de terre localement et dont l'alternative était de travailler comme manœuvres agricoles. Les producteurs disposant d'alternatives (propriétaires fonciers) et qui s'étaient initialement engagés dans cette culture l'avaient abandonné lorsque son faible attrait économique était apparu. Le développement ultérieur de la culture pour l'exportation a été particulièrement inclusif, la plupart des petits planteurs étant d'anciens manœuvres agricoles. Cela ne signifie pas que cette adoption ait été égalitaire : elle s'est accompagnée de l'émergence d'un micro ou d'un petit entrepreneuriat.

Le fait qu'une culture aussi intensive que l'ananas et de maîtrise relativement délicate (y compris en conditions de petite production) ait été ainsi adoptée par des producteurs sous fortes contraintes renvoie à différents facteurs : la culture de l'ananas peut être conduite en FVI ; dans les conditions locales, tous les coûts peuvent être considérés comme variables ; certains débours monétaires peuvent être évités par le recours aux facteurs propres, à l'entraide, à des contrats de métayage, au crédit en nature éventuellement fourni par l'acheteur ; l'apprentissage des producteurs est venu initialement de leur expérience comme producteurs d'ananas de conserve, puis, pour les producteurs engagés ultérieurement dans la culture, de leur activité d'aides familiaux chez un parent planteur d'ananas, de manœuvre annuel ou d'*abougnon*-manœuvre ; le système de production est moins intensif que ce que les normes de qualité et de régularité de production imposeraient – ce qui reste ne pose pas de problème majeur tant que le marché est peu sélectif, mais devient ensuite rédhibitoire. Les coopératives de planteurs d'ananas frais – de fait, des prestataires de service – ont bien joué un rôle décisif dans l'accès au marché européen des petits planteurs pendant deux décennies. Elles n'ont cependant pas été en mesure d'impulser une reconversion variétale et une mise aux normes du marché international, lorsque ces dernières se sont durcies.

Les perspectives actuelles, marquées par une quasi-disparition de la petite production d'ananas du fait de l'évolution des normes et de la pression concurrentielle sur le marché européen, vont indéniablement dans le sens des pronostics pessimistes relativement au futur des productions d'exportation non traditionnelles dans le cadre d'une agriculture familiale, puisque si la production sous contrat est

relancée, elle ne touchera que la frange des petits producteurs d'ananas les plus aisés¹⁴. La leçon essentielle qui ressort de ce cas est que des petits producteurs ne bénéficiant pas d'une capacité d'action collective et/ou d'un appui efficace de l'État ou d'ONG ne sont guère en mesure de s'insérer durablement dans le marché international orienté par des normes de plus en plus strictes, pour une culture à haute valeur ajoutée comme l'ananas frais.

Bibliographie

- CARTER M., BARHAM B., MESBAH D. [1995], "Agricultural Export Booms and the Rural Poor in Chile, Guatemala, and Paraguay", *Latin American Research Review*, vol. 31, n° 1, p. 33-65.
- COLIN J.-PH. [1990], *La Mutation d'une économie de plantation en basse Côte-d'Ivoire*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 284 p.
- COLIN J.-PH. [2004], « Le marché du faire-valoir indirect dans un contexte africain. Éléments d'analyse », *Économie rurale*, n° 282, p. 19-39.
- COLIN J.-PH. [2012], "Sharecropping in Non-Traditional Agro-Export Production: The Aboungnon Contract for Pineapple Cultivation in Cote d'Ivoire", *European Journal of Development Research*, n° 24, p. 627-643.
- COLIN J.-PH., LOSCH B. [1990], « "Touche pas à mon planteur". Réflexions sur les "encadrements paysans" à travers quelques exemples ivoiriens », *Politique africaine*, n° 40, p. 83-99.
- COLIN J.-PH., KOUAMÉ G., SORO D. [2007], "Outside the Autochthon-Migrant Configuration. Access to Land, Land Conflicts and Inter-Ethnic Relationships in Lower Côte-d'Ivoire", *Journal of Modern African Studies*, vol. 45, n° 1, p. 33-59.
- COLIN J.-PH., BIGNEBAT C., KOUAME G. [2010], *Le Marché des contrats agraires en basse Côte-d'Ivoire*, étude réalisée dans le cadre du volet recherche du projet mobilisateur « Appui à l'élaboration des politiques foncières », Paris, AFD/MAEE, 103 p.
- DIOMANDE M. [2002], *L'implication des sociétés agricoles dans les arènes socio-foncières de la région de Bonoua. Le cas de la Coopérative Fruitière de la Comoé (CFC)*, mémoire de DEA, département de sociologie, Université de Cocody, Abidjan, 67 p.
- FAURE G., VEERRABADREN S., HOCGE H. [2008], « L'agriculture familiale mise sous normes : jusqu'où les producteurs d'ananas du Costa Rica pourront-ils relever le défi ? », *Économie rurale*, n° 303-304-305, p. 184-197.
- GOFFA ZAGO J. [1977], « Opération Ananas de conserve en milieu villageois à l'Est-Comoé », mémoire d'ingénieur ENSAM, Montpellier, 94 p.
- GUYOT A., PINON A., PY C. [1974], « L'ananas en Côte-d'Ivoire », *Fruits*, vol. 29, n° 2, p. 85-117.
- JEXCO, QUEYRANE CONSEIL [1998], *Évaluation de l'appui financier de la Commission Européenne sur les filières bananes, ananas et mangues en Côte-d'Ivoire*, rapport final, tome II : Analyse des trois filières et de leur compétitivité, 87 p. + annexes.

14. Pour un constat similaire relativement à la petite production d'ananas au Costa Rica, voir Faure, Veerrabadren, Hocgé [2008].

- KIGBAFORO H., GADOU D. [2006], « Allochtonie et autochtonie, rapports autour de la terre : une étude de cas à Akroaba Akoudjekoa et Ono14 dans le sud-est ivoirien », Communication au colloque *Les frontières de la question foncière : enchâssement social des droits et politiques publiques*, 17-19 mai 2006, Montpellier, 21 p.
- KOUAME G. [2002], *Acteurs sociaux et gestion foncière locale : populations étrangères et dynamique foncière dans la région de Bonoua*, mémoire de DEA, département de sociologie, Université de Cocody, Abidjan, 73 p.
- MASAKURE O., HENSON S. [2005], “Why Do Small-Scale Producers Choose to Produce under Contract? Lessons from Nontraditional Vegetable Exports from Zimbabwe”, *World Development*, vol. 33, n° 10, p. 1721-1733.
- PAQUI T. [2007], « Dossier Ananas », *Fruitrop*, n° 144, p. 5-19.
- REARDON T., BARRETT C., BERDEGUE J., SWINNEN J. [2009], “Agrifood Industry Transformation and Small Farmers in Developing Countries”, *World Development*, vol. 37, n° 11, p. 1717-1727.
- SEDES [1967], *Région du Sud-Est, étude socio-économique*, volume Agriculture, Abidjan, République de Côte-d’Ivoire, ministère du Plan, 157 p.
- SPILLMAN W. [1919], “The Agricultural Ladder”, *American Economic Review*, n° 9, p. 170-179.
- SWINNEN J., MAERTENS M. [2007], “Globalization, Privatization, and Vertical Coordination in Food Value Chains in Developing and Transition Countries”, *Agricultural Economics*, vol. 37, n° 1, p. 89-102.
- VAGNERON I., FAURE G., LOEILLET D. [2009], “Is There A Pilot in The Chain? Identifying The Key Drivers of Change in The Fresh Pineapple Sector”, *Food Policy*, n° 34, p. 437-46.
- WILLEMS S. [2006], *The Ivorian Pineapple. Social action within the international pineapple commodity network*, Wageningen, Wageningen University, 192 p.

Les petits producteurs dans le nouveau modèle agro-exportateur péruvien : entre subordination et stratégies propres

*Anaïs Marshall**, *Évelyne Mesclier***, *Jean-Louis Chaléard****

Au Pérou, la politique d'ouverture des marchés économique et foncier, initiée par le gouvernement d'A. Fujimori en 1990, a provoqué de nombreux changements sur le piémont côtier péruvien, avec l'implantation d'entreprises agro-industrielles. À partir de la fin des années 1980, a eu lieu une libéralisation de l'économie et une ouverture aux investissements directs étrangers¹. Le secteur agricole commença à s'ouvrir aux capitaux étrangers [Araoz *et al.*, 2001]. Il y eut également une libéralisation du marché foncier qui permit à des entrepreneurs péruviens et étrangers d'accéder à la propriété de la terre [del Castillo, 1997]. Les exportations agricoles augmentèrent rapidement à partir des années 1990 et se diversifièrent.

Cette dynamique pourrait paraître s'inscrire largement en dehors des exploitations déjà existantes. Celles-ci ont souvent été décrites, par les médias et par les dirigeants politiques qui ont successivement gouverné le pays, comme incapables de contribuer aux exportations agricoles, depuis que la réforme agraire a éliminé les grands domaines et amené à la prédominance de la petite agriculture familiale². Les publications scientifiques qui ont abordé le sujet sont souvent plus nuancées, mais mettent en lumière les difficultés des petits exploitants familiaux et la faible rentabilité économique de leurs exploitations [Gorriti, 2003].

Nous montrerons que ces difficultés n'empêchent pas les petits exploitants de prendre part au développement de l'agriculture d'exportation, en nous attachant à l'étude de cas concrets dans trois oasis importantes du littoral péruvien, Motupe, Virú et Ica, au pied de la cordillère des Andes (figure 1).

* Maître de conférences, EA2356 CRESC-PLEIADE et UMR8586 PRODIG, Université Paris13-Nord.

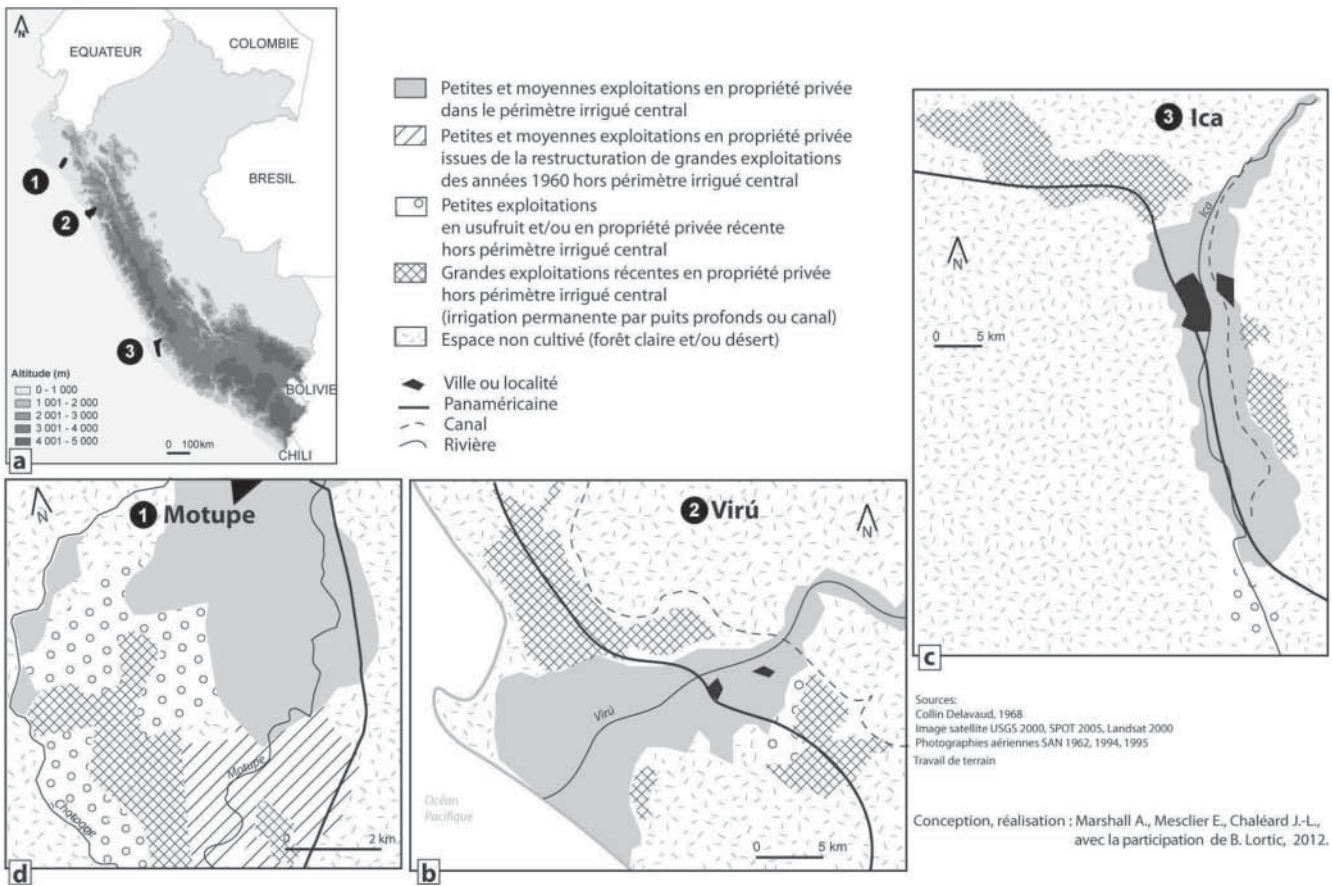
** Directrice de recherche, UMR8586 PRODIG, IRD (Institut de recherche pour le développement).

*** Professeur de géographie, UMR8586PRODIG, Université Paris 1.

1. Les investissements directs étrangers (IDE) « sont les capitaux que les résidents d'un pays possèdent dans un autre, et qui y sont investis prioritairement dans les activités productives par opposition aux investissements de portefeuilles (titres financiers) » [Carroué, 2007, p. 79].

2. Voir pour une analyse des articles de presse parus lors des trente ans de la réforme agraire [Mesclier, 2000] et sur les propos des présidents de la République successifs, [CEPES, 2004 ; Mesclier, 2009].

Figure 1 – Répartition spatiale des différents types d'exploitation dans les oasis étudiées



C'est à partir des dynamiques territoriales observables dans ces localités, et non pas du calcul de la rentabilité économique des cultures d'exportation pour les petits exploitants, que nous analyserons les situations. En effet, la présence de cultures d'exportation dans leurs systèmes de production n'est pas nécessairement liée à la seule rentabilité. Plusieurs éléments sont à interroger : les interactions sociales et économiques entre les entrepreneurs de l'agro-exportation et les petits agriculteurs, la place des cultures disposant d'un débouché sur les marchés mondiaux dans les trajectoires productives des localités, la façon dont l'agriculture d'exportation s'insère aujourd'hui dans les systèmes de production existants. Ces éléments pourraient expliquer la participation des petits agriculteurs au fonctionnement de l'agro-exportation, tout comme le maintien de leur contribution au vivrier marchand, leurs stratégies combinant réponses aux influences extérieures et choix orientés par les dynamiques locales ou régionales.

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur des études de cas réalisées entre 2002 et 2006, puis en 2009, à Motupe ; et entre 2006 et 2008 à Virú et à Ica. Nous avons utilisé des images-satellite, des photographies aériennes et les cartographies produites par différents auteurs pour analyser les changements du paysage agraire, en sus de nos propres observations de terrain. Nous avons effectué des entretiens semi-dirigés, en choisissant nos interlocuteurs de manière à disposer d'une diversité de localisations géographiques et de taille d'exploitations, sans prétention à une représentativité exacte³. Nous avons également mené des entrevues avec d'autres acteurs, aux échelles locales et régionales : autorités, techniciens du secteur public ou des ONG, entre autres.

En premier lieu, nous décrivons la façon dont l'agro-industrie s'est développée dans des oasis de la côte péruvienne, en attachant une importance particulière aux acteurs qui interviennent dans le changement, aux espaces et aux cultures concernés. Cela nous amènera à mieux comprendre pourquoi la petite agriculture n'a pas disparu de ces oasis. Nous montrerons que son existence est souvent utile à l'approvisionnement des agro-exportateurs et que cette participation aux marchés d'exportation n'est pas contradictoire avec le développement de stratégies propres par les petits producteurs.

Les entrepreneurs de l'agro-industrie : si loin et si près des petits agriculteurs

Parmi les entreprises qui ont contribué au boom de l'exportation agricole péruvienne à partir des années 1990, certaines ont choisi de participer elles-mêmes à la production, pour s'assurer un approvisionnement de base suffisant en qualité et en quantité. Dans les vallées et pour les filières que nous avons étudiées, l'installation de leurs exploitations s'est souvent faite dans des espaces différents de ceux qu'utilisent les petits agriculteurs. Cependant, les contacts ne sont pas rares

3. En l'absence de recensement agraire récent, cette représentativité ne peut être exactement calculée.

entre les entreprises et ces derniers, et les cultures pratiquées elles-mêmes ne sont pas si étrangères aux producteurs locaux.

Des achats de terres dans des espaces spécifiques

Depuis le début des années 1990, les limites légales à la propriété, telles qu'elles avaient été établies par la réforme agraire de 1969, ont été supprimées. Il devient possible pour n'importe quel acteur privé, même étranger, de constituer un domaine de grande taille ou de pratiquer le faire-valoir indirect [del Castillo, 1997, p. 62]. Par ailleurs, divers mécanismes ont favorisé le transfert des terres des anciennes coopératives ou des « communautés paysannes », institutions agraires qui sont collectivement propriétaires d'un territoire, vers d'autres acteurs. L'acquisition de terres se fait soit dans le contexte d'aménagements prévus par l'État, soit de façon spontanée, le plus souvent en dehors des périmètres irrigués anciens.

Notre premier cas d'étude, dans l'oasis de Virú à un peu plus de 500 kilomètres au nord de Lima, correspond à la création d'un nouveau périmètre irrigué (figure 1b). Celui-ci fait partie d'un grand projet d'irrigation étatique, appelé Chavimochic, qui s'étend sur quatre vallées côtières. Depuis les années 1990, ces aménagements ont changé de nature et n'ont plus, ou plus essentiellement, pour objectif d'améliorer les systèmes de production existants et de permettre l'installation de petits exploitants familiaux. Les terres sont maintenant destinées surtout à des entrepreneurs, que les gouvernements libéraux ont jugés plus aptes à développer l'agro-exportation.

Sur les interfluves qui bordent la vallée de Virú, l'État a ainsi mis en vente des lots constitués sur des terres désertiques, soit directement, soit aux enchères. Des entreprises agro-industrielles péruviennes et étrangères ont acheté ces lots, dont la taille varie de 50 à 2 000 ha. Au cours de 12 ventes aux enchères réalisées entre 1994 et 2008, le projet Chavimochic a vendu, dans la zone de Virú, 13 100 hectares dont 7 800 ha étaient déclarés comme cultivés lors de la campagne 2007-2008 [JURP, 2008]. Les contrats de vente stipulent que la terre peut être reprise par l'État si elle n'est pas travaillée. En l'occurrence, les acheteurs ont effectivement aplani les terrains, aménagé des systèmes d'irrigation par goutte-à-goutte et, pour les premiers installés, commencé à produire pour les marchés mondiaux.

On assiste également à l'installation spontanée d'entrepreneurs dans des espaces non aménagés, mais qui leur sont accessibles grâce à la nouvelle législation. Notre deuxième terrain d'étude, à Ica à 360 kilomètres au sud de la capitale, correspond en grande partie à ce cas de figure. Des entreprises ont acquis des terres dans les vastes espaces plans désertiques situés au nord de la vallée, dans la Pampa de Villacurí (figure 1c). Pour cela, elles ont délimité des parcelles dans le désert et déclaré celles-ci au ministère de l'Agriculture puis définitivement marqué leurs droits en les mettant en culture. Elles ont aussi acheté certaines de leurs terres à de petits exploitants, héritiers de la réforme agraire. Disposant de capitaux beaucoup plus importants que ces derniers, elles ont foré des puits

profonds pour accéder à la nappe phréatique. Les exploitations peuvent compter jusqu'à 3 000 hectares, en partie cultivés [MINAG, 2007].

Enfin, dans le troisième cas étudié, à Motupe dans le nord du pays, cette installation spontanée s'est faite dans un contexte plus complexe (figure 1d). Des entreprises ont acquis des terres dans la steppe arborée à sous-bois herbacé (le *bosque seco*), auprès de petits producteurs locaux, qui les utilisaient pour l'alimentation de leur bétail, pour en tirer diverses ressources, ou, lors des années fastes, pour pratiquer des cultures grâce aux eaux excédant les besoins du périmètre irrigué. Dans d'autres cas, les entrepreneurs ont peu à peu racheté des terres dans l'oasis elle-même, soit à des bénéficiaires de la réforme agraire, soit à des propriétaires privés. Ils utilisent à la fois l'eau de ce périmètre et celle de la nappe phréatique, atteinte en creusant des puits profonds de plusieurs dizaines de mètres.

Dans les trois oasis, les situations évoluent et associent en fait les différentes formes présentées. Ainsi à Virú, les entrepreneurs ont également acquis des terres dans le périmètre irrigué. À Ica, ils ont acheté des terres et des puits dans la vallée ancienne, pour compenser la baisse du niveau de la nappe phréatique.

D'autres entreprises interviennent dans ces localités sans y avoir acheté de terres. Elles ont seulement installé une usine de conditionnement, comme les exportateurs de piment de Virú, ou opèrent depuis les régions voisines, comme certains exportateurs de mangues qui achètent des fruits à Motupe. Enfin, d'autres entrepreneurs préfèrent louer des terres au lieu de les acheter, comme les exportateurs de concentré de tomates à Ica. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces cas.

Des origines plus ou moins lointaines

Les entreprises agro-exportatrices sont souvent perçues comme une des manifestations de la « dénationalisation » de l'économie péruvienne. L'ouverture économique du pays a permis une croissance rapide des investissements directs étrangers (IDE). Les flux étaient réduits et limités à quelques secteurs, dont les mines, au début des années 1990. Leur augmentation s'accompagne d'une diversification vers les communications, l'énergie, les finances, qui passent devant le secteur minier, l'industrie, dans une moindre mesure le commerce. L'agriculture reçoit une petite partie de ces investissements dès la fin des années 1990 [Araoz *et al.*, 2001, p. 31]. Le secteur agroalimentaire a reçu pour sa part des investissements dans des secteurs divers : boissons, pâtes alimentaires, etc.

Si les IDE sont entrés dans la composition du capital des grandes entreprises, dans les trois vallées étudiées, ce sont tout autant des investisseurs nationaux qui interviennent dans le développement de l'agriculture d'exportation, même s'ils se sont internationalisés. À Virú, les acheteurs des lots mis en vente sont à la fois des groupes agroalimentaires, ou même d'autres secteurs comme le secteur minier, d'origine péruvienne et des groupes agro-industriels d'origine étrangère, par exemple colombienne, vénézuélienne ou espagnole. À Ica, on trouve de même parmi les investisseurs des entreprises d'origine péruvienne, mais aussi chilienne et argentine.

À Motupe, les entreprises que nous avons approchées sont d'origine péruvienne mais, selon les cas, leur actionnariat peut comprendre des fonds privés internationaux ou des groupes entrepreneuriaux, entre autres colombiens, vénézuéliens, panaméens [Mesclier, 2008]. À Ica comme à Motupe, il y a également parmi les investisseurs d'anciennes familles de propriétaires terriens, chassées de leur terre par la réforme agraire et qui reconstituent des domaines à proximité. Ce retour peut se faire à travers des sociétés anonymes, comme des propriétés en nom propre.

Les gérants et autres personnels installés sur place par les entreprises sont quant à eux le plus souvent des Péruviens, avec quelques exceptions, et même souvent de jeunes ingénieurs ou gestionnaires formés dans les universités nationales ou régionales, selon nos observations de terrain. Dans le cas de la Pampa de Villacurí ou de Virú, les bureaux des entreprises sont sur l'exploitation. À Motupe, ils sont dans le bourg, qui comptait un peu plus de 13 000 habitants en 2007 [INEI, 2007] et où tout le monde se connaît.

Des cultures situées entre héritages et innovations

Dans la décennie 1990, les cultures produites sur le piémont côtier ont été modifiées et se sont diversifiées. Alors que le coton occupait les plus grandes surfaces de 1969 à 1991, le riz le supplante ensuite, avec 147 114 ha en 2001 [Eguren, 2003 ; MINAG, 2007]. Le maïs dur jaune et la canne à sucre s'étendent, tandis que les surfaces semées en haricots décroissent. En dehors de ces grandes cultures, les quatre productions annuelles qui utilisent les plus grandes superficies au début des années 2000 sont destinées à l'exportation, avec ou sans transformation : l'asperge, l'oignon, le souci (utilisé comme colorant alimentaire) et la tomate. Entre les années 1980 et 2000, les surfaces dédiées à la culture de l'asperge ont été multipliées par 13,6, celles de l'oignon par 2 et celles de la tomate par 1,5. Le souci n'était pas cultivé dans les années 1969-1971 ; entre la fin des années 1970 et la fin des années 1990 les superficies passent de mille à plus de 8 000 hectares [Eguren, 2003, p. 35]. Par ailleurs, les plantations fruitières occupent également des superficies croissances, avec en particulier le citron, la pomme, le raisin et la mangue [*ibid.*].

Ces mutations s'appuient à la fois sur des innovations et sur des héritages. L'asperge, un des produits phare de la diversification des exportations, est cultivée depuis le temps des haciendas. Le raisin ou la mangue ont été introduits voici des siècles. Les cas que nous avons étudiés permettent de comprendre comment l'agriculture d'exportation s'insère dans les trajectoires productives locales.

Dans les nouveaux périmètres irrigués, que ce soit à Virú ou à Ica, l'asperge, bien adaptée aux sols sableux, tient une place prépondérante. À Virú, les asperges verte et blanche occupaient 73 % des superficies lors de la campagne 2007-2008, l'avocat 13 % [Vergara Díaz, 2008]. Dans la Pampa de Villacurí, les principales cultures en 2008 étaient l'asperge, le raisin de table, l'agrumes et l'oignon⁴. Ces

4. Observations de terrain.

cultures correspondent typiquement aux marchés d'exportation mondiaux dits « non traditionnels », c'est-à-dire sortant des productions de base exportées par les pays tropicaux au cours du xx^e siècle : coton, sucre, café, cacao, pour les principaux. Néanmoins, ce sont des cultures pratiquées localement depuis longtemps. À Virú, l'asperge était cultivée depuis un peu avant la réforme agraire de 1969 dans les haciendas [Collin Delavaud, 1968, p. 311]. L'avocat, originaire d'Amérique centrale et du sud du Mexique, était connu mais peu présent dans les vallées côtières du pays jusqu'aux années 1950, à partir desquelles apparaissent de nouvelles variétés [Pulgar Vidal, 1987, p. 57]. À Ica, le raisin a été introduit dès le tout début de l'époque coloniale pour la production de vins et d'alcool [Huertas Vallejos, 1991, p. 163].

À Motupe, c'est la mangue qui devient la grande culture d'exportation dans les années 1990. Or, les vergers de manguiers existaient déjà dans le périmètre irrigué ancien mais avaient décliné dans les années 1980 devant les citrons et les fruits de la passion, devenus plus rémunérateurs [Valdivia, Agreda, 1994]. L'essor de la demande internationale de mangues change à nouveau la donne dans les années 1990.

De façon paradoxale, donc, les « nouvelles cultures » d'exportation dite « non traditionnelles » correspondent en grande partie à des cultures déjà bien connues des producteurs locaux. Il y a cependant quelques exceptions : la tomate à Ica, les artichauts, à Virú et à Ica, ont été introduits localement par les entreprises. Par ailleurs, dans le cas de cultures déjà anciennes comme la mangue, le développement de l'exportation correspond aussi à l'introduction de nouvelles variétés. En effet, les plus anciennes sont difficiles à exporter, car jugées trop fibreuses par les consommateurs. Ce sont donc des variétés différentes qui sont greffées, en particulier la Kent qui prédomine, et d'autres comme la Haden ou la Keitt [Quijano Doig, 2001, p. 45].

Les « nouvelles cultures » exigent donc le plus souvent toute une série d'adaptations de la part des petits producteurs, sans pour autant qu'il y ait une transformation radicale de leurs systèmes de cultures.

Les formes d'intégration des petits agriculteurs aux nouvelles filières

La relative proximité géographique des entreprises agro-exportatrices avec les producteurs locaux permet de nombreuses interactions entre les unes et les autres. Les terrains étudiés montrent que les producteurs locaux ont de fait largement participé au développement de la « nouvelle » agriculture d'exportation de la côte péruvienne.

Des adaptations spontanées

À Motupe, la croissance spectaculaire de la production de mangue depuis les années 1990 est aussi le fait de petits producteurs qui ont su intégrer la filière.

En 2001, plus de 90 % des producteurs de mangue ont des vergers de moins de 10 ha [Céspedes Amanzo, 2002]. Ceux-ci se sont lancés dans la culture de la mangue après la hausse des prix au début des années 1990. Ces petits producteurs occupent le cœur de l'oasis. Dans un contexte de très faibles précipitations (autour de 100 mm de pluies par an), l'irrigation est indispensable aux plantations fruitières et ces petits producteurs ont rarement les moyens de creuser ou d'utiliser des puits profonds : ils utilisent l'eau du système gravitaire ancien. C'est donc sur des parcelles anciennement mises en valeur qu'ils ont pour la plupart installé leurs vergers de manguiers en substitution de cultures annuelles ou de citronniers.

En ce qui concerne la commercialisation, ces petits producteurs peuvent compter en partie sur la présence des entreprises agro-exportatrices de la région voisine de Piura qui ont étendu leur aire de collecte en direction du département de Lambayeque plus au sud. Les petits exploitants de Motupe vendent ainsi leur production sur place, le plus souvent sur pied. Les agro-exportateurs envoient leurs propres camions et leurs propres journaliers pour la récolte. Mais ils sélectionnent leurs fournisseurs, laissant de côté certains petits producteurs aux parcelles trop réduites ou mal situées, et ils pèsent sur les prix à la baisse. La présence d'entrepreneurs sur place à Motupe, sans résoudre tous ces problèmes, élargit les possibilités de vente, puisqu'ils achètent aussi des mangues aux producteurs locaux. Leur proximité facilite la circulation d'information et plus généralement les transactions, ce qui est important dans la mesure où la mangue doit être récoltée rapidement lorsqu'elle atteint un certain degré de maturité. Des intermédiaires locaux se sont également intéressés au commerce de la mangue, dans le sillage du boom qui a marqué l'évolution du bourg.

À Virú, des bénéficiaires de la réforme agraire ont, pour leur part, pris le relais de la production d'asperges initiée par les haciendas. Le Pérou a participé de façon notable, dès les années 1980, à l'expansion de leur culture pour l'exportation en dehors des pays gros consommateurs comme la France ou les États-Unis, qui étaient auparavant les principaux producteurs [Shimizu, 2008, p. 658]. À Virú comme à Ica, les entreprises ont sollicité les petits producteurs dès les débuts de leur activité.

Les incitations de la part des agro-industriels

Les grandes entreprises ont souvent mis au point des modalités de contrats avec les petits producteurs pour qu'ils leur fournissent une partie des produits qu'elles exportent. Cela répondait dans les années 1980 à l'impossibilité légale d'acquérir de grandes superficies de terres, comme le précise un gérant d'entreprise à Ica. Cette même entreprise a par la suite privilégié plutôt les grands exploitants pour s'approvisionner, tout en continuant à faire des contrats avec de plus petits [Althaus, 2007, p. 169].

Dans les périmètres irrigués anciens de Virú et d'Ica, nous avons observé deux types de contrats agraires entre les petits producteurs et les entreprises

agro-exportatrices : les contrats de location et les contrats d'intégration. Dans le premier cas, le propriétaire cède en location sa ou ses parcelles et devient journalier sur sa propre terre ou se réoriente vers une nouvelle activité qui peut être agricole ou autre. Dans le deuxième cas, le propriétaire produit suivant les instructions techniques de l'entreprise qui lui avance tous les intrants (plants, fertilisants), qu'il rembourse lors de la vente des produits, et qui lui impose des normes techniques. Pour la main-d'œuvre nécessaire pendant la récolte mais aussi pour tout travail au champ (labour, semis, fumigation...), le propriétaire fait principalement appel à des membres de sa famille pour réduire les coûts. Le petit producteur devient alors fournisseur de l'entreprise et intègre la chaîne de production des cultures d'exportation. En 2005, l'entreprise agro-industrielle Camposol par exemple a diversifié sa production, auparavant centrée sur l'asperge et l'avocat, en produisant de l'artichaut, culture à haute valeur ajoutée et fortement demandée sur les marchés mondiaux. Elle a choisi de la cultiver sur des terres louées. Dans la vallée d'Ica, ce sont les tomates qui sont produites sous contrat de location, pour approvisionner l'usine de concentré [Figuroa, 1996]. Ce sont justement des cultures qui n'étaient pas pratiquées localement avant la période actuelle. Dans les deux vallées, les contrats d'intégration concernent principalement la production d'asperge et de piment. L'entreprise fournit les intrants et achète le produit s'il répond aux normes de qualité du marché. Le propriétaire assume tous les risques de la production et est dépendant de l'entreprise pour la commercialisation, surtout pour l'asperge, peu ou pas consommée par les Péruviens. Cependant, l'arrivée d'un plus grand nombre d'entreprises donne un certain choix aux petits propriétaires. C'est d'autant plus vrai que leurs parcelles sont situées près des axes de communication.

Des ONG interviennent parfois pour faciliter la relation. L'entreprise y trouve son intérêt car c'est alors l'ONG qui forme les petits producteurs et s'occupe le cas échéant du montage financier leur permettant d'obtenir les fonds nécessaires à l'installation de leur parcelle. Dans la vallée de Virú, le CTTU⁵ (Centre de transfert technologique aux universitaires) aide les petits producteurs restés en dehors de la dynamique enclenchée par l'arrivée des entreprises à se regrouper et à intégrer les chaînes de production d'exportation de l'asperge et de l'artichaut, en servant de médiateur entre les deux parties. Les entreprises font directement appel à l'association CTTU en précisant le type de produit et la quantité dont elles ont besoin, et annoncent leurs tarifs. Le CTTU négocie avec l'entreprise et se porte garant pour les producteurs. En 2003, le centre travaillait avec 14 producteurs cultivant des artichauts sur 30 ha, en 2006, avec 84 producteurs cultivant 200 hectares⁶.

5. CTTU, Centre de transfert technologique à des universitaires. Dans un premier temps, l'objectif du CTTU était d'aider les jeunes universitaires à monter leur entreprise agricole, d'où sont nom. Aujourd'hui, le centre sert d'intermédiaire entre les entreprises agro-industrielles et les petits producteurs afin de développer des initiatives entrepreneuriales dans des secteurs à bas revenus (<http://www.cttusanjose.org.pe>).

6. Documents de travail du CTTU, 2007.

Des relations basées sur l'intérêt économique

Les producteurs locaux ont une réelle importance pour l'approvisionnement des grandes entreprises, même si celles-ci font affaire de préférence avec certains d'entre eux, mieux situés par rapport aux axes de communication dans le cas de Virú ou de Motupe, plus grands et donc plus à même de respecter des normes de qualité et de fournir des quantités appréciables dans le cas de produits comme la mangue. Cela fournit aussi un volant de flexibilité, pour des cultures dont les prix sont très dépendants de l'évolution des marchés mondiaux. Le fait que les petits propriétaires continuent d'exister est également utile aux grandes entreprises dans la mesure où elles ne souhaitent pas toujours posséder les terres qu'elles exploitent. En effet, certaines cultures ont pour caractéristique d'épuiser rapidement les sols, et sont par ailleurs sensibles à la propagation de maladies : il est donc préférable de pouvoir changer souvent de parcelle. Réciproquement, malgré le caractère inégal de la relation établie, de petits producteurs peuvent trouver leur intérêt à céder leurs parcelles en location, non seulement pour le revenu financier que cela procure, mais également parce qu'en vendant simultanément leur force de travail à l'entreprise, ils apprennent de nouvelles techniques de production, qu'ils utilisent ensuite de façon autonome sur leur propre exploitation, comme observé dans la vallée de Virú [Marshall, 2009, p. 277].

Globalement, la présence des entreprises est fondamentale pour articuler les petites exploitations aux marchés mondiaux. C'est par leur intermédiaire que les exigences de ces marchés sont diffusées dans les localités, à travers la demande de variétés spécifiques et de qualités normées. Les ONG quant à elles se chargent d'aider les petits producteurs à répondre à ces exigences sur le plan technique.

Par ailleurs, les petits producteurs des localités étudiées ne réussissent pas à exporter eux-mêmes leurs produits, du fait de divers facteurs. D'une part, les dynamiques collectives sont faibles autour de la production et la commercialisation des produits, ce qui est peut-être lié à l'histoire agraire et sociale du littoral péruvien. Dans les trois localités étudiées, la réforme agraire avait imposé la formation de coopératives de production, mais les familles ont rapidement choisi de se répartir les parcelles ; certaines avaient néanmoins formé des associations, qui ont progressivement disparu au cours des années 1990. Les « communautés paysannes », issues des anciennes « communautés indigènes », existent dans les trois oasis étudiées, mais n'ont plus qu'une faible capacité à convoquer leurs membres, malgré les efforts de quelques leaders actifs⁷. Dans les années 1980, l'État avait globalement continué à soutenir les institutions collectives. Dans les années 1990, il se retire ; le discours dominant comme les nouvelles lois foncières mettent l'accent sur l'importance de développer l'entreprise et la propriété individuelle. D'autre part, dans le cas spécifique de l'agro-exportation, s'ajoutent les difficultés à contrôler l'ensemble de la chaîne de commercialisation, surtout au moment où les produits arrivent dans les pays consommateurs. Les échecs ruinent rapidement

7. Observations de terrain.

les efforts des petits et moyens producteurs pour s'associer autour de la commercialisation. L'exemple de FRUMOSA est à cet égard parlant : cette association, montée à Motupe par quelques exploitants locaux disposant de superficies assez grandes, pour exporter directement les mangues, a essuyé des pertes sévères après quelques années de fonctionnement, les fruits n'ayant pas été jugés de qualité suffisante à leur arrivée aux États-Unis. Les petits producteurs qui étaient entrés dans l'association grâce à l'intervention d'une ONG se sont découragés et ont délaissé l'association pour trouver des acheteurs ailleurs [Quijano Doig, 2001 ; Chaléard, Mesclier, 2004].

Petits producteurs et grandes entreprises entretiennent donc des relations basées sur l'intérêt économique. La disparition des premiers n'est pas réellement souhaitée par les seconds, qui participent volontiers à des opérations de développement de la petite agriculture équitable ou bio en coopération avec les ONG, selon les observations de terrain réalisées.

Le maintien de petits agriculteurs aux stratégies propres

Les petits agriculteurs des localités étudiées n'ont pas disparu devant le développement d'un nouveau système agraire, en particulier parce que la pression qu'il a générée sur les ressources foncières et hydriques, bien que parfois forte, est restée localisée. La présence des entreprises agro-exportatrices a assurément modifié les systèmes de production dans les territoires étudiés. Cela ne signifie cependant pas que les petits producteurs sont devenus totalement dépendants des marchés mondiaux. Leurs stratégies intègrent cette dimension sans qu'elle soit pour autant exclusive.

Une pression forte, mais localisée, sur les ressources hydriques et foncières des petits agriculteurs

Dans les localités étudiées, les entreprises agro-exportatrices se sont, comme nous l'avons vu, plutôt installées aux marges des oasis, pour des raisons liées à l'intervention de l'État dans le cas de Chavimochic, et aux structures spatiales préexistantes. Les interfluves étaient de façon générale moins fortement appropriées que les vallées anciennes. Les acquisitions ont concerné le plus souvent des terres appartenant légalement soit à l'État, soit à des communautés paysannes qui ne les cultivaient que peu.

Cependant, de petits agriculteurs ont parfois été amenés à leur vendre des terres qu'ils cultivaient, que ce soit dans la périphérie immédiate de l'oasis de Motupe ou dans la Pampa de Villacurí. Dans le cas de Motupe, les terres, irriguées dans les années de fort débit du fleuve côtier, appartenaient sans doute initialement à la communauté paysanne, mais avaient été enregistrées à titre individuel par des membres de celle-ci, sans que cela ait posé de problème particulier [Mesclier, 2009, p. 469]. Par ailleurs, au fur et à mesure, certains entrepreneurs de la mangue

ont réussi à acheter des terres à de petits exploitants du périmètre irrigué, après leur avoir prêté de l'argent qu'ils n'ont pu rembourser⁸.

Dans le cas de la Pampa de Villacurí, le rachat de terres cultivées par des entreprises a concerné la vingtaine de familles d'une ancienne coopérative, et n'a pas suscité de conflit. Un cas plus polémique concerne une communauté paysanne, sur des terres de steppe arborée utilisées comme pâturage à Virú et restées enclavées dans le nouveau périmètre irrigué : les membres ont progressivement vendu les terres aux entreprises, seules quelques personnes protestant contre la disparition de ce territoire de propriété collective [Velásquez, 2001 ; Marshall, 2009, p. 233]. Quelques cas de nette spoliation ont pu être observés au cours des études que nous avons menées, sans pouvoir être toujours totalement documentés. À Virú un secteur appelé Purpur, d'environ 350 hectares et en propriété collective depuis la réforme agraire, a été inclus dans le périmètre du projet Chavimochic. Ce dernier aurait, d'après le témoignage d'un des membres de l'association des producteurs du secteur, non confirmé par les services administratifs du projet, fait détruire leurs maisons, leurs puits et leurs cultures. Toujours d'après la même source, l'association aurait gagné un premier procès en 1996 mais n'a pu récupérer que 50 hectares et n'a plus les moyens d'irriguer. Un autre groupe d'agriculteurs de Virú a vu ses terres inondées par le projet, sur une centaine d'hectares, ce qui a entraîné leur départ. Chavimochic a, par la suite, drainé ce terrain et l'a vendu à une entreprise. Les agriculteurs concernés ont monté une association pour revendiquer leurs droits sur ces terres. C'est parfois autour des ressources hydriques que les problèmes se sont posés. Ainsi, des agriculteurs de Ica n'ont plus qu'un accès à l'eau très limité pour cultiver leurs terres, après avoir vendu leurs puits aux entreprises [Marshall, 2009].

Au total, dans les trois localités, des transferts de terres des petits agriculteurs vers les entreprises agro-exportatrices ont bien eu lieu, mais elles n'ont pas concerné la plus grande partie des oasis anciennes. Les petits exploitants sont donc toujours bien présents, même si les structures foncières ont été considérablement modifiées avec la reconstitution de grands domaines : ainsi, dans la Pampa de Villacurí, les exploitations de plus de 50 hectares couvraient plus de 30 000 hectares dans la deuxième moitié des années 2000 [MINAG, 2007].

Le maintien de la diversité dans les systèmes de production des agriculteurs intégrés à l'agro-exportation

L'essor d'une production commerciale s'accompagne, dans les localités étudiées, du maintien d'une polyculture diversifiée et de la consommation d'une partie de la production. Il s'agit d'une stratégie anti-risque bien connue [Eldin, Milleville, 1989] qui permet aux paysans de diversifier leurs sources de revenus et de résister aux crises (en se repliant éventuellement sur l'auto-consommation familiale).

8. Entretiens de terrain.

Les petits producteurs de Virú qui louent leurs terres pour l'artichaut ou cultivent du souci pour l'entreprise ont parfois d'autres parcelles, où ils produisent du maïs, de la canne à sucre ou des cultures maraîchères (courges, concombres...) pour différents marchés locaux dont la grande agglomération voisine, Trujillo (683 000 habitants en 2007 [INEI, UNFPA, PNUD, 2008]). Le maïs notamment est vendu aux fermes avicoles de la vallée. Par ailleurs, les parcelles louées sur six mois pour l'artichaut ou utilisées quelques mois pour le souci sont ensuite consacrées à un second cycle de cultures destinées au marché régional ou local.

Les petits producteurs rencontrés à Motupe associent des cultures vivrières : haricots, manioc, à la mangue dans leur système de production. Ces cultures sont destinées à la consommation familiale et aux marchés urbains. S'y ajoutent d'autres cultures spécifiquement destinées au marché intérieur, comme les citrons ou le maïs dur (pour les animaux), et des productions diverses, comme le miel, tirées des espaces de steppe arborée restés en propriété collective. Les parcelles de manguiers elles-mêmes sont souvent complantées de maïs ou de manioc. Cela fournit des revenus complémentaires, à d'autres périodes de l'année, alors que la mangue en fournit de manière très ponctuelle dans l'année.

Dans le cas de la mangue, les petits producteurs peuvent aussi la destiner au marché national ou à la transformation alimentaire, à des prix qui parfois restent bien en deçà du prix des fruits exportés frais, mais peuvent les rejoindre en fonction des évolutions des marchés mondiaux.

Ainsi, les petits agriculteurs qui participent au développement de l'agro-exportation tout en même temps assurent la reproduction familiale à bas coût grâce aux cultures vivrières et contribuent, à des coûts généralement bas, à l'approvisionnement des villes.

Le maintien d'agriculteurs qui ne participent pas directement au développement de l'agriculture d'exportation

Des producteurs locaux restent en marge de l'essor des cultures d'agro-exportation ou s'en retirent le cas échéant. Cela ne signifie pas qu'ils renoncent aux cultures commerciales. Ils cherchent alors à placer leurs produits sur les marchés urbains, quitte à changer souvent de système de production.

À Motupe, de très petits agriculteurs du centre de l'oasis peuvent difficilement suivre les contraintes techniques imposées par la culture de la mangue. Ceux dont les terres se situent en aval de l'oasis ne reçoivent pas l'eau du système d'irrigation gravitaire de façon systématique. Ils doivent se contenter des excédents et, les années de sécheresse, leurs cultures souffrent d'un manque d'eau. Sans accès à la nappe phréatique, ou dans l'impossibilité d'assurer les coûts du pompage, ils ne peuvent cultiver des mangues. Ils s'orientent vers des productions pour les marchés urbains et vers l'élevage, en utilisant les pâturages naturels appartenant à la communauté paysanne. L'élevage laitier connaît depuis

peu un certain essor en raison de la demande en lait frais : il est vendu directement au marché ou à la société Gloria⁹.

Dans la zone littorale de la vallée de Virú, certains producteurs qui travaillaient à l'exportation dans les années 1980 ont dû, paradoxalement, s'en retirer récemment. C'est le cas d'un agriculteur qui possède 22 hectares¹⁰. Dans les années quatre-vingt, c'est-à-dire avant l'implantation des entreprises arrivées avec le développement du projet d'irrigation Chavimochic, il produisait des asperges pour le marché international. Du fait de l'apport considérable d'eau pour l'irrigation des parcelles désertiques, le niveau de la nappe phréatique a augmenté dans les parties aval de la vallée ; ses terres ont commencé à en pâtir il y a dix ans. La salinisation du sol a été très rapide et 21 hectares étaient en 2006 incultivables. L'agriculteur a ainsi dû modifier son activité car l'asperge ne supporte pas les terrains salés. Il a dû se replier sur une superficie très faible et a donc privilégié des productions intensives. Lors de notre première visite en janvier 2006, il s'était orienté vers l'élevage d'escargots car il avait eu vent de leur fort prix d'achat sur le marché européen, promettant une rentabilité importante. Lors de notre deuxième visite en novembre 2006, face à l'absence d'acquéreur et à une attaque de rats, l'agriculteur s'était reconverti dans la floriculture. Il produisait alors des fleurs de tous types : roses, orchidées, œillets... qu'il vendait à la grande ville voisine, Trujillo. Tout juste rentable, cette nouvelle production lui permettait alors de survivre, dans l'attente d'une éventuelle intervention du projet pour drainer ses terres.

Ces exemples illustrent l'adaptabilité des producteurs face aux contraintes techniques et commerciales et leur capacité à identifier de nouveaux marchés, avec plus ou moins de succès. Ces qualités se révèlent importantes dans un contexte où les prix obtenus pour les cultures d'exportation nouvelles évoluent souvent à la baisse, après une période de hausse rapide au début du boom. Sur ces marchés, tant l'offre que la demande sont en effet susceptibles d'évolutions à la mesure de l'importance des superficies, des acteurs et des populations de consommateurs qui sont en jeu.

Conclusion

Dans les cas étudiés sur le piémont côtier des Andes péruviennes, les cultures destinées à l'agro-exportation présentent des caractéristiques particulières : il ne s'agit pas de denrées agricoles de base et leur production est relativement sophistiquée, dans le sens où elle devient rentable surtout lorsqu'on dispose de variétés bien adaptées aux milieux et aux marchés et de systèmes d'irrigation économes en eau. En revanche, elle n'est pas mécanisée et exige une abondante main-d'œuvre. En ce sens, la petite exploitation dispose de l'avantage d'une main-d'œuvre bon marché, caractéristique de l'agriculture familiale. La proximité

9. Entretiens de terrain, 2009.

10. Entretiens de terrain, 2006.

spatiale et l'articulation fonctionnelle avec les grandes entreprises lui permettent d'acquérir rapidement certaines des techniques et des intrants nécessaires pour accéder aux filières de l'exportation.

Les petits producteurs des vallées anciennes de Ica ou de Virú, ou de l'oasis de Motupe ne sont donc pas entrés dans une dynamique de prolétarianisation généralisée avec l'arrivée des grandes entreprises. Ils n'ont en général pas vendu leurs terres, soit que les entreprises, installées plutôt sur les marges des oasis, n'aient pas cherché à leur acheter, soit qu'ils n'aient pas voulu vendre. Certains participent aux dynamiques de développement de l'agro-exportation, d'autres sont restés en dehors, volontairement ou du fait des circonstances. Tous conservent des stratégies propres de production et de commercialisation en dehors de ces dynamiques.

Certes, contrairement à ce qui a pu être observé dans d'autres contextes y compris Andins¹¹, les producteurs des localités étudiées n'ont qu'une capacité limitée à s'associer entre eux pour exporter directement. Des petits exploitants utilisent leurs associations locales pour protester contre les spoliations ou les abus dont ils considèrent être victimes, mais, malgré les efforts des ONG, ils sont plus réticents à s'associer pour exporter, en raison de leur histoire, sans doute, mais aussi du caractère à l'évidence peu maîtrisable de marchés mondiaux éloignés et versatiles. Leurs efforts stratégiques semblent plutôt tournés vers l'adoption des « bonnes » cultures au bon moment, que cela soit ou non pour l'exportation.

Les trois cas étudiés sont représentatifs des oasis de la côte péruvienne où l'agro-exportation s'est développée dans le contexte néolibéral établi dans les années 1990, dans la mesure où ils couvrent des modalités d'installation des entreprises et des cultures différentes. On peut en conclure que la petite agriculture participe bel et bien au développement des modèles agro-exportateurs mis en place récemment. Cette participation est liée en grande partie à la proximité géographique qui s'établit entre entreprises et petites exploitations, dans des territoires qui permettent leur coexistence et pour des cultures qui ne modifient pas entièrement les systèmes de production.

Bibliographie

- ARAOZ M., BONIFAZ J.L., CASAS C., GONZÁLEZ VIGIL F. [2001], *Factores limitantes de la inversión extranjera en el Perú*, Lima, Universidad del Pacífico, 188 p.
- CARROUE L. [2007], *Géographie de la mondialisation* (3^e édition), Paris, Armand Colin, 294 p.
- CÉSPEDES AMANZO J.L. [2002], « La exportación de mango del valle de Motupe en el contexto internacional », *Propuesta VI*, n° 6, 21 p.

11. Voir le cas des petits producteurs de brocoli en Équateur qui ont réussi, pour certains, à mettre en place des réseaux d'échange d'expérience et de commercialisation [Le Gall, 2009] et celui des petits producteurs de quinoa en Bolivie, dont les associations d'exportateurs ont néanmoins connu des difficultés malgré l'appui de la coopération internationale [Laguna, 2002].

- CENTRO PERUANO DE ESTUDIOS SOCIALES (CEPES) [2004], « Comunidades y tierras eriazas », *La revista agraria*, n° 51, Lima, Perú, janvier 2004 : <http://www.larevistaagraria.org/node/526> (page consultée le 12 octobre 2012).
- CENTRO DE TRANSFERENCIA TECNOLOGIA A UNIVERSITARIOS (CTTU) [2007], *Primera Incubadora de Empresas Agrícolas del Perú*, document de travail du CTTU, Virú, CTTU, 8 p.
- CHALEARD J.-L., MESCLIER É. [2004], « Dans le nord du Pérou, l'agriculture commerciale augmente-t-elle les risques pour les petits producteurs ? », in DAVID G. (dir.), *Espaces tropicaux et risques. Du local au global*, Orléans, Presses Universitaires d'Orléans/IRD, p. 279-291.
- COLLIN DELAUAUD C. [1968], *Les régions côtières du Pérou septentrional : occupation du sol, aménagement régional*, travaux de l'Institut français d'études andines, vol. 12, Lima, Institut français d'études andines/IFEA, 600 p.
- DE ALTHAUS J. [2007], *La Revolución capitalista en el Perú*, Lima, Fondo de Cultura Económica, 333 p.
- DEL CASTILLO L. [1997], « Propiedad rural, titulación de tierras y propiedad comunal », *Debate Agrario*, n° 26, Lima, CEPES, p. 59-79.
- EGUREN F. [2003], « La agricultura de la costa peruana », *Debate agrario*, n° 35, Lima, CEPES, p. 1-37.
- ELDIN M., MILLEVILLE P. [1989], *Le Risque en agriculture*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 619 p.
- FIGUEROA A. [1996], *Pequeña agricultura y agroindustria en el Perú*, CEPAL Comisión económica para América Latina y el Caribe, FAO Organización de las naciones unidas para la agricultura y la alimentación, Sociedad alemana de cooperación técnica, GTZ, 56 p.
- GORRITI J. [2003], « ¿Rentabilidad o supervivencia ? La agricultura de la costa peruana », *Debate agrario*, n° 35, Lima, CEPES, p. 39-64.
- HUERTAS VALLEJO L. [1991], « Introducción al estudio de la producción de vinos y aguardientes en Ica, Siglos XVI al XVIII », *Historia y cultura*, n° 21, p. 161-217.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA E INFORMÁTICA (INEI) [2007], *Censos Nacionales 2007, XI de Población y VI de Vivienda*, Lima : <http://www.inei.gov.pe> (page consultée le 12 octobre 2012).
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA E INFORMÁTICA (INEI), FONDO DE POBLACION DE LA NACIONES UNIDAS (UNFPA), PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO (PNUD) [2008], *Perfil sociodemográfico del Perú*, Lima, 474 p. : <http://www.inei.gov.pe/biblioineipub/bancopub/Est/Lib0007/2600.HTM> (page consultée le 12 octobre 2012).
- JUNTA DE USUARIOS DE RIEGO PRESURIZADO (JURP) [2008], *Plan de cultivo y riego – Campaña agrícola 2007-2008*, Virú, document de travail, 16 p.
- LAGUNA P. [2002], « Competitividad, externalidades e internalidades, un reto para las organizaciones económicas campesinas : la inserción de la Asociación Nacional de Productores de Quinoa en el mercado mundial de la quinoa », *Debate agrario*, n° 34, CEPES, p. 95-169.
- LE GALL J. [2009], « El brócoli en Ecuador : la fiebre del oro verde. Cultivos no tradicionales, estrategias campesinas y globalización », *Anuario americanista europeo*, n° 6-7, p. 261-288.
- MARSHALL A. [2009], *S'appropriier le désert. Agriculture mondialisée et dynamiques socio-environnementales sur le désert piémont côtier du Pérou*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 494 p.
- MESCLIER É. [2000], « Trente ans après la réforme agraire péruvienne : le discours des investisseurs contre la voie paysanne », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 38, p. 117-141.

- MESCLIER É. [2008], *La Démocratisation sociale par l'espace ? Paysans indigènes, État et mondialisation au Pérou*, mémoire de HDR, Université de Paris 1, vol. 1, 76 p., vol. 2, s.p., vol. 3, 226 p.
- MESCLIER É. [2009], « Le titrage des terres, instrument d'une restructuration orientée de l'agriculture péruvienne », in COLIN J.-P., LE MEUR P.-Y., LEONARD E. (dir.), *Les Politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales*, Paris, Karthala, p. 445-475.
- MINISTERIO DE AGRICULTURA (MINAG) [2007], *Resultados del censo de productores de la Pampa de Villacuri, Ica*, 74 p.
- PULGAR VIDAL J. [1987], *Geografía del Perú. Las ocho regiones naturales. La regionalización transversal. La microregionalización*, Lima, PEISA, 244 p.
- QUIJANO DOIG G.E. [2001], *Modelo de gestión para empresas exportadoras de mango – caso empresarial : Frumosa*, Université de Piura, Mémoire de Licenciatura, 149 p. + annexes.
- SHIMIZU T. [2008], « El cambio en la estructura de la exportación de los espárragos peruanos », in DAMONTE G., FULCRAND B., GÓMEZ R., *SEPIA XII Perú : el problema agrario en debate*, Lima, SEPIA, p. 553-584.
- VALDIVIA M., AGREDA V., [1994], « El sistema de comercialización de frutas : los casos del limón, el maracuyá y el mango en el norte del Perú », in ESCOBAR J. (dir.), *Comercialización agrícola en el Perú*, Lima, GRADE, AID, p. 195-249.
- VELÁSQUEZ O.B. [2001], *La Comunidad Campesina en el Perú y los retos por la supervivencia*, Trujillo, Universidad Nacional de Trujillo, 306 p.
- VERGARA DIAZ H. [2008], *Oportunidad de inversión en región la libertad*. Gérant général du Projet Chavimochic. Premier forum international d'investissements, Lima, 11 juillet 2008.

Plantations industrielles ou familiales ? Regards croisés sur la production d'huile de palme et de cacao en Indonésie et au Ghana

Stéphanie Barral, Francois Ruf***

L'exploitation de productions pérennes tropicales telles que le café, le cacao, l'hévéa, le thé ou le palmier peuvent être conduites au sein de plantations familiales ou industrielles. Quelles sont les caractéristiques de chaque forme productive ? Comment interpréter le succès partiel des grandes plantations pour certaines productions telles l'huile de palme ou le thé et leur marginalisation face à l'agriculture familiale pour le cacao et le café ?

Le paysan organisant son travail de manière autonome est bien plus impliqué dans ses activités que l'ouvrier salarié. La plantation industrielle intègre des coûts de supervision élevés [Hayami, Damouran, 2004]. Ces grandes plantations ont moins de flexibilité avec leurs coûts fixes et leurs coûts de main-d'œuvre, même en situation de travaux forcés [Clarence-Smith, 1990]. À l'opposé, le coût d'opportunité du travail familial, peu rémunéré, ou susceptible d'accepter une certaine période sans rémunération monétaire, est souvent faible. Les familles en économie d'autosubsistance alimentaire, faisant un champ de riz pluvial ou d'igname, ajoutent quelques graines d'hévéa, de palmiers ou de cacaoyers. Ces cultures sont introduites comme des sous-produits des systèmes vivriers existants, à un coût d'opportunité proche de zéro [Min Coop, 1993 ; Gouyon, 1995].

L'absence d'économies d'échelle est souvent soulignée, notamment pour le cacao [Clarence-Smith, 1990 ; 1995]. Une culture tropicale fortement mécanisée comme la canne à sucre permet des économies d'échelle donnant un avantage aux grandes plantations disposant du capital pour acquérir le matériel. Pour des cultures tropicales pérennes, peu ou pas mécanisées comme le caféier et le cacaoyer, pouvant s'entreprendre avec quelques hectares de terre et une simple machette, l'agriculture familiale est très efficace.

* CIRAD, UMR Art-Dev.

** CIRAD, UMR Innovation.

Les caractéristiques de mise en culture d'une production et les logiques à l'œuvre de chaque type de production sont deux aspects abordés dans la littérature scientifique pour expliquer leurs performances respectives.

C. Barlow éclaircit les processus du développement agricole de l'hévéaculture en Asie au début du *xx*^e siècle : la terre et le travail ont un prix relativement bas, alors qu'au contraire celui du capital est élevé (il n'existe pas encore de marché pour celui-ci). Le défrichement manuel et l'utilisation d'un matériel végétal non sélectionné facile à obtenir, peu coûteux, expliquent l'usage extensif de la terre. Ces techniques sont adaptées à la situation des paysans, permettant une grande flexibilité dans l'allocation de la main-d'œuvre. Avec le développement économique, l'agriculture perd de l'importance par rapport aux autres secteurs ; les prix de la terre et du travail augmentent et l'agriculture familiale peinerait alors à rivaliser avec les grandes plantations en meilleure position pour optimiser le facteur capital [Barlow, 1997].

En particulier en Afrique, économistes, historiens et géographes se rejoignent pour souligner l'efficacité des modes de culture extensifs adoptés par les paysans. Dans le cas du cacao au Ghana, l'historien G. Austin voit la clef du succès de l'agriculture familiale africaine dans cette stratégie de l'extensif, plus que dans le faible coût de la main-d'œuvre familiale. Symétriquement, il n'attribue pas seulement l'échec des grandes plantations européennes de cacao à leur principe de dépendance envers la main-d'œuvre salariée, mais surtout à leur choix de système de culture plus intensif, trop consommateur en main-d'œuvre, donc aux coûts de production élevés. Ces plantations européennes n'ont pas pu s'adapter en copiant les familles africaines. Cela aurait été reconnaître l'impuissance de leur savoir de colons face au savoir des « natifs » [Austin, 1996].

Toutefois, dans les récentes décennies, si on retrouve l'efficacité du système de culture « paysan » ou « familial », celle-ci se révèle maintenant dans l'intensif. À Sulawesi, cette efficacité relève en partie de l'aptitude à défricher à bas coût, à associer jeunes cacaoyers et cultures annuelles alimentaires, mais aussi à des rendements à l'hectare sensiblement plus élevés que dans les grandes plantations voisines [Ruf, Yoddang, Ardhy, 1995].

Que les systèmes soient extensifs ou intensifs, le savoir-faire développé par les paysans et notamment les migrants pour défricher la forêt tropicale à moindre coût, et donc pour optimiser la « rente forêt », favorisant la bonne croissance des plants, est un atout décisif [Ruf, 1987]. Les fronts pionniers, procurant une rente forêt alors que la rente foncière ne s'est pas encore construite, sont plutôt favorables aux familles de migrants. Selon le contexte politique, et notamment ceux de l'Amazonie, les grands propriétaires et les firmes peuvent pousser en avant ces familles de migrants tels des « fantassins » pour mieux les remplacer quelques années plus tard [Lévêque, 1987].

Pour des historiens comme Clarence-Smith, le succès de grandes plantations de cacao ne peut donc être que temporaire, des « come-back occasionnels » comme

entre 1880 et 1914, à la faveur d'un cours mondial élevé, par la capacité des élites à manipuler les droits fonciers, ou avec l'émergence d'idées racistes et pseudo-scientifiques dans le monde de l'agriculture tropicale [Clarence-Smith, 2000, p. 162]. Historiens et sociologues insistent sur le rôle majeur des politiques publiques et des conditions d'introduction des cultures. Les soutiens étatiques dont chaque modèle a pu bénéficier ou non au cours de l'histoire ont influencé la répartition des surfaces cultivées.

Cette brève revue de la littérature montre que la comparaison des cultures et des produits ramène *a priori* à des déterminants biologiques, techniques, économiques et politiques du dualisme plantation familiale/grande plantation. L'objectif est ici de tester et renouveler ces cadres d'analyse sur le cas de deux grandes cultures tropicales, le cacaoyer et le palmier, grandes cultures tropicales orientées vers l'export ; le choix du Ghana et de l'Indonésie se justifient en partie par leurs rôles dans ces marchés, respectivement au troisième et deuxième rang mondial de la production cacaoyère. L'Indonésie est premier producteur mondial d'huile de palme. Dans les deux pays, le marché domestique est négligeable sur le cacao destiné à l'exportation, mais en plein développement sur le palmier (25 % autoconsommé en Indonésie). Ce choix vise à dépasser les analyses centrées sur un seul pays ou sur un seul produit ; cette approche originale contribue à la discussion des théories présentées précédemment.

Éléments de méthode

Notre approche historique et économique des plantations villageoises et industrielles sur les deux cultures repose avant tout sur une analyse bibliographique sur l'Indonésie et le Ghana, complétée de quelques éléments sur la Côte-d'Ivoire, bibliographie facilitée par notre expérience de terrain sur les deux cultures. Pour l'analyse des facteurs que nous n'avons pas trouvés dans la bibliographie, nous mobilisons également quelques résultats obtenus d'un observatoire de 300 exploitations cacaoyères au Ghana et 120 à Sulawesi, en Indonésie, dont 20 % diversifient vers le palmier à huile. Dans les deux pays, nous nous sommes aussi intéressés aux rares cas de plantations industrielles de cacao. Pour le palmier, un travail d'observation participante d'un an dans des plantations indonésiennes a été au cœur de la compréhension de l'organisation du travail.

Plantations familiales et industrielles

Comment qualifier les plantations dites familiales et industrielles ? Bertrand Hervieu et François Purseigle distinguent trois types de structures engagées dans la production agricole, un modèle d'agriculture de subsistance, de « survie », un modèle d'agriculture familiale, dont une composante « professionnelle » complétant leur main-d'œuvre familiale par une main-d'œuvre extérieure, opérant sur des surfaces suffisantes pour assurer un revenu par la vente des produits et dont la production est écoulée sur des marchés nationaux et internationaux,

et un modèle d'agriculture « de firme », capitalistique et installée sur les marchés des matières premières [Hervieu, Purseigle, 2009].

Par rapport à cette approche, dans les économies de plantation à base de cacaoyers ou palmier, les exploitations villageoises recourent à des degrés divers à la main-d'œuvre extérieure et leurs produits sont vendus sur les marchés domestiques et internationaux. Elles relèveraient majoritairement de la composante « professionnelle » de l'agriculture familiale.

Dans un pays comme le Ghana, dès la fin des années cinquante, l'anthropologue P. Hill fait découvrir ou redécouvrir au monde que les « planteurs de cacao » sont bien villageois mais souvent très loin de la notion de petit paysan. Ce sont essentiellement des migrants, lesquels ont une stratégie d'accumulation foncière, certains pouvant créer des exploitations de 20 ou 30 d'hectares, bien au-dessus des représentations du « petit paysan indigène vivant de 1 à 1,5 ha » [Hill, 1962]. P. Hill montre aussi que le travail extérieur à la famille, principalement fourni par des migrants d'origine étrangère, joue un rôle plus important que la main-d'œuvre familiale, qui participe elle aussi à l'exploitation des terres [Chauveau, Richard 1977 ; Lena, 1979 ; Gastellu, 1982 ; Ruf, 1982 ; Léonard, Vimard, 2005]. Une des caractéristiques universelles des économies de plantation familiales est précisément le recours à des arrangements institutionnels tels que le partage de la récolte (*abusa* en Côte-d'Ivoire et au Ghana, *bagi hasil* en Indonésie) ou le manœuvre annuel, payé en fin d'année mais logé et nourri. Ces critères correspondent à la catégorie d'agriculture familiale « professionnelle ».

Lors d'une conférence sur les plantations capitalistes en Asie coloniale, tenue à Amsterdam en 1990, les participants ont conceptualisé les plantations comme un « mode d'organisation particulier de la production de denrées agricoles impliquant des caractéristiques spécifiques en termes économiques, politiques, sociaux et culturels ». Ces caractéristiques sont « la production pour le marché, l'intégration verticale de la main-d'œuvre, la prédominance du management dans toutes les sphères de la vie et de fortes relations avec l'État » [Baak, 1990, p. 4]. Issues de la période coloniale, les plantations industrielles correspondent aujourd'hui au modèle d'agriculture de firme. L'organisation du travail et les formes de management associées sont des critères les discriminant fortement des plantations familiales.

Ces définitions correspondent à la cristallisation de formes d'organisation historiquement construites et développées, mais il existe aussi des formes intermédiaires difficilement classables. Au Ghana, J.M. Gastellu reprend plusieurs travaux pour insister sur le rôle de planteurs-entrepreneurs venant de la ville, utilisant beaucoup plus d'intrants chimiques que la moyenne, mais dont les surfaces restent finalement de 10 à 20 hectares de cacao en moyenne [Gastellu, 1982]. Plus de 95 % des exploitations de cacao, familiales et villageoises, au Ghana ou en Indonésie exploitent entre 1 et 25 hectares de plantations. Les grandes plantations industrielles, essentiellement en palmiers et hévéas, se situent entre 200 et plusieurs milliers d'hectares. Les cadres, urbains ou ruraux, peuvent également former

une catégorie spécifique de grands planteurs possédant en général entre 25 et 200 hectares, comme on l'observe ces toutes dernières années dans le secteur de l'hévéa en Côte-d'Ivoire, ou du palmier en Indonésie. Le mode de gestion n'est cependant pas comparable à celui des grandes plantations.

Évolution historique des surfaces plantées et des politiques publiques

Le Ghana

Au XIX^e siècle, l'huile de palme est la principale culture d'exportation de la Gold Coast devenue colonie britannique. Les principales zones de production étaient les régions Krobo et Akuapem, à la limite sud de l'Eastern Region, suffisamment proche de la mer pour favoriser l'exportation. Les Krobo développent la culture du palmier sur leur territoire puis migrent vers les territoires voisins, entre Kade et Kwae [Amanor, Diderutuah, 2001]. Il s'agit d'une agriculture villageoise, basée sur des palmiers naturels, se régénérant spontanément.

Le palmier à huile est traditionnellement présent dans les systèmes de production villageois, développé à faible densité sur les finages collectifs, avec pour objectifs principaux l'épargne et la production de vin de palme [Gyasi, 1994]. À partir de 1850, la colonie britannique encourage le développement de la culture du palmier sous une forme plus intensive le long de la bande côtière du pays, afin de développer les exportations d'huile. Malgré les pressions de représentants d'intérêts privés, le gouvernement colonial britannique se montre plutôt réticent à soutenir ce modèle, soucieux des conflits sociaux que son implantation peut entraîner. Il valorise plutôt l'agriculture familiale comme outil de productions agricoles exportables [Gyasi, 1996]. Pour pallier aux baisses de prix générales qui affaiblissent la production depuis 1884, le gouvernement colonial lance une série de mesures de soutien à la production, visant essentiellement les petits planteurs, par la construction d'huileries.

Il existe quelques grandes plantations à la fin du XIX^e siècle mais elles disparaissent avec la récession des années 1930. Après la 2^e guerre mondiale, la production décline fortement [Gyasi, 1992].

À partir de l'indépendance du pays, en 1957, le jeune gouvernement ghanéen décide de relancer la production d'huile de palme, mais en optant pour de grandes plantations d'État, accompagnées de la création de centres de recherche et de vulgarisation agricole ainsi que de l'introduction de semences de palmiers hybrides [Gyasi, 1996].

La première plantation d'État, d'une surface de 1 000 hectares, est créée en 1957 par l'Agricultural Development Agency. En 1960, la United Africa Company, en partenariat avec la Pamol Plantation Limited, met en place 800 hectares. D'autres tentatives suivront, mais des lacunes managériales aboutissent au démantèlement de plus de la moitié des surfaces lors du coup d'État de 1966

(vente des terres) [Gyasi, 1992]. À partir de 1977, les politiques encouragent l'agriculture contractuelle de type nucleus-plasma : en treize ans les plasmas représentent 20 % des surfaces des plantations étatiques. En 1981, le gouvernement se lance dans la réorganisation de la production des plantations publiques et réhabilite plus de 6 000 hectares de plantations en faire-valoir direct [Gyasi, 1992].

À partir de 1995, ces plantations sont privatisées. L'une d'elle parvient à s'étendre sur plusieurs milliers d'hectares puis interrompt les contrats avec les villageois qui continuent d'investir individuellement dans le palmier hybride, notamment grâce à un accès au matériel végétal produit par la station de recherche voisine. Au cours des années 2003-2005, une initiative présidentielle favorise l'accès des villageois à ce matériel végétal.

Les grandes plantations de palmiers, quasiment absentes de l'histoire coloniale, connaissent donc un démarrage à l'indépendance sous forme de plantations d'État, suivies d'une privatisation, mais l'agriculture familiale reste dominante en termes de production d'huile. Au cours des années 2000, le nombre d'hectares de palmiers varie selon les sources, mais celles-ci attribuent autour de 85 % des superficies aux plantations villageoises. Les palmiers non sélectionnés y sont encore dominants, faute d'accès au matériel végétal hybride (tableau 1). Dans plusieurs régions du Ghana, nous avons observé le remplacement de vieilles cacaoyères par des plantations de palmiers naturels. Les rendements en huile sont faibles, mais on a vu qu'en Afrique de l'Ouest, les palmiers offrent la possibilité de réaliser un capital lors de l'abattage, grâce à l'exploitation du vin de palme. Les palmiers permettent aussi de marquer la propriété du terrain à bon compte, si la replantation en cacaoyers échoue.

À la fin du XIX^e siècle, le cacao est adopté, en partie sous l'effet de la déprime des prix de l'huile de palme. Les migrations qui avaient commencé pour le palmier deviennent cacaoyères. G. Austin rappelle que les débuts de la Gold Coast dans le secteur cacao génèrent un des boums les plus puissants de l'histoire. D'une première exportation en 1891, la Gold Coast devient le premier producteur mondial de cacao en vingt ans, avec 40 000 tonnes ; en 1923, la production dépasse 200 000 tonnes [Austin, 1996]. Le pays ne cède la place de premier producteur mondial que dans les années 1970 à son voisin la Côte-d'Ivoire. Pour ces deux pays, le rôle des grandes plantations se réduit à l'état de traces. Avec quelque 2 000 à 3 000 ha, la dernière plantation européenne au Ghana semble avoir tenu jusque dans les années 1940 [Austin, 1996]. À l'opposé, le « "décollage" de la cacaoculture au Ghana est un triomphe de la rationalité économique des indigènes et de leur capacité d'entreprise » [Austin, 1996, p. 158].

Comme pour le palmier, les données statistiques varient considérablement selon les sources. Les données de superficies de plantation ne sont en général que des estimations peu crédibles. Ainsi, alors que le *marketing board* du Ghana estime les superficies en cacao autour de 1 700 000 hectares vers 1980, Bateman *et al.*, les évaluent autour de 800 000 hectares. Nous retenons ici aussi une approche déduite de la production nationale et de rendements observés, donnant des chiffres

sensiblement inférieurs aux chiffres officiels. Ce qui importe est l'augmentation permanente des surfaces exploitées par l'agriculture familiale tandis que les plantations industrielles sont absentes de la production cacaoyère ghanéenne. Au Ghana, la seule plantation industrielle dont nous ayons retrouvé la trace au cours des années 2000, était une plantation de quelques centaines d'hectares du *marketing board*, abandonnée dans les années 1990.

Tableau 1 – Évolution estimée des surfaces en cacaoyer et palmier par type d'exploitation au Ghana

Années	Culture du cacao (ha)		Culture du palmier (ha)		
	Grandes plantations	Planteurs villageois	Grandes plantations	Planteurs villageois	
				Hybride	Naturel
1900	< 2 000	< 10 000	0	0	n. a.
1970	< 500	700 000	2 000	0	16 000
1990	0	1 000 000	30 000	10 000	70 000
2010	0	1 500 000	40 000	70 000	150 000

Sources : Clarence-Smith [2000] ; Gyasi [1992] ; Gyasi, [1994], Austin [1996], Bateman *et al.* [1990], MOFA (ministère de l'Agriculture) et estimations des auteurs à partir des statistiques de production.

Le secteur cacao au Ghana, même traversé par une différenciation sociale entre migrants et autochtones, représente l'archétype du succès des plantations familiales. À la suite des conflits entre planteurs villageois et sociétés européennes qui achètent le cacao, l'administration coloniale instaure un « marketing board », lequel a le monopole des achats bord champ. Ce « Cocobod » est en théorie un outil de régulation et stabilisation du prix au planteur par rapport aux aléas du cours mondial, mais est en pratique un instrument de taxation. Cette fonction s'accroît après l'indépendance jusqu'à atteindre un point critique [Bateman *et al.*, 1990] ; la production chute. À partir de 1985, le prix au producteur remonte ; la libéralisation des achats aux producteurs en 1992, associée à une baisse progressive de la taxation et à une hausse du cours mondial à partir de 2006 contribue à relancer le cacao. Ce nouveau boum résulte encore du dynamisme de l'agriculture familiale, grâce à laquelle le Ghana s'affirme à nouveau solidement comme le second producteur mondial.

L'Indonésie

Le cacaoyer est introduit au XVII^e siècle dans ce qui est l'Indonésie aujourd'hui. Le gouvernement colonial puis le gouvernement indonésien n'ont jamais proposé de politiques fortes de développement de la culture du cacao. Les plantations coloniales s'y intéressent tardivement, se développent au XIX^e siècle dans la partie orientale de l'archipel, les Moluques, mais disparaissent sous l'effet des maladies

dans les années 1890 tandis que les paysans maintiennent alors quelques milliers d'hectares dans le nord de Sulawesi, les ex-Célèbes.

Dans les années 1930-1939, Van Hall (cité par Topoxeus et Wessel, 1983) estime les surfaces en grandes plantations à 5 000-6 000 ha produisant entre 1 200 et 1 500 tonnes, exclusivement dans l'île de Java. Les petits planteurs produiraient alors moins de 300 tonnes, dont 200 tonnes à Java et seulement 55 tonnes sur les autres îles. Même en supposant un rendement faible, de l'ordre de 200 kg/ha, les surfaces de plantations familiales ne dépasseraient alors pas 600 hectares. Le contrôle colonial s'exerçait très mal sur des plantations familiales des îles orientales de l'Indonésie qui pouvaient exporter vers les Philippines [Clarence-Smith, 1995]. Nous retenons donc une limite possible de 2 000 hectares (tableau 2).

Tableau 2 – Évolution estimée des surfaces en cacaoyer et palmier par type d'exploitation en Indonésie

	Culture du cacao (ha)			Culture du palmier (ha)		
	Grandes plantations Privées	Grandes plantations publiques	Planteurs villageois	Grandes plantations privées	Grandes plantations publiques	Planteurs villageois
1930	5 400	0	< 2 000	100 000	0	0
1970	1 200	5 700	5 100	47 000	87 000	0
1980-1983	9 000	25 000	26 000	88 000	200 000	6 000
2008-2009	54 000	61 000	1 500 000	3 440 000	677 000	2 600 000

Sources : Van Hall [1949] cité par Topoxeus et Wessel [1983] ; Clarence-Smith [1995], DGE (Directorate General of Estate crops), Statistik Kelapa Sawit [2008], Barlow, Zen, Gondorwasito [2003] ; Zen, Barlow, Gondorwasito [2005].

Dans les années 1970, quelques grandes plantations se développent au nord-est de l'archipel, à Sumatra Nord. Il reste également quelques plantations d'État à Java-Est, qui ont échappé à la vague de foreurs de cabosses (*Acrocerocrops cramerella*) qui ont ravagé la plupart des plantations dans les années 1930 ; elles sont positionnées sur un marché de niche de cacaos fins. Le secteur des grandes plantations maintient ainsi une parité ou une légère suprématie sur les paysans jusque dans les années 1980, amenant la production nationale à quelque 10 000 tonnes [Wood, 1982]. C'est alors le début du boum des plantations familiales à Sulawesi, de 1980 à 2005, atteignant quelque 350 000 tonnes, propulsant l'Indonésie à la place de 3^e producteur mondial derrière la Côte-d'Ivoire et le Ghana. C'est un des boums cacaoyers les plus puissants de l'histoire du cacao, similaire celui du Ghana de 1890 à 1920 [Ruf, Yoddang, Ardhy, 1995]. Le boum de Sulawesi est largement spontané. Dans les années 1990, il est célébré par les économistes de la Banque

mondiale comme un cas d'école de l'efficacité du libéralisme, du *hands-off policy* [Akiyama, Nishio, 1997]. En fait, la non-intervention politique tient beaucoup au fait que le gouvernement central a mis du temps à repérer un boum économique initié par les familles Bugis (groupes ethniques originaires de Sulawesi-Sud, peuple de paysans, marins et commerçants) [Pelras, 1996]. La proximité de la Malaisie a joué un rôle dans la mesure où elle induit une rapide circulation de l'information, notamment sur les prix et les revenus. En effet, l'adoption du cacao par des grandes plantations en Malaisie s'opère à la faveur de la hausse du cours mondial, au cours des années 1970 [Ruf, Ehret, 1993]. La politique de non-intervention sur le cacao a surtout consisté à une prise de vitesse de l'État par les familles de paysans.

Le secteur des grandes plantations subit quant à lui des échecs. Par exemple, la plantation de 5 000 hectares de cacao que nous avons étudiée à Kalimantan avait une faible compétitivité, minée par les attaques d'insectes, et a été vendue dans les années 1990 pour être abattue et reconvertie en plantation de palmier. D'après les statistiques disponibles, ce secteur des grandes plantations progresse quand même mais est largement distancié par la capacité d'investissement des familles (tableau 2).

À l'inverse, le secteur de grandes plantations de palmier connaît une avance décisive dès la période coloniale. Il n'y a pas de transformation artisanale de l'huile de palme en Indonésie, ce qui explique l'absence de planteurs villageois pendant le premier siècle de développement de cette culture. De plus, le soutien politique des grandes plantations est prononcé dès la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le vote de la loi agraire de 1870 entérine l'ouverture du secteur agricole aux investisseurs privés : ceci marque le début d'un demi-siècle d'investissements massifs dans le nord de Sumatra, sur une portion de territoire connue comme la *cultuur-gebied*, ceinture de plantations qui devient le centre de production du tabac, du caoutchouc, puis, à partir des années 1910, d'huile de palme. Les investissements sont le fait de compagnies européennes et américaines. La main-d'œuvre, insuffisante localement, est acheminée depuis la Chine puis depuis l'île de Java, et est contrôlée sous un régime de travail forcé [Stoler, 1985].

À partir de la Seconde Guerre mondiale, des mouvements d'occupation illégale et de revendications syndicales affaiblissent la production ; après une vingtaine d'années de négociations autour d'un conflit qui semble sans issue, le président Soekarno acte la privatisation des plantations néerlandaises, puis quelques années plus tard, de l'ensemble des plantations étrangères, dès lors sous la tutelle du gouvernement [Pelzer, 1982].

Ce n'est qu'à partir de 1966 que le nouveau régime politique, dictature militaire du président Suharto, rétablit la propriété d'une partie des plantations aux compagnies étrangères. Dans le cadre de ce gouvernement répressif, le conflit agraire qui s'enlisait à Sumatra Nord est rapidement réglé et l'ensemble des plantations réhabilitées. Avec l'aide du Fonds monétaire international, le gouvernement lance une

politique de compensation des importations, par l'export de denrées agricoles. L'huile de palme est une des cibles majeures de cette politique. Le modèle des grandes plantations connaît une expansion sans pareil, toujours à l'œuvre à l'heure actuelle [Booth, 1992]. Les surfaces plantées en grandes plantations de palmiers ont été multipliées par un coefficient de plus de dix entre la fin des années 1960 et la période actuelle, où elles couvrent environ quatre millions d'hectares [Bangun, 2006].

Les politiques publiques indonésiennes ont aussi utilisé le palmier comme un des moteurs du développement rural, principalement sous forme d'agriculture contractuelle entre une plantation industrielle et des villageois [Zen, Barlow, Gondowarsito, 2005 ; Rist, Levang, 2010]. Ainsi, les plantations familiales de palmiers à huile, quasi inexistantes jusqu'en 1980, commencent à se développer avec la commercialisation de leurs régimes dans les grandes plantations. Depuis les années 2000, la construction d'huileries dites « sans terres » par des investisseurs profite aussi à la production familiale. Les chiffres montrent une arrivée tardive des petits planteurs dans le paysage productif, mais une croissance annuelle fulgurante des surfaces à partir de ce moment. Sans nier l'existence de problèmes environnementaux ni les cas de conflits entre plantations industrielles et familiales, souvent mis en exergue par des ONG internationales, le palmier à huile profite aussi largement à l'agriculture familiale, contribuant significativement à éradiquer la pauvreté [Barlow, Zen, Gondowarsito, 2003 ; Rist, Levang, 2010].

En résumé, même si les statistiques accordent un rôle un peu moins marginal aux grandes plantations de cacao en Indonésie comparées à celles du Ghana, on observe des dynamiques comparables pour les deux pays : le développement des petites exploitations familiales est rapide, dépassant celui des grandes plantations ou s'en approchant fortement dans le cas du palmier indonésien. Pour les deux pays, une forte domination des exploitations familiales dans le cacao s'oppose à une bonne résistance des grandes plantations dans le secteur palmier.

Le rôle des grandes plantations dans le secteur palmier s'explique donc en partie par des politiques publiques volontaristes, depuis un siècle en Indonésie, et plus modestement depuis 40 ans au Ghana dans un souci de diversification du secteur cacao. Dans les deux pays, les grandes plantations de cacao n'ont jamais bénéficié d'un soutien politique aussi marqué que les grandes plantations de palmiers. Un tel constat renvoie à l'affirmation d'inefficacité des grandes plantations dans le secteur cacao, qui n'est pas complètement démontrée. C'est par la poursuite de cette étude comparée cacaoyer/palmier, mais maintenant sur les aspects biologiques, techniques, économiques que nous tentons de compléter la démonstration.

Facteurs biologiques et économiques

Stockage et commercialisation

Les fèves de cacao séchées peuvent être stockées plusieurs semaines, voire plusieurs mois et exportées sans transformation majeure. Longtemps, les usines de broyage sont restées cantonnées dans les pays consommateurs. Une telle disjonction

dans le temps et l'espace entre production et transformation favorise des petites unités familiales avec une chaîne de commerçants entre le producteur dans l'arrière-pays et l'unité de transformation au port du pays producteur ou consommateur.

En revanche, les régimes de palme, produit frais, nécessitent d'être collectés et ramassés rapidement. L'usine de transformation se situe nécessairement à proximité des plantations. Certes, des milliers d'unités artisanales peuvent assurer cette transformation, et on voit aujourd'hui des investisseurs monter des usines « sans terre », mais la filière impose un équilibre initial entre l'investissement dans la production et dans la transformation. Cette nécessité de proximité d'usine, et accessoirement, les bons rendements en huile des usines comparativement aux unités artisanales, favorisent l'installation de grandes plantations.

Capital et accès au matériel végétal

En quoi les coûts et les phases d'investissements dans de nouvelles plantations de cacaoyer et de palmier peuvent-ils donner un avantage à l'un ou l'autre type des exploitations ? Avec des plants hybrides, les deux types de culture entrent en production autour de trois ans. Où se situent les différences ?

Une étude de la Société d'études pour le développement économique et social (SEDES) réalisée en 1975 sur les premières plantations villageoises de palmiers en Côte-d'Ivoire met en évidence la première contrainte citée par les planteurs eux-mêmes : le « manque d'argent », et en corollaire le « travail du palmier sélectionné, ses exigences particulières et l'emploi de main-d'œuvre salariée pour y faire face » [SEDES, 1975]. De fait, les planteurs villageois, habitués à une conduite extensive de leurs cacaoyères, « s'accommodant de soins réduits au minimum jusqu'à l'arrivée en production », étaient surpris par les exigences sur le palmier hybride : en phase d'investissement, les temps de travaux sont sensiblement plus lourds, ce qui obligeait les planteurs à recourir beaucoup plus à une main-d'œuvre dite salariée, contribuant à 90 % dans l'entretien des jeunes palmeraies improductives contre 22 % dans les cacaoyères. Sans surprise, ce sont donc les plus gros planteurs villageois et les personnes ayant une profession non agricole, plus ou moins absentéistes qui s'affirment comme les premiers planteurs de palmiers parce qu'ils peuvent payer des manœuvres annuels. « Le palmier sélectionné peut ainsi jouer un rôle d'accentuation de l'inégale répartition des revenus qui s'est développée à partir du café et du cacao » [SEDES, 1975, p. 47]. Cette prédiction est globalement réalisée en Côte-d'Ivoire et reste plus modeste au Ghana. Sur une enquête conduite en 2010 auprès de 100 planteurs dans la région de Kade, nous n'avons identifié que quatre planteurs possédant plus de 20 hectares, dont seulement deux d'origine urbaine.

Pour une part, l'ampleur des travaux en phase d'installation des palmiers sélectionnés s'explique par des choix d'itinéraires techniques imposés par l'agro-industrie. Ainsi, les premiers planteurs villageois se voient imposer une couverture de *Pueraria* comme technique de contrôle des mauvaises herbes. Ce *Pueraria* est difficile à contrôler et ne rapporte aucun revenu. Dans ces schémas imposés au départ, nous

avons observé une émancipation progressive des planteurs villageois s'éloignant des itinéraires imposés pour adapter leurs propres stratégies. Parmi ces dernières, il y a bien sûr la réintroduction de cultures vivrières annuelles, dégageant un revenu avant l'entrée en production. Les planteurs villageois possédant de la terre ont également innové au plan institutionnel : ils confient les activités de défriche et de mise en place de cultures vivrières aux villageois dépourvus de terre. Les propriétaires se contentent de planter les palmiers. À travers l'émergence de cette rente foncière payée sous forme de travail, toute la stratégie est de se rapprocher du coût zéro à l'investissement. Les exploitations familiales sont souvent très performantes dans cet exercice. Ce type d'adaptation technique et sociale permet aux exploitations familiales, du moins à une partie d'entre elles, de regagner des avantages et des parts de marché par rapport aux grandes plantations industrielles.

Une fois ces innovations techniques et sociales adoptées, il ne s'agit pas de comparer les coûts du travail à la création des plantations de palmiers et cacaoyer, mais ce qu'il reste de capital à investir. C'est ici qu'interviennent le coût et la disponibilité en matériel végétal sélectionné.

Au Ghana, en 2010, le coût de plants de palmiers hybrides, en pépinière, « clé en main » et prêts à planter, s'élève à 280 €/ha, soit 2,5 fois plus qu'une pépinière de cacaoyers (110 €/ha). De plus, alors que l'hybride de palmier est reconnu par une majorité de planteurs comme déterminant des rendements élevés, ils estiment que la descendance d'hybrides de cacaoyer produit presque autant que les hybrides de première génération. Ils sélectionnent quelques cabosses de cacaoyers sur leurs propres arbres, éventuellement chez leurs voisins, à un coût proche de zéro, limité à la valeur commerciale. Même en adoptant une stratégie de semis direct de fèves en plein champ, à haute densité, il leur suffit de 5 à 10 kilogrammes de fèves par hectare, de l'ordre de 7 à 15 euros par hectare. Ainsi selon les planteurs villageois, entre palmier hybride et cacaoyer, le ratio d'investissement dans le matériel végétal varie entre 2,5 et 40. Cette donnée contribue fortement à expliquer que le cacao soit une valeur refuge pour toute une partie de l'agriculture familiale.

Sophistication des soins à l'arbre et coûts de supervision

L'implication dans le travail et la réalisation de gestes techniques apparaît comme un critère de différenciation du travail entre plantations familiales et industrielles. L'hypothèse d'une moindre attention portée aux activités et gestes techniques dans le cas de travailleurs salariés donne à réfléchir les itinéraires culturels des deux productions et la possibilité associée de les développer à grande échelle à l'aide de main-d'œuvre salariée et supervisée.

Dans les systèmes cacaoyers orientés vers des rendements élevés, chacun des 1 000 à 1 500 cacaoyers à l'hectare implique une taille relativement sophistiquée, arbre par arbre. Le propriétaire d'une plantation est plus impliqué dans la qualité de l'opération qu'un manœuvre, à moins que celui-ci ne soit contrôlé par un système de supervision coûteux.

Rien de tel n'est nécessaire sur les palmiers où le principal facteur d'augmentation des rendements est l'application d'engrais à chacun des quelque 140 palmiers à l'hectare. Une fois la bonne formule adaptée à la plantation dans son ensemble, son application est relativement simple et répétitive, adaptée à un processus « industriel ». L'unité de gestion est la ligne, l'hectare ou le bloc de sol et d'âge de plantation homogène.

Dans un contexte où la terre devient progressivement le facteur le plus limitant, l'intensification à base de plants hybrides et formules d'engrais adaptées permet donc aux plantations industrielles de palmiers de se maintenir au Ghana et de progresser en Indonésie alors que la production cacaoyère apparaît plus inadaptée à une exploitation à grande échelle.

Quelques économies d'échelle dans le palmier

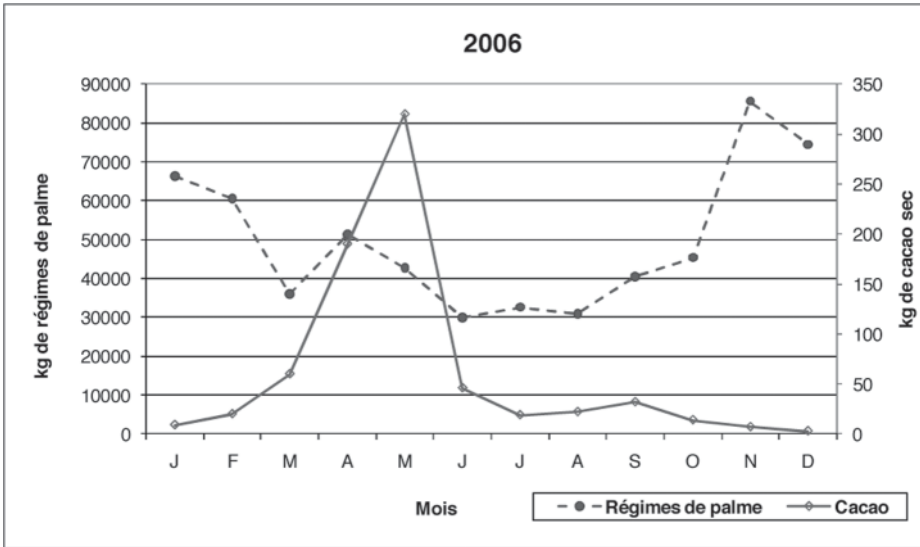
En corollaire de cette facilité d'entretien des plantations des palmiers, elle-même source d'économies d'échelle dans l'organisation des chantiers, on observe d'autres économies d'échelle favorables aux détenteurs de capitaux. Les quelques 200 à 2 000 kg de cacao sec produits à l'hectare, ou les 500 à 5 000 kg de fèves fraîches peuvent encore être transportées en moto, en vélo, voir sur les têtes, ce que l'on voit encore fréquemment au Ghana, ce qui semble impossible pour 12 000 tonnes de régimes par hectare. Les camions collectant les régimes en bout de ligne, donnent un avantage comparatif aux grandes plantations de palmiers.

La régularité de la production

À ce stade, nous avons comparé et appliqué à deux cultures une grille d'analyse construite à partir de la bibliographie. Nous abordons ici un facteur peu présent dans la littérature sur le dualisme agriculture familiale/grande plantation, celui de la régularité des travaux et en particulier des récoltes. À Sulawesi, en Indonésie, pour des riziculteurs et des planteurs de girofliers devant se contenter d'une à deux récoltes dans l'année, l'introduction du cacaoyer a été bien reçue en partie pour la meilleure régularité des revenus. Au contraire, en Côte-d'Ivoire et au Ghana, face aux cacaoyers vieillissants les laissant quelques mois sans récolte ni revenus, ceux du palmier leur donnent le sentiment de devenir « fonctionnaires ». C'est une des raisons de leur adoption par l'agriculture familiale.

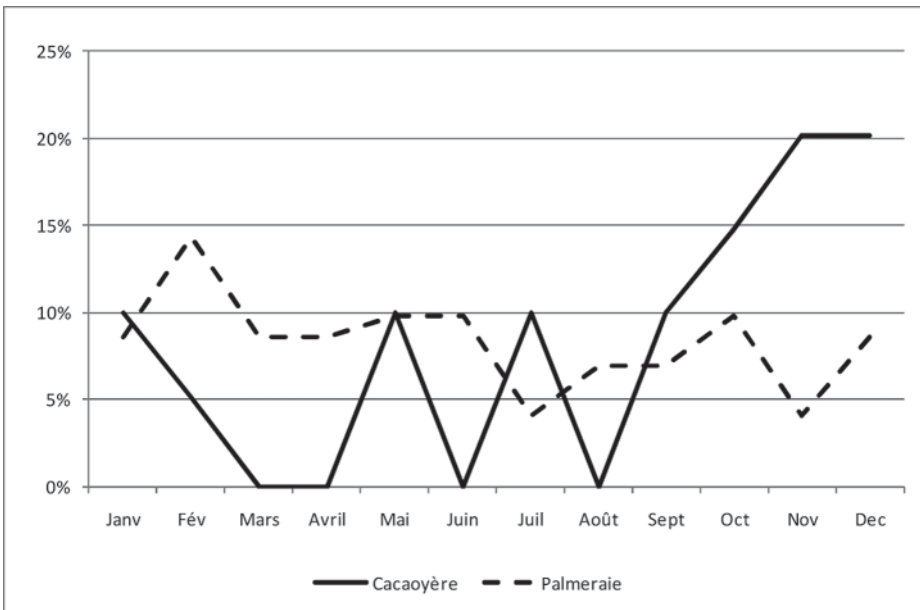
Cependant, la régularité des récoltes offre aussi des conditions favorables à la gestion des grandes plantations, et notamment dans la gestion du travail. C'est probablement une des raisons pour lesquelles le thé est encore beaucoup tenu par des grandes plantations. Si les récoltes sont concentrées sur un ou deux pics dans l'année, il devient difficile de gérer la base d'une main-d'œuvre permanente. Certes, tous les domaines agro-industriels combinent une main-d'œuvre permanente en général mensualisée et une main-d'œuvre temporaire contractuelle pour certaines périodes de pointe et pour des opérations spécialisées. Les risques de rupture s'accroissent cependant avec l'importance de la main-d'œuvre temporaire. Les figures 1 et 2 montrent que le palmier offre une régularité de récolte et de production bien supérieure à celle du cacao.

Figure 1 – Production de cacao et régimes de palme par deux exploitations agricoles dans les plaines alluviales de Sulawesi, 2006



Sources : enquêtes des auteurs.

Figure 2 – Estimation de la répartition mensuelle des temps de travaux dans les cacaoyères et les palmeraies en production, au Ghana



Sources : enquêtes des auteurs.

Replantation et durabilité

« Dans les deux pays (Côte-d'Ivoire et Ghana), le régime de l'économie de plantation (cacaoyère) amène sa propre fin... il faut abandonner cette forme de culture extensive qu'est le défrichement annuel au profit d'une technique intensive » [Gastellu, 1982, p. 251].

Gastellu illustre très bien la contradiction du modèle extensif basé sur de nouveaux défrichements de forêts. Les planteurs de cacao déplacent leurs foyers de production pour ne pas affronter les coûts de la replantation, supérieurs aux coûts de la première plantation après défrichement bénéficiant de la rente forêt (croissance rapide et saine du cacaoyer, peu de maladies, peu d'attaques, taux d'humidité élevé et protection contre les vents). L'apprentissage de la replantation cacaoyère demande de l'innovation et du temps à l'agriculture familiale. La capacité des planteurs « villageois » à migrer vers de nouvelles forêts, à créer de nouvelles plantations et de nouveaux villages, est une force contre laquelle les plantations industrielles ne peuvent lutter.

Dans le secteur palmier hybride, la replantation pose moins de problèmes. Le palmier et ses techniques de culture sont moins dépendants de la rente forêt, moins sensible à la perte de matière organique. Le coût du contrôle des maladies et les attaques d'insectes n'augmentent guère entre plantation et replantation. Par exemple, pour protéger les 160 palmiers à l'hectare contre les dégâts de rongeurs, la technique retenue est le grillage autour de chaque palmier, en première plantation comme en renouvellement. Dans les années 1980 en Côte-d'Ivoire, l'opérateur industriel Palmindustrie estimait le coût global d'un hectare de plantation villageoise à 464 000 F sur quatre ans, légèrement moins en replantation, 435 000 F sur la même durée. À l'inverse, en matière de cacao, du fait de la mortalité accrue des plants, de leur croissance plus lente, la phase immature tend à se prolonger sur cinq ans. Les temps de travaux augmentent de 50 %, et les intrants chimiques deviennent nécessaires [Ruf, 1995 ; Oswald, 1997]. L'agriculture familiale se résigne à replanter seulement quand elle n'a plus accès à de nouvelles forêts. Elle supporte les coûts de la replantation cacaoyère beaucoup plus tard qu'une plantation industrielle. Comparativement au cacaoyer, la phase de replantation du palmier à huile est donc plus facilement gérable par une plantation industrielle.

Conclusion

Sur un plan historique, les plantations dites industrielles se développent lorsqu'elles bénéficient d'un soutien public et d'un accès facilité au foncier et au progrès technique. Dans le cas du binôme palmier/cacaoyer, on retrouve à des degrés divers tous ces facteurs présentés en introduction expliquant pourquoi les plantations industrielles ont une place importante dans le palmier ces dernières décennies, marginale dans le cacao. Le palmier à huile offre quelques économies d'échelle à la production et à la transformation ; l'introduction de l'hybride crée une barrière à l'investissement.

Pour les deux cultures, on retrouve aussi les facteurs fréquemment cités dans la littérature en faveur des exploitations familiales, tels les faibles coûts de supervision, leur flexibilité sur la gestion du travail, leur capacité à optimiser des systèmes relativement extensifs.

Parmi les aspects peu ou pas présents dans la littérature scientifique, nous pensons apporter des explications novatrices. D'une part, le grand talent de l'agriculture familiale réside, pour la culture du cacao, dans sa capacité d'innovation technique et sociale pour se rapprocher le plus possible de l'investissement monétaire « zéro », réduisant les risques. D'autre part la régularité des calendriers agricoles, des récoltes, des travaux joue fortement sur la gestion des plantations industrielles. Toutes autres variables égales par ailleurs, la plus grande régularité des travaux sur le palmier joue probablement un rôle en faveur du développement des grandes plantations, en particulier en Indonésie où les régimes pluviométriques accroissent cet avantage. Enfin, en situation d'abondance relative du facteur terre, la capacité des petits planteurs à surmonter les difficultés de la replantation cacaoyère en colonisant de nouvelles terres leur donne un avantage certain : contrairement aux plantations industrielles, la terre n'est pas pour eux un facteur fixe. Mais lorsque l'agriculture familiale n'a plus de possibilité de migration et de défrichement de forêt, elle perd une partie de ses avantages comparatifs.

Pour l'ensemble des cultures pérennes tels que l'hévéa ou même le thé, un glissement s'opère en faveur des exploitations familiales. C'est aussi le cas du palmier, tendant à illustrer la flexibilité de ces unités face aux aléas de l'environnement et du marché, et le mouvement d'intégration croissante de la petite agriculture aux marchés internationaux.

Malgré cette tendance sur de nombreux produits, les discours en faveur de la supériorité des grandes plantations renaissent régulièrement. Par exemple, dans les années 1980, quand les grands planteurs malaysiens ont investi massivement dans le cacao, bien des experts pronostiquaient la fin du cacao en Afrique. Or la majorité de ces grands planteurs, s'ils ont contribué à faire avancer la recherche et le progrès technique dans le secteur cacao, ont finalement abandonné le secteur à l'agriculture familiale indonésienne. Le transfert de savoir-faire vers les plantations familiales de Sulawesi, notamment sur les techniques de greffage, s'est opéré en partie via les manœuvres indonésiens et les réseaux familiaux [Ruf, Yoddang, 2009]. On retrouve là un processus fréquent dans l'histoire des économies de plantation, y compris dans le palmier : une partie des nouvelles exploitations familiales de palmiers à Sumatra est créée par des ouvriers des plantations industrielles [Barral, 2012]. Ainsi, plantations industrielles et familiales peuvent être concurrentes mais aussi présenter des dynamiques d'évolution communes et reliées. On ne peut donc pas considérer ce dualisme « plantations industrielles/familiales » dans une seule opposition frontale. Ce résultat mériterait d'être approfondi notamment à travers les trajectoires d'accumulation et les stratégies patrimoniales des salariés agricoles et des planteurs villageois.

Bibliographie

- AKIYAMA T., NISHIO A. [1997], "Indonesia's Cocoa Boom, Hands-off policy encourages small-holder dynamism", *Bulletin of Indonesian Economic Studies*, vol. 33, n° 2, p. 97-121.
- AMANOR K., KUDE DIDERUTUAH M. [2001], "Share Contracts in the Oil Palm and Citrus Belt of Ghana", London, International Institute for Environment and Development, 29 p.
- AUSTIN G. [1996], "Mode of Production or Mode of Cultivation: Explaining The Failure of European Cocoa Planters in Competition With African Farmers in Colonial Ghana", in CLARENCE-SMITH W.G. (ed.), *Cocoa Pioneer Fronts Since 1800. The Role of Smallholders Planters and Merchants*, Londres, Macmillan Press, p. 154-175.
- BAAK P. [1990], "The Conference on Capitalist Plantations", in *Colonial Asia, a Report Conference on Capitalist Plantations in Colonial Asia*, Amsterdam.
- BANGUN D. [2006], "Indonesian Palm Oil Industry", *Paper presented at the National Institute of Oilseed Products Annual Convention*, Phoenix (Ariz.), 21-24 mars 2006.
- BARLOW C. [1997], "Growth, Structural Change and Plantation Tree Crops: The Case of Rubber", *World Development*, vol. 25, n° 10, p. 1589-1607.
- BARLOW C., ZEN Z., GONDORWASITO R. [2003], "The Indonesian Oil Palm Industry", *Oil Palm Industry Economic Journal*, vol. 3, p. 8-15.
- BARRAL S. [2012], *Le Nouvel Esprit du capitalisme agraire. Les formes de l'autonomie ouvrière dans les plantations de palmier en Indonésie*, thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS.
- BATEMAN M.J., MEERAUS A., NEWBERY D.M., OKYERE W.A., O'MARA G.T. [1990], "Ghana's Cocoa Pricing Policies", *World Bank Working Paper*, n° 429, Washington (D. C.), The World Bank, 26 p.
- BOOTH A. [1992], "The Oil Boom and After, Indonesian Economic Policy and Performance in The Soeharto Era", *South-East Asian Social Science Monographs*, Singapore, Oxford University Press, 448 p.
- CHAUVEAU J.-P., RICHARD J. [1977], « Une "périphérie recentrée" : à propos d'un système local d'économie de plantation en Côte-d'Ivoire », *Cahiers d'études africaines*, vol. 17, n° 68, p. 485-523.
- CLARENCE-SMITH W.G. [1990], "The Hidden Costs of Labour on The Cocoa Plantations of São Tomé And Príncipe, 1875-1914", *Portuguese Studies*, vol. 6, p. 152-172.
- CLARENCE-SMITH W.G. [1995], "Cocoa Plantations in The Third World, 1870s-1914, The Political Economy of Inefficiency", in HARRISS J., HUNTER J., LEXIS C.M. (ed.), *The New Institutional Economics and Third World Development*, Londres, Routledge, p. 157-171.
- CLARENCE-SMITH W.G. [2000], *Cocoa and Chocolate. 1765-1914*, Londres, Routledge, 319 p.
- DAVIRON B. [2003], "Small Farm Production and the Standardization of Tropical Products", *Journal of Agrarian Change*, vol. 2, n° 2, p. 162-184.
- GASTELLU J.M. [1981-1982], « Les plantations de cacao au Ghana », *Cahiers de l'ORSTOM, série sciences humaines*, vol. 18, n° 2, p. 225-251.
- GOUYON A. [1995], "Government Policy and Smallholder Changes in Sustainable Tree Crop Development in The Tropics: A Comparison of Rubber and Cocoa", in RUF F., SISWOPUTRANTO P.S. (ed.), *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply*, Cambridge, Woodhead Publishing, p. 291-313.
- GYASI E. [1992], "Emergence of A New Oil Palm Belt in Ghana", *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, vol. 83, n° 1, p. 39-49.

- GYASI E. [1994], "The Adaptability of African Communal Land Tenure to Economic Opportunity: The Example of Land Acquisition for Oil Palm Farming in Ghana", *Africa*, vol. 64, n° 3, p. 391-405.
- GYASI E. [1996], "The Environmental Impact and Sustainability of Plantations in Sub-Saharan Africa: Ghana's Experiences with Oil-Palm Plantations", in BENNEH G., MORGAN W.B., UITTO J.I. (ed.), *Sustaining the Future. Economic, Social and Environmental Change in Sub-Saharan Africa*, Tokyo, UN University Press, p. 342-357.
- HAYAMI Y., DAMODARAN A. [2004], "Towards an Alternative Agrarian Reform. Tea Plantations in South India", *Economic and Political Weekly*, vol. 39, n° 36, p. 3992-3997.
- HERVIEU B., PURSEIGLE F. [2009], « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation. », *Études rurales*, n° 183, p. 13.
- HILL P. [1956], *The Gold Coast Cocoa Farmers*, Oxford, Oxford University Press, 139 p.
- HILL P. [1962], "Social Factors in Cocoa Farming", in WILLS J.B. (ed.), *Agriculture and Land Use in Ghana*, Oxford, Oxford University Press, p. 278-285.
- LENA P. [1979], *Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud-Ouest ivoirien*, thèse de doctorat de 3^e cycle, géographie, Université de Paris X-Nanterre, 345 p.
- LÉONARD E., VIMARD P. [2005], *Crises et Reconfigurations d'une agriculture pionnière en Côte-d'Ivoire*, Paris, IRD- Karthala, 368 p.
- LÉVEQUE F. [1987], « Les processus de formation et les dynamiques des régions pionnières : les cas de la côte atlantique nicaraguayenne et de l'amazone brésilienne », *Cahier des sciences humaines*, vol. 22, n° 3-4, p. 345-354.
- MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION [1993], *La Compétitivité des cafés africains*, Paris, ministère de la Coopération, 252 p.
- OSWALD M. [1997], *Recomposition d'une société au travers de plusieurs crises : la société rurale bété (Côte-d'Ivoire)*, thèse de doctorat, INA Paris-Grignon, 290 p., annexe.
- PELRAS C. [1996], *The Bugis*, Oxford, Blackwell, 306 p.
- PELZER K. [1982], *Planters Against Peasants. The Agrarian Struggle in East Sumatra, 1947-1958*, Leiden, Koninklijk Instituut, 186 p.
- RIST L., LEVANG P. [2010], "I Want To Change My Fate Now. The Role of Oil Palm in Indonesia's Rural Development", *Geographische Rundschau*, vol. 6, n° 4, p. 10-13.
- RUF F. [1982], « Les règles du jeu sur le foncier et la force de travail dans l'ascension économique et la stratification sociale des planteurs de Côte-d'Ivoire », *Économie rurale*, vol. 147-148, p. 111-119.
- RUF F. [1987], « Éléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides. De la forêt, rente différentielle au cacaoyer, capital-travail », *L'Agronomie tropicale*, vol. 42, n° 3, p. 218-232.
- RUF F. [1995], « De l'économie familiale de plantation à l'économie familiale de replantation », in PICHOT J., SIBELET N., LACOEUILHE J.J. (dir.), *Fertilité du milieu et stratégies paysannes sous les tropiques humides*, Actes du séminaire, 13-17 novembre 1995, CIRAD, Montpellier, p. 451-463.
- RUF F., EHRET P. [1993], « Compétitivité et cycles du cacao. Vrais et faux problèmes sous l'éclairage indonésien », in ÉTIENNE G., GRIFFON M., GUILLAUMONT P. (dir.), 1993. « Afrique-Asie : performances agricoles comparées », *Revue française d'économie*, p. 255-301.

- RUF F., YODDANG J., ARDHY W. [1995], "The 'Spectacular' Efficiency of Cocoa Smallholders in Sulawesi: Why? Until When?", in RUF F., SISWOPUTANTO P.S. (eds), *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply*, Cambridge, Woodhead Publishing, p. 339-375.
- RUF F., YODDANG J. [2009], « Quand un technicien du cacao relaie les innovations paysannes », *Grain de sel*, n° 48, p. 31-32.
- RUTHENBERG H. [1980], "Farming Systems in the Tropics", Oxford, Clarendon Press (3rd edition), 424 p.
- SEDES [1975], *Étude socio-économique des plantations villageoises de palmier à huile*, Paris, 55 p.
- STATISTIK KELAPA SAWIT [2008], Jakarta, Badan Statistik Indonesia.
- STOLER A. [1985], *Capitalism and Confrontation in Sumatra's Plantation Belt, 1870-1979*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 244 p.
- TOPOXEUS H., WESSEL P.C. [1983], *Cocoa Research in Indonesia 1900-1950*, American Cocoa Research Institute and International Office of Cocoa and Chocolate, Wageningen, 293 p.
- ZEN Z., BARLOW C., GONDOWARSITO R. [2005], "Oil Palm in Indonesian Socio-Economic Improvement. A Review of Options", *Working paper*, Australian National University. Canberra : <http://www.crawford.anu.edu.au/acde/publications/publish/papers/wp2005/wp-econ-2005-11.pdf>, page consultée le 5 septembre 2012.

La culture du niébé au Burkina Faso : une voie d'adaptation de la petite agriculture à son environnement ?

Marie-Hélène Dabat*, Rabah Lahmar**, Richard Guissou***

Le mythe de l'exploitation de type *agrobusiness* pratiquant l'agriculture intensive avec culture pure alimentaire encore les controverses au Burkina Faso. Elle est tour à tour considérée comme indispensable pour moderniser et renforcer la productivité du secteur agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire ; et comme porteuse de risque d'accaparement des meilleures terres, voire d'expropriation des agriculteurs familiaux. Elle exerce une fascination sur les décideurs politiques qui voient en elle un levier de développement vers une agriculture rentable, compétitive, génératrice d'emplois et de revenus. Malgré cela, l'exploitation familiale reste largement majoritaire et innovante dans le pays. Elle sait s'adapter aux contraintes biophysiques et socioéconomiques, locales ou plus globales, qui constituent son environnement [pour une synthèse, Gafsi *et al.*, 2007]. Elle a souvent montré sa capacité à diversifier sa production et à valoriser les opportunités commerciales liées au développement des villes.

Depuis quelques années, les options stratégiques retenues par l'État burkinabé¹ sont de stabiliser une croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) à un niveau élevé de 5 % de façon à abaisser le taux de pauvreté à 30 % en 2015. Le secteur agricole, qui participe à hauteur de 40 % au PIB et emploie 80 % de la population, est ciblé en premier lieu. L'État encourage la diversification des productions agricoles, une meilleure intégration de l'agriculture aux marchés² et un développement des marchés intérieurs et extérieurs. L'un des produits concernés par cette politique est le niébé (*Vigna unguiculata* (L.) Walp.). Le pays s'est doté dès 2003 d'un Plan d'actions spécifique pour le développement de la filière niébé

* Économiste, CIRAD, UMR Acteurs, ressources et territoires dans le développement.

** Agronome, CIRAD, UPR Systèmes de cultures annuels et Fondation 2iE, Burkina Faso.

*** Statisticien, ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, direction générale de la promotion de l'économie rurale, Burkina Faso.

1. En particulier le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et la Stratégie de développement rural.

2. Les taux actuels d'insertion au marché sont très faibles pour les céréales traditionnelles : moins de 10 % pour le mil et le sorgho, 15 % pour le maïs.

(PAN) [Statistika, 2003]. Les objectifs étaient (i) de renforcer les capacités organisationnelles des acteurs et la concertation : mise en place d'une structure inter-professionnelle, incitation au développement de la contractualisation entre les agents, appui aux initiatives locales d'aide financière, création d'un observatoire, (ii) d'intensifier la production de niébé : diffusion de techniques appropriées de production et de protection phytosanitaire ; facilitation de l'accès des producteurs au crédit pour acheter des intrants, des équipements de production et de transport ; appui à la production et à l'utilisation de semences de qualité (formation et organisation des producteurs semenciers, facilitation de leur accès au crédit et à l'équipement de leurs organisations paysannes, appui à la production de semences de base et au contrôle de qualité), (iii) d'améliorer le stockage et la conservation : renforcement des capacités techniques des acteurs, assainissement du marché des produits de traitement, amélioration de l'accès des acteurs au crédit, et (iv) d'accroître les exportations et développer le marché intérieur : connaissance des marchés potentiels et des importateurs d'envergure, renforcement des capacités de gestion et des fonds de roulement des exportateurs, création d'une bourse du niébé, information des consommateurs sur les vertus du produit, appui au secteur de la transformation (information et formation, conseil et crédit...). L'accent a été mis particulièrement sur l'intensification de la production de niébé qui représentait le volet le plus coûteux de ce plan.

Le niébé est une plante des climats chauds qui supporte de longues périodes de sécheresse ; grâce à un système racinaire profond, elle peut rapidement extraire l'eau des horizons profonds. Sa croissance est rapide et les variétés rampantes, fréquentes chez les paysans [Singh *et al.*, 2003], couvrent rapidement le sol et le protègent contre l'érosion [Stoop, 1986]. De même, elles préservent la réserve hydrique du sol en réduisant l'évaporation. Plusieurs travaux rapportent que le niébé s'accommode des sols pauvres [Dakora, Keya, 1997 ; Singh *et al.*, 2003], probablement du fait de la fixation biologique de l'azote qui lui confère une certaine autonomie dans la nutrition azotée. Les chutes de feuilles sénescentes, les résidus racinaires et la fixation biologique de l'azote contribuent à améliorer la fertilité du sol [Singh *et al.*, 2003]. Ce dernier aspect ne semble cependant pas faire l'unanimité [Formowitz, Joergensen, Buekert, 2009]. La plante est riche en protéines. Ses feuilles, gousses vertes, haricots frais et graines sèches sont consommés et/ou vendus. Ses fanes riches en azote sont réservées à l'alimentation animale durant la saison sèche et vont prioritairement aux animaux de trait et petits ruminants [Tarawali, Hiernaux, 2002]. Cependant, le niébé est sensible à de nombreuses maladies causées par des champignons, virus, bactéries et aux nématodes, mais les plus gros dommages lui sont causés par les attaques d'insectes au moment de la floraison et par les adventices parasites comme *Striga gesnerioides* en zones sahélienne et soudanienne et *Alectra vogelii* en zone guinéenne [Ehlers, Hall, 1997 ; Parker, 2009]. Les dommages causés par les insectes constituent la première contrainte à la production du niébé grain dans la majorité des régions productrices [Ehlers, Hall, 1997]. Les attaques de *Striga* sont importantes en Afrique de l'Ouest notamment au Burkina Faso, Bénin, Mali, Niger et Nigéria,

où elles causent de sérieuses pertes économiques, encore mal évaluées. Le niébé subit aussi des pertes post-récolte importantes, dues à l'infestation par un Coléoptère *Bruchidae* (bruches).

Par ailleurs, une ample littérature [par exemple Lahmar *et al.*, 2011] suggère que la majorité des sols cultivés de l'Afrique sub-saharienne ont des rendements bas du fait de leur faible fertilité naturelle et des dégradations qui les affectent. Un autre trait majeur de l'agriculture, qui demeure essentiellement pluviale dans les zones semi-arides, est sa vulnérabilité face aux variations climatiques et à la sécheresse. Dans ce contexte biophysique contraignant, l'agriculture est pratiquée essentiellement dans des exploitations de taille réduite [Gafsi *et al.*, 2007]. Seules les cultures de rentes rentables (arachide, coton, maraîchage...) reçoivent des intrants chimiques [Tarawali, 2002]. Pour les cultures vivrières, les paysans utilisent généralement des ressources organiques d'origine animale ou végétale associées ou non à des techniques de conservation des eaux et des sols [Wezel, Rath, 2002]. Mais, les niveaux de productions en grain et biomasse obtenus restent insuffisants face à la demande alimentaire, humaine et animale, même si des améliorations dans certaines productions sont observées, comme c'est le cas de céréales semées après le coton dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest [de Graaff, Kessler, Nibbering, 2011]. Des productions plus grandes encore seraient nécessaires pour réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition [Kidane, Maetz, Dardel, 2006], même s'il est reconnu que la sécurité alimentaire est au moins autant une question d'accessibilité des ménages aux biens alimentaires que de disponibilité de ceux-ci³.

L'accroissement des rendements des cultures vivrières en Afrique de l'Ouest semi-aride reste tributaire d'une amélioration durable de la fertilité des sols et d'une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau. Les résultats de nombreux travaux, par exemple Bationo *et al.* [2007] ou Lal [2011], suggèrent que cela implique nécessairement une amélioration du statut organique des sols par le recyclage de ressources organiques (effluents d'élevage, compost, résidus de cultures, feuilles et branches de ligneux, biochar, etc.) ; la correction des déficiences et déséquilibres nutritionnels, de l'acidité du sol et de la toxicité aluminique par des apports minéraux (engrais, dolomite etc.) ou l'introduction de légumineuses fixatrices d'azote dans les systèmes de culture. Or les ressources organiques ne sont pas disponibles en quantité suffisante, particulièrement en zone sahélienne où la production de biomasse est faible et, partout, les résidus de cultures vont prioritairement à l'alimentation animale. Aussi, les quantités de fumier sont réduites et le manque d'eau limite la fabrication de compost au point de contraindre l'expansion de techniques de conservation d'eau et du sol comme le zai par exemple ; par ailleurs, les intrants chimiques ne sont pas accessibles aux petits agriculteurs. Le niveau d'utilisation des engrais en Afrique sub-saharienne reste l'un des plus bas au monde, de l'ordre de 8 kg ha⁻¹ en moyenne [Vanlauwe *et al.*, 2011] et il

3. Voir définition de la FAO [Kidane, Maetz, Dardel, 1996].

est peu probable que ce niveau atteigne les 50 kg ha⁻¹ vers 2015 comme il a été recommandé au sommet d'Abuja [Africa Fertilizer Summit, 2006].

Reste la solution de l'introduction de légumineuses dans les systèmes de culture pour accroître le rendement des cultures vivrières. Des légumineuses annuelles et pérennes sont présentes dans diverses zones écologiques dans toute l'Afrique sub-saharienne [Dakora, Keya, 1997]. Le niébé tolère l'ombrage [Singh *et al.*, 2003]. En Afrique de l'Ouest, le niébé est apprécié des agriculteurs qui le cultivent traditionnellement en association avec le sorgho ou le mil selon les régions [Dakora, Keya, 1997 ; Sawadogo *et al.*, 2010 ; Tarawali, Hiernaux, 2002]. Cette association s'avère la moins pénalisante pour les rendements des cultures dans les parcs arborés comparativement aux cultures pures de céréales et niébé [Osman *et al.*, 2011]. Dans la pratique paysanne, le niébé est semé à la main, tardivement (deux à trois semaines, voire quatre) par rapport au semis de la céréale ou simultanément, en mélangeant dans un même contenant les semences de niébé et de céréale. Il se fait rarement en lignes et les densités de semis sont très variables, généralement plus faibles quand le risque de stress hydrique est plus grand. Stoop [1986] décrit des densités de 2 500 plants ha⁻¹ de niébé sur les sols de faible réserve hydrique situés en haut de pente et des densités de 10 000 plants ha⁻¹ sur les sols de bas de pente où la réserve hydrique est plus grande. En zone soudano-sahélienne, Bambara *et al.* [2008] dénombrent une moyenne d'environ 17 800 poquets ha⁻¹ dans des parcelles où le sorgho et le niébé sont associés. Ils y distinguent des poquets de sorgho pur, des poquets de niébé pur, et des poquets mixtes, où le niébé et le sorgho coexistent. Le nombre de poquets de sorgho pur est toujours le plus élevé, environ 10 000 poquets ha⁻¹ ; il représente approximativement le quadruple du nombre de poquets en niébé pur et le double de celui de poquets mixtes.

La plante réalise la fixation biologique de l'azote et de ce fait, elle est à même de s'insérer dans des stratégies d'amélioration de la fertilité des sols [Ehlers, Hall, 1997], de l'intensification des céréales [Boddey *et al.*, 1997] et de l'intégration agriculture-élevage [Tarawali, Hiernaux, 2002 ; Bambara *et al.*, 2008] dans les zones semi-arides tropicales. Langyintuo *et al.* [2003] ont montré que les pays de l'Afrique de l'Ouest produisent d'importantes quantités de niébé et souligné l'émergence d'un marché régional du niébé grain. Ce marché, soutenu par le fort accroissement de la population et de l'urbanisation, peut faire de la culture de niébé un facteur important de l'intensification des systèmes de production en Afrique de l'Ouest [Kristjanson *et al.*, 2005 ; Aune, Bationo, 2008].

Il est clair que la culture du niébé peut jouer un rôle pour améliorer la production agricole dans les économies subsahariennes et les revenus des producteurs. Mais qu'en est-il des processus de développement de la culture de ce produit et de ses effets dans les exploitations ? Dans quels types de systèmes, d'exploitations et de régions, se développe-t-il ? Les marchés sont-ils durables et comment les revenus de la culture sont-ils réinvestis ? Comme les données du problème varient sensiblement d'un pays à l'autre de l'Afrique de l'Ouest [de Graaf, Kessler,

Nibbering, 2011], nous avons choisi d'illustrer certaines de ces questions dans le cas du Burkina Faso.

L'article s'appuie sur des données issues d'enquêtes agricoles officielles et sur des travaux d'expertise sur la filière et le marché du niébé dans le cadre de la stratégie de diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques du ministère de l'Agriculture.

Les données de base de l'enquête permanente agricole du ministère de l'Agriculture

La direction de la prospective et des statistiques agricoles et alimentaires (DPSAA) de la direction générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER) du ministère de l'Agriculture et de l'hydraulique (MAH) réalise tous les ans une enquête permanente agricole (EPA) pour évaluer les superficies, les rendements et les productions des principales cultures en saison pluvieuse et en saison sèche. L'enquête permet aussi de collecter des informations sur le crédit, l'utilisation des intrants, la commercialisation, la population agricole, les sources de revenus monétaires, le cheptel, etc.

Il s'agit d'une enquête par sondage à deux degrés. Les unités primaires (UP) sont les villages administratifs. Elles sont sélectionnées suivant un mode de tirage à probabilité inégale (proportionnelle à leur taille en nombre de ménages) et sans remise. Les unités secondaires (US) sont les ménages agricoles. Ils sont sélectionnés par tirage aléatoire simple. Les ménages agricoles enquêtés sont définis comme des groupes de personnes unies par des liens de sang ou de mariage, vivant habituellement et produisant ensemble, et dont l'autorité budgétaire relève au moins théoriquement d'une seule personne, chef de ménage. La base de sondage est issue du module agricole du recensement général de la population et de l'habitation (RGAH) de 2006. La taille de l'échantillon par province est obtenue avec un niveau de précision de 10 % pour l'estimation de la production végétale pluviale, soit 4 130 US. Le nombre d'US par strate est déterminé selon une répartition optimale (budget disponible/fiabilité souhaitée) connue sous le nom d'allocation optimale de Neymann, soit cinq ménages par UP et 826 villages au total.

Le personnel d'enquête comprend 795 enquêteurs, 100 contrôleurs, 10 superviseurs et l'équipe centrale de la DPSAA. Avec un niveau de précision de 10 % au niveau provincial, les résultats peuvent être considérés comme fiables au niveau provincial, régional et national.

L'estimation des superficies se fait par l'inventaire et la caractérisation des parcelles du ménage et des cultures pratiquées sur chaque parcelle en distinguant cultures pures et cultures associées et, deux types de cultures dans le cas d'une association : la culture qui compte le plus de pieds dans la parcelle est notée culture principale, l'autre est notée culture secondaire. Le rendement est estimé au champ, au moment de la récolte, sur un carré de 25 m² disposé de manière

aléatoire dans la parcelle. La pesée porte sur le poids sec des grains de niébé. Du fait de l'hétérogénéité de la densité du niébé dans l'association céréale-niébé, l'estimation des superficies et de la production de niébé est moins fiable que celle des céréales.

Une offre annuelle variable mais en forte croissance

En Afrique, les statistiques sur la production de niébé sont difficiles à établir, les chiffres varient du simple au double, car sa culture en association donne lieu à des densités très variables (voir supra)⁴. D'après les données du MAH, la production de niébé grain s'est maintenue au Burkina Faso à moins de 50 000 tonnes par an dans les années 1980. Elle a connu une augmentation significative en dépassant les 200 000 tonnes dès le début des années 1990. La décennie 2000 a confirmé cette hausse tendancielle et la production annuelle a été rarement en dessous de 400 000 tonnes ces dernières années (figure 1)⁵.

Le système en culture associée secondaire a doublé de surface au cours de la décennie 2000 et occupe aujourd'hui près de 1 500 000 ha. On note une progression de la culture pure qui se limite cependant à moins de 100 000 ha (figure 1). Ce dernier système connaît des rendements moyens qui peuvent varier entre 500 et 800 kg ha⁻¹ selon les années et les régions contre 200 à 300 kg ha⁻¹ en culture secondaire et 400 à 700 kg ha⁻¹ en culture principale (données EPA de 2000 à 2010). Depuis les années 1980, les statistiques montrent que la production de niébé est en forte croissance mais qu'elle est aussi extrêmement variable selon les années.

Le revenu issu de la vente du niébé représentait 2,1 % du revenu monétaire agricole en 2010, qui lui-même représentait près de 31 % du PIB global. Cette contribution à la valeur ajoutée agricole varie selon les régions et elle se situe à un niveau élevé, entre 7 et 10 %, pour les régions Centre-Nord, Plateau central, Nord et Sahel (EPA, 2009-2010).

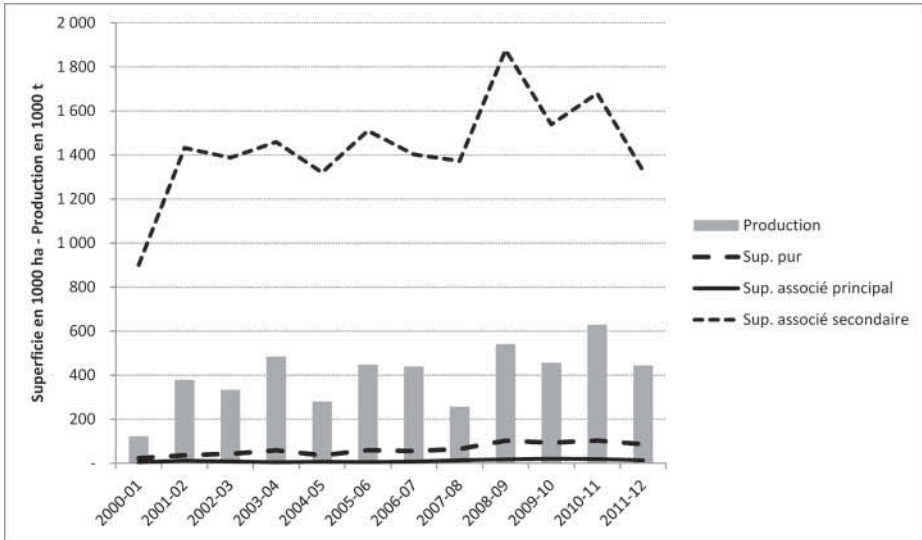
Une demande soutenue mais soumise à une forte variabilité des prix

La production de niébé a trois principaux débouchés : la consommation en milieu rural (autoconsommation, échanges monétaires), la consommation urbaine (dans les centres urbains secondaires et dans la capitale), les exportations vers les pays de la sous-région Afrique de l'Ouest.

4. Par exemple, le plan d'action niébé qui date de mai 2003 donne une production de l'ordre de 180 000 tonnes alors que les statistiques agricoles officielles donnent 330 000 tonnes en 2002, 457 000 tonnes en 2003 et 276 000 tonnes en 2004.

5. Notons cependant que le niébé n'est pas la culture dont la production annuelle a le plus crû entre le début et la fin de la décennie, soit entre la moyenne des années 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003, et la moyenne des années 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 : soja + 416 %, riz + 214 %, sésame + 138 %, patate + 104 %, fonio + 83 %, maïs + 55 %, coton + 51 %, niébé + 49 %, voandzou + 44 %, sorgho blanc + 40 %, sorgho rouge + 25 %, mil + 22 %, arachide + 16 %, igname - 5 % (EPA).

Figure 1 – Évolution de la superficie et de la production de niébé au Burkina Faso



Sources : EPA pour la période 2000-2012.

Dans le pays, le grain de niébé est consommé par les ménages des diverses catégories socio-économiques tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, les niveaux de consommation sont mal connus. On trouve dans la littérature des données de consommation annuelle moyenne par habitant à la même période pouvant aller de 1,5 kg [Langyintuo *et al.*, 2003] à 13 kg en milieu rural et 10 kg en milieu urbain ⁶ [Statistika, 2003]. Lançon, Drabo et Dabat [2009] estiment à 7,6 kg la consommation moyenne en 2008 à partir des dépenses des ménages hors restauration collective. Ils observent que le grain est consommé dans toutes les régions ; la consommation par tête étant plus élevée dans la partie centrale du pays, en particulier dans les régions Nord, Centre-Nord et Centre-Ouest (plus de 10 kg par an).

Les ménages ruraux apprécient le niébé essentiellement pour son apport énergétique, son goût et sa consistance. Les ménages urbains citent aussi sa valeur nutritive, la possibilité de varier le régime alimentaire, d'innover dans la préparation des plats, d'économiser sur le budget des dépenses alimentaires ⁷. Son image en milieu urbain peut parfois être ambivalente puisque consommer du niébé permet pour certains de s'adapter aux modes de consommation modernes, pour d'autres de reproduire les traditions culturelles alimentaires [Bengaly, 2010].

Pourtant, si l'on considère que la consommation domestique ne peut évoluer qu'au rythme, nécessairement lent, de la modification des pratiques alimentaires,

6. Achat de niébé brut et/ou transformé.

7. Bien que son prix puisse être élevé à partir de mars certaines années (note des auteurs).

la plus grande partie du niébé actuellement produit au Burkina Faso serait exportée. En effet, la consommation nationale ne suffit pas à absorber tout le niébé produit. En considérant un niveau de consommation de 12 kg par habitant par an (plutôt élevé dans la fourchette des estimations existantes – voir *supra*), elle s'élève à environ 200 000 tonnes de niébé par an pour une population de 16,8 millions d'habitants en 2011 (estimation index Omundi). Ce volume est bien inférieur au niveau de production évalué à 626 113 tonnes la même année. Le Burkina Faso est excédentaire et approvisionne la sous-région : le Ghana et le Bénin, mais aussi selon les années, le Nigéria, le Togo, la Côte-d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et la Mauritanie.

L'étude réalisée par le réseau socio-économique Bean/Cowpea CRSP au début de la décennie 2000 à partir de données des pays et des projets [Langyintuo *et al.*, 2003] confirme l'orientation générale nord-sud des flux de niébé à partir des zones de savane soudaniennes des pays sahéliens⁸ vers les zones urbanisées des pays côtiers et de l'Afrique Centrale. Ces flux s'expliquent par des niveaux de production assez faibles dans certains pays (cas de la Côte-d'Ivoire ou de la Mauritanie) mais aussi par des niveaux de consommation élevés dans d'autres (cas du Nigéria principal producteur de niébé, du Ghana et du Togo).

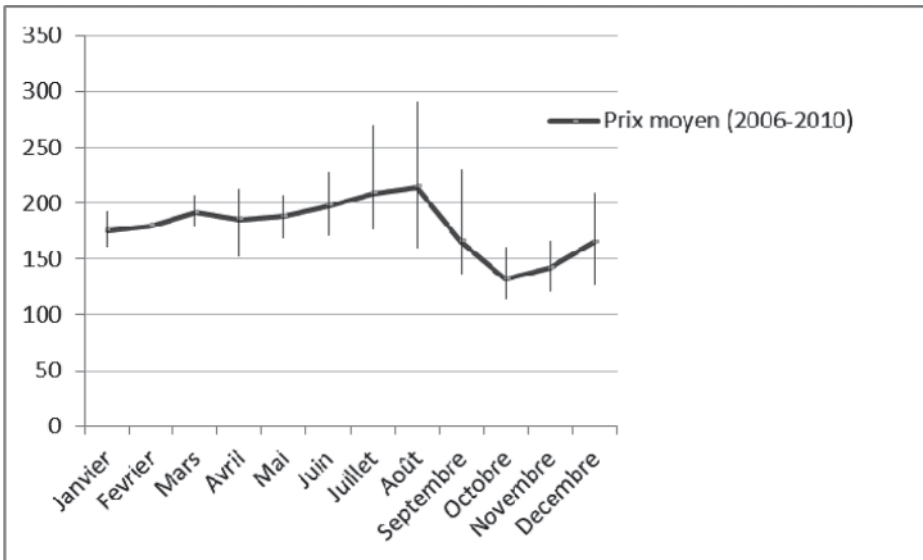
Les données sur les flux régionaux du niébé burkinabé sont assez rares car ce produit focalisait moins l'attention des chercheurs et des décideurs il y a quelques années que les produits de rente comme le coton, le cacao, le café ou l'arachide, ou même que les produits vivriers comme les céréales [Van der Laan, 1999]. Les données publiées par la FAO sont très fragmentaires et incomplètes. À partir des chiffres officiels, Langyintuo *et al.* [2003] évaluent les exportations du Burkina Faso à seulement 6 000 tonnes en 1998-1999 vers le Ghana, la Côte-d'Ivoire et le Togo, alors qu'elles étaient vraisemblablement beaucoup plus importantes si l'on considère les niveaux de production et de consommation de la période. Actuellement, si la consommation domestique s'élève à quelques 200 000 tonnes et la production dépasse les 500 000 tonnes, c'est près de 300 000 tonnes de niébé qui seraient exportées vers la sous-région.

Cependant, ces flux commerciaux restent assujettis à une forte variabilité des prix qui en limite l'importance. Les séries de prix collectées par le système d'informations sur les marchés de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SIM-Sonagess) dans les différents marchés de référence montrent le risque économique auquel s'exposent les agents de la filière. Le niébé est une culture pluviale dont la période de récolte reste relativement concentrée comme pour les autres cultures annuelles (octobre – novembre), même si elle est précoce par rapport aux cultures céréalières et si sa large

8. Au début des années 1990, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre produisaient environ 2,6 millions de tonnes de niébé sur 7,8 millions d'hectares, ce qui représentait 69 % de la production mondiale et 80 % de la superficie mondiale de niébé [Langyintuo *et al.*, 2003].

diffusion à travers les différentes aires agroécologiques (zone sahélienne, savane soudanienne et savane guinéenne) favorise un certain étalement de la récolte en fonction des calendriers culturaux et des régimes de pluie. La stratégie de commercialisation du niébé étant très spéculative, les cours du niébé sont très fluctuants (vente à la récolte par les producteurs, vente des stocks après la montée rapide des prix en mars par les commerçants) [Statistika, 2003]. La variation interannuelle des prix mesurée sur plusieurs marchés du pays révèle cette saisonnalité [Lançon, Drabo, Dabat, 2009 ; Dabat *et al.*, 2010]. De plus, il faut noter que ces prix moyens dissimulent une très grande variation des valeurs maximales ou minimales selon les années. Cette variabilité des prix, pouvant aller du simple au double par exemple au mois d'août sur les cinq dernières années dans le cas de Solenzo (chef-lieu de la province des Banwa dans la Boucle du Mouhoun) (figure 2), représenté ici à titre d'exemple représentatif, est le résultat de la variation des calendriers culturaux, la récolte pouvant être tardive ou précoce, et du niveau de la production.

Figure 2 – Variabilité des prix sur le marché de Solenzo



Sources : auteurs d'après relevé de prix SIM-Sonagess.

Insertion du niébé dans de petites exploitations et effets d'entraînement

La production de niébé est le fait au Burkina Faso d'un grand nombre de producteurs dotés de superficies de très petite taille. Les volumes produits sont modestes car deux tiers des exploitants sont à l'origine chacun de moins de trois

sacs de 100 kg et le tiers restant d'un maximum de dix sacs [Statistika, 2003]. Ces observations sont corroborées par les données de l'EPA pour l'année 2009-2010 (tableau 1). Le niébé est essentiellement produit dans des exploitations de moins de 3 ha et en culture associée avec des céréales dominantes, c'est le cas de plus de deux tiers de ces exploitations. Le taux de pénétration du niébé dans les petites exploitations du Burkina Faso est beaucoup plus important que celui des céréales en culture principale qui n'est que de 39,2 % pour le sorgho blanc, 35,2 % pour le mil, 16,2 % pour le sorgho rouge et 9,7 % pour le maïs, selon les conditions biophysiques propices à chacune de ces plantes. Les grandes exploitations seraient peu attirées par le niébé du fait de la faible rentabilité en culture pure (voir *infra*). Les petits agriculteurs pourraient, eux, être plus sensibles à d'autres natures de gains associés à cette culture : apport d'azote dans le sol, fourrage, protection contre l'érosion, autres services non comptabilisés dans un calcul de rentabilité.

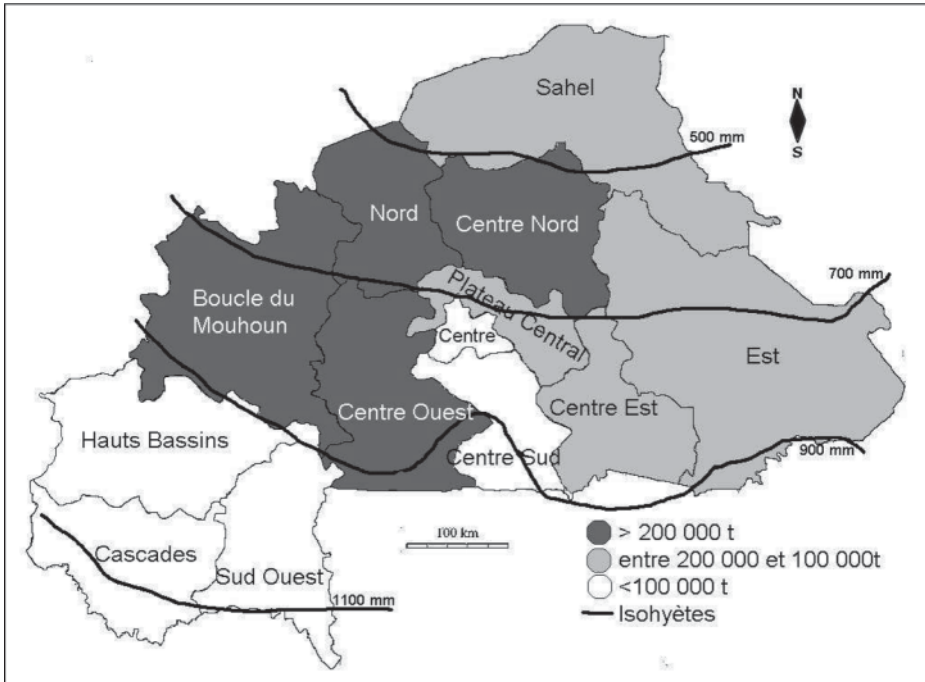
La culture de niébé, contrairement à d'autres cultures de rente, se rencontre sur une grande partie du territoire national (figure 3, carte 1), même s'il y a une plus grande concentration des volumes dans les régions du Centre-Nord, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest qui sont des régions pour certaines produisant peu de coton ou d'autres cultures de rente et où la pression parasitaire est moins forte que dans les régions plus humides situées plus au sud. La culture pure occupe une place non négligeable dans les systèmes de culture des Hauts Bassins et des Cascades, qui ne sont pas des régions à grande production. Elle est par contre peu représentée dans les régions dominantes, mise à part la Boucle du Mouhoun.

Tableau 1 – Taux de pénétration du niébé par type de culture et taille d'exploitation

Pourcentage	Culture pure	Culture associée aux céréales		Absence de niébé
		Plante principale	Plante secondaire	
Taille				
Moins de 3 ha	14,0	2,6	68,6	14,8
3-10 ha	0,1	0,0	12,2	87,7
Plus de 10 ha	0,0	0,0	0,2	99,8

Sources : EPA 2009-2010.

Carte 1 – Localisation de la production de niébé en 2010

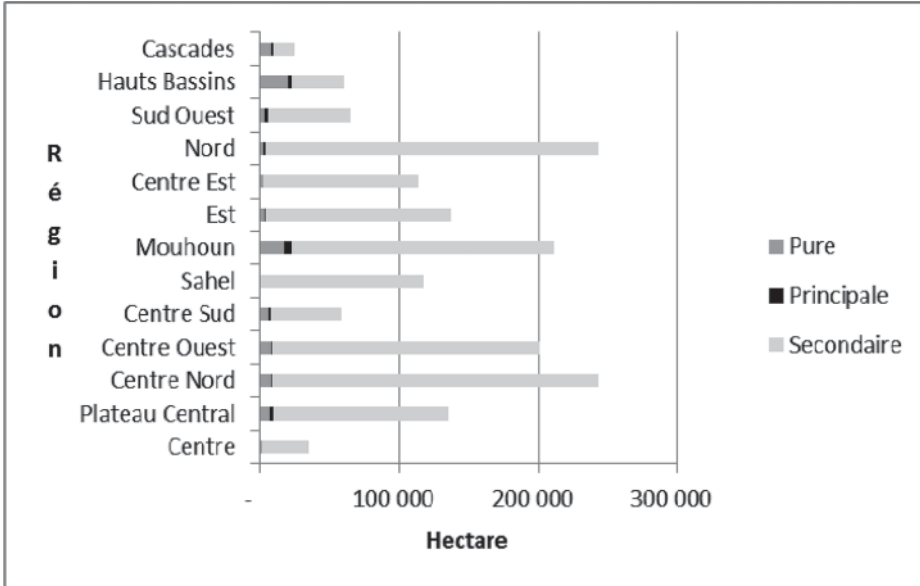


Sources : auteurs d'après EPA 2009-2010.

Dans les régions Centre-Nord et Nord, fortes productrices de niébé, à la fois les niveaux de production et les opportunités de diversification des cultures autres que les céréales sont assez faibles (figure 4). C'est moins le cas dans la Boucle du Mouhoun et le Centre-Ouest, régions agricoles plus riches mais aussi dépendantes d'un secteur coton dont l'avenir est incertain.

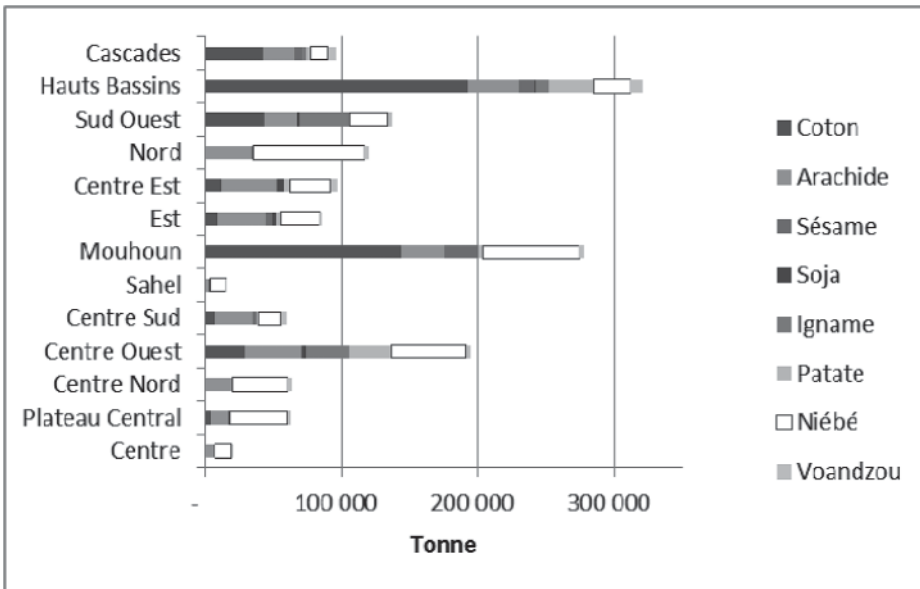
Le niébé présente aussi l'avantage de procurer aux petites exploitations des revenus en période de soudure quand l'épuisement des stocks rend difficile la vente d'autres produits. Dans la Boucle du Mouhoun par exemple, le nombre des ménages ayant commercialisé des produits agricoles est très faible de septembre à décembre 2010 et c'est précisément pendant cette période que la fréquence de commercialisation du niébé est la plus élevée (figure 5).

Figure 3 – Répartition de la superficie de niébé par région en 2010



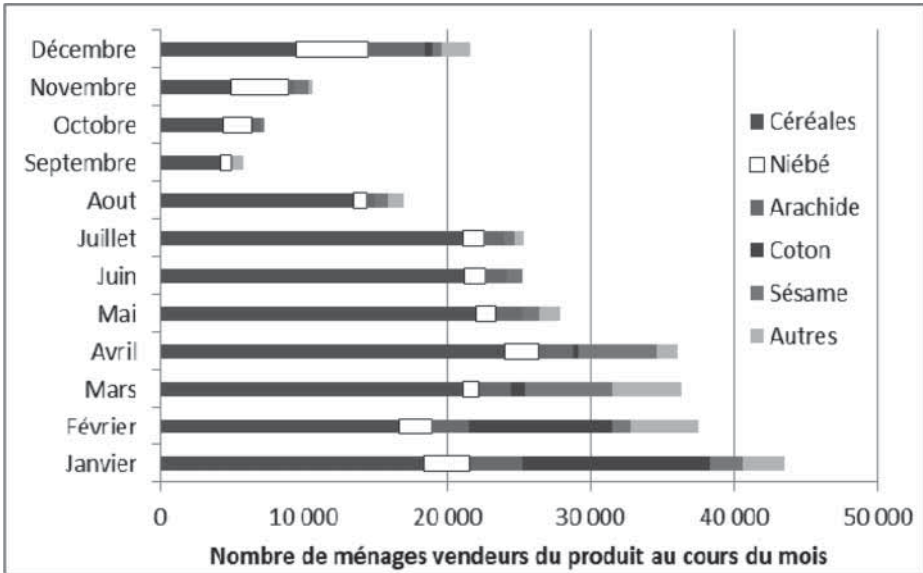
Sources : EPA 2009-2010.

Figure 4 – Volumes des productions agricoles autres que céréales par région en 2010



Sources : EPA 2009-2010.

Figure 5 – Dynamique des ventes agricoles des ménages dans la Boucle du Mouhoun



Sources : enquête étude PAM, 2010.

Une autre source importante de valorisation économique du niébé qui peut jouer un rôle dans le développement de cette culture chez les petits agriculteurs est l'utilisation des résidus de la plante comme fourrage. Les fanes de niébé, riches en azote, sont destinées à l'alimentation du bétail sur l'exploitation ou commercialisées en pleine saison sèche. À dire de producteur, la botte de 3 pieds de fanes peut être vendue 75 FCFA. Ce marché n'est pas négligeable quand le débouché existe ; pour une densité de semis de 5 000 pieds par hectare, la valeur des fanes est estimée à 125 000 FCFA alors que les 300 kg de grains produits ne valent que 75 000 FCFA (pour un prix au kilo de 250 FCFA). Cependant, tous les pieds ne produisent pas des fanes commercialisables (altération de la qualité par les techniques de battage, humidité, etc.). Le marché de la fane, plus important dans les zones périurbaines où la pression sur la ressource est plus forte pour répondre à la demande en fourrage, est amené à se développer sous l'effet de la croissance des secteurs de l'élevage et de l'embouche dans le pays.

Le co-développement au sein des exploitations de la culture de niébé et de l'élevage permet de faire l'hypothèse dans certaines zones du pays de la capacité du niébé à faciliter l'intégration de l'agriculture et de l'élevage. En effet, les exploitations productrices de niébé dégagent 219 % de revenu issu de l'élevage en plus par rapport à celles qui n'en produisent pas dans le Nord, 186 % dans le Centre, 50 % dans le Centre-Nord, 47 % sur le Plateau central, 20 % dans le Centre-Est (EPA 2009-2010). Cette forme d'intégration de l'agriculture et de l'élevage dans les régions centrales, qui ne sont pas de grandes productrices ni de

niébé, ni de bovins, ovins ou caprins, Centre-Nord mis à part, peut trouver une explication dans la difficulté croissante des éleveurs à nourrir leur bétail à proximité de la ville. Les sous-produits du niébé permettent de desserrer partiellement cette contrainte. Dans les régions fortes productrices de niébé comme le Nord et le Centre-Nord, les exploitations pourraient même avoir développé une synergie entre ces activités.

De même, la comparaison de la contribution de la production de niébé et du nombre de bovins pour l'embouche à la production nationale dans chaque région montre que dans certaines régions à la fois la production de niébé et l'activité d'embouche sont importantes. C'est le cas en particulier de la région Nord, où l'on trouve 17 % de la production nationale de niébé et 11 % du cheptel national destiné à l'embouche (EPA 2009-2010) alors que la région n'est pas très étendue (carte 1) et que la population représente 8,5 % seulement de la population nationale (RGPH 2006, d'après INSD, 2010) ; et à un moindre degré des régions Centre-Nord et Centre-Est. Dans ces régions, le tourteau de coton est moins disponible ou accessible que dans les régions Hauts Bassins et Sud-Ouest, hauts lieux de l'embouche au Burkina Faso. Ce qui laisse supposer que les fanes de niébé peuvent représenter un substitut pour l'alimentation animale et jouer un rôle non négligeable dans le développement de l'embouche.

Des agriculteurs qui montrent le chemin aux politiques

Motivés par les potentialités de la filière niébé, la pression grandissante par endroits sur le foncier liée à l'accroissement démographique et les besoins croissants en alimentation animale, les décideurs politiques se sont clairement engagés pour soutenir l'intensification de la culture du niébé. Le Plan d'actions élaboré en 2003 [Statistika, 2003] visait en effet à doubler la production de niébé grain à l'horizon de 2010 pour atteindre une production supérieure à 300 000 tonnes. Cet objectif a été largement dépassé sans pour autant être le fait de la culture pure, il est attribuable au développement du niébé en culture associée derrière les céréales. En effet, l'objectif de faire passer la part de la culture pure dans la production totale de moins de 5 % au milieu des années 1990 à 20 % en 2010 [Ouedraogo, 1998] ou à 33 % en 2007 [prévision Statistika, 2003] n'a pas été atteint. Cette part était de 13 % en 2011 (59 771 tonnes pour la culture pure sur 441 015 tonnes au total, EPA) malgré les actions publiques mises en œuvre dans ce sens (distribution d'intrants, crédit, variétés améliorées, etc.).

L'intensification par le système de culture pure de niébé en rotation avec une culture pure de céréale a certains avantages. Elle est essentiellement argumentée par des gains de rendements de céréales observés et mesurés, y compris au Burkina Faso [Bado, Bationo, Cescas, 2006], et qui sont attribués à l'azote laissé dans le sol par la légumineuse : un argument non négligeable au regard du besoin de booster la production des céréales. L'autre avantage classique connu du système en rotation est qu'il réduit la pression des ravageurs, non négligeable dans les

pays d'Afrique de l'Ouest où le stress biotique est important (insectes et *Striga*). Par ailleurs, ce système de culture pure est aussi proposé dans l'optique d'une intégration agriculture-élevage qui permettrait de disposer de plus de ressources organiques (fumier et résidus de cultures) pour l'amélioration et l'entretien de la fertilité des sols. Néanmoins, les variétés à haut rendement développées pour ce système sont gourmandes en ressources (eau, éléments nutritifs), en travail, en traitements phytosanitaires et en savoir/technicité : en gros tout ce qui manque aux agroécosystèmes et aux petits agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest. De l'avis même de ses promoteurs, ce système n'a pas rencontré l'enthousiasme des agriculteurs [Tarawali, Hiernaux, 2002] et l'Institut international d'agriculture tropicale (IIAT) a réorienté ses recherches vers des systèmes associant céréale et niébé mais avec une densité plus élevée de niébé par rapport à celle de la céréale associée comme par exemple le système comportant quatre lignes de niébé et deux lignes de céréale qui est en cours de vulgarisation [par exemple Dugje *et al.*, 2009], de même que la sélection et la dissémination de variétés de niébé à double-usage (production de grain et de fourrage) semi-érigées, à cycle intermédiaire (75-80 jours) et pouvant produire jusqu'à 1,5 tonne ha⁻¹ de grain et 2,5 tonnes ha⁻¹ de fanes [Singh *et al.*, 2003]. Quoiqu'il en soit, les superficies et productions de niébé obtenues en culture pure et en culture principale restent largement minoritaires au Burkina Faso. D'une part, l'accroissement temporel de la surface cultivée en niébé pur ne semble pas influencer drastiquement les rendements et les productions. D'autre part, la recherche locale [par exemple Zoundi *et al.*, 2007] suggère que les soles améliorées de cultures pures de niébé ne sont pas économiquement profitables aux agriculteurs en raison des pertes de production liées au risque climatique et des coûts de production importants engendrés notamment par la défense de la culture contre les attaques parasitaires qui se produisent tout au long du cycle de la plante. Ces coûts de production sont généralement élevés par rapport à la capacité financière des agriculteurs.

Le système de culture associant niébé et céréale dominante est une constante de l'agriculture pluviale dans les zones semi-arides de l'Afrique de l'Ouest. Les agriculteurs cultivent souvent deux variétés rampantes de niébé, l'une à cycle court destinée à la production de grain, l'autre à cycle long destinée à la production de fourrage [Singh *et al.*, 2003], qui ont l'avantage de couvrir le sol et limiter l'érosion. Au Burkina Faso, Zougmore *et al.* [2000] ont montré que l'association sorgho-niébé réduit fortement l'érosion du sol comparativement à la culture pure de sorgho ou niébé. La densité et l'arrangement spatial du peuplement sont adaptés aux ressources disponibles (éléments nutritifs et réserve hydrique du sol) et aux moyens et à la force de travail dont dispose l'exploitation agricole ; ils se superposent bien à l'hétérogénéité de distribution des ressources dans l'espace rural et même au sein de la parcelle. Ces systèmes utilisent l'eau de pluie de manière efficiente même sur des sols à faible capacité de stockage d'eau ; les deux cultures accomplissent leur cycle sans subir de stress hydrique, ce qui fait dire à Grema et Hess [1994] que dans pareilles conditions l'eau n'est plus un facteur limitant. Par ailleurs l'association peut réduire la pression des insectes sur le niébé [Adipala

et al., 2000] et exploite les processus écologiques de facilitation/compétition, la fixation biologique de l'azote par le niébé contribue à l'alimentation azotée de la céréale. Plus encore, l'association niébé-céréale est plus performante dans les champs comportant des arbres comparativement aux cultures pures [Osman *et al.*, 2011]. L'inconvénient majeur de ces systèmes réside dans le temps de travail nécessaire, et parfois la pénibilité, aussi bien pour le semis que pour la récolte des produits qui peut s'étaler dans le temps. Tels que pratiqués par les paysans, même s'ils ne sont pas très productifs, ces systèmes restent sécurisants contre l'échec d'une culture (pour des raisons climatiques ou d'infestation parasitaire) et l'instabilité du marché. Ils conviennent bien aux petites agricultures à faibles intrants [Lithourgidis *et al.*, 2011].

L'option de densification du niébé au sein de l'association céréale-niébé [Aune, Bationo, 2008] en utilisant des variétés plus performantes est certes attrayante et probablement une des voies de sortie de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest mais, elle peut aussi rapidement se heurter à la réalité de la contrainte de limitation des moyens et du travail des petits paysans et générer une compétition pour les ressources nutritives et hydriques naturellement réduites. Ces systèmes sont appelés à évoluer et les politiques devraient être attentifs à ces nouvelles pistes susceptibles de renforcer les dynamiques agricoles.

En effet, des améliorations dans les systèmes paysans demeurent possibles au regard des évolutions récentes dans les concepts et les approches de l'intensification de l'agriculture. Le niébé peut constituer une plante de couverture de choix dans des systèmes à base de non-labour (agriculture de conservation) actuellement en cours de promotion en Afrique de l'Ouest. Dans les conditions pédoclimatiques et socioéconomiques de l'Afrique de l'Ouest, la fixation biologique de l'azote par le niébé demeure importante pour l'amélioration des productions céréalières. La densification du niébé dans les systèmes de culture est une option proposée, une autre option serait d'augmenter l'efficacité de la fixation biologique de l'azote des systèmes actuels qui pourrait servir davantage la céréale par un investissement dans la fertilité et la conservation des eaux et des sols (fumier, résidus de culture, mulch de ligneux, zaï etc.). Dans les deux cas cela suppose de bien comprendre et exploiter au mieux les processus écologiques en jeu en fonction des variétés, des symbiotes, des sols, des climats sans oublier l'environnement de l'exploitation agricole et les contraintes et compromis qui peuvent s'imposer aux agriculteurs. Des travaux de recherche sont nécessaires pour élucider l'ensemble de ces aspects et alimenter une ingénierie agroécologique à même d'optimiser les systèmes de culture et de production et de favoriser leur intensification écologique en cohérence avec les choix faits par les petits agriculteurs familiaux.

Conclusion

Le développement de la culture du niébé en Afrique de l'Ouest témoigne de la capacité de la petite agriculture à affronter les défis auxquels elle est exposée.

Cultivé traditionnellement au Burkina Faso en association avec les céréales, le niébé était, jusqu'aux années 1990 une culture vivrière surtout réservée à l'auto-consommation familiale et aux marchés locaux. Une part importante de la production est aujourd'hui destinée aussi à la vente sur les marchés urbains et à l'exportation vers les pays côtiers de la sous-région Afrique de l'Ouest, très demandeurs. Nonobstant le mythe de l'intensification par culture pure dans les grandes exploitations, l'accroissement de la production a surtout été le fait des petites exploitations qui produisent le niébé en culture secondaire associée avec les céréales. Cette culture occupe désormais une position originale dans le système agro-alimentaire de la petite agriculture burkinabé du fait de ses caractéristiques multifonctionnelles : adaptation aux contraintes d'eau et de sol, réduction de l'érosion, amélioration de la fertilité du sol, précocité de la récolte, valeur protéique et diversification du régime alimentaire, alimentation animale, demande régionale. Le produit peut avoir un rôle de levier pour positionner les exploitations familiales sur une trajectoire de sortie des logiques de subsistance. Tout en restant une plante minoritaire, le niébé peut avoir un effet d'amélioration des revenus par l'intégration aux marchés (supplément de céréales, grains de niébé, sous-produits du niébé et produits de l'élevage...) qui peut générer l'investissement agricole (mécanisation, achat d'intrants) et une meilleure performance globale des exploitations. En 1998, Gamsoré écrivait : « Dans les années à venir, l'évolution des performances du secteur agricole vers la création de richesses plus importantes, qui favorisent une amélioration appréciable et régulière des conditions de vie et de production de ses membres, dépendra essentiellement des mesures de politique agricole et des initiatives des acteurs eux-mêmes, qui viseront à accélérer l'intensification du système de production et l'intégration de l'agriculture à l'élevage, à l'industrie, aux marchés. » Les petits agriculteurs, en développant de façon harmonieuse la production de niébé sur leurs parcelles, montrent le chemin aux décideurs.

Bibliographie

- ADIPALA E., NAMPALA P., KARUNGI J., ISUBIKALU P. [2000], "A Review on Options for Management of Cowpea Pests: Experiences from Uganda", *Integrated Pest Management Reviews*, vol. 5, n° 3, p. 185-196.
- AFRICA FERTILIZER SUMMIT [2006], *Abuja Declaration on Fertilizer for African Green Revolution*, African Union Special Summit of the Heads of State and Government, Abuja, Nigeria.
- AUNE J.B., BATIONO A. [2008], "Agricultural Intensification in the Sahel. The Ladder Approach", *Agricultural Systems*, vol. 98, n° 2, p. 119-125.
- BADO B.V., BATIONO A., CESCAS M.P. [2006], "Assessment of Cowpea and Groundnut Contributions to Soil Fertility and Succeeding Sorghum Yields in the Guinean Savannah Zone of Burkina Faso (West Africa)", *Biology and Fertility of Soils*, vol. 43, n° 2, p. 171-176.
- BAMBARA D., ZOUNDI J.S., TIENDREBEOGO J.-P. [2008], « Association céréale/légumineuse et intégration agriculture-élevage en zone soudano-sahélienne », *Cahiers agricultures*, vol. 17, n° 3, p. 297-301.

- BATIONO A., KIHARA J., VANLAUWE B., WASWA B., KIMETU J. [2007], "Soil Organic Carbon Dynamics, Functions and Management in West African Agro-Ecosystems", *Agricultural Systems*, vol. 94, n° 1, p. 13-25.
- BENGALY A.A., CIC-B [2010], « Étude diagnostic chaîne de valeur niébé », rapport final, avril, 65 p.
- BODDEY R.M., DE MORAES SÁ J.C., ALVES B. J.R., URQUIAGA S. [1997], "The Contribution of Biological Nitrogen Fixation for Sustainable Agricultural Systems in The Tropics", *Soil Biology and Biochemistry*, vol. 29, n° 5-6, p. 787-799.
- DABAT M.-H., DRABO I., LANCON F., BAAS W. [2010], « Innover pour développer les marchés : le cas de la conservation du niébé au Burkina Faso », communication à l'Atelier *système post-récolte, valorisation technologique et qualité des ressources alimentaires africaines*, 20-25 septembre, MAEE, Cotonou, Bénin.
- DAKORA F.D., KEYA S.O. [1997], "Contribution of Legume Nitrogen Fixation to Sustainable Agriculture in Sub-Saharan Africa", *Soil Biology and Biochemistry*, vol. 29, n° 5-6, p. 809-817.
- DUGJE I.Y., OMOIGUI L.O., EKELEME F., KAMARA A.Y., AJEIGBE H. [2009], « Production du niébé en Afrique de l'Ouest : guide du paysan », IITA, Ibadan, Nigeria, 20 p.
- EHLERS J.D., HALL A.E. [1997], "Cowpea (*Vigna unguiculata* L. Walp.)", *Field Crops Research*, vol. 53, n° 1-2, p. 187-204.
- FORMOWITZ B., JOERGENSEN R.G., BUEKERT A. [2009], "Impact of Legume Versus Cereal Root Residues on Biological Properties of West African Soils", *Plant Soil*, vol. 325, n° 1-2, p. 145-156.
- GAFSI M., DUGUÉ P., JAMIN J.-Y., BROSSIER J. (dir.) [2007], *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre. Enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*, Éditions Quae et CTA, 472 p.
- GAMSORE L.F. [1998], « Dynamique du système productif agricole et performances de l'agriculture au Burkina Faso ; une réflexion inspirée des données de l'ENSA », *Revue CEDRES*, Université de Ouagadougou, n° 43-44, p. 129-176.
- DE GRAAFF J., KESSLER A., NIBBERING J.W. [2011], "Agriculture and Food Security in Selected Countries in Sub-Saharan Africa: Diversity in Trends and Opportunities", *Food Security*, vol. 3, n° 2, p. 195-213.
- GREMA A.K., HESS T.M. [1994], "Water Balance and Water Use of Pearl Millet-Cowpea Intercrops in North East Nigeria", *Agricultural Water Management*, vol. 26, n° 3, p. 169-185.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES [2010], *La Région du Nord en chiffres*, Ouagadougou, 8 p.
- KIDANE W., MAETZ M., DARDEL P. [2006], *Food Security and Agricultural Development in Sub-Saharan Africa. Building a Case for More Public Support*, FAO, Rome, Italy, 104 p.
- KRISTJANSON P., OKIKE I., TARAWALI S., SINGH B.B., MANYONG V.M. [2005], "Farmers' Perceptions of Benefits and Factors Affecting The Adoption of Improved Dual-Purpose Cowpea in The Dry Savannas of Nigeria", *Agricultural Economics*, vol. 32, n° 2, p. 195-210.
- LAHMAR R., BATIONO A., LAMSO D.N., GUÉRO Y., TITTONELL P. [2011], "Tailoring Conservation Agriculture Technologies To West Africa Semi-Arid Zones: Building On Traditional Local Practices For Soil Restoration", *Field Crops Research*, vol. 132, p. 158-167.
- LAL R. [2011], "Sequestering Carbon in Soils of Agro-Ecosystems", *Food Policy*, vol. 36, supplément n° 1, p. S33-S39.

- LANÇON F., DRABO I., DABAT M.-H. [2009], « Étude d'appui à la définition de stratégies de développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques dans les régions d'intervention du PADAB II. Goulots d'étranglement et actions pilotes », *Rapport final filière niébé*, CIRAD, Ouagadougou, Juin, 101 p.
- LANGYINTUO A.S., LOWENBERG-DE BOER J., FAYE M., LAMBERT D., IBRO G., MOUSSA B., KERGNA A., KUSHWAHA S., MUSA S., NTOUKAM G. [2003], "Cowpea Supply and Demand in West and Central Africa", *Field Crops Research*, vol. 82, n° 2-3, p. 215-231.
- LITHOURGIDIS A.S., DORDAS C.A., DAMALAS C. A., VLACHOSTERGIOS D.N. [2011] "Annual Intercrops: An Alternative Pathway for Sustainable Agriculture", *Australian Journal of Crop Science*, vol. 5, n° 4, p. 396-410.
- OSMAN A.N., RÆBILD A., CHRISTIANSEN J.L., BAYALA J. [2011], "Performance of Cowpea (*Vigna unguiculata*) and Pearl Millet (*Pennisetum glaucum*) Intercropped Under *Parkia biglobosa* in An Agroforestry System in Burkina Faso", *African Journal of Agricultural Research*, vol. 6, n° 4, p. 882-891.
- OUEDRAOGO N. [1998], « Plan stratégique opérationnel de la filière niébé », Ouagadougou, ONIS, Rapport, 14 p.
- PARKER C. [2009], "Observations on The Current Status of *Orobanche* and *Striga* Problems Worldwide", *Pest Management Science*, vol. 65, n° 5, p. 453-459.
- SAWADOGO M., OUEDRAOGO J.T., GOWDA B.S., TIMKO M.P. [2010], "Genetic Diversity of Cowpea (*Vigna unguiculata* L. Walp) Cultivars in Burkina Faso Resistant to *Striga Gesnerioides*", *African Journal of Biotechnology*, vol. 9, n° 48, p. 8146-8153 : <http://www.academicjournals.org/AJb/PDF/pdf2010/29Nov/Sawadogo%20et%20al.pdf>, page consultée le 2 octobre 2012.
- SINGH B.B., AJEIGBE H.A., TARAWALI SHIRLEY A., FERNANDEZ-RIVERA S., ABUBAKAR M. [2003], "Improving The Production and Utilization of Cowpea as Food and Fodder", *Field Crops Research*, vol. 84, n° 1-2, p. 169-177.
- STATISTIKA [2003], « Plan d'actions pour le développement de la filière niébé au Burkina Faso », ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques (MAHRH), Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA) [2003], version finale, mai, 114 p.
- STOOP WILLEM A. [1986], "Agronomic Management of Cereal/Cowpea Cropping Systems for Major Toposequence Land Types in The West African Savanna", *Field Crops Research* vol. 14, p. 301-319.
- TARAWALI G. [2002], "A Synthesis of The Crop-Livestock Production Systems of The Dry Savannas of West and Central Africa", dans TARAWALI G., HIERNAUX P., *Improving Crop-Livestock Systems in The Dry Savannas of West and Central Africa*, IITA, Ibadan, Nigeria, p. 23-45.
- TARAWALI G., HIERNAUX P. (dir.) [2002], "Improving Crop-Livestock Systems in The Dry Savannas of West and Central Africa", *Reports from the Workshop on Crop-Livestock Systems in the Dry Savannas of West and Central Africa*, 22-27 novembre 1998, IITA, Ibadan, Nigeria. 174 p.
- VAN DER LAAN H.L. [1999], "Agricultural Marketing in Tropical Africa : Obstacles to Systematic Study", dans VAN DER LAAN H.L., DIJKSTRA T., VAN TILBURG A. (eds), *Agricultural Marketing in Tropical Africa. Contributions from the Netherlands*, Africa Studies Centre, Leiden, Ashgate Publishing Limited, p. 1-18.

- VANLAUWE B., KIHARA J., CHIVENGE P., PYPERS P., COE R., SIX J. [2011], "Agronomic Use Efficiency of N Fertilizer in Maize-Based Systems in Sub-Saharan Africa within The Context of Integrated Soil Fertility Management", *Plant and Soil*, vol. 339, n° 1-2, p. 35-50.
- WEZEL A., RATH T. [2002] "Resource Conservation Strategies in Agro-Ecosystems of Semi-Arid West Africa", *Journal of Arid Environments*, vol. 51, n° 3, p. 383-400.
- ZOUGMORÉ R., GUILLOBEZ S., KAMBOU N.F., OUATTARA K. [2000], "Sorghum-Cowpea Intercropping: An Effective Technique Against Runoff and Soil Erosion in The Sahel (Saria, Burkina Faso)", *Arid Soil Research and Rehabilitation*, vol. 14, n° 4, p. 329-342.
- ZOUNDI J.S., LALBA A., TIENDREBEOGO J.-P., BAMBARA D. [2007], « Systèmes de cultures améliorés à base de niébé (*Vigna unguiculata* (L.) Walp) pour une meilleure gestion de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles en zone semi-aride du Burkina Faso », *Tropicultura*, vol. 25, n° 2, p. 87-96.

Transferts publics et adaptations des ménages agricoles au processus de libéralisation au Sud du Mexique

Éric Léonard*, Rafael Palma**, Virginie Brun***

L'ajustement structurel des ménages agricoles mexicains dans le contexte de l'insertion compétitive

Depuis la ratification de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en 1994, l'agriculture mexicaine est engagée dans un processus radical d'insertion compétitive. Ce processus met en jeu un tissu dense de petites exploitations familiales faiblement dotées en capital¹. Ce secteur a été exposé au démantèlement de l'ensemble des protections dont il avait bénéficié au cours du demi-siècle précédent (système administré de prix, Crédit agricole, encadrement technique et commercial). Toutefois, cet ajustement structurel a été accompagné par des interventions publiques qui visaient aussi bien à contenir le développement de la pauvreté qu'à favoriser la modernisation des exploitations agricoles et la diversification de leurs sources de revenus.

L'agriculture a récemment été remise à l'ordre du jour du débat international sur le développement, avec la reconnaissance de son rôle décisif dans la croissance économique et la lutte contre la pauvreté. Le *World Development Report 2008* [World Bank, 2007] préconise ainsi un ensemble de mesures destinées à renforcer l'agriculture des pays du Sud, en adoptant une perspective évolutionniste du développement, selon laquelle le Mexique relèverait d'un « monde urbanisé », où les voies de sortie de la pauvreté rurale s'inscrivent dans un schéma trimodal : la spécialisation agricole via l'insertion des ménages ruraux dans les chaînes de valeur agroalimentaires ; la diversification des activités rurales, principalement à travers le salariat agricole et non agricole ; et la sortie de l'agriculture et du monde

* IRD, UMR GRED, Montpellier.

** Universidad Veracruzana, Xalapa, Mexique.

*** Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA), Mexico.

1. Le recensement agricole de 2007 fait état de 5,55 millions d'exploitations agricoles, dont 4,05 millions (73 %) sont établies dans des communautés agraires, les *ejidos*, issues de la réforme agraire. La surface moyenne des exploitations *ejidales* est de 10 has, contre le double exactement pour la moyenne nationale (47,8 has dans le secteur non réformé) [INEGI, 2007].

rural [World Bank, 2007, p. 72-75]. La diversification des sources de revenus, *on* et *off farm*, sur l'espace rural et par la migration, est ainsi considérée comme un facteur majeur d'amélioration des conditions de vie des ménages [Foster, Rosensweig, 2004 ; McCulloch, Weisbrod, Timmer, 2007].

Dans cet article, nous tenterons de cerner la réalité de ces évolutions, en nous intéressant à une région qui se caractérise à la fois par la petite taille des structures d'exploitation et par le maintien de l'orientation agricole des économies familiales, dont l'activité dominante, la production de maïs pour le marché national, semble avoir été peu affectée par le processus de libéralisation. Nous examinerons cette situation non anticipée [Nadal, 2000 ; Lederman, Maloney, Servén, 2005] en référence au rôle joué par le redéploiement des politiques publiques destinées aux ménages ruraux pauvres. Nous chercherons à évaluer la capacité de ces politiques à accompagner l'ajustement structurel des petites exploitations familiales, en référence au schéma trimodal proposé par la Banque mondiale et en posant la question des « impasses de transition » [Kydd, 2002 ; Losch, Fréguin-Gresh, White, 2012] susceptibles de le remettre en cause.

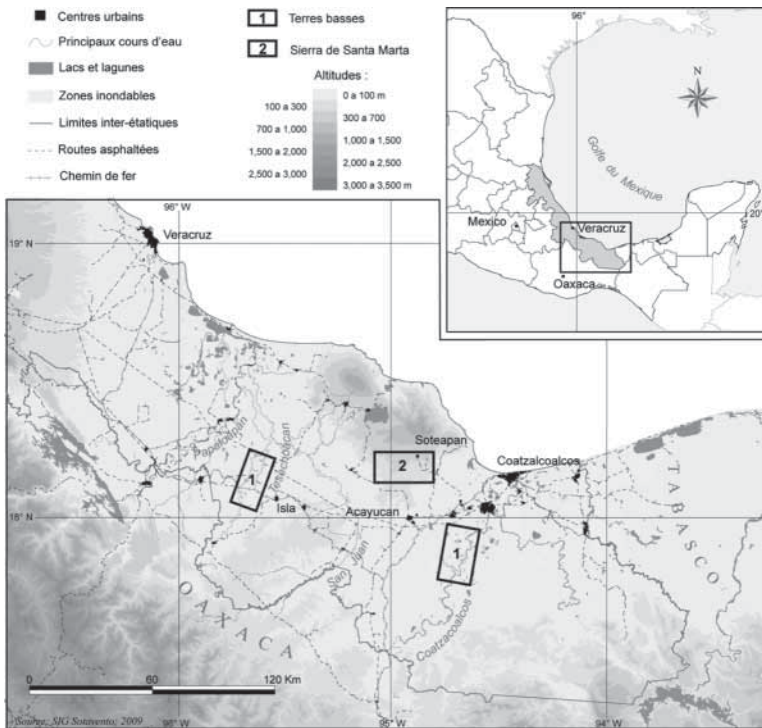
Notre analyse s'appuie sur des données concernant la structure des activités et des revenus des ménages de deux zones agricoles du Sud Veracruz. Ces données sont issues d'une enquête menée en mars 2008 auprès d'un échantillon de 320 ménages ruraux, dans le cadre d'un projet de recherche comparative visant à cerner les incidences structurelles des processus de libéralisation sur les organisations rurales dans sept pays du Sud². La sélection des zones d'enquête au Mexique a été guidée par le souci de focaliser l'étude de cas sur le secteur de la production de maïs, qui est à la fois la base de l'activité de la majorité des ménages ruraux mexicains et l'un des plus exposés au processus de libéralisation [de Ita Rubio, 2003 ; Zahniser, Coyle, 2004 ; Brun, 2008]³. Les localités enquêtées réunissent des caractéristiques de persistance de la spécialisation dans la culture du maïs et de prédominance des petites exploitations familiales, avec une surface moyenne inférieure à 5 ha. L'échantillon réunit donc des caractéristiques de forte exposition au processus de libéralisation, dont il s'est agi de percevoir les incidences.

2. Mexique, Nicaragua, Maroc, Mali, Sénégal, Kenya et Madagascar. Le programme *RuralStruc Structural Dimensions of Liberalisation on Agriculture and Rural Development*, a été dirigé par B. Losch et financé par la Banque mondiale, la Coopération française et le FIDA [Losh, Fréguin-Gresh, White, 2012]. L'étude de cas mexicaine a été coordonnée par F. Saavedra et F. Rello.

3. Cinq localités ont été sélectionnées à l'échelle de chacune des deux zones abordées dans le Sud Veracruz, selon des critères de taille (entre 500 et 3 000 habitants, de façon à permettre un échantillonnage de 20 à 100 ménages pour chaque localité – selon un ratio de 5 résidents par ménage et un tirage aléatoire de 15 % du total) et de représentativité du point de vue de la prévalence des petites exploitations familiales. L'enquête a été réalisée par entrevue unique du chef de ménage et, dans la mesure du possible, de son conjoint. Le questionnaire appliqué concernait les caractéristiques du ménage (structure, relations de parenté, activités et emploi des membres, migration) ; ses actifs (accès à la terre, biens mobiliers et immobiliers, équipements) ; les systèmes de production agricole, de transformation et de mise en marché ; les sources et les niveaux des revenus non agricoles ; et les dépenses (alimentation, santé, éducation, déplacements, etc.). Pour un état détaillé du cadre méthodologique du programme *RuralStruc*, voir Losch, Fréguin-Gresh, White [2012] et, pour l'étude de cas mexicaine, Saavedra, Rello [2010].

Cet objectif dynamique peut apparaître en discordance avec une méthodologie orientée vers l'analyse de données correspondant à une coupe transversale des structures de revenu. En cernant la variabilité de ces structures et l'hétérogénéité des revenus au moment de l'enquête, nous visons à tester la réalité de l'hypothèse d'évolution trimodale des organisations économiques domestiques et à en évaluer la pertinence du point de vue de la question du traitement de la pauvreté. Cette analyse s'appuie en outre sur des données qualitatives, issues de travaux de recherche antérieurs⁴, et de bases de données officielles, qui ont notamment permis d'interpréter les mécanismes d'allocation des ressources associées aux nouvelles politiques d'appui au secteur rural. Pour conduire l'analyse statistique descriptive, l'échantillon de 320 ménages a été stratifié en quintiles de revenu annuel, pondérés par leur taille (nombre équivalent-adulte). Chaque strate de revenu a été divisée en deux sous-échantillons correspondant aux deux zones prises en compte : 175 ménages dans la Sierra de Santa Marta, 145 dans les terres basses (figure 1).

Figure 1 – Localisation des zones d'étude



Sources : réalisation par les auteurs à partir du SIG Base Sotavento IRD-CEIAS.

4. Il s'agit d'un travail de thèse mené par V. Brun dans la zone des terres basses et de différents projets de recherche, conduits en partenariat avec le Centro de investigaciones y estudios superiores en antropología social (CIESAS), dans la Sierra de Santa Marta. Ces travaux concernent les processus d'insertion des exploitations familiales dans les chaînes de valeur agro-industrielles et les marchés de travail et se sont étendus sur la période 2003-2007 [Brun, 2008 ; Kuhfuss, 2007 ; Léonard, Quesnel, del Rey, 2005].

L'article est divisé en deux parties. Dans un premier temps, nous analyserons la structure des activités et des revenus des ménages, en cherchant à pointer les inégalités entre types de ménages et entre espaces de production, qui s'inscrivent dans le cadre de processus déjà mis en évidence à une échelle plus large [Nicita, 2004 ; Asuad Quintana, Ramírez Heznández, 2007]. Nous examinerons en particulier comment les différences de dotations peuvent expliquer les inégalités de revenus [Winters, Davis, Corral, 2002 ; Nicita, 2004]. Nous nous intéresserons ensuite au rôle joué par les politiques publiques, et plus particulièrement par les transferts directs ciblés vers des catégories particulières de la population, dans la formation des revenus et la réduction des niveaux de pauvreté [Sadoulet, Janvry, Davis, 2001 ; Rawlings, Rubio, 2003]. Cette analyse nous conduira à questionner le rôle de l'action publique dans l'accompagnement de la transition associée au processus d'insertion compétitive. Nous examinerons le rôle des transferts publics dans la réorganisation des structures d'activité et dans les dynamiques de différenciation socio-spatiale [Fox, Haight, 2010] au regard, en particulier, des inégalités de revenus.

La structure des revenus des ménages dans les zones d'étude : permanence de l'orientation agricole et inégalités de distribution

Le faible niveau de diversification des économies domestiques

Comme nous l'avons évoqué, l'enquête a concerné deux zones caractérisées par le maintien d'une forte activité agricole, essentiellement orientée vers la production de maïs, base de l'alimentation au Mexique. Alors que la période de libre-échange, depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA jusqu'à la hausse des prix internationaux de 2007, s'est caractérisée par des conditions de marché défavorables⁵, les deux zones ont connu un accroissement significatif de la surface en maïs et des niveaux de production (tableau 1). Cette tendance singulière a été particulièrement marquée à partir des années 2000, période au cours de laquelle la culture du maïs s'est étendue de 15 % dans l'ensemble des deux zones, alors qu'elle baissait de 18 % dans l'État de Veracruz⁶ [SIAP-SAGARPA, 2006]. Le maintien de la production céréalière répond à des facteurs distincts dans les deux zones. Les terres basses offrent des rentes absolues dérivant de la fertilité procurée par les crues annuelles des fleuves, d'une part, des économies d'échelle permises par la mécanisation sur des terrains plats, d'autre part (zone 1, figure 1). La Sierra de Santa Marta, une zone de basse montagne, se caractérise en revanche par la pulvérisation des structures foncières et le faible coût d'opportunité de la main-d'œuvre, du fait du faible niveau d'articulation de la région avec les marchés nationaux des produits frais et du travail (zone 2). Alors que les terres basses se prêtent à la mise en œuvre de nouveaux modèles techniques et de schémas

5. Durant la période 1994-2007, les prix réels du maïs ont perdu 60 % de leur valeur et le coût des principaux intrants a augmenté dans une proportion similaire. Voir à ce sujet Léonard, Palma [2002] ; de Ita Rubio [2003] ; Zahniser, Coyle [2004] ; Brun [2008].

6. Passant de près de 623 000 hectares en 2000 à 546 300 hectares en 2007.

Tableau 1 – Évolution de la production de maïs dans les zones d'étude

	Terres basses*				Sierra Santa Marta**			
	Surface Maïs (Ha)	Production Maïs (T.)	Rendement (T.)	Prix (pesos 2007)	Surface Maïs (Ha)	Production Maïs (T.)	Rendement (T.)	Prix (pesos 2007)
1991	13 515			3 850	26 188			3 850
2002	17 825	49 105	2,75	1 786	26 040	66 237	2,29	1 863
2004	18 700	65 156	3,48	1 965	24 250	54 151	2,23	1 917
2007	22 930	91 894	4,01	2 728	27 612	70 751	2,32	2 541
Variation 2002/2007 (%)	28,6	87,1	45,8	52,7	6,0	6,8	1,2	36,4

Source : SIAP-SAGARPA, Anuario agropecuario INEGI, VII Censo Agropecuario y Ejidal 1991.

* Municipalités de Isla, José Azueta et Texistepec.

** Municipalités de Hueyapan, et Sotepan.

d'association contractuels avec le secteur agro-industriel [Brun, 2008], le maintien d'une spécialisation céréalière dans la Sierra de Santa Marta est d'abord lié à la faiblesse des alternatives économiques⁷.

La tendance au renforcement de la spécialisation agricole n'est pas réductible à l'évolution des prix relatifs, qui a été globalement défavorable à la culture du maïs, nous l'avons vu. Elle va au rebours des analyses portant sur les adaptations des familles rurales au Mexique, qui insistent sur l'importance des formes de diversification non agricole et des migrations de travail dans les processus de restructuration des organisations domestiques et locales⁸. L'enquête met au contraire en évidence le rôle central des activités associées à la production agricole dans la formation du revenu des ménages dans les zones étudiées, en dépit de la faiblesse des dotations en facteurs des exploitations agricoles. Cette situation est certes influencée par les critères de ciblage de l'échantillon sur des contextes caractérisés par le maintien des indices de production agricole. Elle relativise toutefois les conclusions d'études conduites antérieurement dans la même région, qui concluaient à une évolution forte des stratégies des ménages, en faveur d'une mobilité accrue dans les marchés du travail national et international [Quesnel, del Rey, 2005].

L'enquête met ainsi en évidence une proportion très minoritaire des ménages sans activité agricole : seuls 49 ménages sur 320 (13,4 % de l'échantillon dans la Sierra de Santa Marta et 14,5 % dans les terres basses) n'ont aucune activité agricole et tirent leurs revenus de la fourniture de services (commerce, transport, construction) ou du travail salarié. Les revenus de l'agriculture, qu'ils correspondent à l'autoconsommation, à la commercialisation de produits ou aux salaires agricoles, constituent 60 % du revenu total de l'échantillon – avec un minimum de 53 % et un maximum de 67 % selon les quintiles – loin devant les activités tertiaires (22 %). Hors salaires agricoles, cette part varie entre 26 et 65 %, ce qui, de toute façon représente un niveau très supérieur à celui qui est généralement évoqué dans le milieu rural mexicain [INEGI, 2007].

L'importance des activités productives agricoles croît par ailleurs avec le revenu. Elle est plus forte dans les terres basses, à l'exception des ménages les plus pauvres qui sont globalement exclus de toute forme d'accès à la terre. Cette caractéristique est associée aux niveaux de productivité supérieurs (rendements et productivité du travail mécanisé) qui soutiennent le développement de la céréaliculture dans les zones inondables des terres basses. Dans tous les cas, la culture du maïs demeure la composante dominante des systèmes de production, ainsi que la principale source de revenus (agricoles et salariaux) pour l'ensemble des strates de l'échantillon.

7. Cette hypothèse est par ailleurs couramment avancée pour expliquer la « surprenante résistance » de la céréaliculture mexicaine [Lederman, Maloney, Servén, 2005 ; Winters, McCulloch, McKay, 2004].

8. Voir Appendini, Verduzco [2002] ; Arias [2005] ; Carton de Grammont [2004] ; Carton de Grammont, Lara, Sánchez [2004] ; Estrada Iguíniz [2005] ; Lara [2005] ; Winters, Davis, Corral [2002] et, dans le cas du Sud de Veracruz, Quesnel, del Rey [2005] ; Léonard, Quesnel, del Rey [2005].

Selon les entrevues réalisées parallèlement à l'enquête, le poids de la production de maïs s'est accru durant la période de libéralisation, malgré l'évolution adverse des prix relatifs. Des cultures commerciales pratiquées antérieurement, telles que le riz dans les terres basses, la papaye et le piment dans la Sierra de Santa Marta, ont considérablement reculé, alors que, parallèlement, les plantes alimentaires associées traditionnellement au maïs (comme le haricot et les tubercules) étaient abandonnées. Si la part relative du maïs dans le revenu agricole diminue avec le niveau de richesse des ménages (tout en demeurant très importante : de 95 % au niveau du premier quintile, à 75 % dans le quintile V, où l'élevage bovin remplit une fonction de diversification et de capitalisation), sa participation dans le revenu total s'accroît avec celui-ci, pour passer de 25 % parmi les ménages les plus pauvres, qui obtiennent la majeure partie de leurs ressources du travail salarié, à environ 50 % chez les plus riches (tableau 2).

Tableau 2 – Participation de la production de maïs à la formation du revenu annuel des ménages

Quintiles de revenu	I	II	III	IV	V
Revenu net de la production de maïs (pesos 2007)	4 681	12 229	18 118	33 222	78 706
Part autoconsommée (%)	9,8	7,5	4,5	2,9	1,3
% du revenu agricole total	94,7	93,4	86,1	81,8	74,6
% du revenu total du quintile	24,1	32,4	36,9	41,9	48,8

Sources : enquête RuralStruc, Banque mondiale-FLACSO.

Cette situation est associée à la diffusion de paquets techniques à haute productivité (semences hybrides, engrais, herbicides, insecticides, mécanisation), avec une incidence particulièrement marquée dans les zones les mieux dotées en facteurs de production, comme c'est le cas des terres basses. Cette évolution a induit un changement des pratiques d'approvisionnement et de consommation, dans le sens de l'augmentation de la fonction monétaire du maïs et de la réduction de ses fonctions alimentaires et d'échange dans les réseaux sociaux [Rice, Smale, Blanco, 1997]⁹. Elle se traduit notamment dans le bas niveau global de

9. La contrainte financière posée par l'acquisition des nouvelles technologies agricoles, d'une part, la sensibilité des semences hybrides aux conditions de stockage traditionnelles (qui les exposent aux attaques de rongeurs ou de charançons), d'autre part, incitent les producteurs à vendre la quasi totalité de leur récolte dès qu'elle a été effectuée, quitte à s'approvisionner ensuite à travers le marché.

l'autoconsommation : celle-ci ne représente jamais plus de 10 % de la production de maïs, bien que cette culture fournisse la quasi-totalité (95 %) du revenu agricole des ménages concernés (tableau 2).

Une structure tripartite des revenus et de fortes inégalités sociales et spatiales de distribution

La comparaison de la structure des revenus dans les deux zones met en évidence, en premier lieu, une situation comparable dans les quatre premiers quintiles, mais aussi une concentration nette de ces revenus au niveau des 49 ménages les plus riches des terres basses (tableau 3) : ces derniers (le tiers de l'échantillon de la zone) perçoivent un revenu moyen équivalent à 39 % du revenu total de l'échantillon. Cette structure met en évidence trois chapitres principaux dans la formation des revenus : les activités productives réalisées sur l'exploitation, dont les revenus progressent de façon régulière au sein des quatre premiers quintiles, avant de croître sensiblement chez les ménages les plus riches ; les activités, principalement salariées, qui sont réalisées hors de l'exploitation, dont la contribution relative suit une évolution similaire dans les deux zones et inverse à la précédente ; et enfin les transferts publics, qui suivent un schéma de répartition apparemment corrélé positivement au revenu des ménages, nous y reviendrons.

Si l'on excepte les ménages intégrant le quintile supérieur, ces revenus sont fortement concentrés autour du seuil de pauvreté. Dans les terres basses et la Sierra de Santa Marta, le revenu moyen se situe à des niveaux respectivement 4 et 7 fois inférieurs au PIB *per capita* national¹⁰. 28,4 % des ménages enquêtés se trouvent sous le seuil de pauvreté absolue (39 % dans la Sierra de Santa Marta et 16 % dans les terres basses) et près de 36 % sous le seuil de pauvreté relative, dite « de capacités » (respectivement 47 et 25 % dans les deux zones) (figure 2)¹¹ ; ces indices sont supérieurs à ceux qu'établissent les évaluations officielles pour l'ensemble des zones rurales en 2006 – 24,5 et 32,7 % respectivement [CONEVAL, 2008]. Il convient en outre de noter l'importance des transferts publics dans la formation des revenus au niveau de l'ensemble de l'échantillon, et singulièrement pour les catégories les plus pauvres. Il s'agit d'un point sur lequel nous insisterons plus avant, mais nous pouvons d'ores et déjà mentionner que, en éliminant ces transferts, 36 % des ménages se trouveraient en dessous du seuil de pauvreté absolue et 45 % sous le seuil de pauvreté relative, cette proportion atteignant plus de 55 % de l'échantillon dans la Sierra de Santa Marta.

10. Soit environ 12 780 dollars en 2008 [Banco de México, 2009].

11. El consejo nacional de evaluación de la política de desarrollo social (CONEVAL) définit la pauvreté absolue comme l'incapacité du ménage à subvenir à ses besoins alimentaires de base. En 2008, ce niveau s'établissait à 665 pesos (62 dollars) par personne et par mois. La « pauvreté de capacité » correspond à une incapacité additionnelle à pourvoir aux frais de santé et d'éducation de la famille. En 2008, ce seuil était évalué à 787 pesos (73 dollars) par personne et par mois.

Tableau 3 – Structure du revenu annuel des ménages par zone et strate de revenu¹² (pesos 2007)

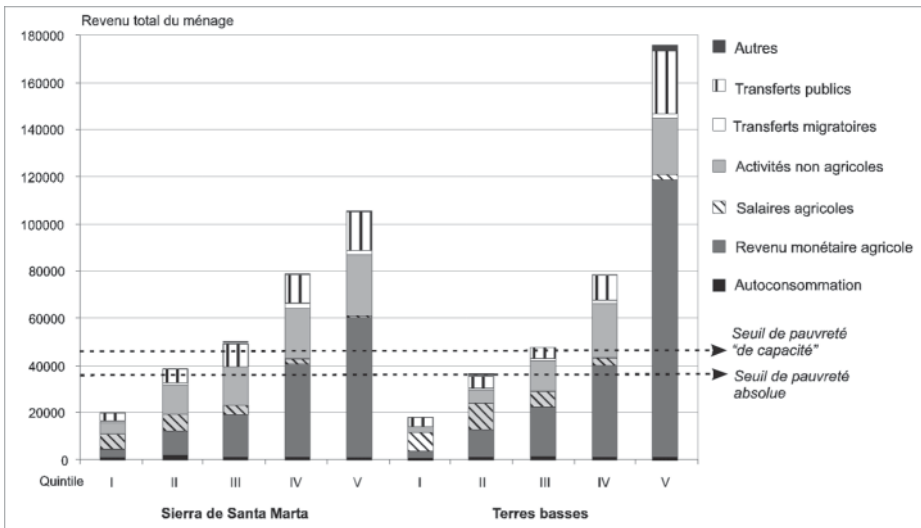
Quintiles	Effectif total	Sierra Santa Marta					Terres Basses				
		Nombre de ménages	Revenu moyen total	Revenu agricole	<i>Off Farm</i>	Transferts publics	Nombre de ménages	Revenu moyen total	Revenu agricole	<i>Off Farm</i>	Transferts publics
I	64	49	19 718	5 248 (26,6 %)	11 100 (56,3 %)	3 696 (18,7 %)	15	18 291	3 871 (21,2 %)	10 348 (56,6 %)	3 872 (21,2 %)
II	64	41	38 447	12 932 (33,6 %)	19 580 (50,9 %)	5 423 (14,1 %)	23	36 702	13 376 (36,4 %)	16 561 (45,1 %)	5 634 (15,3 %)
III	64	36	50 460	19 419 (38,5 %)	20 217 (40,1 %)	9 891 (19,6 %)	28	47 782	22 842 (47,8 %)	19 745 (41,3 %)	4 624 (9,8 %)
IV	64	34	79 552	40 811 (51,3 %)	23 627 (29,7 %)	12 570 (15,8 %)	30	79 192	40 408 (51 %)	26 528 (33,5 %)	10 950 (13,9 %)
V	64	15	105 948	61 391 (57,9 %)	26 300 (24,8 %)	16 327 (15,5 %)	49	176 487	119 669 (67,8 %)	26 050 (14,8 %)	26 268 (15 %)
Total	320	175	49 446	21 688 (43,9 %)	18 699 (37,8 %)	8 142 (16,5 %)	145	91 277	55 733 (61,1 %)	21 802 (23,9 %)	13 266 (14,5 %)

Sources : enquête RuralStruc Banque mondiale-FLACSO.

12. Ne sont ici mentionnées que les trois principales catégories de revenus (agricole, travail hors de l'exploitation, transferts publics), qui composent entre 92 % et 99 % du revenu total de chaque catégorie. Les autres sources (transferts privés, rentes, divers) ne représentent jamais plus de 3 % de ce total.

Les données de l'enquête restituent ainsi un schéma de distribution du revenu marqué par l'inégalité. Au niveau régional, les 115 ménages se trouvant sous le seuil de pauvreté relative (36 % de l'échantillon) se répartissent 13 % du revenu total. À l'autre extrémité du spectre de distribution, les 13 ménages les plus riches (4 % de l'échantillon) perçoivent 20 % de ce revenu, les cinq familles les mieux dotées concentrant à elles seules 10 % du total. Toutes ces familles résident dans les terres basses. Le déséquilibre dans la répartition de la valeur créée apparaît particulièrement accentué dans cette zone, où l'on retrouve les trois quarts des intégrants du cinquième quintile de revenus (dont 18 des 20 foyers disposant d'un revenu annuel supérieur à 14 000 dollars), mais aussi la moitié des 20 ménages les plus pauvres – qui ont un revenu inférieur à 1 200 dollars. Cette zone présente également les plus forts indices de spécialisation dans l'agriculture commerciale et les plus hauts niveaux de productivité agricole.

Figure 2 – Structure des revenus des ménages par quintile de revenu et par zone (pesos 2007)



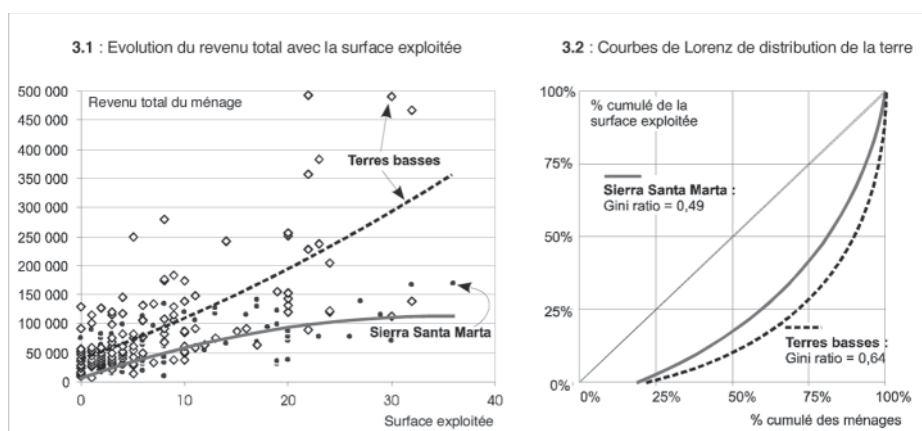
Sources : enquête RuralStruc Banque mondiale-FLACSO.

Ces inégalités apparaissent corrélées de manière significative avec l'accès des ménages à la terre (figure 3). De façon cohérente avec le poids des activités agricoles dans la formation des revenus, ces derniers progressent de façon relativement régulière avec la surface exploitée par les ménages (en propriété ou en location¹³). Cette progression est toutefois beaucoup plus marquée dans les terres basses

13. 102 des 271 ménages ayant une activité agricole (37.6 %) exploitent une terre qui leur est prêtée ou louée. Les deux-tiers de ces exploitants ne possèdent aucune terre propre. Symétriquement, 30 des 200 propriétaires fonciers de l'échantillon (soit 15 %) déclarent céder des terres en fermage ou en prêt. Cette proportion est nettement supérieure dans la Sierra de Santa Marta, où elle implique 23 % des propriétaires, que dans les terres basses, où ils ne sont que 9 %.

(figure 3.1) : les rentes de fertilité associées aux crues fluviales et les économies d'échelle permises par la mécanisation y induisent des gains de productivité plus que proportionnels à l'accroissement de la surface cultivée. Dans la Sierra de Santa Marta, en revanche, la permanence d'une culture manuelle limite les gains de productivité obtenus d'un accroissement de la surface cultivée et conduit au plafonnement plus rapide du revenu agricole¹⁴. Ces caractéristiques, combinées à un schéma de distribution foncière fortement inégal dans les terres basses – où le développement de la céréaliculture mécanisée conduit à l'expansion de certaines exploitations par location de terres et à un coefficient de Gini de 0,64, particulièrement élevé (figure 3.2) –, expliquent l'ampleur des inégalités de revenu à l'échelle de cette zone, mais aussi, de façon plus large, au niveau de l'ensemble de l'échantillon.

Figure 3 – Distribution de la terre et du revenu



Sources : enquête RuralStruc Banque mondiale-FLACSO.

Au total, bien qu'il soit de moindre taille (145 ménages contre 175), l'échantillon des terres basses perçoit un revenu total supérieur de moitié à celui de la Sierra de Santa Marta (13 500 000 pesos contre 8 650 000), et le revenu moyen y est supérieur de 85 % (91 277 pesos contre 49 456 pesos). Cet écart s'explique essentiellement par les différences de productivité dans les deux zones : le revenu agricole moyen dépasse ainsi de plus d'une fois et demie celui perçu dans la Sierra (56 670 pesos contre 21 700 pesos). Nous verrons dans la partie suivante le rôle ambigu joué par les nouvelles politiques publiques d'appui à l'agriculture familiale et de traitement de la pauvreté dans la dynamique de ces inégalités de revenu.

14. Au-delà d'un certain seuil de surface, ces conditions de production encouragent la diversification/reconversion des exploitations dans l'élevage bovin, une activité plus extensive en termes de revenus par hectare.

Les transferts publics au centre du processus d'ajustement des ménages

Variété et couverture socio-spatiale des programmes publics : un rôle central d'accompagnement de l'ajustement du secteur agricole

Nous l'avons vu, les transferts publics constituent la troisième source de revenus de l'échantillon, après les productions commercialisées et les activités salariées (agricoles et non agricoles), mais devant les formes d'auto-emploi (commerce, services, artisanat), les transferts migratoires et l'autoconsommation, avec une part moyenne supérieure à 15 %. Ces transferts ont constitué et demeurent un facteur essentiel dans l'accompagnement de la transition économique des ménages. Au-delà des compensations monétaires qu'ils fournissent aux groupes les plus vulnérables au processus d'insertion compétitive, des travaux empiriques ont mis en évidence les effets multiplicateurs de ces programmes sur les revenus agricoles [Sadoulet, de Janvry, Davis, 2001]. Ils constituent une gamme complexe de ressources qui sont focalisées vers des catégories particulières de la population rurale et dont la distribution est organisée selon les deux thèmes principaux de l'intervention publique : la protection sociale des groupes vulnérables et l'appui aux activités productives des ménages en situation de « désavantage compétitif ». À l'échelle de l'échantillon, pas moins de 14 types de transferts publics directs ont ainsi été identifiés – 9 orientés vers la protection sociale, 5 vers l'appui aux producteurs agricoles –, qui conjointement ont bénéficié à 264 ménages, c'est-à-dire à 86 % des personnes ayant fourni une information à ce sujet (tableau 4).

Parmi ces transferts, deux programmes se distinguent, qui constituent depuis le milieu des années 1990 le fer de lance de la politique d'appui aux groupes vulnérables. Oportunidades est un fonds de lutte contre la pauvreté qui fournit des subventions directes aux ménages pauvres, sous forme de bourses scolaires, d'assistance médicale et de compléments alimentaires [Escobar Latapí, 2000 ; Levy, Rodríguez, 2004 ; Cortés, Banegas, Solis, 2007]¹⁵. Le Programme d'appui aux campagnes, Procampo, a été mis en place en 1994, dans la perspective de l'entrée en vigueur de l'ALENA, et consiste en une subvention fixe par hectare cultivé, dont le montant est dissocié des niveaux de production et réévalué chaque année¹⁶. Conjointement, ces deux programmes ont concerné 256 familles au sein de l'échantillon, c'est-à-dire 83 % de ceux qui ont explicité leur situation vis-à-vis des transferts publics directs.

15. Le programme Oportunidades, comme son prédécesseur Progresa (1997-2002) constituent l'exemple le plus achevé de transfert ciblé de lutte contre la pauvreté, combinant des objectifs de court, moyen et long terme, dans une vision intégrée de réduction des facteurs de marginalisation. Sa méthode de ciblage est orientée vers l'élimination de toute forme d'intermédiation entre l'administration fédérale en charge du programme et les familles bénéficiaires, afin d'en limiter les possibilités de détournement et d'usage politique par les groupes de pouvoir local [Adato, 2004 ; Levy, Rodríguez, 2004 ; Hevia, 2010]. Oportunidades est couramment considéré comme le *gold standard* des programmes de lutte contre la pauvreté et a inspiré la mise en œuvre d'instruments similaires dans une majorité des pays d'Amérique latine.

16. En 2007, le montant de Procampo était de 963 pesos (89 dollars) par hectare et par cycle de culture (pluvial et d'humidité), mais il pouvait atteindre 1 160 pesos (107 USD) pour les exploitants de moins de 5 hectares et pour le cycle pluvial uniquement.

Tableau 4 – Distribution des programmes publics parmi les ménages de l'échantillon (en %)

	Programme	Sierra Santa Marta	Terres basses	Total
Programmes sociaux	Oportunidades	79,4	72,4	76,3
	Appui aux journaliers agricoles	0,0	1,0	0,3
	Emploi saisonnier	0,0	1,4	0,6
	Habitat rural	1,7	0,0	1,0
	Fonds de développement régional	0,6	0,0	0,3
	Distribution de lait	0,0	1,0	0,3
	Aides aux personnes âgées	4,6	5,2	5,0
	Bourses scolaires	0,0	1,0	0,3
	Assurance sociale populaire	6,3	2,8	4,7
Programmes d'appui aux activités agricoles	Procampo	23,4	23,5	23,4
	Promaf	6,3	6,3	6,3
	Appui à l'élevage (Progan)	0,6	0,7	0,6
	Fonds d'appui aux projets productifs	0,0	1,4	0,6
	Programme forestier	1,1	1,4	1,3
Sans programme d'appui connu	Pas de programme	9,1	19,3	13,7
	N'ont pas répondu	5,7	1,4	3,8

Sources : enquête RuralStruc Banque mondiale-FLACSO.

Un autre programme d'appui aux petits producteurs agricoles a une incidence significative dans la région. Le Promaf correspond à la mise en place d'incitations à la modernisation et à l'insertion compétitive, orientées à réduire les asymétries dont pâtissent les petits producteurs dans l'accès aux marchés du crédit, des intrants et des produits. Le programme alloue des crédits de campagne à faible taux d'intérêt pour l'acquisition de technologies de haute productivité (semences hybrides, engrais,

herbicides, insecticides)¹⁷, à des groupes de producteurs formellement constitués [Brun, 2008]. En 2007, un total de 5 428 producteurs dans la Sierra de Santa Marta et de 4 482 dans les terres basses ont ainsi bénéficié d'appuis du Promaf [FIRCO, 2008]. Bien que ces appuis n'ont formellement concerné qu'une minorité de l'échantillon, les données qualitatives collectées dans les zones étudiées, en particulier dans la Sierra de Santa Marta indiquent que leur distribution atteint une population beaucoup plus large, à travers les réseaux sociaux. Conjointement aux financements de Procampo, ils jouent un rôle essentiel dans le maintien de la production céréalière dans un contexte économique défavorable aux petits producteurs.

La part du revenu familial fournie par les transferts publics est particulièrement significative pour les ménages les plus pauvres, pour lesquels ils constituent 17,3 % du revenu brut total. Il est à noter toutefois que la contribution des transferts publics dans la formation du revenu ne souffre pas de fluctuation importante à mesure que le niveau de richesse augmente. Elle n'est jamais inférieure à 14,5 % du revenu total et ce niveau minimum n'est pas atteint dans la strate des ménages les plus riches, mais parmi les familles qui composent le second quintile (tableau 3).

La concentration des transferts publics vers les plus hauts revenus

La captation d'une part importante des appuis destinés aux catégories sociales vulnérables par les strates supérieures de revenu s'inscrit en effet comme une caractéristique centrale de leur distribution. Le quintile des ménages disposant des revenus les plus élevés reçoit ainsi un volume de transferts *sept* fois plus élevé que celui qui parvient au quintile le plus pauvre et supérieur de 50 % au montant total des subventions allouées aux ménages des quintiles I à III (tableau 5). Cette inégalité a une dimension spatiale forte : les terres basses, où vivent les trois-quarts des ménages les plus riches, bénéficient d'un niveau moyen de subvention supérieur de 45 % à celui que perçoit la Sierra de Santa Marta, qui est pourtant considérée comme une zone de haute marginalité sociale et constitue à ce titre un objet prioritaire des politiques d'appui au milieu rural.

Cette situation est en grande partie attribuable au poids du programme Procampo dans le montant des subventions. Bien que seulement le quart des ménages déclarant percevoir un appui public y ont accès, ce programme représente 57 % du volume des transferts. Il est largement approprié par les acteurs exploitant les plus grandes surfaces, suivant un schéma de concentration particulier parmi les plus grands producteurs céréalières des terres basses. La moitié des bénéficiaires de Procampo appartiennent ainsi au dernier quintile de revenu et celui-ci concentre près des deux tiers du montant transféré par ce programme à l'ensemble de l'échantillon (tableau 5). Ce caractère régressif de Procampo au regard du revenu a par ailleurs été abondamment documenté dans la littérature au niveau national [Scott, 2008 ; Fox, Haight, 2010].

17. Ces crédits sont fournis par le FIRA (Fideicomisos Instituidos en Relación con la Agricultura), institution publique qui prête à de très faibles taux à des banques commerciales et des intermédiaires financiers accrédités pour des lignes de financement spécifiques, mais aussi à des municipalités qui peuvent remplir ces fonctions de médiation financière.

Tableau 5 – Accès aux transferts publics par zone et niveau de revenu

	Quintiles	% ménages avec Procampo	% avec programmes sociaux	% ménages percevant des transferts	% du total des transferts	Montant moyen (\$ 2007)	% du revenu des ménages bénéficiaires	% du revenu du quintile
Région	I	3,1	60,9	62,5	6,3	4 886	25,6	16,9
	II	14,1	82,8	84,4	10,3	6 768	17,5	14,9
	III	20,3	81,3	81,3	14,2	9 408	17,1	16,4
	IV	31,3	84,5	87,5	22,1	12 725	16,4	14,2
	V	45,4	75	84,4	47,2	29 183	18,2	15,1
	<i>Total</i>	22,8	76,9	80	100	11 184	18,4	15,6
Sierra Santa Marta	I	3,6	65,5	67,5	5	4 350	20,8	16,2
	II	17,9	87,2	89,7	7,2	7 172	17,4	14,1
	III	30,4	82,4	82,4	11,8	11 869	22,0	19,6
	IV	43,8	87,5	93,8	12	12 951	16,3	15,8
	V	40	86,7	100	9	16 327	15,4	15,5
	<i>Total</i>	22,3	79,4	82,9	45	9 705	17,9	16,3
Terres basses	I	0	33,3	33,3	2,2	8 298	37,6	21,2
	II	8,0	76	76	4,8	6 480	17,6	15,3
	III	10,7	80	80	5,3	6 813	13,9	9,8
	IV	23,3	81,3	81,3	10	12 635	16,4	13,9
	V	46,9	71,4	79,6	33,7	33 119	18,4	15
	<i>Total</i>	23,5	73,8	76,6	55	17 453	18,7	14,5

Sources : enquête RuralStruc 2008, Banque Mondiale-FLACSO.

Si la concentration des transferts apparaît logique s'agissant des appuis productifs, dont le montant est indexé à la surface cultivée, elle est plus surprenante dans le cas des subsides sociaux. L'accès au programme Oportunidades est en effet régulé par une méthodologie sophistiquée, qui vise à identifier les ménages les plus pauvres au sein des zones marginalisées, sur la base d'indicateurs objectifs, élaborés à partir d'une enquête directe [Escobar Latapí, 2000 ; Adato, 2004 ; Levy, Rodríguez, 2004]. Cette méthode exclut a priori les ménages aisés. Toutefois, des études récentes ont montré que l'élargissement de la couverture du programme, à partir de 2002, a conduit à inclure des segments de population qui ne vérifiaient pas les critères initiaux de pauvreté¹⁸. En particulier, son extension à des localités de moindre marginalité, plus hétérogènes du point de vue des inégalités de revenu, comme c'est le cas dans les terres basses, a pu donner lieu à des erreurs significatives d'inclusion de bénéficiaires [Cortés, Banegas, Solis, 2007 ; Hevia, 2010]¹⁹. Symétriquement, la situation précaire des ménages les plus pauvres, qui conduit certains d'entre eux à des déplacements de travail pendulaires, au sein de la région ou hors de celle-ci, peut constituer un obstacle au respect des conditionnalités d'accès aux subsides, qui imposent notamment une assistance suivie des enfants à l'école et de leur mère au centre de santé du village.

Ce biais se reflète dans la forte incidence de Oportunidades parmi les ménages du quintile V : le taux de bénéficiaires s'y élève à 75 %, un niveau comparable à celui observé pour les quintiles II et III et significativement plus élevé que celui observé chez les ménages les plus pauvres. Cette situation n'a pas non plus de rapport avec le classement des localités dans les zones prioritaires du dispositif de lutte contre la pauvreté : si la totalité des villages de la Sierra de Santa Marta vérifie ce critère, ce n'est pas toujours le cas des localités riveraines des zones inondables, où sont situées la plupart des grandes exploitations céréalieres, lesquelles bénéficient pour plus de 70 % de Oportunidades.

Au total, les familles les plus aisées sont aussi celles qui présentent les plus forts taux d'accès aux transferts publics, avec 87,5 et 84,4 % de bénéficiaires parmi les ménages des quintiles IV et V. Ces familles captent près de 70 % du montant total des appuis alloués à l'ensemble de l'échantillon, avec une concentration de presque la moitié (47 %) au bénéfice du cinquième quintile. Dans chacune des deux zones, les ménages les plus riches perçoivent un volume de transferts publics quatre fois supérieur à celui qui parvient aux familles les plus pauvres. De façon significative, le degré d'inéquité dans la distribution des subventions est plus élevé dans les terres basses, une zone où le revenu moyen est

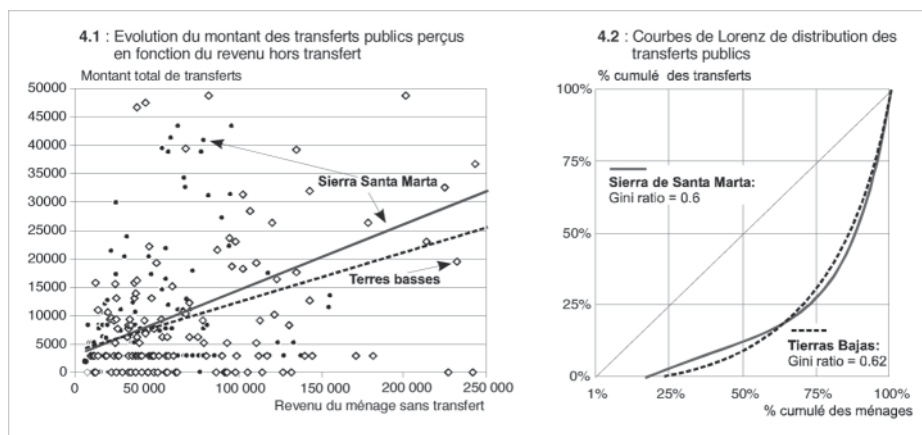
18. La couverture du programme est ainsi passée de 300 000 ménages aux débuts de Progresá, en 1997, à plus de cinq millions en 2007 [Cortés F., Banegas I., Solis P., 2007].

19. L'administration du programme a instauré des mécanismes d'auto-évaluation communautaire pour corriger ces erreurs d'inclusion ou d'exclusion. Les analyses s'accordent toutefois à considérer inefficaces ces assemblées communautaires [Adato, 2004 ; Escobar Latapí, González de la Rocha, 2005 ; Tucker, 2010]. On peut en particulier estimer que l'inclusion de ménages relativement aisés est d'autant mieux acceptée socialement que l'extension du programme n'a pas remis en cause l'accès des plus pauvres à ses bénéficiaires et a permis, parallèlement, l'incorporation de familles qui en avaient été initialement marginalisées (pour cause d'omission ou d'absence).

nettement supérieur à celui de la Sierra de Santa Marta, mais qui héberge des ménages parmi les plus pauvres de l'échantillon : seulement la moitié des membres du quintile I y bénéficie de transferts sociaux.

On observe de la sorte une relation positive entre le niveau du revenu total et celui des transferts publics (figure 4.1). Les courbes de distribution des subsides dans les deux zones étudiées mettent par ailleurs en évidence des taux particulièrement élevés de concentration – avec des indices de Gini supérieurs ou égaux à 0,60 (figure 4.2). Loin de contribuer à la réduction des écarts de revenu, ces niveaux de concentration paraissent participer aux disparités de richesse au sein des deux zones. L'ensemble de ces indicateurs suggère que les transferts publics jouent un rôle ambigu et partiellement contradictoire : d'un côté ils ont une fonction centrale et indiscutable d'amortisseur de l'ajustement pour les ménages les plus pauvres ; mais de l'autre, ils opèrent dans le sens du renforcement des inégalités de revenu²⁰.

Figure 4 – Schémas de distribution des transferts publics parmi les ménages de l'échantillon



Sources : enquête RuralStruc 2008, Banque Mondiale-FLACSO.

Le renforcement des disparités socio-spatiales

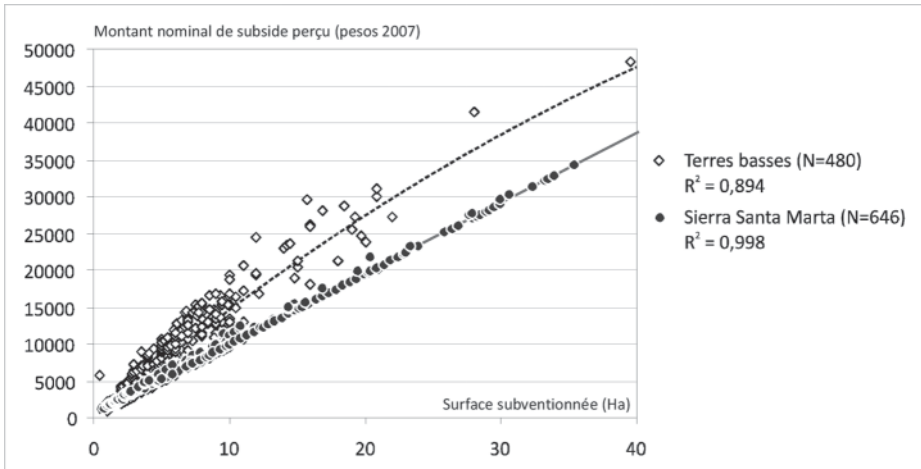
Les informations publiées par le gouvernement mexicain sur l'identité des bénéficiaires de transferts publics et le montant de ces transferts permettent d'élargir l'univers de l'analyse à l'ensemble des ménages bénéficiaires des appuis de Procampo dans les localités qui ont fait l'objet de l'enquête. La stratification de la population bénéficiaire en fonction du montant perçu met en évidence des

20. Ces résultats sont conformes à l'analyse livrée par Scott [2008], à partir des données de l'Enquête nationale sur le revenu des ménages (ENIGH) de 2006. Celle-ci pointe une concentration des transferts sociaux vers les catégories de plus haut revenu, en raison du caractère régressif d'une majorité des programmes redistributifs – mais à l'exception notable de Oportunidades. Le décile de revenus supérieurs capte ainsi des transferts deux fois plus importants que le décile le plus pauvre [op. cit., p. 33].

schémas de concentration similaires à ceux que révèle l'enquête (tableau 6). Dans les deux zones, le montant moyen de l'appui public double d'un quintile de bénéficiaires de Procampo à l'autre, pour aboutir à une concentration d'environ 45 % du total au niveau des 20 % des exploitations qui cultivent les plus grandes surfaces. Cette concentration ne constitue pas une surprise, mais la magnitude du phénomène dans la Sierra de Santa Marta, où il apparaît plus aigu que dans les terres basses, n'avait pas été saisie par l'enquête RuralStruc.

Un aspect singulier mis en évidence par les données officielles concerne la relation, distincte dans les deux zones, entre la surface inscrite au registre du programme par chaque bénéficiaire et le montant assigné à celui-ci : tout se passe comme si, à surface égale, une prime était allouée aux producteurs des terres basses comparativement à leurs homologues de la Sierra (figure 5). Le niveau élevé de la corrélation ne laisse aucun doute quant à l'existence de conditions différenciées d'accès au programme dans les deux zones.

Figure 5 – Distribution de Procampo en fonction de la surface enregistrée en 2007



Sources : Subsidios al Campo [2008a, b, c, d, e].

Cette différence ne peut être expliquée par le décalage des principaux cycles de culture dans ces deux zones – prédominance de la culture pluviale dans la Sierra, de la production en humidité résiduelle, après la décrue, sur les berges des fleuves dans les terres basses. La norme officielle établit en effet un montant de Procampo plus élevé à l'occasion du cycle pluvial, une prime étant de surcroît allouée aux producteurs de moins de cinq hectares, dont le nombre relatif est plus élevé dans la Sierra de Santa Marta. Cette discrimination, favorable aux petits agriculteurs pluviaux, devrait donc se traduire en avantage net au bénéfice des

Tableau 6 – Distribution de Procampo par quintiles de bénéficiaires en 2007

Quintiles de bénéficiaires	Terres Basses (N = 480)				Sierra de Santa Marta (N = 646)			
	Nombre de producteurs	Surface moyenne (has)	Montant moyen (pesos 2007)	% du total distribué	Nombre de producteurs	Surface moyenne (has)	Montant moyen (pesos 2007)	% du total distribué
I	96	2,2	2 321	6,0	129	1,8	2 000	4,8
II	96	4,4	4 596	11,5	130	3,4	3 750	9,3
III	96	6,3	6 476	15,3	129	5,4	5 717	14,3
IV	96	9,4	9 586	23,4	129	9,7	9 585	24,1
V	96	18,1	17 988	43,8	129	20,2	19 530	47,5
Total	480	8,0	8 134	100,0	646	8,0	8 069	100,0

Source : Subsidios al Campo [2008a, b, c, d, e].

ménages de la Sierra²¹. Deux explications peuvent être avancées : soit cette situation résulte d'une posture délibérée et discriminante de l'administration agricole, qui gère l'allocation de Procampo, au bénéfice des producteurs des terres basses ; soit ces derniers, en particulier ceux qui exploitent des surfaces importantes à travers la location de terres, parviennent à accéder à un quota de subvention supérieur à celui que la normativité officielle leur alloue, par le truchement des réseaux socio-politiques locaux, et en particulier celle des organisations de producteurs²².

Les données officielles suggèrent ainsi un impact régressif des appuis productifs sur les mécanismes de différenciation entre catégories sociales et espaces au sein de l'agriculture familiale. Non seulement les gros producteurs sont mieux placés pour capter une part majeure des appuis publics indexés à la surface cultivée, mais les dispositions réglementaires mises en place pour corriger ces effets de concentration sont contournées par les réseaux de pouvoir, de telle sorte que les exploitations et les régions dotées d'avantages comparatifs sont finalement plus subventionnées que les petites exploitations des zones marginalisées.

*Politique publique et gestion de la « transition marchande »
de l'agriculture familiale : ce que nous enseigne le cas étudié*

Les résultats présentés permettent d'élaborer des hypothèses quant aux formes de recomposition des agricultures familiales confrontées à une libéralisation radicale et au rôle des politiques publiques dans l'accompagnement de ces processus. L'enquête RuralStruc s'est attachée à un contexte particulier au regard de l'insertion compétitive, en se focalisant sur des espaces de petite agriculture, caractérisés par le manque d'alternatives productives à la culture du maïs et la faiblesse des opportunités économiques non agricoles hors de l'espace régional de proximité²³.

Dans les contextes étudiés, l'enquête a mis en évidence la prévalence des situations de pauvreté, extrême ou relative, ainsi qu'une concentration forte des revenus par une strate très minoritaire d'agriculteurs, qui mettent en œuvre des techniques de céréaliculture intensive en s'appuyant sur des rentes de fertilité et des locations de terre auprès de propriétaires qui n'ont pas accès à ces techniques. Ces formes de développement de la céréaliculture marchande intensive ne semblent pas conduire à un accroissement de la demande de services de la part des exploitants concernés, qui seraient susceptibles de stimuler une diversification des

21. Voir la note 16.

22. Le site subsidiocalcampo.com révèle que, dans les terres basses, 27,2 % des cultivateurs de plus de 5 hectares ont perçu un montant de Procampo variant entre 1 120 et 1 160 pesos par hectare en 2007, bien supérieur aux 963 pesos que les règles d'opération du programme leur allouaient formellement. Le jeu des réseaux dans l'organisation de l'accès aux ressources publiques a par ailleurs été mis en évidence dans les deux zones étudiées ; voir en particulier Brun [2008] et Kuhfuss [2007].

23. Les centres régionaux de l'industrie pétrochimique, tels que Coatzacoalcos, Minatitlán et Cosoleacaque, qui avaient constitué des débouchés importants pour les migrations de travail temporaire provenant des zones rurales du Sud Veracruz au cours des années 1970 et 1980, ont compté parmi les plus durement touchés par la privatisation ou la fermeture de nombreuses entreprises publiques du secteur pétrolier au début des années 1990, au point où Coatzacoalcos a été, en 1995, la ville comptant le plus fort taux de chômage au niveau national [Sánchez-Salazar, Martínez Laguna, Martínez Galicia, 1999].

sources de revenus ruraux : les activités réalisées hors de l'exploitation demeurent contingentes de l'offre de travail agricole salarié dans les espaces de proximité et n'apparaissent pas de nature à modifier substantiellement les conditions de vie de ménages vulnérables.

Par ailleurs, les migrations de travail, dont on attendait un fort développement dans le contexte de l'ALENA, n'ont pas davantage un impact significatif dans les villages étudiés. Alors que les précédentes enquêtes réalisées dans l'ensemble régional ont mis en exergue l'incidence croissante des migrations de longue durée et à longue distance [Quesnel, del Rey, 2005], l'étude RuralStruc pointe l'hétérogénéité des situations locales. Au niveau de l'échantillon enquêté, seuls 13,4 % des ménages ont déclaré compter l'un de leurs membres en migration et les transferts monétaires associés à ces déplacements ne représentent jamais plus de 3 % du revenu total des quintiles, avec une moyenne générale de 1,5 %²⁴. 63 % des migrants proviennent en outre des deux quintiles de revenu supérieur et contribuent pour près de 70 % au total des transferts privés vers les ménages de la région. Ce résultat tend à étayer l'hypothèse selon laquelle, au moins dans leur phase initiale de socialisation, les migrations longues contribuent à renforcer les écarts de revenu au sein des sociétés rurales périphériques [Carton de Grammont, Lara, Sánchez, 2004 ; Quesnel, del Rey, 2005].

L'enquête confirme par ailleurs le rôle central des transferts publics directs dans l'accompagnement de l'ajustement structurel des ménages [Rawlings, Rubio, 2003]. Ces transferts représentent en moyenne 15 % des revenus bruts et jusqu'à 21 % pour les catégories les plus pauvres. Mais l'enquête révèle également une concentration des appuis publics destinés aux ménages pauvres, au bénéfice des espaces et des catégories les plus concernés par le développement de la céréaliculture intensive et les gains de productivité qui en résultent : les fonds transférés aux 20 % des ménages les plus riches sont supérieurs au revenu total des 20 % les plus pauvres. À travers leurs mécanismes actuels de distribution, les transferts publics contribuent ainsi à renforcer les processus de différenciation socio-spatiale qui résultent des inégalités historiques de dotation en facteurs et d'insertion dans les réseaux de pouvoir.

Finalement, l'étude de cas abordée ici souligne les risques d'impasse du processus d'insertion compétitive des ménages agricoles dans certaines régions périphériques du Mexique. Le schéma trimodal d'évolution des économies rurales avancé par le *World Development Report 2008* [World Bank, 2007] –

24. Cette situation est probablement amplifiée par l'enquête RuralStruc, dont la date de réalisation (mars 2008) a pu conduire à omettre des ménages engagés dans la migration saisonnière vers les périmètres d'agriculture maraîchère de la région Pacifique-Nord. Depuis le début des années 2000, les entreprises exportatrices de fruits et légumes de cette région opèrent des recrutements dans les villages de la Sierra de Santa Marta pour subvenir à leurs besoins en période de récolte, entre décembre et mai, ce qui conduit à l'absence prolongée de certains chefs de famille et parfois de ménages entiers [Léonard, Quesnel, del Rey, 2005]. L'absence de l'ensemble du ménage est toutefois de nature à l'exclure de l'accès aux transferts conditionnés de lutte contre la pauvreté, ce qui, a priori, limite le risque d'un biais important dans la constitution de l'échantillon enquêté.

spécialisation et intégration dans les chaînes de valeur agro-industrielles ; diversification non agricole ; sortie du milieu rural par la migration – semble opérer principalement sous sa première modalité dans les deux zones étudiées. Les formes de diversification hors du secteur agricole y sont très réduites et les migrations de travail saisies par l'enquête ne fournissent qu'une fraction très minoritaire des revenus des ménages pauvres. L'ajustement des organisations domestiques se réalise principalement à travers leur maintien dans la localité rurale, qui garantit la permanence de leur accès aux transferts publics. Leur avenir apparaît tributaire des capacités budgétaires de l'État mexicain, qui lui permettent de mettre en œuvre à une très large échelle une politique de lutte contre la pauvreté et de subvention aux petites exploitations agricoles. L'amenuisement annoncé des revenus pétroliers à moyen terme pourrait remettre en question cette capacité et mettre à jour les impasses de transition du modèle de développement agricole poursuivi depuis bientôt vingt ans.

Bibliographie

- ADATO M. [2004], « Programas de transferencias monetarias condicionadas focalizadas. Beneficios y costos sociales », in BOLTVINIK J., DAMIÁN A. (dir.), *La pobreza en México y el mundo. Realidades y desafíos*, México, Gobierno del Estado de Tamaulipas, Siglo XXI, p. 348-363.
- APPENDINI K., VERDUZCO G. [2002], « La transformación de la ruralidad mexicana : modos de vida y respuestas locales y regionales », México, *Estudios Sociológicos*, vol. 20, n° 2, p. 469-474.
- ARIAS P. [2005], « Nueva ruralidad : antropólogos y geógrafos frente al campo hoy », in ÁVILA SÁNCHEZ H. (dir.), *Lo urbano-rural, ¿nuevas expresiones territoriales ?*, México, UNAM-CRIM, p. 123-159.
- ASUAD N.E., QUINTANA L., RAMÍREZ HERNÁNDEZ R. [2007], « Convergencia espacial y concentración regional agrícola en México 1970-2003 », México, *Problemas del desarrollo, Revista Latinoamericana de economía*, vol. 38, n° 149, p. 79-111.
- BANCO DE MÉXICO [2009], *Informe anual*, 2008, México, Banco de México, 177 p.
- BRUN V. [2008], « Secteur privé et céréaliculture familiale dans le Mexique du libre-échange. Une étude dans les terres basses du sud-Veracruz », Paris, SFER, *Économie rurale*, n° 303-304-305, p. 90-107.
- CARTON DE GRAMMONT H. [2004], « La nueva ruralidad en América Latina », México, UNAM, *Revista Mexicana de Sociología*, n° 66, p. 79-300.
- CARTON DE GRAMMONT H., LARA S., SÁNCHEZ M.J. [2004], « Migración rural temporal y configuraciones familiares (los casos de Sinaloa, México y Napa y Sonoma, EE. UU) », in ARIZA M., DE OLIVEIRA O. (dir.), *Imágenes de la familia en el cambio de siglo. México*, IIS-UNAM, p. 357-386.
- CONSEJO NACIONAL DE EVALUACIÓN DE LA POLÍTICA DE DESARROLLO SOCIAL (CONEVAL) [2008], *Informe de Evaluación de la Política de Desarrollo Social en México, 2008* : <http://www.coneval.gob.mx/contenido/home/2234.pdf>, page consultée le 10 septembre 2009.

- CORTES F., BANEGAS I., SOLIS P. [2007], « Pobres con oportunidades : México 2002-2005 », *Estudios sociológicos*, vol. 25, n° 72, p. 3-40.
- ESCOBAR LATAPÍ A. [2000], « PROGRESA y cambio social en el campo en México », in VALENCIA LOMELÍ E. (dir.), *Los dilemas de la política social, ¿Cómo combatir la pobreza ?* México, Universidad de Guadalajara, ITESO, Universidad Iberoamericana, p. 257-282.
- ESCOBAR LATAPÍ A., GONZÁLEZ DE LA ROCHA M. [2005], « Evaluación cualitativa del Programa Oportunidades en zonas urbanas », 2003, in HERNÁNDEZ B., HERNÁNDEZ M. (dir.), *Evaluación externa de impacto del Programa Oportunidades*, 2003, México, Instituto Nacional de Salud Pública, Centro de Investigaciones y estudios superiores en antropología social (CIESAS), p. 295-332.
- ESTRADA IGUÍÑIZ M. [2005], « Las manifestaciones de un nuevo orden rural », in HERNÁNDEZ MORENO M.C., MAYA AMBÍA C.J. (dir.), *Los actores sociales frente al desarrollo rural*, México, AMER, Gobierno del Estado de Zacatecas, CONACyT, Editorial Praxis, p. 73-84.
- FOSTER A.D., ROSENZWEIG, M.R. [2004], “Agricultural Productivity Growth, Rural Economic Diversity, and Economic Reforms: India, 1970-2000”, *Economic Development and Cultural Change*, vol. 52, n° 3, p. 509-542.
- FOX J., HAIGHT L. [2010], « Subsidios para la desigualdad. Las políticas públicas del maíz en México a partir del libre comercio », México, *Woodrow Wilson International Center for Scholars*, 193 p.
- HEVIA DE LA JARA F. [2010], « Uso político de programas sociales y nuevos intermediarios institucionales : el Programa Progres/Oportunidades en el sur de Veracruz », México, *Desacatos*, n° 34, p. 119-132.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA Y GEOGRAFÍA (INEGI) [2007], *Encuesta de ingreso-gasto de los hogares para el estado de Veracruz, 2006*, Aguascalientes, Instituto nacional de estadística, geografía e informática.
- DE ITA RUBIO A. [2003], « Los impactos socioeconómicos y ambientales de la liberalización comercial de los granos básicos en el contexto del TLCAN : el caso de Sinaloa », México, *Second North American Symposium on Assessing the Environmental Effects of Trade*, 25-26 mars 2003.
- KUHFUSS L. [2007], *Enchâssement social des arrangements contractuels dans la céréaliculture marchande en zone indienne : étude de cas à Morelos, État de Veracruz, Mexique*, Montpellier, Université de Montpellier 1, mémoire de master recherche en économie et gestion du développement agricole, agro-alimentaire et rural, 130 p.
- KYDD J. [2002], “Agriculture and Rural Livelihoods: Is Globalization Opening or Blocking Paths out of Rural Poverty?”, *AgREN Network Paper*, n° 121, Londres, ODI, 10 p.
- LARA S. [2005], « Características de las migraciones rurales hacia regiones hortícolas en el noroeste de México », in HERNÁNDEZ MORENO M.C., MAYA AMBÍA C.J. (dir.), *Nueva ruralidad, viejos problemas. Los actores sociales frente al desarrollo rural*, tome II, México, Asociación Mexicana de Estudios Rurales, Praxis, p. 109-126.
- LEDERMAN D., MALONEY W.F., SERVÉN L. [2005], *Lessons from NAFTA for Latin America and the Caribbean*, Palo Alto (Calif.), Stanford University Press, Washington (D. C.), The World Bank, 407 p.
- LÉONARD E., PALMA R. [2002], « Désagrarisation de l'économie paysanne et “refonctionnalisation” de la localité rurale au Mexique », *Cahiers des Amériques latines*, n° 39, p. 155-173.
- LÉONARD E., QUESNEL A., DEL REY A. [2005], *De la comunidad territorial al archipiélago familiar. Movilidad, contractualización de las relaciones familiares y desarrollo local en*

- el sur del estado de Veracruz*, México, El Colegio de México, Estudios Sociológicos, n° 64, p. 557-589.
- LEVY S., RODRÍGUEZ E. [2004], « El Programa de Educación, Salud y Alimentación, Progreso-Programa de Desarrollo Humano Oportunidades », in Levy S. (dir.), *Ensayos sobre desarrollo económico y social de México*, México, Fondo de Cultura Económica, p. 181-379.
- LOSCH B., FRÉGUIN-GRESH S., WHITE E. [2012], *Structural Transformation and Rural Change Revisited: Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World*, African Development Forum Series, Washington (D. C.), The World Bank, 277 p.
- MCCULLOCH N., WEISBROD J., TIMMER P. [2007], “Pathways out of Poverty During An Economic Crisis: An Empirical Assessment of Rural Indonesia?”, *Departmental Discussion Papers*, n° 131, Department of Economics, University of Goettingen, Goettingen, Germany, 38 p.
- NADAL A. [2000], *The Environmental and Social Impacts of Economic Liberalization on Corn Production in Mexico*, Gland & Oxford, Oxfam GB and WWF International, 122 p.
- NICITA A. [2004], “Who Benefited from Trade Liberalization in Mexico? Measuring the Effects on Household Welfare?”, *World Bank Policy Research Paper*, n° 3676, Washington (D. C.), The World Bank, 55 p.
- QUESNEL A., DEL REY A. [2005], *La construcción de una economía familiar en archipiélago. Movilidad y recomposición de las relaciones intergeneracionales en el medio rural mexicano*, México, El Colegio de México, Estudios Demográficos y Urbanos, n° 59, p. 197-228.
- RAWLINGS L.B., RUBIO G.M. [2003], “Evaluating the Impact of Conditional Cash Transfer Programs. Lessons from Latin America?”, *World Bank Policy Research Paper*, n° 3119, Washington (D. C.), The World Bank, 25 p.
- RICE E., SMALE M., BLANCO J.L. [1997], *Farmers’ Use of Improved Seed Selection Practices in Mexican Maize: Evidence and Issues from the Sierra de Santa Marta*, Mexico, CYMMYT. Proyecto Sierra de Santa Marta, NRG Copublication 97-01, 37 p.
- SAAVEDRA F., RELLO F. [2010], *Cambios Estructurales de las Economías Rurales en la Globalización. Programa RuralStruc – Fase II*, Mexico, The World Bank, FLACSO, 340 p., http://siteresources.worldbank.org/AFRICAEXT/Resources/RuralStruc-MEXICO_phase2.pdf, page consultée le 7 juin 2011.
- SADOLET E., DE JANVRY A., DAVIS B. [2001]. “Cash Transfer Programs With Income Multipliers: PROCAMPO in Mexico?”, *World Development*, vol. 29, n° 6, p. 1043-1056.
- SÁNCHEZ-SALAZAR M.T., MARTÍNEZ LAGUNA N., MARTÍNEZ GALICIA M. [1999], « Industria petroquímica y cambios socioeconómicos regionales en la costa del Golfo de México. El caso del sureste de Veracruz », *Investigaciones Geográficas*, Boletín del Instituto de Geografía, n° 40, p. 127-147.
- SCOTT J. [2008], “Redistributive Constraints under High Inequality. The case of Mexico, México”, *CIDE Documentos de Trabajo*, n° 441, 53 p. : <http://www.cide.edu/publicaciones/status/dts/DTE%20441.pdf>, page consultée le 25 avril 2012.
- TUCKER J. [2010], “Are Mexico’s Conditional Cash Transfers Missing the Target?”? *Policy Matters Journal*, vol. 7, n° 2, p. 4-10 : <http://policymatters.net/wordpress/wp-content/uploads/2010/05/CCTs.pdf>, page consultée le 24 avril 2012.
- WINTERS L.A., MCCULLOCH N., MCKAY A. [2004], “Trade Liberalization and Poverty: The Evidence So Far”, *Journal of Economic Literature*, vol. 42, n° 1, p. 72-115.

- WINTERS P., DAVIS B., CORRAL L. [2002], "Assets, Activities and Income Generation in Rural Mexico: Factoring in Social and Public Capital?", *Agricultural Economics*, vol. 27, n° 2, p. 139-156.
- WORLD BANK [2007], *World Development Report 2008: Agriculture for Development*, Washington DC, The World Bank, 365 p.
- ZAHNISER S., COYLE W. [2004], "U.S-Mexico Corn Trade During the NAFTA Era: New Twists to an Old Story", *Electronic Outlook Report from the Economic Research Service*, Washington DC, USDA, 20 p.

Bases de données en ligne

- CONSEJO NACIONAL DE EVALUACION DE LA POLITICA DE DESARROLLO SOCIAL (CONEVAL) [2008], *Cifras de pobreza por ingreso 2008*, http://www.coneval.gob.mx/contenido/med_pobreza/3494.pdf, page consultée le 08 octobre 2009.
- FIDEICOMISO DE RIESGO COMPARTIDO (FIRCO) [2008], *PROMAF 2007*, http://www.firco.gob.mx/transparencia/FraccionXI/PADRON_PROMAF_CIERRE2007_180408.pdf, page consultée le 05 mai 2009.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA Y GEOGRAFÍA (INEGI) [1995, 2000, 2005, 2007], *Veracruz, Censo de Población y Vivienda 2000, Conteos de Población 1995 y 2005, Datos por localidad (ITER), VII Censo Agropecuario y Ejidal 2007*, http://www.inegi.org.mx/censos y conteos/consulta_interactiva_de_datos, pages consultées le 12 février 2011.
- SISTEMAS DE INFORMACIÓN GEOGRÁFICA APLICADOS (SIAP-SAGARPA) [2006], *Anuario agropecuario* : http://www.oeidrus-portal.gob.mx/portal_sispro/, page consultée le 05 mai 2009.
- SUBSIDIOS AL CAMPO [2008a], *Procampo Tradicional en Soteapan, Veracruz en 2008* : <http://www.subsidiosalcampo.org.mx/mexico/estados/veracruz/soteapan/top/PT/2008>, page consultée le 12 mai 2009.
- SUBSIDIOS AL CAMPO [2008b], *Procampo Tradicional en Hueyapan De Ocampo, Veracruz en 2008* : <http://www.subsidiosalcampo.org.mx/mexico/estados/veracruz/hueyapandecampo/2008/top/PT>, page consultée le 12 mai 2009.
- SUBSIDIOS AL CAMPO [2008c], *Procampo Tradicional en Isla, Veracruz en 2008* : <http://www.subsidiosalcampo.org.mx/mexico/estados/veracruz/isla/2008/top/PT>, page consultée le 12 mai 2009.
- SUBSIDIOS AL CAMPO [2008d], *Procampo Tradicional en Jose Azueta, Veracruz en 2008* : <http://www.subsidiosalcampo.org.mx/mexico/estados/veracruz/joseazueta/2008/top/PT>, page consultée le 12 mai 2009.
- SUBSIDIOS AL CAMPO [2008e], *Procampo Tradicional en Texistepec, Veracruz en 2008* : <http://www.subsidiosalcampo.org.mx/mexico/estados/veracruz/texistepec/2008/top/PT>, page consultée le 12 mai 2009.

Agriculture paysanne népalaise et phénomènes migratoires : de la complémentarité à la rupture des liens ?

Olivia Aubriot, Tristan Bruslé***

La population du Népal, telle qu'elle est communément décrite, est rurale (84 %) et dépendante de l'agriculture. Pourtant, cette population est aussi fortement tributaire des revenus des migrants travaillant hors des villages, au Népal ou à l'étranger. L'agriculture ne peut en effet subvenir aux besoins, en hausse, en nourriture mais aussi en biens de consommations, d'une population dont le nombre a été multiplié par 2,3 entre 1971 et 2011 atteignant aujourd'hui 26,6 millions [CBS, 1971 ; 2012]. Les surfaces cultivées ne représentent par ailleurs que 18 % de la superficie totale du pays [Maharjan, Joshi, 2011] et ne peuvent être étendues. Quant à l'intensification des pratiques culturales, elle semble avoir atteint son maximum en montagnes et seule l'irrigation par eau souterraine en plaine permettrait une intensification du cycle agricole. L'émigration internationale de travail est donc une solution privilégiée par les Népalais et touche l'ensemble des classes sociales et des espaces, qu'ils soient ruraux ou urbains. Un ménage sur deux bénéficie d'envois de fonds par les migrants et un tiers a plus d'un membre à l'étranger [NSLL III, 2011]. Le montant officiel des envois de fonds des migrants correspond à 22 % du PIB en 2010¹, tandis que l'agriculture représente 33 % du PIB.

Les migrations temporaires de travail ne sont toutefois pas récentes au Népal : elles existent depuis le début du XIX^e siècle et leur amplification au cours du temps n'a cessé d'être décrite [Sagant, 1978 ; Gurung, 1989] et associée entre autres à la pression démographique, la saturation des terroirs et la capacité de production des systèmes agraires. De longue date, elles sont complémentaires avec l'agriculture, car elles permettent d'acheter des denrées, éventuellement des terres agricoles, et pour la famille du migrant de rester sur l'exploitation. On observe toutefois une transformation des aspirations chez les migrants : si revenir au village était l'objectif premier des anciennes générations, le désir de ruralité et la bonne considération du travail agricole ne sont plus partagés par tous. Est-ce lié aux

* Agro-ethnologue, CNRS, Centre d'études himalayennes.

** Géographe, CNRS, Centre d'études himalayennes.

1. Site internet de la Banque mondiale.

processus d'urbanisation, d'élévation du niveau d'éducation, ou davantage aux nouvelles migrations ? Nous allons montrer comment par certains aspects, les conséquences des nouvelles migrations sont dans la continuité des migrations « traditionnelles », et comment elles induisent également de nouveaux rapports entre les Népalais et leur espace vécu, une nouvelle relation à l'agriculture.

Dans une première partie, nous décrivons les caractéristiques de l'agriculture et de la densité de population, les reliant par la saturation du foncier même si historiquement (deuxième partie), croissance démographique et pression sur les ressources naturelles ne sont pas à l'origine des migrations mais de leur amplification. De même, ces facteurs expliquent comment, du fait des migrations internes vers la plaine en milieu rural, un pays de montagnes (à 80 %) est dorénavant peuplé majoritairement de personnes vivant en plaine (50,1 %, CBS, 2012). Enfin, nous traiterons des changements survenus depuis près de vingt ans et notamment des conséquences des nouvelles migrations sur les pratiques et représentations de l'agriculture en nous demandant si le lien fort qui unissait les ruraux népalais à la terre n'est pas en train de se défaire.

Cet article repose sur plusieurs expériences de terrain au Népal dans les montagnes et dans la plaine (en 2001, 2003 pour T. Bruslé – noté TB par la suite –, en 1992, 2008, 2010, 2011 et 2012 pour O. Aubriot ou OA), au Qatar (en 2008, 2011) et en Inde (en 2001, 2002, 2003, 2010) par TB parmi les migrants népalais, leur famille restée au pays ou des familles de non-migrants.

Une population agricole, mobile

Diversité de milieux et inégale répartition de la population

Situé au centre de la chaîne himalayenne, le Népal dispose d'un relief essentiellement montagneux, mais aussi d'une zone de plaine. La partie montagneuse peut être décomposée en trois grandes unités géographiques, parallèles les unes aux autres du nord au sud, les deux premières étant rassemblées en une seule dans les statistiques népalaises (tableau 1, carte 1). Les hautes montagnes, aux fonds de vallées à plus de 2 500 m d'altitude et aux sommets pouvant atteindre plus de 8 000 m, occupent la frange nord du pays ; l'agriculture (réalisée jusqu'à 4 000 m) et l'élevage (pâturages s'élevant jusqu'à 5 500 m) y sont tributaires des hivers très rigoureux et longs, la zone est faiblement peuplée. Au Sud, se trouvent les moyennes montagnes aux versants s'étendant de 1 000 à 4 000 mètres qui, lorsqu'ils sont cultivés, sont entièrement terrassés ; le climat est tempéré à subtropical. Les basses montagnes, plus densément peuplées s'étendent de 500 à 2 500 m d'altitude. La plaine, ou Téraï, située à la frontière avec l'Inde dans le prolongement de la plaine du Gange est très fertile, soumise à un climat tropical et accueille aujourd'hui plus de la moitié de la population du pays.

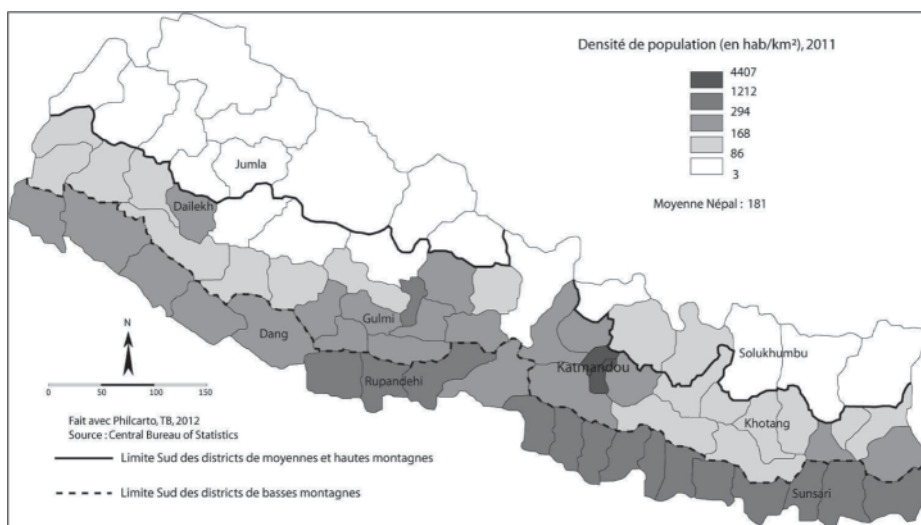
Tableau 1 – Densité de population par zone géographique du Népal, 2011

	Altitudes (des espaces utilisés)	% de la superficie du pays (compila- tion par districts)	% des terres arables*	Part de la popula- tion totale (%)	Densité de popula- tion (hab./km ²)	Densité par rapport à la superficie arable (hab./ha)*
Hautes et moyennes montagnes	1 000- 5 500 m	35	8	7	35	8,9
Basses montagnes	500- 2 500 m	42	37	43	187	13,3
Plaine	60-700 m	23	55	50	392	10,3
Népal		100		100	181	11,3

Sources : d'après Central Bureau of Statistics [CBS, 2012 ; 2006].

* Calculé avec les superficies arables de 2001 [CBS, 2004].

Carte 1 – Densité de la population, par district, en 2011 et zonage altitudinal



Sources : CBS [2012].

Au regard de cette diversité de milieux, il est difficile de parler de l'agriculture du Népal au singulier. S'y ajoutent un gradient pluviométrique négatif d'est en ouest² et une répartition inégale de la population (carte 1) : les systèmes agraires diffèrent donc à la fois du nord au sud et d'est en ouest. Toutefois, en une même région, tous les types de populations ont aujourd'hui des pratiques proches, différenciées du fait de critères socio-économiques et non ethniques.

Le taux d'urbanisation progresse lentement (14,2 % en 2001, 17 % en 2011), ce qui empêche de parler d'exode rural. Les campagnes restent denses et l'agriculture népalaise essentiellement familiale, réalisée sur de petites exploitations : en 2001, leur taille moyenne était de 0,8 ha [CBS, 2003], plus de 90 % des exploitations ayant une superficie inférieure à 2 hectares (tableau 2). Avec l'accroissement démographique, la stricte délimitation des terres forestières et une politique de gestion des forêts qui empêche tout défrichage, la fragmentation des exploitations agricoles est inexorable. Ceci explique que 61 % des exploitations ne soient pas autosuffisantes [Maharjan, Joshi, 2011]. Mais en fonction des régions, les inégalités sont fortes. Dans l'extrême ouest, dans un district de haute montagne (Jumla) 25 % des exploitations agricoles sont auto-subsistantes [Shrestha, 1993], en basse montagne seulement 13 % [Lecomte-Tilouine, Smadja, 2003]. Le Térai est le grenier du pays : il détient la plus grande proportion (55 %) de terres agricoles du pays et produit 70 % du riz et blé [Sigdel, 2010]. Les exploitations y sont légèrement plus grandes (0,94 ha entièrement cultivés, à 80 % de riz, contre 0,7 ha en montagne pouvant contenir des prés de fauche, CBS, 2003) et bénéficient davantage de l'irrigation (à 60 % contre 30 % en montagne). La production excédentaire de cette plaine ne permet cependant pas toujours de combler les besoins en céréales de la zone de montagnes [Sigdel, 2010]. La production est de fait extrêmement dépendante des conditions météorologiques, notamment de la mousson (de juin à septembre, qui apporte 80 % des pluies) pour le riz et le maïs, et des pluies d'hiver pour le blé, l'irrigation étant elle aussi dépendante de la pluviosité pour la disponibilité de l'eau des torrents déviés.

Tableau 2 – Répartition de la propriété foncière agricole

	< 0,5 ha	0,5 ha <...< 2 ha	> 2 ha
Pourcentage d'exploitations	47	44	9
Pourcentage de la superficie	50	54	31

Sources : CBS [2003].

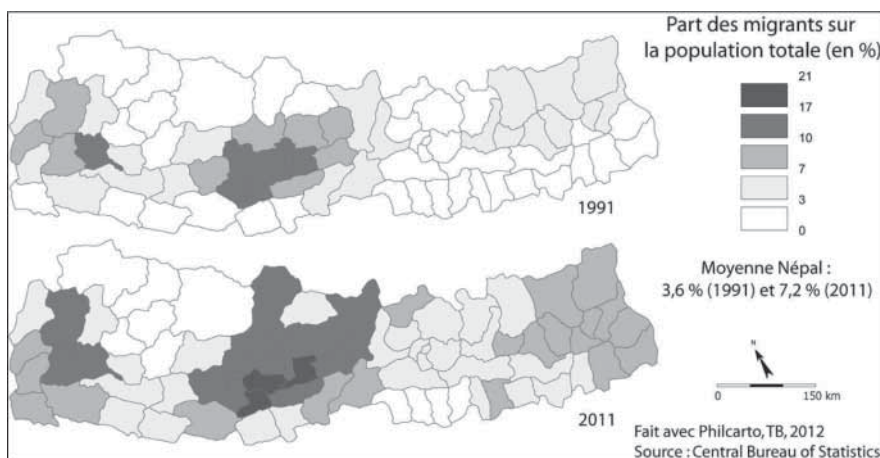
2. Pluviométrie passant d'environ 2 000 mm à 1 000 mm en plaine, de plus de 2 000 mm à 1 200 mm en basse montagne, et de 800 à 200 mm en haute montagne.

Migrations et pression sur les ressources naturelles

Si la plaine est la plus densément peuplée, les basses montagnes connaissent la plus importante pression sur les terres cultivées avec 13,3 personnes par hectare arable (tableau 1). Afin de comprendre, à l'échelle du Népal, la répartition du phénomène de surpopulation par rapport aux ressources disponibles, Shrestha, Conway et Bhattarai [1999] ont créé un indice de pression démographique³ qui prend en compte les productions agricoles, forestières et de l'élevage. Cet indice permet d'intégrer la diversité des situations géographiques (disponibilité en terre arable, irrigation, fertilité, etc.), ce que la simple densité de population ne permet pas. Ainsi, en 1971, la population des régions montagneuses exerçait déjà des contraintes fortes sur les ressources, tandis que la plaine était sous-peuplée [Shrestha, Conway et Bhattarai, 1999]. En 1991, les montagnes étaient toujours surpeuplées mais connaissaient toutefois des pressions extrêmes moindres que vingt ans plus tôt (dus aux déplacements de populations vers la plaine). Dans le Téraï, plus de la moitié des districts apparaissaient surpeuplés.

Cette inégale répartition de la saturation du foncier explique en partie l'hétérogénéité spatiale des phénomènes migratoires. Ainsi, les deux régions à forte pression sur les ressources naturelles – en 1991, les basses montagnes du centre et de l'extrême ouest du pays – connaissent les plus forts taux de migrations à cette époque (carte 2). La corrélation entre migrations et pression de la population sur les ressources naturelles est en effet aujourd'hui importante mais elle n'est pas absolue, divers facteurs intervenant pour expliquer les migrations : le type d'agriculture, le degré de dépendance vis-à-vis des précipitations, la facilité d'accès à la route et la présence d'un marché pour l'écoulement des produits agricoles, la diffusion de normes et de valeurs sociales relatives à la migration ou encore l'existence de réseaux migratoires bien structurés.

Carte 2 – La diffusion spatiale des migrations internationales, 1991-2011



Sources : CBS 1991, 2012.

3. Concept qui peut être rapproché de celui de « capacité de charge environnementale » (*carrying capacity*) qu'utilise Schroll [2001, p. 129] quand il décrit les interrelations entre la population, la main-d'œuvre disponible, les ressources naturelles et la technologie.

Agriculture et migrations : des pratiques complémentaires de longue date

Mobilité ancienne des paysans

Jusque dans les années 1960 l'agriculture du Népal – familiale et vivrière comme elle l'est encore bien souvent aujourd'hui – était complétée par des échanges basés sur le troc ou des paiements de travail contre grain. Ainsi, les populations de haute montagne vivaient-elles d'agriculture et d'élevage, mais aussi d'échanges commerciaux avec le Tibet, troquant sel et laine contre orge puis contre des produits alimentaires des vallées du sud du Népal [Jest, 1986]. En moyenne montagne, les populations profitaient du gradient altitudinal pour pratiquer des cultures différentes ou les échanger : riz irrigué produit en bas de versant, millet et maïs en milieu de versant et, blé, orge et pommes de terre plus en altitude [Pignède, 1966 ; Blamont, 1986]. En basse montagne, on profitait de la plaine, proche, pour se procurer en hiver des denrées provenant d'Inde (fer, épices, riz) et y vendre du beurre, du miel ou des plantes médicinales. Quant à la mobilité des paysans-éleveurs, à plus ou moins grande distance, elle est un fait avéré à tous les étages altitudinaux. Les populations ont donc depuis longtemps utilisé la mobilité des hommes et des marchandises, et la complémentarité des étages altitudinaux pour la reproduction de leurs exploitations [Bishop, 1990].

Échanges et faible monétarisation caractérisaient donc l'économie paysanne jusque dans les années 1950. Les échanges en numéraire existaient toutefois, rendus possibles par les migrations temporaires vers l'Inde du Nord qui auraient existé dès le début du XIX^e siècle. Ces migrations, comme le montre P. Sagant [1978], n'ont pas été créées par la pression démographique et la saturation des terroirs mais par les besoins du colonialisme britannique, en main-d'œuvre dans les plantations et pour les grands travaux d'infrastructure, et en mercenaires dans les unités Gurkhas⁴. La croissance démographique a amplifié les phénomènes migratoires et conduit à des modifications des systèmes agraires. Ainsi dans les basses montagnes du Népal central, les migrations vers l'Inde remontent à la fin du XIX^e siècle [Aubriot, 2004] et la transformation du système agraire au début du XX^e siècle avec fin de l'agriculture sur brûlis, intensification du calendrier agricole, arrêt de la vaine pâture et animaux en stabulation fixe [Lecomte-Tilouine, Michaud, 2000 ; Aubriot, 2004].

Une complémentarité entre agriculture et migrations s'est donc installée de longue date : les migrations, saisonnières ou temporaires, de commerce et de travail, permettaient de revenir avec un pécule qui servait à acheter de la nourriture, ou des terres pour augmenter la production de céréales. Grâce à la migration de travail des hommes, une grande partie des familles a pu poursuivre l'activité agricole et ainsi rester sur les terres ancestrales.

4. Les Gurkhas sont des mercenaires népalais employés dès le début du XIX^e siècle dans l'armée britannique.

Après 1950, intensification des phénomènes migratoires pour la survie de l'exploitation

Avec l'ouverture du pays en 1951 et l'accès à la médecine occidentale, la mortalité a connu une baisse très importante, passant de 37,6 à 11,6 pour mille de 1954 à 2001. Il en a résulté une explosion démographique – la population a été multipliée par 3,5 entre 1950 et 2011, passant de 8,5 à 26,6 millions – explosion qui se poursuit aujourd'hui, le Népal n'ayant pas terminé sa transition démographique. Les migrations temporaires de plusieurs années et saisonnières de quelques mois, vers l'Inde, se sont poursuivies et même élargies après la décolonisation de l'Inde, même si pendant cette période certaines régions et pays (Sikkim, Assam, Bhoutan) se sont fermés ou que des gouvernements (Birmanie, Ceylan) ont pris des mesures pour inverser les flux [Sagant, 1978]. Parallèlement, grâce aux politiques gouvernementales de colonisation de la plaine (programmes d'éradication du paludisme de 1958 à la fin des années 1960, de défrichements en vue de l'installation de populations, construction d'une route est-ouest – achevée seulement en 1990), le Téraï est devenu depuis les années 1960 un espace de conquête agricole. Exutoire d'un surplus de population ne pouvant plus subvenir à ses besoins en montagne, il attire également des familles désireuses d'une vie plus facile. Ces migrations internes avaient aussi dès le départ pour objectif de se substituer aux migrations temporaires par l'accès à des surfaces suffisantes pour la production alimentaire des ménages [Ojha, 1983]. Au total, la population du Téraï a gagné 400 000 personnes entre 1961 et 1971 [Ojha, 1983] puis un million dans la décennie suivante [Gurung, 1989]. Entre 1991 et 2001, 1,3 million de montagnards s'est installé dans le Téraï, à 78 % en zone rurale [K.C., 2003]. Pendant l'insurrection maoïste de 1996 à 2006, nombreux ont été les jeunes à fuir la montagne ou du moins la campagne, craignant de se faire enrôler dans les milices maoïstes. Aujourd'hui, les migrations des montagnes vers la plaine se poursuivent encore, mais à un rythme moins fort à cause du prix croissant du foncier et de la moindre disponibilité en terre. Les migrations internes, des montagnes vers la plaine, entre zones rurales essentiellement, ont ainsi perpétué le lien fort entre mobilités et agriculture.

Avec le développement de l'Inde, son urbanisation progressive, les Népalais ont aussi pu s'insérer dans de nouvelles niches de travail (portage, gardiennage). De l'extrême-ouest du Népal par exemple, région longtemps restée à l'écart d'un certain développement, les hommes migrent en masse vers les montagnes himalayennes indiennes ou les villes des plaines. Ils essayent de rentrer au village pour les périodes de fort travail agricole (repiquage du riz en juin, récolte en octobre) ou en octobre au moment du grand festival népalais, Dasain. Le retour définitif au village est toujours l'objectif des migrants qui, s'ils arrivent à épargner suffisamment, tentent aussi d'acheter de la terre dans le Téraï [Bishop, 1990 ; Bruslé, 2006]. De même, dans les régions de trekking de l'Everest et de l'Annapurna, des migrations saisonnières (au printemps et à l'automne) liées au tourisme et aux expéditions d'alpinisme se développent à partir des années 1960-1970. Le portage occupe alors de nombreux habitants de ces régions qui peuvent être sur leur exploitation lors des pics de travail agricole en juillet-août (repiquage du riz, de

l'éleusine, récolte des pommes de terre, du maïs, du sarrasin) [Beillevaire, 2011]. À l'inverse, les migrants temporaires de plusieurs années sont complètement absents lors des travaux des champs, mais revenant généralement au village une fois l'an pour la fête de Dasain, ils participent tout de même au processus décisionnel de la maisonnée [Aubriot, 2004].

L'agriculture ne pouvant subvenir aux besoins de tous, ni faire face à la forte croissance démographique, les flux migratoires se sont indéniablement accrus. Une « culture de la migration » [Massey *et al.*, 1993] s'instaure : la migration de travail est devenue une habitude de sorte que quitter son village, pendant quelques mois ou quelques années, est devenu normal et même banal, pour les jeunes gens notamment. Jusqu'au milieu des années 1990, la dynamique migratoire est encore liée à un attachement à la terre, un retour au village et à l'activité agricole.

Évolution des systèmes agraires, main-d'œuvre et migrations

Au cours du xx^e siècle, les systèmes agraires des basses et moyennes montagnes ont évolué dans un premier temps vers une intensification du cycle cultural et du système d'élevage sans recourir à une quelconque mécanisation. Ceci a induit à une surcharge de travail, voire une diminution de la productivité moyenne du travail [Bergeret, Petit, 1986], et une réduction de la taille des troupeaux [Pignède, 1966 ; Aubriot, 2004]. Puis dans un deuxième temps on observe une concentration des activités autour de l'exploitation : regroupement des terres près de la maison, stabulation fixe ou au piquet, plantation d'arbres dans les champs tandis que les forêts sont mises en défens, l'arbre se substituant à la forêt pour les ressources fourragères et le bois de combustion [Smadja, 1995]. Ces diverses modifications ont toutes en commun de réduire les temps en déplacements et elles sont à rapprocher du manque de main-d'œuvre que connaissent les exploitations à cause de la scolarisation croissante des jeunes et des migrations de travail.

L'accentuation du phénomène migratoire a eu pour autre effet principal un déséquilibre du sex-ratio. Dans un village du district de Gulmi, l'un des plus touchés par les migrations temporaires (carte 2), 55 % de la population active masculine était absente en 1992 [Aubriot, 2004]. Les hommes laissent femme et enfants à la maison, éventuellement avec les parents. Les femmes doivent donc gérer seules toutes les activités quotidiennes et prendre les décisions. Ceci représente un réel fardeau puisqu'elles doivent non seulement subvenir aux besoins de la famille mais aussi prendre soin des enfants et des personnes âgées [Macfarlane, Gurung, 1990], sans parler de la responsabilité de prendre seule la bonne décision [Kaspar, 2005], ou de supporter le tourment d'être physiquement séparée de son mari, ne sachant pas pour combien de temps [Shrestha, Conway, 2001]. Leur statut de chef de famille n'est que temporaire, et en aucun cas réellement reconnu par la société. Elles-mêmes se considèrent rarement comme le chef de famille⁵, même

5. Ce point a également été observé par Kaspar [2005, p. 93] malgré le titre du livre qui suggère le contraire.

si elles ont gagné en autonomie dans les prises de décisions du fait de l'absence de leur mari. Elles participent en outre à des activités qui étaient purement masculines, telles que la maintenance et la réparation de canaux d'irrigation dans certains villages, et sont davantage engagées dans de nombreuses tâches, conduisant à une féminisation de l'agriculture. Pour les activités encore masculines comme le labour, le portage à la récolte des gerbes de riz assemblées en grosses bottes, la conduite de la bufflesse au buffle, l'irrigation des rizières dans certains villages, les femmes doivent faire appel à un proche de la famille ou alors rémunérer quelqu'un à la tâche, avec l'argent envoyé par le mari migrant.

Ainsi, jusqu'au milieu des années 1990 les migrations de travail sont des migrations de subsistance en écho à une agriculture de subsistance (essentiellement pluviale). Ces migrations « traditionnelles » permettent un peu l'achat de terres mais permettent surtout la survie. La mobilité est inscrite dans le fonctionnement des systèmes ruraux [Bishop, 1990]. Pour l'agriculture népalaise, les principales conséquences des nombreuses migrations masculines vers l'étranger furent donc la monétarisation accrue des échanges, un déséquilibre du sex-ratio qui induisit une féminisation de l'agriculture et une réorganisation du travail agricole.

Parallèlement, les investissements étatiques dans le Téraï (éradication du paludisme, infrastructures routières, aménagements hydrauliques modernes...) ont participé à rendre la plaine attractive qui, sous l'effet du flux migratoire, a connu une augmentation des surfaces agricoles au détriment des forêts et espaces de pâturage (de 20 à 25 % selon les estimations [Gurung, 1999]), et une hausse de sa production agricole. Les migrations internes ont accru la densité de population dans le Téraï et impulsé une intensification du cycle agricole (jusqu'à trois cultures par an si l'eau est disponible). S'installer dans le Téraï est associé à l'idée d'une accession à l'auto-suffisance alimentaire ainsi qu'à une vie agricole et domestique plus facile.

Nouvelles migrations, nouvelles aspirations et changements agricoles

L'explosion démographique du Népal a non seulement conduit aux mobilités internes, mais elle a aussi entraîné une diffusion des migrations de travail dans tout le pays (carte 2). Les migrations vers l'Inde existent toujours (1 à 3 millions de Népalais y travaillent [NIDS, 2011]) mais s'y ajoutent depuis le milieu des années 1990, de nouvelles destinations, plus lointaines.

Les nouvelles migrations : plus lointaines, plus rémunératrices

Les nouvelles destinations de migration de travail sont essentiellement la Malaisie et les pays du Golfe, couvrant plus de 90 % du flux de travailleurs⁶, les femmes représentant 15 % des migrants en 2011 contre 11 % en 2001. Les flux

6. Est comptabilisée comme migrant toute personne absente du ménage depuis plus de six mois au moment du recensement.

de migrations internationales augmentent sans cesse : en 2010, 375 000 personnes sont parties en direction de la Malaisie ou du Golfe persique et au moins autant ont passé la frontière indienne alors qu'il n'y avait eu que 204 000 départs en 2006 [NIDS, 2011]. Les Népalais à l'étranger (hormis l'Inde) seraient au moins 2,5 millions [NIDS, 2011] et les migrants internationaux représenteraient donc au moins 15 % de la population totale. Environ un tiers de la population active masculine est aujourd'hui absente.

Ces migrations lointaines se distinguent des précédentes, en Inde par : un investissement initial élevé (d'environ 1 000 à 1 200 €, généralement empruntés localement) ; la nécessité de passer par une agence de recrutement, cette procédure permettant à des populations⁷ ou villages qui ne connaissaient pas l'exil temporaire lointain et n'avaient pas de réseau en Inde d'accéder à cette nouvelle forme de migration ; des salaires généralement plus élevés qui poussent des centaines de milliers de jeunes hommes – leur moyenne d'âge est de 26 ans [Shishido, 2011] – à tenter l'expérience ; le contact avec une culture complètement différente et souvent l'accès à une technologie moderne qui alimente un désir de confort matériel, une appétence pour les produits technologiques [Bruslé, 2012] ; l'absence de retour pendant deux à quatre ans mais un contact téléphonique régulier avec les membres de la maison.

Ces migrations, sur contrat de deux ans renouvelables, sont recherchées car beaucoup plus rémunératrices que le travail en Inde⁸. Ceux qui réussissent le mieux – tel cet homme d'un village du Térai qui a investi dans un terrain près de la route, y a construit des appartements et vit de sa rente immobilière – sont des modèles ou des idéaux de réussite. Pourtant, les exemples de personnes s'étant fait abuser par l'agence et n'ayant pas gagné le salaire prévu, ou ayant obtenu un très faible gain, ne sont pas rares et n'amenuisent pas le désir d'émigration qui est particulièrement fort. Dans les villages, l'effet d'entraînement est un facteur non négligeable qui explique que les hommes, les plus jeunes en particulier, partent.

Dans le Golfe ou en Malaisie, les hommes découvrent de nouveaux modes de travail, sont en contact avec davantage de modernité matérielle et leurs expériences changent la manière dont ils envisagent leur futur. L'agriculture, comme activité héritée et non choisie, perd de sa valeur, et ne représente pas la modernisation à laquelle ils aspirent. Les migrations internationales, qui ont officiellement augmenté de 1 million en 10 ans (soit une multiplication par 2,4 alors que dans le

7. Au début des années 1980, il était mal vu pour les Tharu (population du Térai) de Dang de quitter le village pour chercher du travail au milieu des « étrangers » ; lors du travail de terrain de G. Krauskopff [1989, p. 56], un seul homme pauvre le fit, en tant que journalier sur un marché, et fut jugé sévèrement par les villageois, la communauté cherchant alors à préserver son isolement. Les Tharu de l'est du Népal, dans des villages du district de Sunsari, nous ont rapporté que rares sont les membres de leur communauté qui avaient émigré à la recherche de travail, avant ces migrations lointaines.

8. Une étude de 4 661 contrats de travail pour le Qatar indique que le salaire moyen mensuel proposé est de 183 € [Bruslé, 2012], contre des revenus deux à quatre fois moindres en Inde. Au Népal, les salaires journaliers des ouvrières agricoles sont de 1,40 € en montagne et de 1,80 € en plaine tandis que ceux des hommes sont respectivement de 1,80 € et de 2,70 €.

même temps la population n'a crû que de 12 %) [CBS, 2012], participent pleinement aux changements de la société et aux nouvelles aspirations. Même des hommes pour qui migrer n'est pas une nécessité vitale s'expatrient : « Tout le monde part dans mon village. Il n'y a plus personne de mon âge. Je me suis dit, moi aussi, je vais découvrir ce qu'est l'étranger » (Birendra M., travailleur au Qatar depuis 2008). Ainsi, ces nouvelles migrations ne sont plus strictement liées aux problèmes de subsistance ou à une pression démographique sur les terres.

Migrations lointaines, main-d'œuvre et agriculture

En quoi ces migrations influent-elles sur l'agriculture autrement que les migrations « traditionnelles » qui étaient déjà dans les années 1990 à l'origine d'une agriculture caractérisée par une monétarisation accrue des échanges et un déséquilibre du sex-ratio ? Tout d'abord ces tendances n'ont fait que s'accroître, du fait du manque de main-d'œuvre masculine. Quelques chiffres marquants : dans un village de Gulmi, les trois-quarts de la population active masculine étaient absents en 2008 (contre la moitié en 1992 [Aubriot, 2010]) ; dans le même village, 30 % (contre 25 % en 1992⁹) des maisons étaient tenues par des femmes [Aubriot, 2010] ; dans le district de Sunsari dans l'est du Téraï, sur la quarantaine de maisons d'un village, seules trois n'ont pas de migrants, et les autres ont une à trois personnes à l'étranger. Pour le migrant, les liens avec la famille restent constants, mais ceux avec l'agriculture se distendent et les hommes perdent leur pouvoir de décision au sein du village, au profit des femmes [Gartaula *et al.*, 2010 ; Kaspar, 2005]. Quant à la monétarisation des échanges au sein des relations agricoles, elle s'accroît, du fait des travaux masculins que la femme ne peut accomplir et pour lesquels elle emploie un salarié, mais aussi du fait de la régression de la pratique de l'entraide, les maisonnées n'ayant pas assez de main-d'œuvre pour répondre à l'échange. Un troisième élément lié à ces nouvelles migrations rémunératrices et à la monétarisation accrue des échanges s'y ajoute : les maris conseillent à leur femme de ne pas faire seule tous les travaux et d'employer quelqu'un avec l'argent envoyé, que ce soit en montagne ou en plaine. Un quatrième facteur, en plaine, est lié à la mécanisation progressive depuis dix à vingt ans de l'agriculture – utilisation de tracteurs et motoculteurs multi-usages pour le labour et le transport de marchandises notamment, de batteuses et récemment de quelques moissonneuses-batteuses – qui implique des rémunérations en numéraire. Si les migrations traditionnelles avaient déjà ouvert la voie, à travers la monétarisation des échanges, à la rupture des relations clientélistes traditionnelles qui impliquaient l'échange du travail contre du grain – les travailleurs préférant de l'argent et non plus du grain, se tournant en outre vers les marchands et non plus les propriétaires terriens pour emprunter [Aubriot 2004] –, la loi passée par les maoïstes d'empêcher tout

9. Échantillons de 100 maisonnées pour un village de 150 maisons. Parmi les familles nucléaires, 44 % étaient tenues par des femmes seules. Contre toute attente, le nombre de familles nucléaires a diminué entre 1992 et 2008 et le nombre de familles élargies augmenté : sans doute les familles préfèrent-elles ne pas se séparer pour éviter un nombre accru de maisons tenues uniquement par des femmes et les difficultés managériales que cela induit.

travail non rémunéré a fait diminuer le nombre de travailleurs attachés à un propriétaire terrien pour lequel ils devaient souvent travailler gratuitement (observations d'ouvriers agricoles dans deux villages de l'ouest du Népal, en basse montagne et dans la plaine), et le besoin toujours croissant d'argent y a mis un terme.

Le déficit en main-d'œuvre, notamment en hommes dans la force de l'âge, est largement ressenti dans les exploitations agricoles. En montagne, les enfants sont mis à contribution pour des travaux de portage et travaux des champs ; les champs peu rentables, ou lointains sont laissés en friche ou prés de fauche (observation d'ouvriers agricoles à Khotang, district de basse montagne à l'est, mais aussi en moyenne montagne à l'ouest par Khanal, Watanabe, 2006) ; la productivité de la terre baisse en l'absence d'investissements [Adhikari, Hogley, 2011].

Partout le coût de la main-d'œuvre augmente et dans le Solu Khumbu par exemple, district de l'est du pays en zone de haute et moyenne montagne, il explique l'utilisation depuis huit ans de mules comme animaux de bât pour porter les denrées depuis les routes jusque sur le trek de l'Everest [Duplan, 2011]. Dans l'est du Téraï, les villageois de plusieurs hameaux disent avoir moins semé de blé cet hiver au profit des lentilles en raison des pratiques culturelles telles que le labour, coûteuses en main-d'œuvre.

L'un des principaux changements récents apportés par les migrations lointaines s'observe, en montagne mais surtout en plaine, dans le mode de tenure foncière. Les familles de migrants qui bénéficient d'envois de fonds suffisants louent leurs terres aux plus pauvres qui n'ont pas pu partir. Le métayage s'accroît. Parfois, dans le Téraï, ce métayage ne concerne que les cultures autres que le riz : la famille bénéficiant de versements extérieurs par le(s) migrant(s) cultive elle-même le riz mais loue la terre pour les autres saisons agricoles. Cet accroissement du métayage a un autre effet local : les ouvriers agricoles se font rares puisque travaillant directement des terres, renforçant le manque de main-d'œuvre. La terre des migrants est donc travaillée, dans le cas de mise en métayage, par les plus pauvres du village, ceux qui n'ont pas pu emprunter pour s'expatrier faute de terres à hypothéquer.

Au retour du migrant

Quand les migrants rentrent au village, il peut s'agir d'un court séjour avant un autre départ ou d'un retour d'une durée plus longue, indéfinie. Dans le cas des quelques mois de vacances, ils ne travaillent pas la terre : les jeunes hommes en profitent pour parader, dépenser et se faire une place au village. Dans l'autre cas, c'est le moment où le migrant a le choix entre revenir à ses activités d'avant ou démarrer quelque chose de nouveau. Le croisement des enquêtes de terrain et d'autres études donne l'impression d'une dichotomie entre les désirs des jeunes migrants et la réalisation de leurs souhaits. En effet, lorsque les jeunes Népalais (de moins de trente ou trente-cinq ans environ) au Qatar parlent de leur retour au Népal, il est très rare qu'ils évoquent un retour à l'activité de leur père,

l'agriculture. Ceux qui ont passé cinq ou dix ans dans les pays du Golfe, s'ils ont réussi à épargner, ont acheté de la terre, non pas en montagne mais dans la plaine, et si possible du terrain à bâtir à proximité d'une ville. Quelle ne fut pas la déception d'un jeune rencontré au Qatar en 2008, qui après avoir passé quinze ans à envoyer de l'argent à son père réalisa que ce dernier avait acheté des rizières et non une parcelle en ville, comme demandé ! Le décalage générationnel d'aspirations s'illustre parfaitement dans cet exemple. Dans les montagnes, « les migrants qui réussissent le mieux partent dans le Téraï, les autres restent » (propos recueillis par OA à Khotang). Par ailleurs, le désir de ville, qui colporte des idées de développement, de meilleure éducation et de vie plus facile, est très fort. Dès lors, si le retour envisagé est une translation du village ancestral vers l'urbain, le changement d'activité est aussi désiré. À cause d'un détour à l'étranger, mais aussi parce que les niveaux d'éducation ont augmenté, les jeunes hommes considèrent l'agriculture comme une activité du passé, dévalorisée, qui ne permet pas de garder des « vêtements propres » [Gartaula *et al.*, 2010 ; Gurung, 2012]. « Les jeunes dans mon village ont honte de labourer » disait un homme d'une vingtaine d'années travailleur au Qatar.

La notion de « business » est particulièrement développée et opposée à l'agriculture. Pour gagner sa vie, monter un commerce ou avoir sa propre échoppe est considéré comme une activité plus gratifiante que celle d'agriculteur. Avec le commerce, les bénéfices sont censés arriver rapidement, contrairement à l'agriculture dont les fruits sont incertains et éloignés dans le temps. De même, il n'est pas rare que les jeunes migrants du Téraï aillent chercher du travail dans une ville voisine. « Le travail de maçon est plus facile que celui de paysan » explique ainsi une femme qui besogne en plein soleil. Il est intéressant de constater que les discours des hommes et femmes d'une quarantaine d'années, collectés au début des années 2000 à l'ouest du Népal, insistaient sur la nécessité de se nourrir des fruits de son travail agricole. Manger des denrées achetées était vu comme indigne. Aujourd'hui, les jeunes générations se sont faites à l'idée de ne pas produire eux-mêmes ce qu'ils mangent. Travailler pour de l'argent et non plus pour des aliments à produire soi-même est sans doute un changement de paradigme important dans les rapports des Népalais à la terre.

Il faut néanmoins se garder de prédire la fin de l'agriculture, car les migrants de retour n'ont pas tous la possibilité d'arrêter l'agriculture, comme l'indiquent nos entretiens avec ceux de plus de 35 ans ou dont l'expérience ne fut pas fructueuse, ou encore comme le montre une étude de la Banque mondiale [Shishido, 2011]. Ainsi, selon cette dernière, 48 % des migrants, à leur retour, reviennent à l'activité pratiquée avant le départ, notamment l'agriculture. La même proportion souhaite repartir à l'étranger : il semble donc que les migrants ne considèrent pas l'agriculture comme l'activité conforme à ce qu'ils veulent faire de leur vie, même s'ils doivent le faire.

Enfin, même si l'agriculture est pour beaucoup une agriculture de subsistance, certains pratiquent également une agriculture commerciale ou une agriculture

vivrière marchande. Ainsi lié à l'urbanisation et au développement des échanges marchands, le développement du maraîchage (périurbain mais aussi en zones profondément rurales) est saisissant : il couvre tous les axes le long des routes qui mènent à Kathmandu afin d'approvisionner les urbains mais aussi les touristes, se retrouve dans tous les villages à proximité d'une route ou d'un marché (en montagnes comme dans la plaine), et il est réalisé soit par des couples soit par les femmes, certaines recevant une formation par des organisations non gouvernementales. Dans une économie de marché qui n'est pas encore parvenue au stade d'une société de consommation telle que l'Occident la connaît, gagner de l'argent rapidement est valorisé. Pour certains migrants, cela peut aussi se matérialiser dans l'agriculture, mais dans une agriculture vivrière marchande éloignée des productions d'autosubsistance : plantations de café, de gingembre ou de cardamome. D'autres choisiront de se spécialiser dans le maraîchage, l'élevage de volailles en batterie ou la pisciculture à destination des marchés urbains ou locaux. Ces choix ne se matérialiseront pas toujours, étant donné les difficultés et les risques qu'entreprendre au Népal représente. Mais si à terme ces évolutions se concrétisent, l'agriculture d'autosubsistance pourrait devenir une activité par défaut, une occupation de pauvres qui n'ont pas les ressources nécessaires pour s'affranchir de l'incertitude de l'état de paysan en Himalaya ni du faible niveau économique du statut de métayer.

Conclusion

Le schéma népalais d'une distanciation de l'agriculture après un passage par l'émigration est intéressant en ce que la rupture, ou le début constaté d'une forme de rupture entre les nouvelles générations et la terre, ne passe pas forcément par un exode rural. Il nous montre que le séjour à l'étranger est un moment décisif pour comprendre comment les liens à l'agriculture se distendent : les liens à la terre eux-mêmes se font plus lâches, même sans passage à l'urbanité.

Finalement, n'assistons-nous pas une certaine urbanisation sinon du pays, du moins des comportements ? Le Népal est dans une phase de transition vers l'urbanité, dont les signes ne seraient pas uniquement de l'ordre de l'urbanisation effective des paysages mais aussi de l'ordre d'une distanciation vis-à-vis de l'agriculture et des activités manuelles attachées au monde rural. Les nouvelles générations, influencées par leurs expériences de salariat, d'argent gagné rapidement, veulent s'affranchir d'une activité considérée comme appartenant au passé. Produire sa propre nourriture n'est plus un idéal. L'autonomie ne passe plus par le travail de l'araire mais, idéalement, par le commerce. Si l'urbanisation reste modérée, les comportements des migrants de retour montrent que les nouvelles générations d'hommes et de femmes élevées à la campagne souhaitent un autre mode de vie pour eux et leurs enfants. Ils estiment que l'agriculture ne peut plus le leur permettre. De Haas [2008] rappelle que parmi les effets négatifs de la migration internationale recensés par les chercheurs dans les zones de départ, la pénétration d'idées et de goût urbains induit une rupture avec les institutions traditionnelles.

L'agriculture et les autres secteurs ruraux sont rejetés par les jeunes générations, la « culture de la migration » [Cohen, 2004] entraînant, par l'imposition de normes liées au départ, de plus en plus d'émigration.

L'étude des rapports entre migrations et agriculture met en exergue une situation de transition d'une société rurale principalement basée sur l'agriculture à une société encore rurale mais aux aspirations urbaines basées sur des activités de services. La base productive change, même si en valeur l'agriculture représente encore la part la plus importante du PIB. Dans ce contexte, les migrations internationales sont à la fois un changement, un accélérateur et une conséquence de ces changements. On peut donc dire que les migrations vers les nouvelles destinations jouent d'une part pour une agriculture davantage marchande, et d'autre part, pour les plus pauvres, une agriculture vivrière de subsistance uniquement.

Toutefois, la dépendance du Népal vis-à-vis des migrations internationales, le statut précaire des migrants dans les pays d'accueil (ils peuvent être renvoyés du jour au lendemain) et le peu d'influence du pays sur la situation économique mondiale induisent des risques. En cas de retournement de la conjoncture ou de problèmes politiques dans les pays d'immigration, le retour au Népal pourrait se traduire par un retour à la terre. Celle-ci reste pour beaucoup, malgré un certain désamour, une assurance pour le futur en cas de coup dur.

Bibliographie

- ADHIKARI J., HOBLEY M. [2011], *Everyone is Leaving. Who Will Sow Our Fields? The Effects of Migration from Khotang District to the Gulf and Malaysia*, Kathmandu, Swiss Agency for Development and Cooperation, 87 p.
- AUBRIOT O. [2004], *L'Eau, miroir d'une société. Irrigation paysanne au Népal central*, Paris, Éditions du CNRS, 321 p.
- AUBRIOT O. [2010], "International and National Migrations from a Village in Western Nepal: Changes and Impact on Local Life", *European Bulletin of Himalayan Research*, Special double issue "Nepalese migrations", n° 35-36, p. 43-61.
- BANQUE MONDIALE [2012], *Data indicators* : <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD>, page consultée le 15 avril 2012
- BEILLEVAIRE S. [2011], *Migrations, développement, influence de l'absence des migrants sur les lieux de départ. Le cas du village de Bung, Solukhumbu, Népal*, mémoire de master 1 de géographie des pays émergents et en développement (GPED), Université de Paris-Diderot, 125 p.
- BERGERET P., PETIT M. [1986], « Les systèmes agraires et la diversité des pratiques agricoles dans la zone des collines himalayennes du Népal », in DOBREMEZ J.-F. (dir.), *Les Collines du Népal central. Écosystèmes, structures sociales et systèmes agraires*, Paris, INRA, vol. 1, p. 119-139.
- BISHOP B.C. [1990], "Karnali Under Stress. Livelihood Strategies and Seasonal Rhythms in A Changing Nepal Himalaya", *Geography Research Paper*, n° 228-229, 464 p.

- BLAMONT D. [1986], « Facteurs de différenciation des systèmes agro-pastoraux, des hauts pays du centre Népal », in DOBREMEZ J.-F. (dir.), *Les Collines du Népal central. Écosystèmes, structures sociales et systèmes agraires*, Paris, INRA, vol. 1, p. 141-166.
- BRUSLÉ T., [2006], *Aller et venir pour survivre ou s'enrichir. Circulations de travail, logiques migratoires et construction du monde des Népalais en Inde*, doctorat de géographie, Université de Poitiers, 646 p.
- BRUSLÉ T. [2012], "What's New in The Gulf? New Technologies, Consumption and Display of Modernity Among Nepalese Workers in Qatar", *e-migrinter*, n° 8, p. 59-73.
- BRUSLÉ T., FORT M., SMADJA J. [2003], « Un paysage de bocage. Masyam et le hameau de Kolang », in SMADJA J. (dir.), *Histoire et devenir des paysages en Himalaya*, Paris, Éditions du CNRS, p. 485-527.
- CENTRAL BUREAU OF STATISTICS (CBS) [1971], *Nepal Population Census 1971*, Kathmandu, Nepal, National Planning Commission Secretariat.
- CENTRAL BUREAU OF STATISTICS (CBS) [1991], *Nepal Population Census 1991*, Kathmandu, Nepal, National Planning Commission Secretariat.
- CENTRAL BUREAU OF STATISTICS (CBS) [2001], *Nepal Population Census 2001*, Kathmandu, Nepal, National Planning Commission Secretariat.
- CENTRAL BUREAU OF STATISTICS (CBS) [2003], *National Sample Census of Agriculture, Nepal, 2001/02. Highlights*. Kathmandu, Nepal : His Majesty's Government, National Planning Commission Secretariat, 45 p.
- CENTRAL BUREAU OF STATISTICS (CBS) [2004], *National Sample Census of Agriculture, Nepal, 2001/02. District summary*. Kathmandu, Nepal, His Majesty's Government, National Planning Commission Secretariat, 187 p.
- CENTRAL BUREAU OF STATISTICS (CBS) [2006], Monograph, *Agricultural census 2001/02*. Kathmandu, Nepal, His Majesty's Government, National Planning Commission Secretariat, 247 p.
- CENTRAL BUREAU OF STATISTICS (CBS) [2012], *Nepal Population Census 2012 (Preliminary results)* : census.gov.np, page internet accédée le 16 avril 2012, Kathmandu, Nepal.
- COHEN J. [2004], *The Culture of Migration in Southern Mexico*, Austin (Tex.), University of Texas Press, 195 p.
- DE HAAS H. [2008], « Migration and Development, A Theoretical Perspective », *International Migration Institute Working Papers*, Oxford, n° 9, University of Oxford, 57 p.
- DUPLAN T. [2011], *Diagnostic agro-économique d'une petite région de moyenne montagne au Népal, Jubing, Solukhumbu*, synthèse de rapport de mémoire d'ingénieur d'AgroParisTech, 111 p. + annexes.
- GARTAULA H.N., NIEHOF A., VISSER L. [2010], "Feminisation of Agriculture as an Effect of Male Out-migration: Unexpected Outcomes from Jhapa District, Eastern Nepal", *The International Journal of Interdisciplinary Social Sciences*, vol. 5, n° 2, p. 565-577.
- GURUNG H. [1989], "Regional Patterns of Migration in Nepal", *Papers of the East-West Population Institute*, Honolulu (Hawaii), East-West Center, 132 p.
- GURUNG G.M. [1999], "Migration, Politics and Deforestation in Lowland Nepal", in SKAR O.H. (ed.), *Nepal: Tharu and Tarai neighbours*, Kathmandu, EMR, p. 85-95.
- GURUNG Y. [2012], "Structural Motivations for Rural Out-Migration for Work: Some Narratives from Eastern Tarai, Nepal", in HOLMBERG D., THAPA D., SIJAPATI B. (ed.), *Changing Dynamics of Nepali Society and Politics*, Kathmandu, Social Science Baha, Himal Books, p. 230-251.

- JEST C. [1986], « Le Yak, l'orge et le sel : une société de montagne en milieu semi-aride himalayen », *Techniques et culture*, vol. 7, p. 41-57.
- K.C., B.K. [2003], "Internal Migration in Nepal", in Central Bureau of Statistics (ed.), *Population Monograph on Nepal*, Kathmandu, Central Bureau of Statistics, 532 p.
- KASPAR H. [2005], "*I am the Household Head Now!*", *Gender Aspects of Out-Migration for Labour in Nepal*, Kathmandu, Nepal Institute of Development Studies (NIDS), 149 p.
- KHANAL N.R., WATANABE T. [2006], "Abandonment of Agricultural Land and Its Consequences. A Case Study in the Sikles Area, Gandaki Basin, Nepal Himalaya", *Mountain Research and Development*, vol. 26, n° 1, p. 32-40.
- KRAUSKOPFF G. [1989], *Maîtres et Possédés. Les rites et l'ordre social chez les Tharu (Népal)*, Paris, Éditions du CNRS, 276 p.
- LECOMTE-TILOUINE M., MICHAUD C. [2000], "From the Mines to the Fields: History of the Exploitation of the Slope in Darling (Gulmi)", in RAMIREZ P. (ed.), *Resunga. The Mountain of The Horned Sage*, Kathmandu, Himal books (Bibliotheca himalayica), p. 222-264.
- LECOMTE-TILOUINE M., SMADJA J. [2003], « Au cœur de l'ancien empire Malla, Népal occidental, un monde bouleversé par les mesures de protection des milieux », in BURNOUF J., MUXART T., VILLALBA B., VIVIEN F.D. (dir.), *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Paris, Elsevier, p. 161-172.
- MACFARLANE A., GURUNG I. [1990], *Gurungs of Nepal: A guide to the Gurungs*, Kathmandu, Ratna Pustak Bhandar, 48 p.
- MAHARJAN K. L., JOSHI N.P. [2011], "Determinants of Household Food Security in Nepal: A Binary Logistic Regression Analysis", *Journal of Mountain Science*, vol. 8, p. 403-413.
- MASSEY D.S., ARANGO J., HUGO G., KOUACI A., PELLEGRINO A., TAYLOR E. [1993], "Theories of International Migration: A Review and Appraisal", *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, p. 431-466.
- NATIONAL LIVING STANDARDS SURVEY III (NSLL) [2011], *Main findings (Press release)*, Government of Nepal, National Planning Commission Secretariat, Central Bureau of Statistics, Kathmandu, 25 p.
- NEPAL INSTITUTE OF DEVELOPMENT STUDIES (NIDS) [2011], *Nepal Migration Year Book 2010*, Kathmandu, Nepal Institute of Development Studies, 84 p.
- OJHA D.P. [1983], "History of land settlement in Nepal Tarai", *Contributions to Nepalese Studies*, vol. 11, n° 1, p. 21-44.
- PIGNÈDE B. [1966], *Les Gurungs : une population himalayenne du Népal*, Paris, Mouton, 414 p.
- SAGANT P. [1978], « Du village vers la ville et la plantation », *L'Ethnographie*, n° 77-78, p. 11-33.
- SCHROLL M. [2001], "Off-farm Employment and Temporary Migration in a Nepalese Village", in HEIDE S.V.D., HOFFMANN T. (ed.), *Aspects of Migration and Mobility in Nepal*, Kathmandu, Nepal, Ratna Pustak Bhandar, p. 129-152.
- SHISHIDO H. [2011], "Large-Scale Migration and Remittances: Benefits and Costs": <http://www.scribd.com/doc/59038623/Remittances-Benefits-and-Costs-Shishido-2011>, page accédée le 10 avril 2012.
- SHRESTHA B.K. [1993], *A Himalayan Enclave in Transition. A Study of Change in The Western Mountains of Nepal*, Kathmandu, ICIMOD, 177 p.

- SHRESTHA N.R., CONWAY D., BHATTARAI K. [1999], "Population Pressure and Land Resources in Nepal: A Revisit, Twenty Years Later", *The Journal of Developing Areas*, n° 33, p. 245-268.
- SHRESTHA N.R., CONWAY D. [2001], "The Shadow Life of Migrant's Wife", in HEIDE S.V.D., HOFFMANN T. (ed.), *Aspects of Migration and Mobility in Nepal*, Kathmandu, Nepal, Ratna Pustak Bhandar, p. 153-177.
- SIGDEL B.D. [2010], *Dimensions of Nepalese Economy*, Kathmandu, Human Action for Rapid Development, 316 p.
- SMADJA J. [1995], « Sur une dégradation annoncée des milieux népalais : initiatives villageoises pour remplacer les ressources forestières », *Natures sciences sociétés*, vol. 3, n° 3, p. 190-206.

Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement

*Jean-Michel Sourisseau**, *Pierre-Marie Bosc***,
*Sandrine Fréguin-Gresh***, *Jean-François Bélières**,
*Philippe Bonnal**, *Jean-François Le Coq**,
*Ward Anseeuw**, *Sandrine Dury***

On assiste aujourd'hui à une recrudescence des débats sur les rôles, la place et l'importance de l'agriculture pour répondre aux défis alimentaires, économiques et environnementaux du monde. Ces débats renvoient aux structures de production qui seraient les plus à même de répondre à ces défis. Par suite, la caractérisation et la compréhension de la diversité des formes de la production agricole, de leurs stratégies et performances, recouvrent des enjeux méthodologiques renouvelés.

Conjointement, l'agriculture familiale est souvent définie en opposition à d'autres formes, notamment entrepreneuriales. Si l'on considère que l'exploitation agricole familiale résulte de la conjonction d'une unité de production et d'une unité familiale dont les fonctionnements renvoient à des objectifs et des fonctions spécifiques [Lamarche, 1991 ; Ellis, 2000], alors la dialectique entre l'unité économique et l'unité sociale mise en œuvre dans des environnements spécifiques influe sur la différenciation des formes familiales.

Ainsi, les formes familiales de l'agriculture évoluent dans le temps en relation avec les contextes dans lesquels elles s'insèrent. Des formes ont disparu, d'autres ont émergé. Aujourd'hui, dans les campagnes du monde, les activités sont diversifiées, la pluriactivité est une réalité, de nouvelles formes de mobilité sont apparues : ce sont des facteurs essentiels de la persistance de l'exploitation familiale dans le milieu rural.

Dans un contexte en évolution, l'une des approches méthodologiques, promue par la coopération britannique, le cadre *Sustainable Rural Livelihoods* (SRL) prend en compte les modifications de l'environnement à plusieurs échelles, permet d'étudier les changements structurels agricoles au niveau des exploitations mais aussi

* Cirad ES, UMR ART-Dev.

** Cirad ES, UMR MOISA.

la diversité des pratiques et de la place de l'agriculture au sein de systèmes d'activités et de revenus.

Notre contribution est méthodologique. Elle vise à disposer d'un outil de représentation assez flexible pour s'adapter à la diversité des situations, mais assez robuste pour permettre une mise en comparaison. Il s'agit d'une démarche cognitive destinée à mieux comprendre les transformations des formes familiales de production agricole. La diversité des formes de production agricole est peu « objet de recherche » et de fait, les choix en matière de politique publique reposent sur des représentations souvent datées ou trop globales. Ce détour par le cognitif est rendu nécessaire par le renouveau du débat sur l'agriculture, qui fait appel à des représentations peu opérationnelles : agricultures familiales, *small scale farmers*, *smallholders*, etc. Intervenir de manière pertinente sur l'agriculture suppose de mieux en caractériser la diversité des formes familiales.

Cet article propose une relecture de l'évolution historique des manières de voir les formes de la production agricole et propose l'utilisation d'un cadre d'analyse renouvelé, adapté de l'approche SRL, pour décrire les agricultures familiales aujourd'hui. À partir d'études de cas, nous montrons comment décrire des situations multiformes d'agricultures familiales en transformation. L'argumentaire s'organise en quatre parties. La première propose une lecture historique et sélective des approches et courants de pensée ayant contribué à la description et à la caractérisation des agricultures. La seconde partie présente le cadre SRL, mobilisé dans une troisième partie sur les cas retenus. Enfin, la conclusion s'attache à discuter les enseignements et les perspectives offertes.

Manières de voir¹ les formes de production : une diversité théorique et méthodologique

Nous proposons une sélection raisonnée d'auteurs ayant mobilisé différents courants de pensée et disciplines pour caractériser et analyser l'agriculture. Nous voulons montrer comment le contexte social, économique et politique interfère avec l'évolution des conceptions, et comment les transformations structurelles récentes rendent indispensable la révision de nos manières de voir.

Au moment de la révolution industrielle, de la restructuration des campagnes au Royaume-Uni et de l'émergence des grands domaines en Prusse, Marx et Kautsky, prédisent la mutation inéluctable des petits propriétaires en ouvriers agricoles car l'avenir appartient aux prolétaires dans le cadre de l'industrialisation de l'agriculture fondée sur des progrès scientifiques et techniques hors de portée des petits propriétaires [Marx, 1867 ; Kautsky, 1900].

Cette prophétie ne se concrétise pas, même par l'imposition coercitive d'une « modernité » combinée à l'élimination quasi systématique des paysanneries. Les

1. En référence à Philippe Couty [1987].

thèses de Marx se heurtent aux réalités économiques et sociales de la production agricole : peu d'économies d'échelle, des progrès techniques adoptés par les petits agriculteurs, des logiques paysannes peu sensibles au seul taux de profit.

Chayanov [1924] aura un rôle déterminant dans la caractérisation des économies paysannes puis, par extension, des agricultures familiales. Il définit le modèle paysan par les liens entre production et consommation, par la mobilisation d'un travail familial dont le coût est difficilement mesurable, et par la production de biens d'usage et non d'échange. En entrant par le travail et les cycles de vie, il insiste sur les spécificités de la production agricole, invite à ne pas la penser qu'en termes économiques et explique ainsi la permanence et la résilience de formes paysannes.

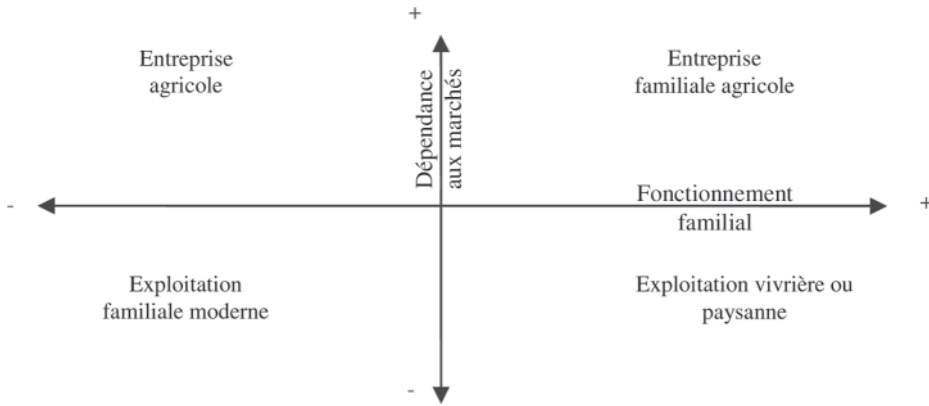
À partir de la fin du XIX^e siècle, les pays du Sud sortent de l'esclavage et l'agriculture offre une dualité des modèles opposant, dans les régions les plus favorables, la grande plantation de cultures agro-industrielles et un patchwork d'agricultures « indigènes », structurées sur une base familiale. Ainsi, en Afrique sub-saharienne, les plantations de grande taille fonctionnant sur la base de main-d'œuvre salariée côtoient des petites exploitations familiales, dans des situations contrastées entre les pays de colonisation britannique et française [Gibbon, 2011].

Après 1945, dans un contexte de mutation de la société, on assiste dans les pays du Nord à la transformation d'une économie paysanne en une économie agricole. Au-delà de divergences résultant du recours à des références théoriques différentes, la sociologie rurale française décortique le processus de changement structurel. Mendras [1976] répond ainsi au type idéal en cinq points de la société industrielle d'Aron², par celui de la société paysanne : autonomie relative par rapport à la société englobante, importance des logiques domestiques, autarcie relative, force des rapports d'interconnaissance au sein de la société. Serait alors agriculteur un membre d'une société qui perdrait un de ces caractères. La figure du paysan s'efface au profit de celle de l'agriculteur inséré aux échanges marchands. Les recherches se centrent sur le processus de modernisation, dont la compréhension impose d'élargir l'analyse au jeu des déterminants de l'environnement [Jollivet, 2003].

Dans son ouvrage sur l'agriculture familiale, Lamarche [1991] la définit comme « une unité de production agricole où propriété et travail sont intimement liés à la famille ». Ses idéaux types relèvent du caractère familial de l'organisation de la production et de son degré de dépendance, notamment par rapport aux marchés.

2. Qui définit ainsi la société industrielle : séparation de l'entreprise et de la famille, division du travail, accumulation du capital, calcul rationnel et concentration ouvrière sur le lieu de travail.

Figure 1 – Les formes d'agricultures familiales



Sources : d'après Lamarche [1991], p. 266.

L'axe « fonctionnement familial » caractérise l'importance relative du travail de la famille par rapport au salariat, ainsi que la nature plus ou moins familiale de l'accès aux facteurs de production et de leur tenure. Le second axe exprime la connexion et le niveau de dépendance aux marchés des produits agricoles, des services et des intrants. Ces axes renvoient à des critères de différenciations actuels ; ainsi la caractérisation du travail³ et les réflexions sur les conditions de la sécurité alimentaire des ménages ruraux⁴ sont aujourd'hui porteuses de sens. En revanche, l'« exploitation familiale moderne » nous semble difficile à conceptualiser.

Des économistes ruraux, dont Servolin [1972], s'inspirant des concepts marxistes, montrent combien le système capitaliste s'accommode de la persistance de la « petite production marchande ». Alors que ces auteurs publiaient quelques années auparavant « Une France sans paysans » [Gervais, Servolin, Weil, 1965], ils expliquent le maintien de l'exploitation de petite taille comme l'un des rouages indispensables à l'économie capitaliste. La « petite » agriculture perdure par sa capacité à accepter une rémunération de ses facteurs de production en deçà des taux du marché.

Dans une perspective libérale, la conception de l'exploitation agricole se rapproche de celle de la firme [Coase, 1937], qui opère sur un marché où elle maximise son profit à partir d'une utilisation rationnelle de ses facteurs de production. Les agriculteurs contribuent à la croissance (et parfois à l'intérêt général) en recherchant leur propre intérêt. Cette vision ne prend pas en compte l'histoire, les règles et les relations sociales ; elle va cependant progressivement se complexifier.

3. Djurfeldt et Waldenström [1996] utilisent le rapport entre travail familial et salarié comme clé de différenciation des exploitations suédoises à partir des recensements agricoles ; Bergeret et Dufumier [2002], distinguent les exploitations familiales, patronales et capitalistiques en fonction du type de travail mobilisé.

4. La sécurité alimentaire est appréhendée comme une combinaison d'autofourniture et de recours au marché, *via* des revenus agricoles ou non agricoles.

Singh, Squire et Strauss [1986] modélisent le comportement des ménages agricoles sur ces bases théoriques. Dans leur modèle, l'agent doit maximiser son utilité de consommateur (sous contrainte de budget) et son profit comme entrepreneur (sous contrainte de dotation en facteurs). Le ménage agricole fait aussi des choix concernant l'allocation de son travail entre travail agricole, non agricole et loisirs. Des développements ultérieurs évaluent les conséquences de l'exposition des ménages agricoles à des marchés incomplets ou manquants notamment dans les pays en développement [Janvry, Fafchamps, Sadoulet, 1991]. Ils analysent le bien-être des ménages agricoles, évaluent l'effet des politiques sur la production et alimentent des modèles macroéconomiques.

Sur le rural africain, des travaux en sciences sociales associant des statisticiens, portent sur la définition d'unités d'observation pertinentes, en écho aux difficultés rencontrées par les praticiens du développement et les chercheurs. Le modèle de l'exploitation familiale importé d'Europe trouve alors ses limites [Winter, 1975]. Le groupe de recherche AMIRA pour « l'Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain » préconise d'associer approches quantitatives concernées par l'agrégation et nécessitant des unités d'observation stables préalablement définies, et approches compréhensives et qualitatives dans lesquelles la définition de l'unité d'observation est un des produits des enquêtes [Couty, Winter, 1983]. Deux entrées complémentaires sont proposées : Ancy [1975] entre par les niveaux de décision et le statut des individus au sein de la famille ou dans des espaces sociaux plus larges, alors que Gastellu [1980] analyse les fonctionnalités économiques de résidence, consommation, production et accumulation.

En subordonnant les dimensions économiques aux pratiques concrètes et aux dynamiques sociales, ces travaux s'inscrivent dans la critique des modèles néo-classiques du ménage [Pilon *et al.*, 1997]. L'Économie rurale africaniste française (ERAF) [Colin, Losch, 1994] participe au développement d'une hétérodoxie fondée sur des principes institutionnalistes. Elle engage à s'éloigner des seuls critères technico-économiques pour caractériser les formes familiales de la production agricole et à porter plus d'attention aux stratégies et aux dimensions structurelles [Yung, Zaslavsky, 1992].

Ces réflexions rejoignent celles de Paul *et al.* [1994] qui raisonnent en termes de système d'activités, constatant l'incapacité des approches strictement agricoles à rendre compte de logiques familiales reposant de plus en plus sur le développement d'activités non agricoles. Son utilisation est centrée sur les relations fonctionnelles entre les activités, dans une logique de portefeuille d'activités. Des travaux plus récents tentent d'adapter cette approche intégrant davantage les dimensions non marchandes de ces systèmes [Gaillard, Sourisseau, 2009].

En Europe, le questionnement s'oriente vers l'évolution des investissements en travail dans les activités agricoles et non agricoles. L'effacement constaté des apports familiaux en travail [Delord, Lacombe, 1990] interroge la pertinence de la catégorie « agriculture familiale ». Le travail familial se limite souvent au chef d'exploitation, parfois à temps partiel, les autres composantes familiales

s'investissant en dehors de l'exploitation agricole. Le développement de la pluriactivité concerne de manière massive la place des activités agricoles dans les revenus des ménages [Laurent, 2005]. La pluriactivité est aussi éclairée par les travaux des historiens ruralistes : « au XIX^e autant qu'au XVIII^e siècle, l'exception n'est pas le pluriactif, mais le mono actif » [Mayaud, 1999]. La projection sur les agricultures des Sud de modèles de spécialisation historiquement datés repose sur une erreur de perspective.

Le fait migratoire bouscule le lien à la localité. Les travaux d'Amselle, Aghasian et Saliou-Balde [1978] sur les relations villes-campagnes, prolongés dans les années 1990 par l'analyse des articulations entre ancrage et mobilités au Sud, remettent en cause la sédentarité et l'immobilité paysannes. Une géo-économie des relations villes-campagnes [Chaléard, Dubresson, 1999] et des interdépendances organisées autour de la mobilité individuelle, des flux de produits, de revenus et de services se développe, en même temps que des analyses en termes de territoires-archipels [Veltz, 1996]. D'autres relations se tissent entre les unités familiales, l'agriculture et l'ailleurs vers lequel se déplace une part du travail familial, comme l'attestent les chiffres des transferts monétaires.

Entre 1970 et 1990, des recherches dans le domaine du développement agricole portent sur la modélisation systémique du fonctionnement des exploitations et l'établissement de typologies agricoles « pour servir l'action » [Brossier, Petit, 1977]. Elles se fondent sur les projets des agriculteurs à partir de l'analyse des systèmes de production, ainsi que sur les trajectoires des exploitations, reconstituées à partir d'enquêtes [Capillon, Manichon, 1979 ; Benoit-Cattin, Faye, 1982]. Dans cette filiation, sont élaborées des typologies sur la base de diagnostics de systèmes agraires qui replacent les exploitations dans leur environnement économique, territorial et institutionnel [Mazoyer, 1987]. Ces travaux seront mobilisés en Afrique de l'Ouest, pour développer des outils de conseil aux exploitants et orienter les politiques de développement agricole [Gafsi *et al.*, 2007].

D'autre part, les courants institutionnalistes et néoinstitutionnalistes sont progressivement mobilisés dans le cadre d'une économie agricole et rurale élargie. Ils appréhendent le lien entre les unités de production, entre elles et avec leur environnement à travers les règles, les normes, les organisations et l'action collective. La compréhension de l'action collective [Commons, 1934] est un moyen de dépasser le cadre individuel de l'unité de production et d'éclairer les dynamiques à l'origine des transformations agraires. Il s'agit également de porter attention aux règles et modes de coordination, notamment dans le domaine de la gestion des ressources naturelles [Ostrom, 1992]. Les néoinstitutionnalistes montrent que la transaction marchande ne se limite pas à l'abstraction de la rencontre d'une offre et d'une demande ; les relations autour de la transaction ont un coût et sont régulées par des institutions. Dans le prolongement des travaux de Polanyi [1944], les dimensions non marchandes des activités agricoles apparaissent comme consubstantielles du « marchand » et concourent à expliquer les systèmes productifs [Groupe Polanyi, 2008]. Ces courants permettent de

penser « l'immatériel » au-delà de l'échelle de l'exploitation agricole à travers les organisations et les institutions.

Médiatisée par différents instituts dont l'*Institute of Development Studies* et l'*Overseas Development Institute*, le cadre *Sustainable Rural Livelihoods*⁵ (SRL) aborde le fonctionnement des groupes domestiques en intégrant la pluriactivité, la durabilité et les aspects non marchands [Chambers, Conway 1991]. L'approche rompt avec l'entrée par les pratiques technico-économiques pour se recentrer sur les dotations en capitaux des groupes domestiques, qui bornent leurs stratégies. Le non marchand est notamment capté par le capital social et par une appréhension du bien-être empruntant aux travaux de Sen [2000] ; la durabilité est abordée par le capital naturel qui intègre son utilisation et sa reproduction dans la notion de performances, mais aussi par la capacité de résilience et de résistance de la structure en capital [Scoones, 2009] ; une place est accordée à la dimension institutionnelle du développement, avec l'analyse des structures et des processus facilitant ou contraignant l'accès et la mobilisation des capitaux [Ellis, 2000].

La période récente voit émerger de nouvelles manières de faire de l'agriculture, notamment à l'échelle des unités de production et dans les modalités de leur connexion aux territoires locaux et au monde. L'intrusion de capitaux financiers extérieurs au secteur tend à disjoindre les détenteurs de capitaux, ceux qui mobilisent les technologies et ceux qui disposent de droits sur la terre. Ce phénomène complexifie les logiques de différenciation des formes de production. Hervieu et Purseigle [2011] insistent ainsi sur l'émergence récente de nouvelles formes d'agricultures familiales en France : l'une « spécialisée, segmentée et très professionnelle ; l'autre *sociétaire*, qui dissocie le travail agricole et le capital d'exploitation, de la gestion patrimoniale et foncière ». Ils estiment qu'en même temps que se développe l'agriculture de firme, perdurent des formes d'agricultures dites de « subsistance » ou de « relégation ».

Ce qui se passe dans le secteur agricole n'est-il pas à repositionner par rapport à la mobilité croissante des différents capitaux, dont la rémunération serait rendue possible par ce processus de disjonction ? Ce que Petit [1975, p. 47] n'envisageait pas ne serait-il pas en train de se réaliser ? « Il est essentiel pour la survie de l'entreprise que ce profit soit positif quand ces facteurs de production sont mobiles, [...] lorsqu'il est possible de leur assurer, éventuellement hors de l'entreprise, une rémunération égale au prix du marché. On conçoit qu'il puisse ne pas en être ainsi dans le cas de l'agriculture où la mobilité des facteurs de production est loin d'être parfaite ».

Ce parcours de la littérature montre que les représentations des formes de la production agricole sont régulièrement mises à mal par les réalités. Elles doivent être ajustées et la période actuelle est propice au renouvellement de nos outils.

5. Ce terme est difficile à définir (*the means of gaining a living* [Chambers, Conway 1991] ; *the activities, the assets, and the access that jointly determine the living gained by an individual or household* [Ellis, 2000]), et à traduire.

Un cadre souple et intégrateur d'analyse des formes familiales de la production agricole : l'approche par les *livelihoods*

L'approche par les groupes domestiques et les capitaux du cadre *Sustainable Rural Livelihoods* (SRL) apparaît compatible avec beaucoup d'approches précédemment mentionnées. Elle vise initialement à construire un corpus méthodologique de mesure de la pauvreté, susceptible de fournir des pistes pour l'action. Elle vient des limites des approches disponibles dans les années 1990, centrées sur la production marchande, négligeant la pluriactivité et adoptant des mesures restrictives du bien-être. Elle entend ainsi offrir un cadre de lecture des systèmes d'activité, dans lesquels s'inscrit, parmi d'autres, l'agriculture.

Dans sa formulation par Chambers et Conway [1991], l'approche s'articule autour de trois concepts. Les *capabilities* définissent les combinaisons de *functionings* qu'un individu peut mettre en œuvre, dépendant de ce que cet individu peut aspirer à faire ou à être (*doings* et *beings*) [Sen, 2000], et renvoient à la liberté effective de choix et d'action des individus, et non à ce qu'ils possèdent. L'équité n'est pas qu'une mesure relative de la distribution des revenus ; il convient de regarder la distribution des actifs possédés, mais aussi les opportunités qui s'offrent aux individus, et leurs *capabilities*. La durabilité est entendue comme le maintien d'un niveau de vie qui n'altère pas les niveaux et la qualité des actifs, des opportunités et des *capabilities*.

Ces notions éclairent et complètent la dotation en capital des groupes domestiques, qui se répartit en avoirs tangibles (stocks et ressources) et intangibles (exigences, prétentions, opportunités, ou droits d'accès) dans le modèle initial, auxquels on peut ajouter les savoirs et les connaissances. Le capital est ici entendu comme l'ensemble des ressources, y compris immatérielles, dont un ménage dispose, pouvant être accumulées et transmises [Bourdieu, 1980]. Insister sur le caractère intangible de la dotation en avoirs permet de tenir compte de la dimension institutionnelle, de l'action collective, des logiques non marchandes, et des *capabilities* [Bebbington, 1999].

Le modèle identifie cinq catégories de capitaux, dont les contenus doivent être explicités. Le capital physique comprend les infrastructures et équipements utilisés pour la production de biens ou de services. Le capital financier comprend les actifs monétaires ou physiques mais facilement convertibles, ainsi que l'accès au crédit. Les auteurs définissent le capital naturel comme des stocks (eau, arbres, qualités des sols, foncier⁶, etc.). D'autres auteurs y incluent la dimension humaine de sa mise en valeur et les services fournis par les écosystèmes [Gafsi, 2006]. Le capital humain renvoie aux caractéristiques de la main-d'œuvre familiale (âge, capacités productives, santé, éducation), auxquelles nous choisissons d'inclure les salariés permanents. Le capital social est ici « [...] l'ensemble des ressources [...] liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance [...] » [Bourdieu, 1980, p. 2].

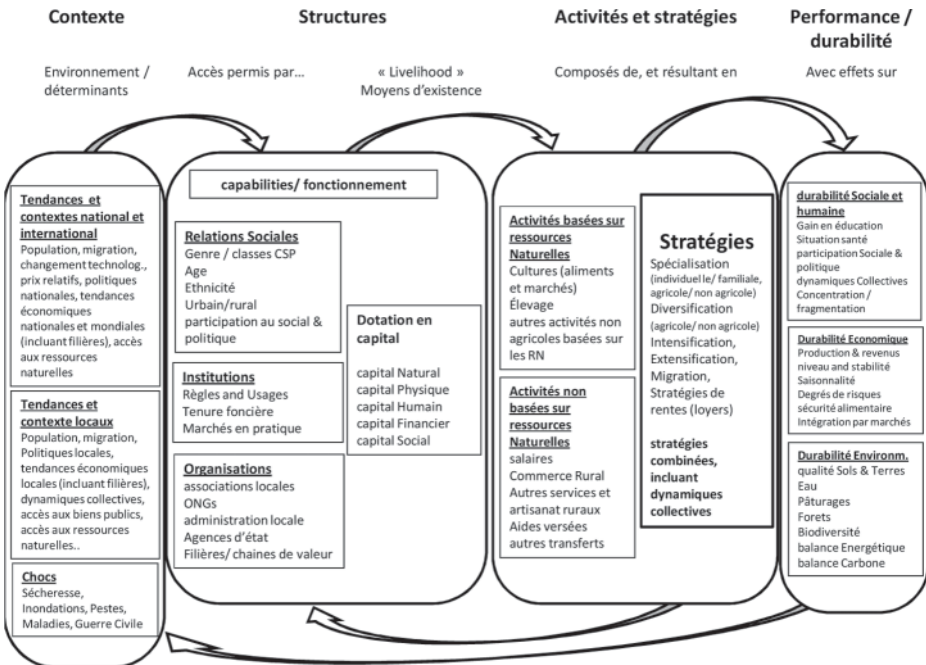
6. Nous positionnons ici le foncier, alors que dans d'autres approches [Bergeret, Dufumier 2002], il est envisagé comme capital physique.

Les contextes locaux expliquent en partie les différentes organisations des systèmes d'activité, et les formes de production. Ils sont à la fois porteurs de dynamiques propres qui s'imposent aux ménages, et de ressources influençables par les ménages et facilitant leur accès et leur possibilité de valorisation des différents capitaux (figure 2 ci-dessous). Les différentes combinaisons de capitaux autorisent la mise en œuvre de stratégies variées reposant sur le déploiement et l'articulation d'activités agricoles et non agricoles.

L'évaluation des performances des formes de production et de leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux, à différents niveaux d'observation, est extrapolée au niveau territorial, puis confrontée aux déterminants exogènes influant sur l'évolution des territoires.

Nous pensons que la partie concernant les structures domestiques dans le cadre SRL nous est utile pour mesurer et qualifier les capitaux et appréhender la diversité des formes de production. Le cadre SRL est ainsi mobilisé, non pas comme une proposition théorique exclusive, mais comme une grille d'analyse ouverte. Nous faisons l'hypothèse que la diversité des formes de production familiales peut être appréhendée en positionnant chacune d'elles dans un continuum, entre deux idéaux types : le modèle paysan et l'entreprise agricole de Lamarche [1991].

Figure 2 – Le cadre d'analyse SRL



Sources : d'après Ellis [2000, p. 30].

Décrire la diversité des formes familiales de la production agricole : études de cas

Nous proposons maintenant d'examiner comment un cadre SRL ainsi élargi permet de décrire des formes familiales contrastées à travers trois études de cas. Le cercle de Diéma, dans la région de Kayes au Mali illustre les liens complexes entre mobilité géographique et caractère familial des exploitations ; les formes sociétaires socles de nouvelles formes de production agricole en France illustrent les hybridations entre famille et entreprise ; l'agriculture patronale brésilienne illustre l'accroissement du travail salarié compatible avec le maintien du caractère familial des systèmes d'activités.

Ces situations couvrent des formes agricoles d'un PMA, d'un pays agricole anciennement industrialisé et d'un pays émergent ; elles permettent de tester les capacités adaptatives du cadre conceptuel ⁷.

*Résilience d'agricultures conduites par de grands groupes domestiques dans un contexte d'émigration au Mali*⁸

Le Mali compte moins de deux ruraux pour un urbain contre huit pour un en 1961. Avec une croissance démographique annuelle de 3,6 %, la population rurale augmente malgré l'exode. En 2004, 805 000 exploitations [CPS, 2008] faisaient vivre 78 % de la population. Entre spécialisation ethnique, gestion communautaire des ressources, taille élevée des familles et disjonction des unités économiques, ces exploitations sont loin de l'idéal type occidental. Leur organisation évolue cependant : appropriation du foncier au niveau des exploitations, réduction de l'entraide, éclatement des familles et monétarisation des échanges.

Dans la partie Nord de la région de Kayes, les céréales sèches, l'arachide et le niébé occupent la majeure partie des terres cultivées, avec du riz et du maïs si elles sont irrigables. L'élevage en grande partie transhumant occupe une place importante. La culture, manuelle ou en traction animale, utilise peu d'intrants. Les ressources naturelles sont fragiles, difficiles à valoriser. Les rendements sont faibles et irréguliers ; la vente des produits agricoles représente moins de 20 % des récoltes. L'émigration vers l'Europe (60 % des émigrés) et d'autres pays africains (28 %) est ancienne. Les transferts des émigrés qui ont réussi participent à la consommation, à l'investissement et à la diversification des activités. L'élevage est source d'accumulation et de production ; une part des revenus de la migration est consacrée à l'achat d'animaux. Le capital social est un des moteurs des stratégies des exploitations en termes d'accès aux ressources foncières ou au travail, mais il influe peu sur l'insertion marchande : la part commercialisée est faible et peu d'organisations professionnelles facilitent l'accès aux marchés. Enfin le capital financier, dans ce contexte de pauvreté, dépend en grande partie du capital humain, via l'émigration.

7. Ces études de cas sont partielles et ne représentent pas la diversité nationale.

8. Les analyses sont majoritairement issues du programme RuralStruc [Samake *et al.*, 2008].

Les exploitations du Cercle de Diéma comprennent en moyenne de plus de 21 personnes, dont deux émigrés de longue durée, l'un au moins envoyant régulièrement des fonds. Les migrations pour recherche d'emploi, financées par l'exploitation, font partie intégrante des stratégies développées [Azam, Gubert, 2006]. La migration s'avère risquée ; l'exploitation se prive d'un actif et la réussite n'est pas systématique. D'un autre côté, elle ne correspond pas à une sortie de l'exploitation ; celui qui part reste membre du groupe domestique, et s'il rentre, retrouve sa place. L'émigration contribue au maintien des grandes structures démographiques, ce qui participe de la réduction des risques.

Si les exploitations dégagent de faibles revenus, celles ayant des migrants s'en sortent mieux : 20 % des exploitations les plus pauvres sont aussi celles ne bénéficiant pas de transferts monétaires, quand la migration concourt à plus de 60 % du revenu des 20 % les mieux loties. Les transferts sont d'abord consacrés à la satisfaction des besoins d'alimentation, d'habillement, d'éducation et de santé, puis à la capitalisation (élevage notamment) et au financement des activités productives et enfin, dans quelques cas, à des investissements plus importants dans l'habitat.

La mobilisation du capital humain en dehors du cadre domestique permet parfois d'améliorer les revenus, mais les taux de scolarisation et d'éducation restent faibles. Si le capital humain est déterminant de la différenciation structurelle des familles, il est surtout lié à la capacité à partir en migration.

Émergence de formes sociétaires mutualisant les capitaux et décentrant le rôle de la famille en France⁹

Depuis 1945, les performances de l'agriculture en France se sont fortement améliorées. Déficitaire au plan alimentaire après la seconde guerre mondiale, la France est désormais une grande puissance agricole. Nous évoquons ici à la période la plus récente de cette transformation.

La productivité du travail – estimée en valeur ajoutée brute par équivalent temps plein (ETP) a été multipliée par 5 depuis 1978, alors que la diversification des activités des exploitations et de leur chef se renforce. On observe ainsi des dynamiques de spécialisation/concentration et des processus de diversification, sans que cela débouche sur un réel dualisme. Le capital humain est fortement mobilisé hors de l'exploitation, l'actif principal pouvant travailler à temps partiel sur son exploitation. Le niveau de formation des exploitants a aussi augmenté, du fait des exigences accrues pour pouvoir s'installer comme agriculteur. Ce changement touche les autres secteurs d'activité, mais en agriculture il concerne autant les chefs d'exploitations que les co-exploitants et a été particulièrement rapide.

9. Les analyses de cette partie renvoient aux tendances globales exprimées par Gambino, Laisney, Vert [2012], et s'appuient sur une expérience empirique en Aveyron entre 1995 et 2007 dans le cadre d'un master professionnel.

Ces évolutions se traduisent par l'émergence de formes sociétaires de production avec des statuts juridiques très variés. Elles représentent le quart des exploitations recensées en 2005 (137 500) et leur nombre augmente de 3,9 % en moyenne entre 1988 et 2007. La gestion des capitaux s'autonomise du domestique : tout ou partie du capital physique est mis en commun et le capital humain est affecté sur la base d'une spécialisation et d'une technicité accrues des tâches. Elles sont désormais reconnues et accompagnées par des mesures légales, à travers les dernières lois d'orientation agricole qui remettent en cause l'unicité du modèle de l'exploitation familiale.

Les formes sociétaires permettent de mutualiser les coûts du recours au salariat extérieur, qui lui-même permet de se rapprocher de rythmes urbains du travail. Ainsi les tâches considérées comme des astreintes pesant sur les vies de famille sont déléguées. Dans certains cas, le domicile est séparé de l'exploitation. L'agriculture comme mode de vie tend à laisser la place à l'agriculture comme métier, avec des horaires et un rapport au travail proches de ceux des autres secteurs.

Le capital naturel profite de la mutualisation des capitaux. Celle-ci permet en effet une mise aux normes environnementales plus aisée. Les capitaux financiers peuvent s'accroître grâce aux économies d'échelle. Ainsi, si une des exploitations prend en charge l'atelier « production fourragère » pour deux exploitations qui s'associent, le matériel détenu est valorisé sur des superficies deux fois plus importantes.

Dimensions entrepreneuriales de l'agriculture familiale patronale au Brésil

L'agriculture au Brésil est duale. Elle oppose des formes entrepreneuriales (800 000 unités) exploitant l'essentiel du foncier et insérées dans les échanges internationaux, et des formes familiales plus nombreuses (4,4 millions d'unités), exploitant 24 % des terres et davantage tournées vers le marché domestique et l'autoconsommation [IBGE, 2006]. Cette dualité est le produit d'une histoire marquée par la place de l'agriculture d'exportation dans la formation socio-économique du pays et l'héritage du modèle colonial d'économie de plantation. Ainsi, l'agriculture familiale brésilienne s'est développée dans les interstices géographiques, sociaux et économiques de l'agriculture d'exportation relevant d'une logique patrimoniale au service exclusif de la couronne portugaise. De fait, la direction des plantations était déléguée à un ayant droit, aux pouvoirs étendus hors de la sphère productive ; le travail était assumé exclusivement par une main-d'œuvre servile¹⁰.

Aujourd'hui, les formes familiales de la production reflètent une large gamme de combinaisons de capitaux [Baudel Wanderley, 2009], parmi lesquelles figure l'agriculture patronale familiale¹¹. Cette forme d'agriculture, développée dans les

10. Les œuvres classiques de Freire, Prado et Furtado décrivent cette agriculture de plantation.

11. Au Brésil, on distingue (i) l'agriculture familiale dont la gestion et travail sont réalisés par les actifs familiaux, (ii) l'agriculture patronale familiale et (iii) l'agriculture entrepreneuriale dont la gestion et le travail sont confiés à des salariés.

États du sud, est le produit de la modernisation de la seconde moitié du xx^e siècle. Elle a participé à l'expansion de la frontière agricole, se transformant parfois en agriculture entrepreneuriale dans les terres vierges du Cerrados et de l'Amazonie [Graziano da Silva, 1982]. Elle résulte d'une accumulation de capitaux sur plusieurs générations. La terre est transmise par héritage ou acquise en jouant, dans le cadre de migrations générationnelles, sur le différentiel de prix entre frontière agricole et zones de départ. Le recours à l'irrigation et à la mécanisation lourde est courant. Les systèmes de culture, mobilisant intrants agricoles, variétés à hauts rendements et OGM, sont souvent organisés autour d'une ou deux plantes pivots : canne à sucre et fruits dans la région de São Paulo, soja dans le sud, l'ouest et en Amazonie, cacao en Amazonie, café dans la région Sud-Est, productions animales intégrées à l'agro-industrie dans le sud. Les cultures alimentaires sont réduites à un simple jardin. On observe fréquemment la disparition des productions d'auto-consommation : les vergers, les cultures alimentaires de base et les petits élevages [Carneiro, Maluf, 2003].

Dans les zones du sud et du sud-est du pays, la pluriactivité est fréquente et le conjoint a souvent une activité hors agriculture. Dans la région de São Paulo, les ménages ont souvent une double résidence sur l'exploitation et en ville. Le recours au salariat extérieur, surtout temporaire, est la règle. Fortement insérés dans les circuits marchands, ces agriculteurs recourent aux services techniques privés fournis par les entreprises d'aval ou les organisations auxquelles ils sont affiliés. Dans le Rio Grande do Sul, ils sont insérés dans un tissu coopératif dense touchant l'approvisionnement, la commercialisation, la transformation des produits, le crédit ou la gestion de l'eau.

L'agriculture patronale bénéficie de relais dans le monde syndical et politique, et a contribué à l'émergence de l'agriculture familiale en tant que secteur socio-politique cible de politiques différenciées. Au niveau fédéral, elle bénéficie de soutiens spécifiques tels le programme national de renforcement de l'agriculture familiale (crédit rural) ou l'Assurance de l'agriculture familiale [Silveira, 2003]. Les agriculteurs patronaux accompagnent des universités agricoles communautaires privées formant les professionnels de l'agriculture et les élites agricoles.

L'agriculture patronale se trouve ainsi à l'interface de l'agriculture familiale et de l'agriculture entrepreneuriale. Sa transformation s'est opérée par la combinaison d'une capitalisation financière permise par le crédit rural avec un capital social agissant aux différents niveaux de gouvernance jusqu'à l'État fédéral. Son capital humain a évolué, les liens familiaux se sont transformés avec la moindre implication des actifs familiaux dans la production agricole et la diversification rurale des activités. Son capital naturel s'est globalement maintenu compte tenu de l'absence d'une dégradation manifeste du sol, de la disponibilité en eau et de l'usage d'innovations techniques, comme l'agriculture de conservation.

Décrire la diversité des formes de production agricole : vers un cadre conceptuel ?

Ces cas se positionnent dans le continuum des configurations possibles issues de la dialectique entre unité de production et unité sociale, entre modèle paysan et entreprise. Elles confirment la formalisation possible d'un cadre conceptuel permettant de juger, sur des critères robustes, de la distance des formes observées par rapport aux idéaux types. Ce cadre – que nous proposons dans cet article – s'appuie sur trois représentations multidimensionnelles, inspirées du cadre SRL.

La représentation des combinaisons des capitaux « agricoles »

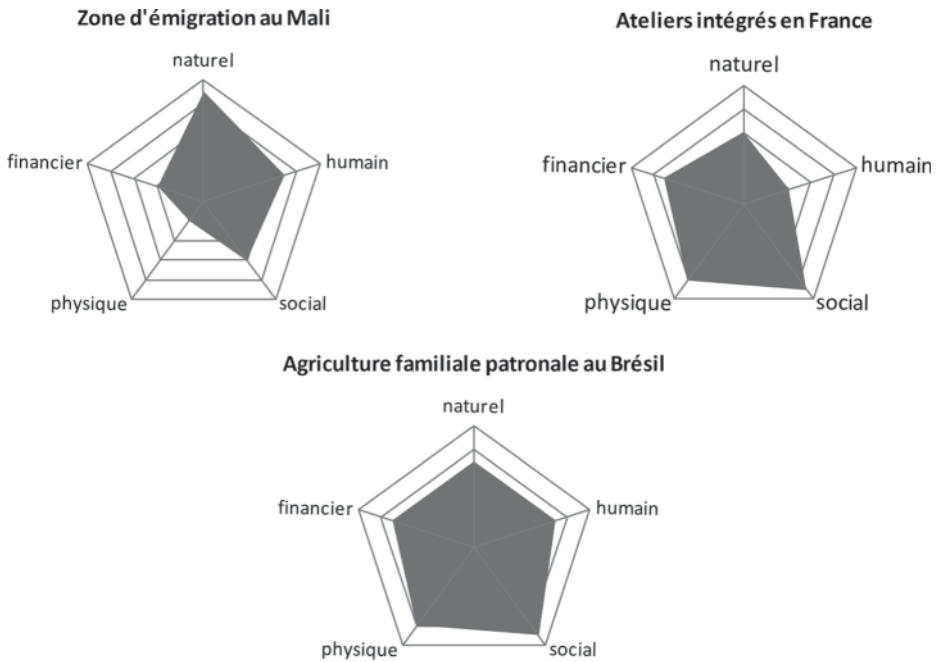
Les combinaisons de capitaux « agricoles » définissent des formes plus ou moins intensives en capital humain ou physique, plus ou moins intégrées au marché, faisant plus ou moins appel à des coordinations non marchandes. Le modèle paysan, tourné vers l'autoconsommation, reposant sur une conception identitaire de l'agriculture, est doté en capitaux naturel, humain et dans une moindre mesure physique. Le modèle d'entreprise, qui cherche à maximiser les revenus et le retour sur investissement et la productivité de la terre ou du travail, s'appuie sur d'importants capitaux financiers, physique, humain (salarial extérieur), et social (réseaux).

Nous représentons ces combinaisons par un schéma donnant les poids relatifs (attribués subjectivement en scores de 1 à 10) aux différents capitaux « agricoles » (figure 3). Du fait du caractère exploratoire du cadre testé, nous attribuons une note grâce à un examen de la littérature et à dire d'expert. Nous convenons qu'il faudra mieux systématiser et quantifier ces scores, mais l'approche SRL invite à confronter des grandeurs dont certaines seulement sont réductibles à une valeur marchande. Aussi les capitaux ne sont pas rigoureusement comparables quantitativement. Il serait illusoire d'écarter la subjectivité et de se priver d'une expertise qualitative jugeant des importances relatives des ressources et avoirs dans les stratégies et les performances. Cette manière de hiérarchiser les capitaux tient aussi au fait que l'on n'examine qu'une seule forme familiale de production par pays, pour laquelle les connaissances acquises sont solides.

Les études de cas témoignent de situations contrastées avec des dotations en capital financier et physique faibles en valeur au Mali (peu d'équipement et d'infrastructures, des difficultés à mobiliser des ressources financières), et élevés en France et au Brésil.

Au Mali, la production agricole repose sur les capitaux naturel – malgré la fragilité des ressources –, humain (travail familial, connaissances empiriques) et social (existence de réseaux influant sur l'accès aux ressources, les activités et leurs rémunérations, malgré le développement de l'individualisme et la faible présence d'organisations professionnelles). La pondération de ces capitaux est toutefois faible à cause des migrations.

Figure 3 – Importance respective des cinq types de capitaux mobilisés dans la production agricole



Sources : élaboration par les auteurs.

En France, la production agricole repose sur un faible capital humain (moindre investissement dans l'agriculture). Certaines formes sociétaires mobilisent un faible capital naturel (mutualisation des efforts de mise aux normes et de changement des pratiques), et se rapprochent de logiques hybrides entre entreprises, coopératives ou associations, au capital social s'articulant autour de logiques sectorielles.

Les formes patronales au Brésil mobilisent des capitaux, physique et financier, permettant une agriculture commerciale performante qui résulte aussi, et comme en France, d'un capital social élevé visant à jouer favorablement sur son environnement économique, politique et institutionnel. Ses défenseurs se comptent parmi les universitaires, les cadres de l'administration et le personnel politique.

La représentation des combinaisons de capitaux « non agricoles »

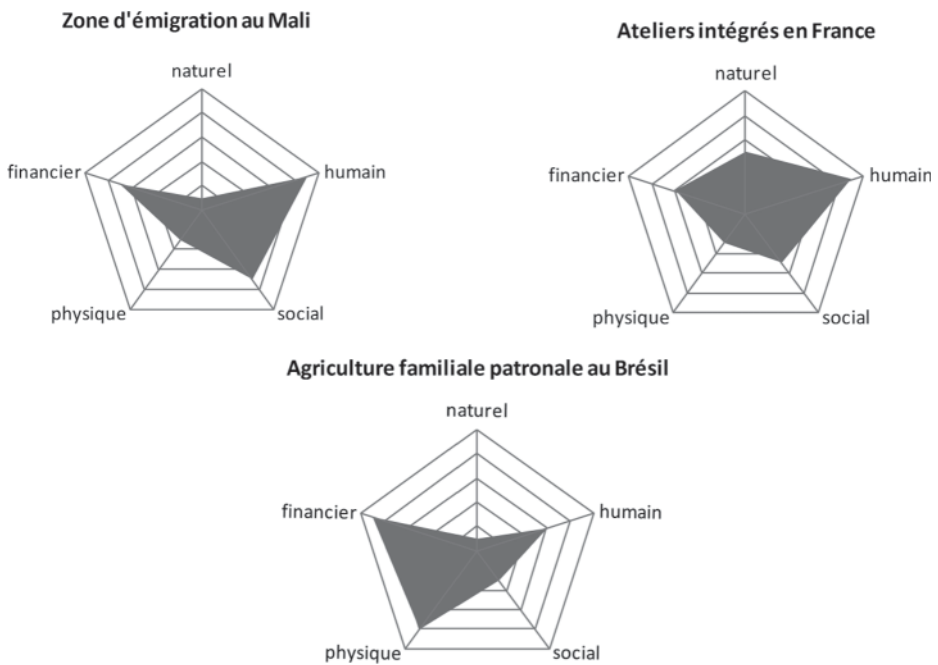
Nous représentons selon la même méthode les capitaux « non agricoles » illustrant la pluriactivité et les mobilités. Ces dimensions n'entrent pas dans la caractérisation usuelle des idéaux types dans la littérature. L'idéal type paysan n'est pas mobile et se consacre à l'agriculture¹². Son appartenance à sa communauté

12. Il s'agit là d'un idéal type, les mobilités traversant les histoires agraires.

est peu altérée s'il mobilise des capitaux humain et social « non agricoles », à condition que les liens au sein de cette communauté soient respectés [Chaléard, Dubresson, 1999]. Ceci signifie que les activités non agricoles reposent sur des solidarités et non sur le marché. De même, la mobilité dans des réseaux élargis (même à longue distance), reproduisant dans un ailleurs la logique communautaire, ne rompt pas avec le caractère paysan. L'idéal type de l'entreprise est spécialisé, mais s'il est pluriactif ou mobile, il mobilisera capitaux physique et financier pour viser la maximisation de la rentabilité commerciale reproduisant l'intensité capitalistique de la production agricole.

Selon les mêmes principes, que pour les capitaux « agricoles », les combinaisons de capitaux sont représentées. Elles mesurent ainsi la nature du décentrage des stratégies domestiques par rapport à l'activité agricole, par la pluriactivité et/ou la mobilité. On note les mêmes différences en termes d'estimation globale de ces capitaux.

Figure 4 – Importance respective des cinq types de capitaux mobilisés en dehors de l'agriculture



Sources : élaboration par les auteurs.

Au Brésil, les agricultures patronales peuvent mobiliser une partie de leurs capitaux physiques et financiers dans des activités non agricoles ou investir dans le but de générer des rentes : commerce, artisanat, immobilier et autres formes de placements. Les groupes domestiques ont accès à du salariat de l'un des membres, notamment dans des domaines d'emplois qualifiés (contrairement au Mali où le capital humain est limitant pour accéder à des emplois mieux rémunérés).

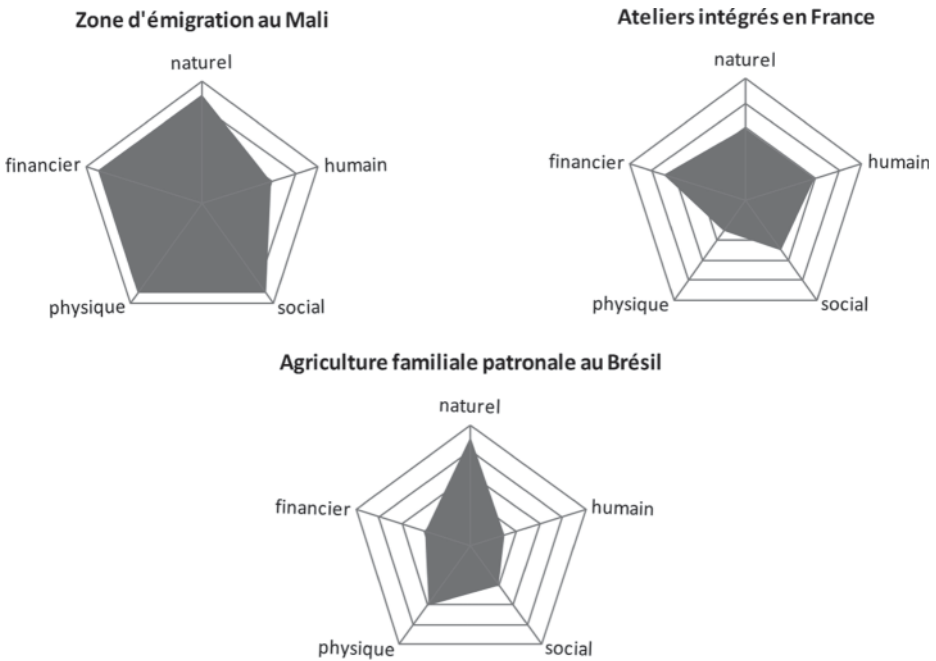
En France, les formes sociétaires reposent sur des combinaisons de capitaux humain (par le travail), financier et social, mais en mobilisant le capital naturel par des activités prolongeant l'activité agricole (tourisme et transformation des produits agricoles de l'exploitation).

Le Mali fournit un contraste fort avec le Brésil car les stratégies migratoires se fondent sur une combinaison de capitaux humain, social et financier pour financer les départs. Il apparaît que les types de pluriactivité conduits jouent moins sur les dynamiques agricoles proches de celles de l'entreprise. Dans les autres situations, ils accompagnent une prise de distance par rapport à l'idéal paysan en affectant l'allocation des capitaux travail et social.

La représentation du caractère familial des capitaux « agricoles »

Notre élargissement du cadre SRL repose sur l'appréhension du caractère familial des capitaux « agricoles » (appropriation et gestion). Dans le modèle paysan, les capitaux sont entièrement aux mains du groupe domestique (pour le foncier au niveau de la famille élargie voire de l'ensemble de la communauté). Dans le modèle d'entreprise, les capitaux échappent à la gestion familiale et sont disponibles sur un marché ouvert et parfait.

Figure 5 – Niveau relatif de maîtrise par la sphère familiale des cinq types de capitaux engagés dans l'agriculture



Sources : élaboration par les auteurs.

Les représentations en étoile accordent à chaque type de capital « agricole » un score de 1 si la famille est dépossédée de la gestion à 10 si la gestion est exclusivement familiale.

Dans les zones d'émigration du Mali, le groupe domestique contrôle les capitaux « agricoles ». Les règles communautaires, notamment foncières, reconnaissent l'individu, mais la famille conserve l'appropriation et la gestion du travail et son caractère paysan. L'éloignement avec le modèle paysan s'opère par les mobilités, et par un affaiblissement partiel du capital social « agricole » par son externalisation vers des associations pouvant se structurer à grande échelle. Dans le cas d'aménagements hydro-agricoles, les règles de gestion limitent le pouvoir décisionnel au niveau du groupe domestique.

Dans les formes sociétaires françaises, le groupe domestique tend à s'effacer devant les exigences de la coordination des ateliers mis en œuvre, ce qui conduit à fragmenter et à externaliser vers des entités collectives le contrôle des capitaux (et en particulier le capital physique). La maîtrise familiale se réduit à l'atelier dont chaque producteur a la charge. Cela renforce une spécialisation par atelier, le produit final restant réparti entre chaque exploitation. On a donc des formes différenciées de coordination : à caractère paysan au niveau des ateliers et à caractère « coopératif » sur le modèle de l'entreprise au niveau de l'exploitation.

L'agriculture patronale brésilienne repose sur une intégration au marché qui se traduit par des capitaux financier et physique peu contrôlés par la famille. Elle recourt au salariat et mobilise un capital social (relations sectorielles et professionnelles) en dehors du cercle domestique. Ce qui rapproche le plus ces exploitations du modèle paysan est leur rapport au foncier qui peut rapidement se distendre et se recomposer dans des logiques marchandes externalisées.

Conclusion

Le cadre conceptuel proposé offre des représentations simples et accessibles d'agricultures très différentes. Il facilite ainsi les comparaisons et permet la mise en œuvre de diagnostics et d'observations originales.

La caractérisation et la pondération des différents indicateurs par type de capital joue comme un pense-bête, en invitant à tenir compte de tous les éléments constitutifs des capacités et des stratégies (agricoles ou non) des groupes domestiques. La qualification de tous les types de capitaux, apparaît en particulier intéressante non seulement pour caractériser les pratiques agricoles, mais aussi les différentes pluriactivités et mobilités, que l'on sait aujourd'hui structurantes. Le cadre a l'avantage, pour ne pas perdre la complexité des processus à l'œuvre, de combiner plusieurs approches complémentaires.

Il invite aussi, par le jeu des pondérations, à tenir compte des interrelations entre les différents capitaux, souvent explicatives des stratégies. Les représentations proposées permettent, ensemble, d'affiner les critères de différenciation duale

des agricultures familiales entre l'agriculture paysanne et l'entreprise. Au principe utilisé par Lamarche [1991] du croisement entre dépendance aux marchés et à la famille, le cadre SRL ajoute la notion de *capabilities*, permet de traiter la question des unités économiques de production, consommation et résidence, tient compte des dimensions marchandes et non marchandes des systèmes d'activité, et replace les exploitations dans leur environnement institutionnel.

Si elle facilite la différenciation des formes familiales de production agricole, la méthode de représentation ne propose pas de typologies. Elle ne vise pas à regrouper les formes de production par grand type ; elle part plutôt du principe de l'existence d'une infinité de situations possibles.

Le retrait partiel de la famille de la gestion des capitaux engagés dans l'agriculture permet enfin de mesurer la fragmentation des opérations agricoles, des responsabilités et de la répartition de la richesse produite. C'est un élément décisif de la compréhension et de l'accompagnement des transformations des agricultures familiales.

Mais ce cadre est exploratoire et devra être affiné, en particulier sur l'évaluation des différents capitaux. Le « comment évaluer » pose déjà question : comment apprécier le capital humain selon les types de compétences acquises ou mobilisées en fonction de leur origine ? Comment le mesurer et, par suite, comment le comparer aux autres types de capitaux et comment comparer des situations nationales ou locales extrêmement différentes autrement que par le recours à des « dires d'acteurs » ? Des clarifications et des arbitrages seront nécessaires, qui invitent à un important travail de recherche empirique.

Un des défis consiste à comparer et donc à hiérarchiser les éléments tangibles et intangibles de la dotation en capital des groupes domestiques. Si l'on sait globalement quantifier les capitaux physique et financier et que l'on peut envisager de se doter de définitions stabilisées des capitaux naturel, humain et social, la conversion de ces cinq catégories à des valeurs marchandes ne correspond pas aux soubassements théoriques du cadre proposé. Il faut assumer une posture subjective valorisant l'empirisme et l'expertise localisée, pour construire des grilles de notations qualitatives, des scores qualifiant le bien-être espéré de la mobilisation des avoirs disponibles, etc. La comparaison entre des situations éloignées porterait alors davantage sur les contributions relatives des différentes catégories au bien-être et sur l'importance relative des dimensions familiales des organisations, que sur les aspects quantitatifs des performances. Parmi les développements possibles de ce travail figure donc aussi la mesure renouvelée des performances des agricultures familiales.

S'ouvre ainsi un chantier ayant pour ambition de rendre le cadre robuste en multipliant les études de cas et en les approfondissant, et d'adapter nos manières de voir l'agriculture familiale pour en suivre les dynamiques.

Bibliographie

- AMSELLE J.L., AGHASSIAN M., SALIOU-BALDE M. [1978], *Les Migrations africaines. Réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero, 127 p.
- ANCEY G. [1975], « Les notions d'activité et d'actifs à l'intérieur d'une exploitation agricole », *AMIRA n° 11*, Paris, ORSTOM.-INSEE-MINCOOP, 15 p., *multigr.*
- AZAM J.P., GUBERT F. [2006], "Migrants' Remittances and the Household in Africa: A Review of Evidence", *Journal of African Economies*, vol. 15, n° 2, p. 426-462.
- BAUDEL WANDERLEY M.D.N. [2009], *O mundo Rural como um Espaço de Vida. Reflexões sobre a propriedade da Terra, Agricultura Familiar e Ruralidade*, Porto Alegre, Ed. UFRGS, 330 p.
- BEBBINGTON A. [1999], "Capitals and Capabilities: A Framework for Analyzing Peasant Viability, Rural Livelihoods and Poverty", *World Development*, vol. 27, n° 12, p. 2021-2044.
- BENOIT CATTIN M., FAYE J. [1982], *L'Exploitation agricole familiale en Afrique Soudano-Sahélienne*, Paris, Presses universitaires de France, 94 p.
- BERGERET P., DUFUMIER M. [2002], « Analyser la diversité des exploitations agricoles », dans *Le Mémento de l'agronome*, Paris, CIRAD, GRET, MAE, p. 321-344.
- BOURDIEU P. [1980], « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, p. 2-3.
- BROSSIER J., PETIT M. [1977], « Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs », *Économie rurale*, vol. 22, n° 6, p. 31-40.
- CAPILLON A., MANICHON H. [1979], *Une typologie des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles : principes, application au développement agricole régional*, Compte rendu des séances de l'Académie d'agriculture de France, 10 octobre 1979, p. 1168-1178.
- CARNEIRO M.J., MALUF R.S. [2003], *Para Além da Produção. Multifuncionalidade e Agricultura Familiar*, Rio de Janeiro, MAUAD, 230 p.
- CHALEARD J.L., DUBRESSON A. (dir.) [1999], *Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations*, Paris, Karthala, 258 p.
- CHAMBERS R., CONWAY G. [1991], "Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century", *IDS Discussion Paper*, n° 296, Brighton, 29 p.
- CHAYANOV A. [1924], *L'Organisation de l'économie paysanne*, Paris, Librairie du Regard, édition de 1990, 344 p.
- COASE A. [1937], "The Nature of the Firm", *Economica*, vol. 4, n° 16, p. 386-405.
- COLIN J.-PH., LOSCH B., [1994], "But Where on Earth Has Mamadou Hidden his Production Function? French Africanist Rural Economics and Institutionalism", in ACHESON J. (ed.), *Anthropology and Institutional Economics*, Lanham (Md.), University Press of America, p. 331-363.
- COMMONS J.-R. [1934], *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*, MacMillan, réédition Transactions Publishers, New Brunswick (N. J.), 1990, 400 p.
- COUTY P., WINTER G. [1983], *Qualitatif et quantitatif, deux modes d'investigation complémentaires, réflexions à partir des travaux de l'ORSTOM en milieu rural africain*, AMIRA, n° 43, Paris, ORSTOM-INSEE-MINCOOP, 8 p.
- COUTY P. [1987], « La production agricole en Afrique subsaharienne : manières de voir et façons d'agir », *Cahiers des sciences humaines*, vol. 23, n° 3-4, p. 391-408.

- CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE [2008], *Recensement général de l'Agriculture (RGA) – Campagne Agricole 2004-2005. Résultats définitifs, volume I*, rapport de synthèse, Bamako, ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, 138 p.
- DE JANVRY A., FAFCHAMPS M., SADOULET E. [1991], "Peasant Household Behavior With Missing Markets: Some Paradoxes Explained", *Economic Journal*, vol. 101, n° 409, p. 1400-1417.
- DELORD B., LACOMBE PH. [1990], « Dynamique des structures agricoles : exploitation ou famille », *Économie rurale*, n° 199, p. 19-25.
- DJURFELDT G., WALDENSTRÖM C. [1996], "Towards a Theoretically Grounded Typology of Farms: A Swedish case", *Acta Sociologica*, vol. 39, n° 2, p. 187-210.
- ELLIS F. [2000], *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries*, Oxford, Oxford University Press, 296 p.
- FREIRE G. (2006 [1933]), *Casa-Grande & Senzala*, São Paulo, Global Editora, 727 p.
- FURTADO C. (2006 [1959]), *Formação Econômica do Brasil*, São Paulo, Companhia das letras, 351 p.
- GAFSI M. [2006], « Exploitation agricole et agriculture durable », *Cahier agricultures*, vol. 15, n° 6, p. 491-497.
- GAFSI M., DUGUÉ P., JAMIN J.-Y., BROSSIER J. (dir.) [2007], *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Paris, QUAE, 472 p.
- GAILLARD C., SOURISSEAU J.M. [2009], « Système de culture, système d'activité(s) et rural livelihood : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak (Nouvelle-Calédonie) », *Journal de la société des océanistes*, vol. 129, n° 2, p. 279-294.
- GAMBINO M., LAISNEY C., VERT J. [2012], *Le Monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, Paris, La Documentation française, 117 p.
- GASTELLU J.-M. [1980], « ... Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? », *Cahiers de l'ORSTOM*, série « Sciences humaines », vol. 17, n° 1-2, p. 3-11.
- GERVAIS M., SERVOLIN C., WEIL J. [1965], *Une France sans paysans*, Paris, Seuil, 128 p.
- GIBBON P. [2011], "Experiences of Plantation and Large-Scale Farming in 20th Century Africa", *DIIS Working Paper*, n° 2011/20, Copenhagen, Danish Institute for International Studies, 56 p.
- GRAZIANO DA SILVA J.F. [1982]. *Modernização dolorosa. Estrutura fundiária, fronteira agrícola e trabalhadores rurais no Brasil*, Rio de Janeiro, Zahar Ed, 192 p.
- GROUPE POLANYI [2008], *La Multifonctionnalité de l'agriculture. Une dialectique entre marché et identité*, Paris, QUAE, 350 p.
- HERVIEU B., PURSEIGLE F. [2011], « Des agricultures avec des agriculteurs, une nécessité pour l'Europe », *Projet*, n° 321, p. 60-69.
- IBGE [2006], *Brasil agrário retratado pelo Censo de agropecuário*, IBGE : www.ibge.gov.br, page consultée le 5 novembre 2011.
- JOLLIVET M. [2003], « Comment se fait la sociologie : à propos d'une controverse en sociologie rurale », *Sociétés contemporaines*, n° 49-50, p. 43-61.

- KAUTSKY K. [1900], *La Question agraire : étude sur les tendances de l'agriculture moderne*, traduit de l'allemand par MILHAUD E. et POLACK C., Paris, Giard et Bière [réimpression en fac-similé, Paris, Maspero, 1970], 463 p.
- LAMARCHE H. [1991], *L'Agriculture familiale. Comparaison internationale. I. Une réalité polymorphe*, Paris, L'Harmattan, 303 p.
- LAURENT C. [2005], « Les agricultures de l'Union Européenne », in LAURENT C., THINON P. (dir.), *Agricultures et Territoires*, Hermes Sciences, Paris, p. 31-55.
- MARX K. [1867], *Le Capital, Livre I*, Paris, Garnier Flammarion, 1969.
- MAYAUD J.-L. [1999], *La Petite Exploitation rurale triomphante. France, XIX^e siècle*, Paris, Belin, 278 p.
- MAZOYER M. [1987], *Dynamique des systèmes agraires, Rapport de synthèse présenté au Comité des systèmes agraires*, ministère de la Recherche et de la Technologie, Paris, 40 p.
- MENDRAS H. [1976], *Sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Armand Colin, 235 p.
- OSTROM E. [1992], *Crafting Institutions for Self-Governing Institutions*, San Francisco (Calif.), ICS Press, 136 p.
- PAUL J.-L., BORY A., BELLANDE A., GARGANTA E., FABRI A. [1994], « Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité », *Les Cahiers de la recherche développement*, vol. 39, p. 7-19.
- PETIT M. [1975], « Évolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles », *Économie rurale*, vol. 106, n° 1, p. 45-55.
- PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. (dir.) [1997], *Ménages et familles en Afrique, approches des dynamiques contemporaines*, Paris, Les études du CEPED, n° 15, 402 p.
- POLANYI K. [1944], *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, réédition de 1994, Paris, Gallimard, 419 p.
- PRADO C.J. (2004 [1942]), *Formação do Brasil Contemporâneo*, São Paulo, Livraria brasiliense, 390 p.
- SAMAKE A., BELIÈRES J.-F., CORNIAUX C., DEMBÉLÉ N., KELLY V., MARZIN J., SANOGO O., STAATZ J., GAUTIER D. [2008], *Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation. Programme RuralStruc Mali. Phase II*, IER/MSU/CIRAD.
- SCHNEIDER S. [1999], *Agricultura familiar e industrialização : pluriatividade e descentralização industrial no Rio Grande do Sul*, Porto Alegre, Ed. UFRGS, 205 p.
- SCOONES I. [2009], "Livelihoods perspective and rural development", *Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n° 1, p. 171-196.
- SEN A. [2000], *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 480 p.
- SERVOLIN C. [1972], « L'absorption de l'agriculture dans le mode capitaliste », in TAVERNIER Y., GERVAIS M., SERVOLIN C., *L'Univers politique des paysans*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 79-106.
- DE SILVEIRA M.A. [2003], "Multifuncionalidade da agricultura familiar em Araras (SP) e os desafios à pesquisa agropecuária", in CARNEIRO M.J., MALUF R.S., *Para Além da Produção. Multifuncionalidade e Agricultura Familiar*, Rio de Janeiro, Nead, p. 123-134.
- SINGH I., SQUIRE L., STRAUSS J. [1986], *Agricultural Household Models*, Baltimore (Md.), Johns Hopkins University Press, 335 p.

- VELTZ P. [1996], *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses Universitaires de France, 262 p.
- WINTER G. [1975], *Le Point de vue d'un planificateur sur le problème de l'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain*, AMIRA, n° 2, 24 p.
- YUNG J.-M., ZASLAVSKY J. [1992], *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*, Montpellier, Cirad, DSA n° 18, 72 p.

Adaptation des sociétés bédouines de la côte nord-ouest de l'Égypte au changement global

*Véronique Alary**, *Ibrahim Daoud***, *Mona Abdelzaher***,
*Omar Salama****, *Adel Aboul-Naga*****, *Nicolas Merveille******,
*Jean-François Tourrand******

En ce début de millénaire, l'Égypte est en prise directe avec de multiples changements d'ordre économique (forte croissance démographique et urbanisation qui gagne la côte nord-ouest [Zdruli, 2012]), climatique, à la suite du renforcement des sécheresses dans le sud méditerranéen [Christensen *et al.*, 2007], et sociopolitique, en raison des incertitudes induites par le « Printemps arabe ». Bien que l'Égypte soit un pays de tradition agricole, l'importation assure une part significative de l'alimentation de ses 85 millions d'habitants (50 % des céréales et près de 30 % de la viande bovine [Ubifrance et les missions économiques, 2009, 2011]). Si l'Égypte est reconnue pour ses performances agricoles dans le delta et la vallée du Nil, peu de travaux de recherche portent sur les systèmes pluviaux gérés par les communautés bédouines. En l'absence d'irrigation, ces communautés, vulnérables au changement climatique, ont élaboré un savoir de la gestion de la sécheresse en jouant sur la mobilité et les multiples fonctions des troupeaux et la diversification des activités. Elles ont su également maintenir leurs réseaux sociaux tribaux tout en s'adaptant au changement social et politique. Elles apparaissent donc comme innovantes, en particulier à la lisière des zones irriguées.

Le projet de recherche ELVULMED¹ propose une analyse rétrospective des processus d'adaptation des communautés bédouines de la côte nord-ouest (NWCZ), des régions de Borg-Arab à la frontière libyenne, face aux multiples changements qui ont affecté la région. Des données sur l'histoire et le présent des

* CIRAD-ICARDA.

** Matruh Governorate.

*** APRI/ARC.

**** APRI/ARC.

***** CIRAD & UARM.

***** CIRAD.

1. Projet ELVULMED intitulé : « Rôle des activités d'élevage dans les processus d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité des sociétés méditerranéennes face au changement global », projet ANR-CEP & S 2011-2013 coordonné par le CIRAD et l'INRA en collaboration avec l'APRI/ARC et l'ICARDA.

systèmes d'activités, recueillies auprès de 182 familles rurales et de vingt porteurs d'enjeux de la région fournissent un premier matériel pour analyser les formes d'adaptation de ces systèmes. La sécheresse de 1995 à 2010, d'une ampleur et intensité inédites dans la région, renseigne sur les processus d'adaptation aux changements climatiques récents pris dans une multitude de changements socio-politiques. C'est dans ce contexte particulier que nous proposons une première lecture des processus d'adaptation, en analysant successivement le fonctionnement du système « traditionnel » et actuel. Cette articulation complexe du passé et du présent nous permet de mieux comprendre la résilience de ces communautés.

Approches des processus d'adaptation

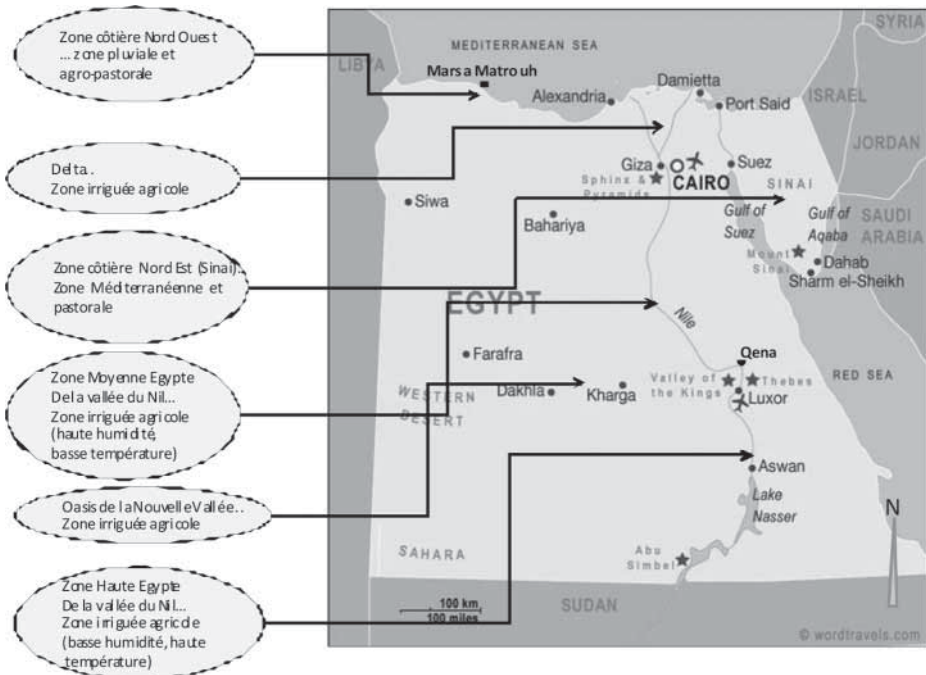
Présentation de la côte nord-ouest égyptienne

L'Égypte compte six grandes régions agro-climatiques (figure 1). Se distinguent facilement les trois grandes régions du Nil à savoir le Delta au nord (ou Basse-Égypte), la Moyenne Égypte qui s'étend du sud Fayoum à Qena le long de la vallée du Nil et la Haute-Égypte qui va jusqu'au lac Nasser dans le sud. Ces trois grandes régions regroupent environ 90 % des terres cultivées. Elles ont développé une agriculture irriguée qui produit la majorité des céréales et cultures d'exportation. Elles produisent aussi tous les fourrages verts cultivés, notamment le *bersim* (trèfle d'Alexandrie) et l'*alfafa* (luzerne), base de l'alimentation des bovins, bubalins et une partie de celle des ovins, caprins et camélidés. Le système oasien se retrouve principalement dans la Nouvelle Vallée, dans le désert ouest de l'Égypte. À côté des plantations de dattiers et oliviers, ces systèmes agricoles sont relativement proches de ceux de la vallée du Nil avec la priorité donnée aux cultures d'autoconsommation en lien avec leur éloignement des centres de consommation. Les deux dernières régions bordent la Méditerranée à l'ouest et à l'est du delta. Zones arides, elles sont peuplées de communautés bédouines venues de la péninsule arabique, il y a plus de 600 ans. À l'est, le Sinaï est un massif montagneux très aride de type pastoral. À l'ouest, la North Western Costal Zone (NWCZ) présente deux gradients : un gradient est-ouest allant des terres nouvellement aménagées pour l'irrigation à l'est aux terres pluviales de Debaa jusqu'à la frontière libyenne ; et un gradient nord-sud, de la côte sous influence méditerranéenne permettant le développement de l'arboriculture de bas-fonds et l'élevage des petits ruminants, aux terres pastorales puis désertiques du sud où domine l'élevage camelin.

Le projet de recherche ELVULMED couvre la NWCZ à l'Ouest du Delta, allant des terres nouvellement aménagées pour l'irrigation aux zones pluviales qui s'étendent de Debaa à Sidi Barani avec une étude de cas sur l'oasis de Siwa. La région d'étude s'étend sur près de 450 km d'est en ouest, et couvre 16,6 % du territoire égyptien avec moins de 0,4 % de la population. Elle est occupée par six grandes tribus bédouines, qui se subdivisent en une quarantaine de branches [El Miniawy *et al.*, 1990 ; World Bank, 2003]. Se distinguent les systèmes arboriculture-élevage de la frange côtière (0-5 km), les systèmes agropastoraux (élevage-orge) de la frange intermédiaire (5-15 km), les systèmes pastoraux semi-sédentaires de la

frange aride (15-50 km) et les systèmes pastoraux nomadiques qui vont jusqu'au désert. Si l'élevage de petits ruminants domine dans la région, la production d'olives, dattes et figes constitue une activité économique de premier plan depuis la deuxième moitié du XX^e siècle.

Figure 1 – Présentation des six grandes régions agro-climatiques d'Égypte



Sources : élaboration des auteurs à partir d'un fonds de carte Worldtravels, 2011.

Les sources d'information

L'essentiel de l'information a été recueilli à partir d'une revue de la littérature sur la région et la société bédouine, d'une enquête à base de questionnaires auprès de 182 familles, et enfin à partir d'une série de vingt entretiens réalisés auprès de porteurs d'enjeux.

Malgré sa localisation géographique, stratégique d'un point de vue politique, et son poids social dans l'histoire de l'Égypte, la NWCZ, peu peuplée, reste marginale dans les défis démographiques et urbains, comparée au delta et à la vallée du Nil. Encore très rurale, peu industrialisée et sans grandes ressources naturelles exploitées, son poids est faible dans l'économie égyptienne. Même le tourisme le long de la côte méditerranéenne, qui a connu un développement rapide ces deux dernières décennies, ne peut concurrencer les hauts lieux de renommée internationale que sont Louxor, Le Caire, les bords de la mer Rouge et le Sinäi, et cette zone reste principalement un lieu de villégiature pour les citadins cairotes ou

alexandrins. L'agriculture pluviale et l'élevage sont sans commune mesure avec les volumes, performances et technicité atteints par les systèmes irrigués le long du Nil. L'ensemble de ces facteurs explique l'intérêt modéré porté à ces systèmes agricoles par la littérature égyptienne. À cela s'ajoute la dernière sécheresse, au cours de laquelle la pluviométrie moyenne à Marsa Matrouh avoisinait à peine 140 mm contre près de 200 au cours de la décennie précédente. Sur le plan politique, le pouvoir privilégiait jusqu'à récemment la vocation militaire de la région, à la fois frontière avec la Libye et permettant le contrôle de la Méditerranée. Pourtant, la région est au cœur des échanges avec la Libye [Pliez, 2007]. Elle a aussi connu de profonds changements agraires au cours des dernières décennies. On peut citer les travaux de Abou-zeid [1979], Albergoni [1990], Cole [2003], dans la zone de Matrouh et plus largement les travaux de Abu-Lughod [1985, 1989] ou Belal *et al.* [2009] sur les communautés bédouines. Cette revue de la littérature fournit des éléments d'information sur l'agriculture, la place de l'élevage et, de manière plus générale, sur le monde rural bédouin. Ont ainsi été renseignées l'organisation sociale et foncière, l'utilisation de la terre, les techniques et pratiques agricoles, les migrations... Le tout, jusqu'à la période de sécheresse, c'est-à-dire jusqu'au début de la décennie quatre-vingt-dix. Il y a peu de littérature sur les vingt dernières années, en dehors de quelques articles très ciblés d'un point de vue thématique ou géographique, émanant le plus souvent de projets de développement [El Miniawy *et al.*, 1990 ; World Bank, 2003]. Ils permettent toutefois de saisir l'importance des changements vécus par le monde rural bédouin.

La revue de la littérature, la connaissance régionale acquise au préalable au sein de l'équipe de recherche et les visites de terrain préliminaires témoignent d'une diversité agro-écologique selon la topographie des oueds et d'une diversité socioéconomique en lien avec la proximité de la frontière libyenne, mais aussi avec la configuration sociale des tribus le long de la côte. Afin de prendre en compte cette diversité, la NWCZ a été subdivisée en cinq zones d'étude s'échelonnant d'est en ouest ; ce découpage tient compte de la distance à Alexandrie et la frontière libyenne et correspond aux principales unités géographiques de la zone (figure 2). L'oasis de Siwa, situé à 300 km à l'intérieur des terres, a été considérée comme une zone d'étude à part entière. En outre, tout indique qu'il existe une différenciation sociale au sein des villages et des communautés, notamment dans l'accès aux ressources, foncier inclus. Au sein de chacune des zones, un échantillon d'une trentaine de familles bédouines a été identifié en partenariat avec les institutions locales, et en essayant de prendre en compte la diversité locale en termes de statut social et d'accès aux ressources.

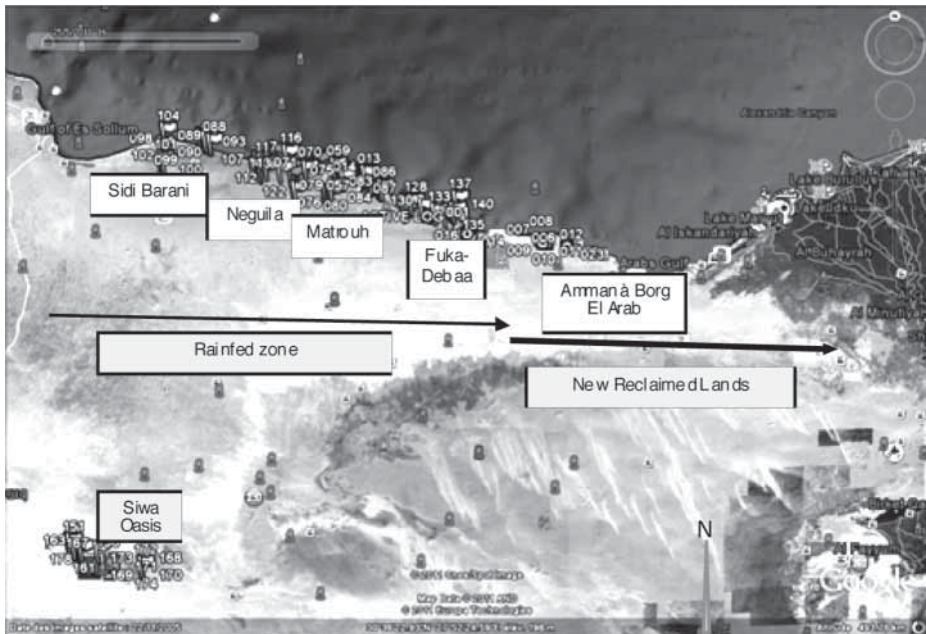
Un questionnaire a été élaboré et testé au début de 2011, puis appliqué sur 182 familles entre avril et septembre 2011. Il renseigne les diverses rubriques concernant l'histoire de la famille, sa situation sociale et communautaire, sa composition, ses localisations, son accès aux ressources, en particulier foncières et en eau, les activités de ses membres, l'organisation spatiale, sociale et économique de l'activité agricole et d'élevage, les perspectives ainsi que quelques scénarios pour le futur et leurs déterminants. Bien qu'encore en cours de traitement,

les premiers résultats renseignent de nombreux aspects de la vie rurale. Ils confirment la diversité des systèmes et de l'adaptation au changement en lien avec la distance aux pôles urbains.

Parallèlement aux questionnaires, une série d'entrevues a été réalisée auprès de porteurs d'enjeux pris dans le sens où ils interviennent dans les orientations sociales et politiques de la zone. Ces personnes ont été identifiées lors des entretiens avec les chefs de famille et des responsables locaux. L'objectif était de mieux cerner la diversité des représentations sur les trois questions suivantes : (i) l'histoire de l'agriculture et de l'élevage dans la région, (ii) son évolution jusqu'à la situation actuelle et les facteurs déterminants de cette évolution et (iii) les scénarios du futur, ainsi que leurs déterminants en termes de politique publique.

L'échantillon retenu pour les entrevues est constitué de 4-5 porteurs d'enjeux appartenant à chacun des huit grands groupes d'acteurs, en lien avec l'élevage, considérant qu'un acteur peut appartenir à plusieurs groupes et/ou être un marginal-sécant. Ces huit groupes sont : 1) éleveur ou agro-pasteur ; 2) représentant socioprofessionnel ; 3) agent de la filière ; 4) technicien ; 5) agent territorial ; 6) décideur politique, 7) élu ; et 8) autre (banques, tourisme, armée...). Pour chaque entrevue, un rapport a été rédigé et archivé.

Figure 2 – Localisation des enquêtes du projet ELVULMED (projet ANR CEP & S) dans cinq zones de la côte nord-ouest et dans l'oasis de Siwa



Source : CNES/Spot image, Google Earth, 2011.

Modes d'adaptation de la société bédouine à la dernière sécheresse 1995-2011

Une des conséquences de la sécheresse de 1995-2010 dans la région est la nette réduction de la taille du troupeau ovin à l'échelle des familles en milieu pluvial, et ce, en lien direct avec la baisse très sensible de la productivité des parcours au sud. Cette réduction des effectifs ovins est de l'ordre de 40 à 60 % (données d'enquête, 2011), mais peut aller de 20 % à 80 % selon les familles. Elle est à l'origine de changements profonds dans la société rurale bédouine que ce soit dans sa vocation pastorale que dans la société elle-même.

Évolution de la vocation pastorale de la famille bédouine

Qui dit pastoral dit mise en valeur d'un parcours à savoir des terres où les troupeaux pâturent librement sur de grandes étendues. D'après la littérature [Baer, 1957 ; Albergoni, 1990] et nos données, jusqu'à la fin du siècle dernier, le troupeau était au centre des principales fonctions sociales et économiques des familles et de leur mode de vie, via la mise en valeur des parcours et la mobilité. L'élevage pastoral était notamment la principale richesse de la famille, même si l'élevage a rarement été son unique activité. Or l'un des tout premiers effets de la période de sécheresse concerne l'évolution de la vocation pastorale de la famille bédouine vers un système de type agropastoral dans lequel les activités salariées et hors agriculture occupent une place croissante aux côtés de l'élevage. Cette évolution a été soutenue par les principaux projets de développement et politiques publiques mis en place depuis les années 1990 [El Miniawy *et al.*, 1990 ; World Bank, 2003]. On assiste depuis une quinzaine d'années à l'investissement de la main-d'œuvre familiale dans d'autres activités, notamment dans l'arboriculture, voire le maraîchage dans les oueds, les emplois salariés en milieu urbain et l'élevage intensif de volailles, ainsi que l'embouche ovine à base d'aliments achetés. Notons que la migration régionale voire internationale, notamment en Lybie, a toujours constitué un pilier de l'économie bédouine : soit un prolongement de la vie pastorale, soit un moyen de diversification des revenus notamment pour les jeunes adultes afin de se constituer un capital de départ (mariage, troupeau).

Avant la sécheresse de 1995-2010, le troupeau d'une famille nucléaire – environ six ou sept personnes : homme, femme et quatre ou cinq enfants – était composé en moyenne d'environ 150 à 200 ovins, souvent associés à des caprins en nombre très variable selon les tribus et les familles, ainsi que de quelques dromadaires. La majorité des familles bédouines comptent deux ou trois familles nucléaires partageant la terre, le troupeau et les revenus issus des activités économiques. Depuis le milieu des années 1990, face à la baisse de la productivité des parcours tout au long de l'année, et donc la perte significative de revenus issus du troupeau, les familles bédouines ont adopté une ou plusieurs stratégies en accord avec leurs savoirs, notamment leurs expériences des sécheresses passées, leurs ressources et les opportunités actuelles.

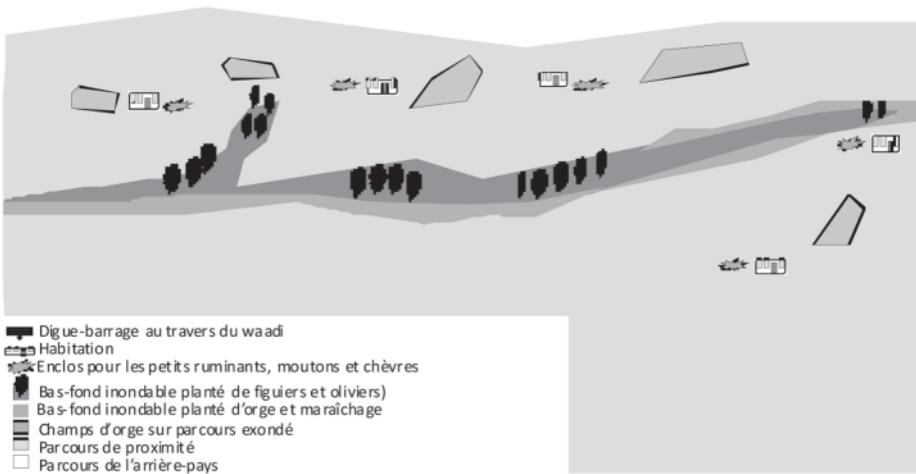
La première stratégie pour augmenter le revenu, qui s'inscrit dans leur gestion traditionnelle des sécheresses passées (de deux à trois années), a été de commercialiser plus d'animaux, en particulier les brebis les plus âgées, ainsi que quelques agnelles. La taille du troupeau reproducteur diminue, en moyenne de l'ordre de 15 à 20 % par an, pour augmenter de nouveau sur un taux sensiblement voisin une fois la période de sécheresse terminée et la productivité des parcours retrouvée. Toutefois, cette stratégie ne peut être mise en œuvre que pour des sécheresses relativement courtes de deux ou trois années. Au-delà, elle conduit à une disparition rapide du troupeau du fait de sa surexploitation (par les ventes) et des faibles niveaux de performances de reproduction caractéristiques des systèmes pastoraux.

Voyant la sécheresse s'installer, de nombreuses familles, en particulier celles possédant les plus petits troupeaux, ont renforcé les stratégies de diversification visant à rechercher des compléments de revenus dans les activités en milieu urbain. Le salaire, même minime, nourrit une partie de la famille et contribue à réduire le prélèvement sur le troupeau. D'autres familles élargies ont éclaté ; et certains ménages nucléaires dotés de leur héritage en animaux n'ont pas hésité à en vendre tout ou partie pour acquérir une boutique en ville, y investir toute leur main-d'œuvre et y vivre. Ces familles nouvellement urbaines ont donc changé complètement d'activités, quitte à y revenir une fois la sécheresse finie. D'autres ont préféré confier leurs terres et éventuellement le troupeau restant au père, à un frère, à un oncle, c'est-à-dire dans le cadre du *bet* ou famille élargie. C'est généralement à ce niveau que sont gérés les revenus des différentes activités. Dans la même ligne, les migrations vers le delta, la vallée du Nil et les pays voisins, en particulier la Libye, sont devenues plus nombreuses et intéressent la majorité des hommes, alors que jusqu'à présent elles concernaient principalement les jeunes avant leur installation à la tête d'une famille.

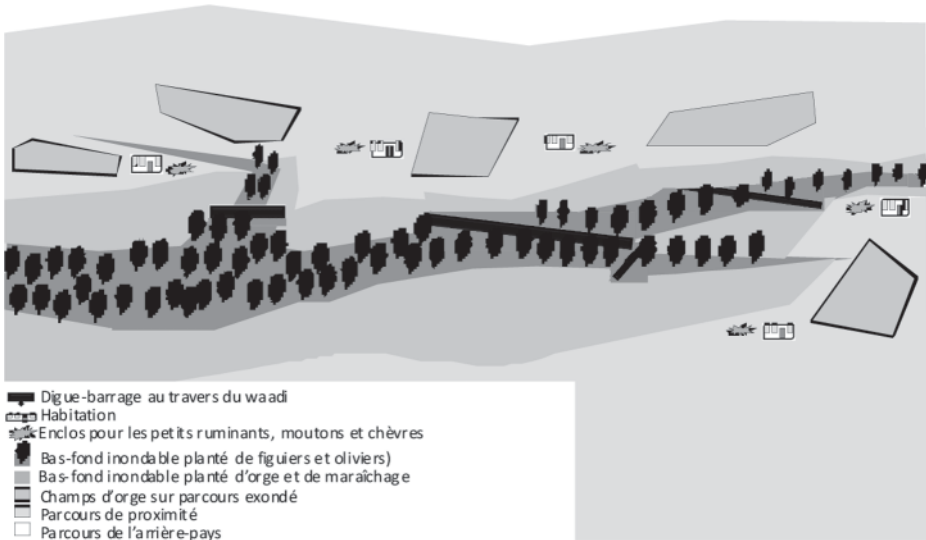
Une autre stratégie agricole, également adoptée pour les sécheresses de courte durée, consistait à augmenter la surface plantée en orge dans les champs des terres exondées, c'est-à-dire en dehors des oueds. Les champs sont cultivés et récoltés si la pluviométrie le permet. Les pailles et les grains tombés au sol sont alors consommés par le troupeau. Si la pluie est insuffisante, le champ est pâturé par le troupeau. L'inconvénient de cette stratégie est l'investissement en semences et travail du sol pour un résultat aléatoire. La dernière sécheresse a vu un développement important dans la mise en culture des oueds. Rappelons qu'auparavant, ceux-ci ont toujours été cultivés, principalement avec de l'orge ou du blé pour la consommation familiale et communautaire. Mais face à la dernière sécheresse, plusieurs politiques publiques mises en œuvre par la station du Desert Research Centre (DRC) à Marsa Matrouh (Sustainable Development Center for Matrouh Ressources, SDCMR) ont convergé vers la gestion de l'eau dans les oueds. Elles se sont traduites par de nombreux aménagements hydrauliques, notamment la construction de digues et de petits barrages en travers de l'oued et plus en amont, pour retenir l'eau de ruissellement du bassin-versant et favoriser son infiltration en vue de le planter en oliviers et figuiers, en orge pour les parties les plus hautes, et parfois en maraîchage (figure 3).

Figure 3 – Représentation schématique des changements du système agraire du wadi Medouah entre 1995 et 2011 (à l'est de Marsa Matrouh)

1995



2011



Source : auteurs.

Cette évolution du système pastoral bédouin vers un système agropastoral est profonde et semble s'inscrire dans la durée tant les repères sociaux, fonciers et économiques ont changé. En effet, il est difficile d'imaginer une famille bédouine avec des enfants ayant grandi en milieu urbain revenir vivre sur sa terre et s'occuper exclusivement des animaux. Si les moyens le permettent et les conditions climatiques s'améliorent, elle investira peut-être dans un ou plusieurs troupeaux. Mais il est quasiment certain qu'elle en confiera la gestion à des membres de la famille restée sur place. Un scénario semblable paraît le plus probable pour une activité non agricole au sein d'une famille rurale. Celle-ci devrait logiquement faire en sorte de la conserver, voire l'augmenter, en vue de produire un revenu complémentaire sans pour autant sacrifier la composante pastorale ou agropastorale de son système. Cette évolution, rendue obligatoire, pendant les années de sécheresse, s'inscrit aussi dans l'évolution globale de la société bédouine induite par la croissance démographique, l'éducation des enfants et les changements socio-économiques de la société bédouine.

Par ailleurs, les investissements réalisés dans les oueds, en particulier les plantations d'arbres et pour certains, la construction de clôtures, s'inscrivent dans un changement structurel du paysage et des activités. Et ce, d'autant plus que la culture d'oued produit, lors des bonnes années climatiques, un revenu important qui est généralement recapitalisé dans le troupeau, et constitue ainsi une garantie contre une éventuelle nouvelle période de sécheresse.

Enfin, même si notre analyse n'en est encore qu'à ses débuts, il semble que les changements opérés se soient accompagnés d'une évolution des règles sociales et communautaires, en particulier dans l'accès à l'eau et au foncier, ainsi que de la représentativité dans les instances socioprofessionnelles et la gouvernance locale.

Changements dans l'utilisation des terres et des ressources

La figure 3 propose une représentation spatialisée schématique du système agraire d'un oued en 1995 et en 2010. En 1995, le système bédouin est de type pastoral et repose en grande partie sur le troupeau. Au printemps, les troupeaux pâturent sur les parcours à proximité des villages, puis partent dans l'arrière-pays en transhumance pour une durée variable en fonction de la productivité des parcours. En été, une fois la récolte d'orge effectuée, une partie des troupeaux revient dans les champs pour consommer la paille restée sur pied et les grains tombés à la récolte. En automne, les troupeaux non partis en transhumance restent sur les parcours de proximité, ainsi que dans les bas-fonds après la récolte des figes et des olives, où l'herbe a poussé grâce à l'eau de ruissellement qui s'y est accumulée. Pendant l'hiver, les brebis jugées faibles et les agneaux à l'engraissement reçoivent un complément alimentaire composé d'orge récoltée. Le champ d'orge a donc un rôle majeur dans le vivrier de la famille, mais aussi par le parcours post-culture qu'il constitue, ainsi que pour la complémentation en grains de la nourriture du troupeau en hiver. Sans aménagements hydrauliques, les oueds sont

peu exploités car l'eau s'écoule et s'infiltré peu, ce qui ne favorise pas la pousse de l'herbe, en dehors des zones les plus basses plantées en figuiers et oliviers.

Avec la baisse de la productivité des parcours liée à la faible pluviométrie, la mise en culture des oueds, les impératifs horaires d'un emploi salarié ou d'une petite entreprise, c'est tout le système d'utilisation des terres qui a changé. D'autant plus que les aménagements hydrauliques, notamment le développement des citernes et réservoirs pour collecter l'eau de pluie, un peu à la manière des citernes romaines de l'antiquité, permettent à présent aux familles rurales d'avoir un accès permanent à l'eau pour un usage domestique et pour les animaux.

Ainsi, au cours des quinze dernières années, le système pastoral bédouin a évolué vers un type agropastoral. À la fin de l'hiver et au début du printemps, les troupeaux sont sur les parcours à proximité des oueds (figure 3), où la faible pluviométrie permet une petite repousse de l'herbe. Dès le mois d'avril, tout en restant sur les parcours de proximité, et en raison du peu d'herbe sur pied, leur alimentation doit être complétée avec des grains et fanes de légumineuses en provenance du delta. Une fois que la récolte d'orge est considérée comme non rentable (mai), les troupeaux viennent dans les champs pour pâturer la céréale sur pied. Rapidement cette dernière est consommée, ce qui oblige les éleveurs à maintenir la complémentation. Toutefois, selon les éleveurs, la tendance au cours des dernières années a été à l'augmentation de la surface semée en orge, car même si les chances de récolter du grain sont faibles, le fourrage sera consommé par les animaux, permettant une économie de complément alimentaire. En automne, une fois que les fruits et l'orge de l'oued sont récoltés, le troupeau reproducteur va pâturer l'herbe sur pied disponible, en particulier la paille d'orge, tandis que le reste du troupeau part en transhumance dans l'arrière-pays. En fonction de l'état des parcours, ils reçoivent plus ou moins de complément alimentaire. La fin de l'automne et l'hiver, la base alimentaire des troupeaux est constituée de la paille des parcours en petite quantité car la ressource est rare, et d'un complément alimentaire.

L'aménagement des oueds et leur mise en production sont l'un des effets majeurs de la sécheresse, et interfèrent fortement avec l'utilisation des terres. En récoltant l'eau de ruissellement du bassin-versant et en facilitant son infiltration dans les bas-fonds et les nappes phréatiques, l'aménagement de l'oued assure une production fruitière (figues et olives), maraîchère et donc un revenu monétaire conséquent, ce qu'une faible pluviométrie, de l'ordre de 100 ou 200 mm n'est pas en mesure de faire. L'oued fournit également une production fourragère en vert et en sec, qui peut s'avérer significative, notamment pour les petits troupeaux. En contrepartie, les travaux champêtres dans l'oued mobilisent la main-d'œuvre familiale qui ne peut plus être investie dans le troupeau, en particulier pour le gardiennage et la transhumance.

L'activité salariée en dehors de l'exploitation interfère de plusieurs manières avec l'utilisation des terres du système agropastoral. L'une d'elles est la faible disponibilité de la main-d'œuvre pour de nombreux travaux agricoles, en particulier la transhumance : en contrepartie, une partie du salaire est investie dans le

troupeau. Une autre est le changement radical du rapport à la terre et à l'élevage. Un employé, un maquignon ou un boutiquier se sent-il toujours paysan ? Comment ses enfants le perçoivent-ils et que ressentent-ils ? Cela dépend beaucoup du lieu de l'habitat. Tant que le salarié reste vivre en milieu rural, le lien à la terre reste fort. S'il opte pour un mode de vie urbain, c'est le début de la rupture, peut être pas pour lui, mais de manière plus certaine pour ses enfants. Ce changement est d'autant plus perceptible que la famille se rapproche de centres urbains. Le relais avec la ville que représente le salarié n'a pas que des effets négatifs aux yeux de la communauté bédouine. Bien au contraire, beaucoup de ruraux considèrent que la ville est un lieu de services, en particulier pour la santé et l'éducation, et un creuset de l'innovation où avoir un lien est un atout. De plus, la famille partie en ville constitue un relais important dans les réseaux sociaux élargis, que ce soit avec les autres tribus ou avec l'administration.

Enfin, notons que la scolarisation des enfants, dont tous reconnaissent la nécessité afin d'accéder à des postes clés dans l'administration, se traduit par l'indisponibilité temporaire de cette main-d'œuvre très prisée pour divers travaux champêtres, tant pour les cultures que pour l'élevage.

Changements dans l'économie du troupeau, de la famille et de la société

Jusqu'au début de la décennie 1990, le revenu du troupeau pour la famille était de l'ordre de 300-400 livres égyptiennes (EGP)² par brebis et par an. Il correspondait à la vente d'un agneau sevré par an. Il s'élevait à 800-1 000 EGP dans le cas d'un agneau engraisé, en particulier pour la fête de l'Aïd. Ces montants étaient légèrement inférieurs pour les chèvres, de l'ordre de 200 à 240 EGP par chèvre et par an avec vente du chevreau au sevrage, et 400-480 EGP avec vente du chevreau engraisé. Sans tenir compte des produits laitiers en grande partie auto-consommés et qui font du troupeau caprin un élément essentiel de la sécurité alimentaire des familles. Un troupeau de 150 brebis et de 30 chèvres dont les jeunes sont vendus au sevrage fournissait donc un revenu annuel de l'ordre de 56 000 à 64 000 EGP, soit un revenu mensuel voisin de 5 000 EGP pour un emploi à temps plein d'environ 10-12 heures d'astreinte par jour, auquel s'ajoutait de l'aide familiale fournie par les enfants.

La pratique de l'engraissement était courante dans les familles bédouines même si cela ne concernait pas systématiquement tous les agneaux et chevreaux. En considérant que tous les jeunes étaient vendus après engraissement, le revenu du troupeau pouvait avoisiner 120 000-160 000 EGP, soit un revenu mensuel d'environ 12 000 EGP pour un équivalent d'un emploi et demi à temps plein. La surcharge de travail d'un atelier d'engraissement n'était pas négligeable en système bédouin traditionnel, car cet engraissement se faisait sur les parcours de l'arrière-pays, et nécessitait par conséquent une personne à temps plein pendant cinq à six mois, soit un membre adulte de la famille, soit un berger rémunéré. Des systèmes familiaux

2. Depuis 2011, le taux de change est de l'ordre de 1 USD pour 6 EGP.

de gardiennage existaient, comme par exemple un ou deux adultes accompagnés de trois ou quatre adolescents d'une famille élargie partant avec 400-500 animaux à engraisser. Un tel revenu constituait un maximum, dans la mesure où tous les agneaux n'étaient pas vendus en parfait état d'engraissement.

Mais plus que la production d'un revenu pour la famille, le troupeau jouait un rôle majeur d'épargne pour les investissements et d'assurance pour faire face aux accidents de la vie. Certains agneaux et chevreaux étaient ainsi vendus entre le sevrage et la fin de l'engraissement, en complément des femelles de réforme pour subvenir aux besoins de la famille.

L'analyse de la situation actuelle montre un revenu annuel par brebis du même ordre de grandeur, soit autour de 300-400 EGP. Le prix d'un agneau engraisé est voisin de 960 EGP, et la brebis, qui a eu besoin d'un complément alimentaire d'un coût voisin de 480 à 640 EGP, ce complément constituant quasiment l'ensemble du coût de production de l'agneau.

La grande différence de revenu viendrait de la dépréciation de la livre égyptienne (de près de moitié par rapport au dollar américain) et de l'augmentation du coût de la vie au cours des quinze à vingt dernières années. Il aurait entre doublé et triplé en milieu rural autour de Matrouh, avec une inflation annuelle de l'ordre de 8-10 % selon les commerçants en bétail. Un troupeau de même taille que celui qui produisait un revenu de 400-480 EGP par brebis en 1990 n'a plus le même poids dans l'économie familiale en 2010, ce qui explique que pour maintenir un niveau de vie sensiblement équivalent, les familles rurales aient puisé dans leur cheptel, c'est-à-dire le capital que représente le troupeau.

Ainsi, la taille moyenne du troupeau a fortement baissé en 15-20 ans. D'environ 150-200 brebis par famille en 1990, la taille du troupeau est passée à 50-60 brebis en 2010. Et donc, le troupeau donnant un revenu mensuel, sans engraissement des agneaux, de l'ordre de 4 800-5 200 EGP en 1990, ne donne plus que 1 600-2 000 EGP en 2010. Les revenus provenant d'un troupeau moyen ont été divisés par cinq entre 1990 et 2010, du fait de la réduction de la taille des troupeaux et de l'augmentation du coût de la vie. À cela s'ajoutent des changements dans les modes de vie et de consommation des familles bédouines. Au cours des quinze années de sécheresse qui ont affecté la production d'orge, la majorité des familles se sont approvisionnées en blé sur le marché. Aujourd'hui, les jeunes générations ne veulent plus consommer de pain à base d'orge. Par ailleurs, la majorité des ménages est équipée d'un téléphone portable (plus de 90 %) ou d'une télévision (75 %), qui suscitent des besoins de consommation et donc une plus grande dépendance monétaire.

Un petit troupeau d'environ 25-30 brebis produit un revenu mensuel de l'ordre de 800-960 EGP, soit l'équivalent d'un salaire de cadre moyen dans la fonction publique en ville et la moitié ou le tiers d'un salaire de chauffeur de taxi ou de boutiquier. Entre la baisse très sensible du revenu et la moindre nécessité de main-d'œuvre engendrée par la baisse de la taille des troupeaux familiaux, il est

logique qu'une part non négligeable des éleveurs soit partie chercher d'autres sources de revenus, en particulier en milieu urbain. Il y a eu regroupement des troupeaux pour la conduite, car le ratio d'un berger pour 150 à 200 brebis est encore d'actualité. Ce regroupement s'est opéré à l'échelle de la famille élargie et de la communauté ou du village.

Peut-on parler de nouveaux processus d'adaptation ?

La dernière sécheresse a accéléré, voire ancré, des processus de changement de la communauté bédouine, affectant notamment les fonctions de l'élevage, la question de la gestion future des parcours, et l'organisation et la qualification de la main-d'œuvre, avec des effets sur l'organisation sociale des familles bédouines.

Les fonctions de l'élevage dans les communautés bédouines de la NWCZ

L'élevage reste une source substantielle de revenus. Un troupeau de 50-60 brebis produit un revenu annuel de l'ordre de 20 000-24 000 EGP, soit une fois et demie à deux fois le salaire annuel d'un cadre moyen de la fonction publique (1 200 EGP par mois) dans la région de Matrouh et du même ordre de grandeur que le revenu d'un chauffeur de taxi, artisan ou boutiquier en ville. Même s'il n'est plus le principal revenu de la famille bédouine, le troupeau continue d'assurer cette fonction. Le revenu de l'agriculture de l'oued, occupe une place de plus en plus importante. S'y ajoute le revenu des activités non agricoles, avec ou sans migration. Le troupeau continue d'assumer les fonctions d'épargne de précaution, d'épargne à long terme et d'assurance de la famille, que ce soit pour l'investissement dans une petite entreprise ou pour épargner les revenus des autres activités agricoles et faire face aux besoins courants (achat d'aliment, santé, éducation), mais aussi aux besoins urgents ou exceptionnels (maladie, accident, mariage, etc.). Parallèlement certaines tribus ont mis en place un système d'assurance collectif de type « tontine » qui repose sur une cotisation annuelle fixe par membre. Ces mécanismes d'entraide ou d'ajustement face aux aléas climatiques, mais aussi économiques et politiques (dus au changement politique en Libye), basés essentiellement sur le bétail [Albergoni, 1990], se sont également modifiés pour capter de nouvelles sources de revenus. Ainsi, un salarié verse 80 EGP par mois à sa tontine. La *Zakâ*³, qui était basée sur les animaux (un animal sur quarante brebis), s'étend à toutes catégories d'activités : un vingtième de la production de céréales ou 2,5 % des revenus monétaires. Le troupeau a toujours une fonction sociale importante, signe de prospérité et de richesse : avoir un grand troupeau signifie avoir des moyens financiers importants pour acquérir le complément et, en retour, un revenu élevé. Il s'agit d'un critère sélectif dans diverses situations comme la perspective de mariage, d'attribution de terres, d'implantation de projets de

3. La *Zakâ* est une aumône versée annuellement aux pauvres (troisième des piliers de l'Islam) ; le montant de cette aumône est basé sur toutes productions agricoles (fruits de la terre et des grains, bétail) ou non agricoles (salarial, métaux précieux).

développement... En outre, pour les fonctions sociales élevées telles que *cheikh* (chef de tribu) ou *omda* (représentant de la tribu auprès du gouvernement local) exigeant du temps à consacrer à écouter les doléances de sa tribu et de l'argent pour régler les petits problèmes n'ayant pas trouvé de solutions par ailleurs, un grand troupeau est une garantie pour les membres de la tribu. La situation est similaire pour les candidats à une élection politique : ils utiliseront leurs troupeaux pour l'organisation de fêtes, au cours desquelles plusieurs têtes voir plusieurs dizaines de têtes seront abattues et consommées.

On note toutefois quelques changements dans le statut social de « riche » ou « aisé » donné par le troupeau. Aujourd'hui, voitures et camions, appartements et maisons en ville, boutiques, voyages... sont également des signes extérieurs de richesse, même si le plus souvent, ceux qui les possèdent sont aussi ceux qui ont les plus grands troupeaux.

Le troupeau a aussi une forte fonction identitaire. Même si un Bédouin peut avoir de très bonnes raisons de ne plus avoir de troupeau – il peut en particulier l'avoir vendu pour financer une autre activité en raison de la sécheresse – il se doit d'acheter de nouvelles têtes quand sa situation financière s'améliore, quitte à en confier la gestion à un membre de sa famille s'il n'a pas le temps de l'assurer lui-même. Sinon, il perdra une partie significative de son image de Bédouin.

Le troupeau a, peut-être plus qu'avant la sécheresse, une fonction dans la gestion du paysage et du foncier qui le sous-tend. Celui dont le troupeau pâture les parcours localisés à proximité ou éloignés d'un village et en utilise, pour ses animaux, les points d'eau aménagés, peut revendiquer un certain droit d'usages de ces terres. La présence physique sur les parcours constitue un critère important dans l'attribution des parcelles inondables d'un oued ou des terres localisées à proximité d'une zone urbaine ou en voie de l'être. Ainsi, de grands éleveurs qui s'étaient installés sur la côte dans les années quatre-vingt reviennent au sud pour mettre en place de belles plantations dans les oueds aménagés.

Quelle gestion future des parcours ?

Une question pertinente porte sur le devenir des parcours quand la pluviométrie redeviendra normale. Une fois la sécheresse terminée, accroître la taille du troupeau en s'appuyant sur la productivité fourragère retrouvée des parcours est la priorité de presque toutes les familles bédouines rencontrées. Même celles qui ont migré en ville et abandonné la vie pastorale depuis plusieurs années envisagent de reconstituer un troupeau et d'en confier la gestion à un membre de la famille resté sur leurs terres. Pour beaucoup, il y a un écart entre le projet et la réalité. Mais le projet témoigne du symbole fort que représente le troupeau et du réel attachement de la société bédouine à la vie pastorale. Pour les familles restées sur leurs terres, il est clair que l'augmentation de la taille du troupeau sera une réalité qui passera par l'intégration des agnelles au troupeau reproducteur. Les agneaux seront toujours vendus, mais avec une marge monétaire supérieure car

produits à un coût de production inférieur en raison de la moindre dépense en complément alimentaire.

En revanche, il n'y a aucun scénario sur la taille optimale du cheptel régional en adéquation avec le potentiel des parcours de proximité et de l'arrière-pays. Pour tous, l'objectif premier est d'accroître la taille du cheptel. Aucune limite de taille de troupeau n'est envisagée. Plus il y aura de têtes dans le troupeau et plus la famille sera protégée pour faire face à la prochaine sécheresse.

Aucune limite dans le potentiel des parcours de la région n'est envisagée. Il y aurait suffisamment de place et d'herbe pour alimenter tous les troupeaux. Très peu de familles parlent d'un éventuel surpâturage et quand elles le prennent en considération, elles n'y voient en aucun cas un processus irréversible. Est-ce le rythme aléatoire mais permanent des sécheresses, ancré dans la gestion du bétail et donc dans les pratiques des communautés, qui régulerait sans intervention le stock animal et donc la pression sur les pâturages ?

Une simple étude des parcours actuels, tant à proximité des villages que dans l'arrière-pays, montre des traces d'une forte érosion éolienne et perte en sol par ruissellement, ce sol se retrouvant en partie dans le fond des oueds. Le processus est-il réversible ? Certainement pas avec une trop forte pression pastorale qui s'accompagnera de surpâturage. De plus, ce qui est perdu en termes de sol est perdu pour les parcours, même s'il enrichit l'oued. Ce qui peut être conservé devrait l'être. La gestion des parcours à proximité des villages et dans l'arrière-pays devrait en toute logique devenir une priorité publique et régionale, et ne doit pas attendre que la situation soit plus complexe. Pour certains porteurs d'enjeux locaux, ce serait le nouveau grand défi pastoral de la société bédouine, un peu comme l'a été au cours des 12-15 dernières années l'aménagement des oueds. Il faudra cependant prouver que le système fonctionne et donne des résultats satisfaisants avant de pouvoir envisager son développement à grande échelle, tout comme pour le système oued.

Changement à venir dans la gestion de la main-d'œuvre

Dans leur grande majorité, les familles bédouines ne devraient pas abandonner l'agriculture d'oued quelles que soient les futures conditions climatiques. Il reste encore de nombreuses attentes d'aménagement d'oueds. Les familles vont continuer à y investir car le potentiel agricole, en particulier dans le maraîchage, est encore largement sous-exploité. Celui-ci constitue une opportunité pour de nombreux jeunes, dans un contexte de demande croissante et de développement du tourisme. De plus, la saisonnalité du maraîchage s'intègre bien dans le calendrier pastoral du troupeau. Ainsi, l'oued, élément structurant de la société tribale dans la gestion de l'espace, est devenu un enjeu de développement économique et donc un élément encore plus central du système. Il y a donc une réelle et durable diversification agropastorale du système bédouin, qui se traduit par une demande importante vis-à-vis des pouvoirs publics pour poursuivre la politique d'aménagement des oueds, et renforcer la recherche agronomique et la formation des populations bédouines afin d'améliorer leur productivité.

La situation est assez semblable pour les activités non agricoles, avec toutefois la différence que représente le choix de migrer ou non en ville. La famille bénéficiant d'emplois non agricoles et continuant à vivre sur ses terres voit dans l'entrée du ou des salaires une augmentation et une diversification de son revenu sans modification profonde de son système de production agricole. Pour la famille qui choisit de migrer en ville, il s'agit d'un profond changement de mode de vie. En migrant, de nombreux chefs de famille pensaient revenir prochainement sur leurs terres, une fois la sécheresse terminée. Est-ce la durée de la sécheresse ou le choix de migrer en ville ? Aujourd'hui, pratiquement plus aucun n'envisage de revenir vivre sur sa terre. Il est vrai qu'une fois les enfants habitués à la vie urbaine, le retour à la vie rurale est difficile. De plus, la famille restée au village s'est restructurée en fonction des terres et du troupeau laissés par les membres partis, donnant une nouvelle configuration du terroir.

Dans les deux cas se dessine un problème de main-d'œuvre, tant en qualité qu'en quantité. Dans le système pastoral, la main-d'œuvre familiale, parents et enfants, est principalement investie dans la gestion technico-économique du troupeau en particulier le gardiennage, les soins quotidiens, notamment en période d'agnelage, la vente du bétail et l'acquisition d'intrants, ainsi que les transhumances. Le ratio est de l'ordre d'un homme aidé de temps en temps par des enfants pour 150-200 brebis pour les parcours de proximité, et d'un homme pour une centaine de brebis pour les transhumances dans l'arrière-pays. Dans le système bédouin agropastoral, la main-d'œuvre se répartit entre la gestion du troupeau et de l'oued. Pour une main-d'œuvre équivalente à l'échelle familiale, il y a donc un moindre investissement dans le troupeau, qui risque de se traduire par la priorité donnée aux parcours de proximité, où un adolescent peut faire office de berger, par rapport à ceux de l'arrière-pays. Une autre option est la reconstitution d'un seul troupeau à l'échelle de la famille élargie. Cette option reste très fréquente dans la région ouest de la zone. Mais le développement de l'irrigation et l'appropriation foncière incitent à l'autonomie des familles nucléaires, telles qu'on peut les voir à Siwa ou à l'est de la zone NWCZ. Une autre alternative est l'embauche d'un berger.

La situation est plus difficile avec l'investissement dans les activités non agricoles. En cas de migration en ville, la main-d'œuvre n'est plus disponible. La situation devient encore plus délicate quand la famille ayant migré confie son troupeau, ou ce qu'il en reste, à un parent. Dans tous les cas, le migrant peut participer aux activités mais peu de temps dans l'année. En revanche, il peut contribuer plus amplement d'un point de vue monétaire. La gestion de la main-d'œuvre apparaît donc comme un facteur clé de la durabilité des communautés bédouines de la NWCZ.

Dès lors, les changements récents et profonds liés à la durée de la dernière sécheresse s'inscrivent dans des changements de vie de plus long terme, qui ont un impact sur les stratégies futures des familles, leurs choix techniques mais aussi dans les processus de recomposition sociale et la gestion de l'autorité tribale.

Conclusion

La capacité d'adaptation des communautés bédouines de la NWCZ à la sécheresse des quinze dernières années témoigne de leur forte résilience, d'autant plus que le nombre de familles exclues du système, et donc non prises en compte, serait faible. On peut penser qu'un système de type agro-business n'aurait pas eu la même résilience face à une perturbation aussi longue en temps, presque une génération. Cette adaptation s'est appuyée sur des processus anciens d'adaptation aux aléas, tout en tirant profit d'autres composantes du changement global affectant leur territoire pour s'adapter au phénomène de durée de la sécheresse.

Mais les changements induits par cette sécheresse ne seront pas sans entraîner de profonds changements dans la société bédouine, que ce soit sur les modes de vie, avec une influence plus prégnante de la ville liée aux migrations de longue durée, dans la composition des familles, du fait de l'éclatement des familles élargies et de la prise d'autonomie des fils adultes. Ces effets vont certainement affecter la structure sociale et politique de la société bédouine. Si aujourd'hui, elle est toujours citée comme la référence, ou du moins, la première instance institutionnelle pour la gestion des problèmes quotidiens, son intervention et surtout son pouvoir sur le foncier s'amenuise avec la spéculation foncière, le développement de l'arboriculture et la réduction des troupeaux.

Face à ces changements, les nouveaux défis de la société bédouine sont, d'une part, la poursuite de l'aménagement des oueds et l'amélioration de leur productivité et, d'autre part, la gestion du foncier des parcours, notamment en termes d'aménagement et de formation technique. Pour faire face à ces défis, le tourisme offre de nouvelles opportunités, notamment des niches de consommation pour les produits animaux, le maraîchage et les fruits méditerranéens. Jusqu'à présent cependant, les effets du tourisme restent timides voire absents, selon les acteurs bédouins.

Bibliographie

- ABU-LUGHOD L. [1989], "Zones of Theory in the Anthropology of the Arab World", *Annual Review of Anthropology*, vol. 18, p. 267-306.
- ABU-LUGHOD L. [1985], "Honor and the sentiments of loss in a Bedouin society", *American Ethnologist*, vol. 12, n° 2, p. 245-261.
- ABOU-ZEID A.M. [1979], "New Towns and Rural Development in Egypt", *Journal of the International African Institute*, vol. 49, n° 3, p. 283-290.
- ALBERGONI C. [1990], « Les Bédouins et les échanges : la piste introuvable », *Cahier des sciences humaines*, vol. 26, n° 1-2, p. 195-215.
- BAER G. [1957], "Some Aspect of Bedouin Sedentarization in 19th Century Egypt", *Die Welt des Islams*, New Series, vol. 5, n° 1-2, p. 84-98.
- BELAL A., BRIGGS J., SHARP J., SPRINGUEL I. [2009], *Bedouins by the Lake: Environment, Change, and Sustainability in Southern Egypt*, Le Caire, American University in Cairo Press, 256 p.

- CHRISTENSEN J.H., HEWITSON B., BUSUIOC A., CHEN A., GAO X., HELD I., JONES R., KOLLI R.K., KWON W.-T., LAPRISE R., MAGAÑA RUEDA V., MEARNLS L., MENÉNDEZ C.G., RÄISÄNEN J., RINKE A., SARR A., WHETTON P. [2007], “Regional Climate Projections”, in SOLOMON S., QIN D., MANNING M., CHEN Z., MARQUIS M., AVERYT K.B., TIGNOR M., MILLER H.L. (eds.), *Climate Change 2007: The Physical Science Basis*, Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge, Cambridge University Press, p. 829-940.
- COLE D.P. [2003], “Where Have the Bedouin Gone ?”, *Anthropological Quarterly*, vol. 76, n° 2, p. 235-267.
- EL MINIAWY H., MARK F., TOBAH S. [1990], “Qars Rural development project”, *Development plan-Phase II Draft report development strategy*, The Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA), Le Caire, 147 p.
- PLIEZ O. [2007], « Des jeans chinois dans les rues du Caire, ou les espaces discrets de la mondialisation », *Revue mappemonde*, n° 88, 14 p.
- UBIFRANCE ET LES MISSIONS ÉCONOMIQUES [2009], *Le secteur du blé en Égypte*, Fiche de synthèse, Ubifrance du caire (Egypt), 4 p. : http://home.med-allia.com/uploads/ss3iCms/docs/egypte_ble.pdf, page consultée le 12 octobre 2012.
- UBIFRANCE ET LES MISSIONS ÉCONOMIQUES [2011], *Fiche marché – le marché des bovins vivants en Égypte*, fiche de synthèse, Ubifrance du caire (Egypt), 2p. : http://www.franceagrimer.fr/content/download/8478/51785/file/Fichemarche_bovins_vivants_en_Egypte.pdf, page consultée le 12 octobre 2012.
- WORLD BANK [2003], *Egypt – Second Matruh Resource Management Project*, Report n° 25438-EGT, Washington D.C. – The World Bank, 178 p. : <http://documents.worldbank.org/curated/en/2003/02/2140346/egypt-second-matruh-resource-management-project>, page consultée le 4 septembre 2012.
- ZDRULI [2012], “Land Resources of The Mediterranean: Status, Pressures, Trends and Impacts on Future Regional Development”, *Land Degradation and Development*, vol. 23, n° 3, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/ldr.2150/abstract>, page consultée le 12 octobre 2012.

L'institutionnalisation de l'agriculture familiale en Argentine : vers la reformulation d'un référentiel de développement rural ¹

Marie Gisclard, Gilles Allaire***

En 2009, le gouvernement argentin élevait au statut de ministère son secrétariat à l'Agriculture et créait en son sein le secrétariat de l'Agriculture familiale et du Développement rural, augurant ainsi de la reconnaissance officielle d'un nouvel acteur du secteur agricole et d'une transformation de la politique publique afférente. Cet évènement a de quoi surprendre dans un pays où le secteur agricole, d'abord accompagné par l'État à partir des années 1950 dans un processus de modernisation, pour y faire reposer sa stratégie d'industrialisation par substitution des importations, a été soumis, dans les années 1990 à une dérégulation très forte, avec notamment, la suppression des organismes de régulation des prix qui avaient été créés, pour la plupart, après la crise des années 1930.

L'agriculture est, de fait, simultanément l'objet de profondes et brutales mutations qui se sont accélérées et approfondies les dix dernières années. Elles se traduisent par la concentration et la réduction du nombre des exploitations agricoles, l'adoption d'innovations technologiques liées principalement à l'introduction de cultures transgéniques et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'accélération de l'exode rural et l'expulsion des petits producteurs. Soumises à la libéralisation du secteur, les exploitations petites et moyennes, considérées comme peu compétitives dans une économie mondialisée, ont vu l'appui de l'État diminuer alors que leur rôle dans l'approvisionnement du marché national restait important. Aux côtés de son voisin brésilien, l'Argentine se rêve une « ferme du monde » alimentant des millions de personnes à travers le monde en produits agroalimentaires. Pourtant, dans le même temps, elle peine à réduire le niveau de pauvreté qui touche les populations rurales et des problèmes de nutrition ont été révélés dans les régions périphériques.

1. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Agence nationale de la recherche dans le cadre du programme SYSTERRA, portant la référence ANR-09-STRA-04.

* Ingénieur de recherche à l'INRA (Institut national de recherche agronomique), Toulouse.

** Directeur de recherche à l'INRA (Institut national de recherche agronomique), Toulouse.

Dans ce contexte, l'institutionnalisation de l'agriculture familiale est le résultat d'une succession de différents processus survenus à moyen terme et d'évènements plus circonstanciels qui, loin d'être anodins, ont tous contribué à la transformation des représentations associées à l'agriculture familiale. Auréolés d'un tout nouvel habillage discursif, ceux qui étaient auparavant désignés comme des « petits et moyens producteurs² » ou encore des « minifundistes », et qui faisaient l'objet d'une politique sociale, voient se transformer le secteur d'action publique dont ils relèvent. Désormais, l'agriculture familiale reflète des intérêts politiques et économiques qui se traduisent dans la professionnalisation et la construction d'une identité collective pour le substrat finalement hétérogène des producteurs intégrant cette nouvelle catégorie d'agriculteurs. Cet article a pour objectif de retracer la multiplicité des enjeux que suppose cette institutionnalisation et de révéler les intérêts politiques et économiques qui légitiment les registres de justification en faveur de l'agriculture familiale. À travers la transformation de l'action publique que nous analyserons et la mise en place de dispositifs institutionnels de développement que nous décrirons, nous décelons la formulation d'un nouveau référentiel de politique publique qui questionne les nouvelles représentations de l'agriculture.

Nous empruntons les notions de secteur et de référentiel à l'analyse cognitive des politiques publiques. Celle-ci se centre sur le concept de référentiel pour rendre compte du rôle des idées dans la transformation des politiques publiques ; les cadres cognitifs et normatifs qui constituent à un moment donné les référentiels d'action fournissent à différents types d'acteurs, situés à différents niveaux d'échelle du territoire, des éléments d'interprétation et de décodage de la complexité de la réalité [Muller, 1990]. Si ces cadres s'imposent aux acteurs, ils sont modifiés par les dynamiques sociales et politiques. La transformation de la politique publique de développement rural est le résultat de la légitimation des représentations et des perceptions liées à l'agriculture familiale, dont on valorise aujourd'hui, entre autres, la capacité de résistance et la flexibilité face à l'instabilité des marchés. Quels sont les registres de justification qui légitiment une nouvelle politique publique en faveur de l'agriculture familiale et comment se sont-ils imposés ? Quelles idées et quels intérêts sont au cœur du nouveau référentiel de développement rural ? Cette approche nous permettra d'observer comment la nouvelle politique publique en faveur de l'agriculture familiale s'inscrit dans une construction tout à fait originale en Argentine et dans la région. Nous formulons l'hypothèse que la reconstruction de la réalité à travers de nouveaux registres de justification et de nouvelles missions assignées à l'agriculture familiale conduisent à la formulation d'un nouveau référentiel sectoriel pour le

2. L'ambiguïté des notions de producteurs « petits » et « moyens » se retrouve finalement dans celle de l'agriculture familiale qui regroupe des catégories de producteurs disparates dont l'hétérogénéité s'est accentuée ces dix dernières années à partir de la libéralisation du secteur agricole et du processus « d'agriculturation » [Gras, Hernandez, 2007]. Ce terme désigne la progression de la frontière agricole sous la pression du soja transgénique et d'autres cultures d'exportations sur des cultures plus traditionnelles, et sur l'élevage, déplacé de sa zone traditionnelle d'implantation, la Pampa. En raison des disparités régionales, ces catégories floues ne renvoient à aucune définition statistique, bien que ce soient souvent des critères de taille, variables d'une région à l'autre, qui permettent de les définir.

développement rural. Toutefois, nous argumentons que ce référentiel qui émerge ne remet pas en cause le référentiel agricole dominant. Il s'installe de façon parallèle, comme un moyen de pallier les effets négatifs du modèle agricole dominant, montrant ainsi que le référentiel global³ de marché reste prépondérant.

Dans une première partie, nous retraçons les processus qui ont conduit à l'institutionnalisation de l'agriculture familiale ; nous illustrons ainsi les modalités complexes et non linéaires de la production de l'action publique. Dans une deuxième partie, nous présentons les dispositifs techniques et institutionnels de « professionnalisation » de l'agriculture familiale correspondant au nouveau référentiel de développement rural. Dans une troisième partie, nous confrontons le référentiel qui fait du développement rural un secteur d'action publique reconfiguré au référentiel qui domine et a dominé le secteur agricole depuis les années 1980.

Du MERCOSUR à l'Argentine : légitimation et institutionnalisation de l'agriculture familiale

Cet article mobilise des entretiens semi-directifs réalisés auprès d'une quinzaine d'acteurs de l'agriculture familiale opérant à différentes échelles d'action : représentants locaux et provinciaux d'organisations paysannes, agents de développement rural, représentants nationaux de l'agriculture familiale, fonctionnaires du ministère de l'Agriculture⁴. Cette diversité d'acteurs et d'échelles questionnés permet de voir que la légitimation d'une nouvelle figure politique et économique n'est pas un simple processus linéaire ou descendant, mais le produit de leur enchevêtrement et de leurs actions. Ainsi est donné à voir le « champ de médiation » [Muller, 2005] entre les théories du changement et ceux qui le mettent en œuvre. L'enquête repose également sur la lecture des documents officiels des organisations gouvernementales et non gouvernementales, nationales et internationales relatives à l'agriculture familiale dans lesquels apparaissent les principaux registres de justification et les dispositifs techniques et institutionnels d'accompagnement de l'agriculture familiale, ainsi que sur une revue de presse réalisée entre 2007 et 2009 qui rend compte de l'évolution des idées et des discours relatifs au secteur agricole.

Le récit des trois principales séries d'événements qui ont abouti à la reconnaissance de l'agriculture familiale, que nous proposons dans cette première partie, offre trois angles de vue de la même période. Nous terminerons cet exposé de l'installation progressive en Argentine de l'idée qui associe agriculture familiale et développement rural, par un événement politique qui a accéléré la création du nouveau secrétariat de l'Agriculture familiale et du Développement rural.

3. Le référentiel global correspond à la représentation que se fait une société de son rapport au monde, à un moment donné. Il s'agit d'une représentation générale à l'intérieur de laquelle s'ordonnent et se hiérarchisent les référentiels sectoriels. Il est constitué de représentations, de valeurs, de normes et de croyances, qui guident l'action [Faure *et al.*, 1995].

4. Ces enquêtes ont été réalisées entre 2007 et 2008 dans le cadre d'un travail de thèse de doctorat [Gisclard, 2011].

L'agriculture familiale dans le sillage du Brésil et du MERCOSUR

L'apparition du registre discursif relatif à l'agriculture familiale puis son imposition comme un problème d'action publique est le résultat de l'influence du Brésil au sein du MERCOSUR. Cherchant à renforcer l'« institutionnalité » de ce bloc régional avant tout économique, les pays membres du MERCOSUR instaurent les réunions spécialisées sur des domaines d'intervention qui leur sont communs. Organisées sur proposition des États membres, elles se constituent en espaces de dialogue, de participation et de propositions d'action publique. La Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale (REAF) est instituée en 2004 à partir de la proposition brésilienne d'harmonisation et de renforcement des politiques nationales en faveur de l'agriculture familiale, secteur qui relève, dans ce pays, du ministère du Développement agricole, contrairement à l'agriculture entrepreneuriale qui dépend du ministère de l'Agriculture.

La proposition brésilienne reposait initialement sur le besoin d'analyser la situation de l'agriculture familiale au moment de préparer les négociations commerciales de l'OMC à Cancún en 2003. L'Argentine et le Brésil étaient alors réunis dans le G20, groupe qui défendait l'idée d'un traitement différencié pour l'agriculture familiale, en raison du rôle joué par cette agriculture dans la sécurité alimentaire des pays agro-exportateurs, et de ses pratiques répondant aux critères du développement durable. Dans l'optique de favoriser les échanges agricoles commerciaux entre les pays membres et les pays associés, une réglementation commerciale et sanitaire commune au MERCOSUR pour les produits issus de l'agriculture familiale se révèle nécessaire afin de la protéger des déséquilibres commerciaux [REAF, 2006]. La même année, un séminaire intitulé : « Les asymétries dans les politiques économiques et agricoles dans le MERCOSUR » est organisé par la COPROFAM (Coordination des organisations de producteurs familiaux du MERCOSUR) et le FIDA (Fond international de développement agricole, intégré au système des Nations Unies). À l'issue de ce séminaire, la *carta de Montevideo* est élaborée, signalant l'existence de deux types d'agriculture clairement différenciés dans la région – une agriculture de base entrepreneuriale et une agriculture de base familiale –, et réclamant aux gouvernements la mise en place de politiques publiques qui tiennent compte de leurs spécificités. Une définition officielle de l'agriculture familiale est alors retenue par les équipes techniques de la REAF [2006] : « L'agriculture familiale est un type de production où l'unité domestique et l'unité productive sont physiquement intégrées, l'agriculture est la principale occupation et source de revenu de la cellule familiale, la famille apporte l'essentiel de la force de travail utilisée sur l'exploitation, et la production est conjointement orientée vers l'autoconsommation et le marché. »

La REAF se réunit deux fois par an depuis 2004 en présence des délégations de différents ministères de chaque pays membre : ministère des Affaires étrangères, de l'Agriculture ou ses différentes déclinaisons et/ou le ministère du Développement social quand cette population est renvoyée à son domaine de compétence comme c'est le cas pour l'Argentine. Les organisations paysannes sont

représentées ainsi que les ONG qui les accompagnent. Le FIDA, en acteur important de la montée en force de l'agriculture familiale, participe au financement des déplacements des représentants de petits producteurs à ces réunions à travers le programme « FIDA-Mercosur ». En tant qu'espace d'échange d'expériences, d'idées, de connaissances, mais aussi d'intérêts commerciaux communs au MERCOSUR, la REAF permet l'instauration d'un dialogue entre autorités politiques et organisations paysannes. Il constitue également un espace d'apprentissage collectif pour les agents de l'État et aussi un forum supranational où se discute le contenu de nouvelles politiques. Chaque cycle de la REAF se termine en effet par la formulation de propositions et de suggestions de politiques publiques aux gouvernements des États membres du MERCOSUR.

L'installation du débat sur l'agriculture familiale au niveau du MERCOSUR favorise en Argentine l'organisation de la représentation politique nationale des petits producteurs. La SAGPyA⁵ doit alors reconnaître un nouvel acteur, le *Foro* national pour l'agriculture familiale (FONAF), qui représente les organisations paysannes de tout le pays.

La défense d'une vision de la ruralité par les mouvements sociaux

En 2004, une « commission de l'agriculture familiale » est organisée par le Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur⁶ à l'initiative de la *Federación Agraria Argentina*⁷ (FAA), à la suite de l'organisation du Congrès national et latino-américain sur l'usage et la tenure de la terre [FAA, 2005]. Au même moment, la FAA, à travers son département de développement rural, prend la tête d'un espace de discussion et de représentation politique en construction, le FONAF. Celui-ci vise la reprise d'un processus avorté dans les années 1990 : fédérer les organisations représentatives des « petits producteurs » et des communautés indigènes, atomisées dans le territoire national et dépourvues de réelle représentativité politique, et, à partir de cette position, présenter des revendications de politiques publiques pour le développement rural. En 2005, une centaine d'organisations de petits producteurs se réunissent au siège de la SAGPyA et émettent le souhait de l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de développement rural. À partir de 2006, la SAGPyA reconnaît officiellement l'espace du FONAF comme un espace formel de débat et de concertation des politiques publiques.

Le FONAF se réorganise alors en *foros* régionaux de concertation au niveau des cinq grandes régions NEA (Nord-Est argentin), NOA (Nord-Ouest argentin),

5. Le secrétariat de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation qui dépendait du ministère de l'Économie a retrouvé le rang de ministère en 2009. La SAGPyA est en effet issue de l'ancien ministère de l'Agriculture créé par l'oligarchie terrienne au pouvoir sur les conseils des États-Unis en 1898, et qui a été supprimé par le gouvernement développementaliste de Frondizi en 1958.

6. Celui-ci est en charge des relations dans le cadre du MERCOSUR et, à ce titre, concerné par la politique rurale.

7. Ce syndicat agricole représente les intérêts des producteurs petits et moyens principalement de la région pampéenne, région dans laquelle l'on trouve la plus grande proportion d'exploitations tournées vers l'exportation de grains et d'oléo-protéagineux.

Centre, Cuyo et Patagonie. Au mois de mai 2006, la première rencontre plénière nationale à laquelle participent 250 organisations a lieu à Mendoza. Un diagnostic de l'agriculture familiale est élaboré à cette occasion et présenté à la SAGPyA. Ensuite, un plan stratégique devant répondre aux problèmes mis en lumière dans ce diagnostic est proposé au mois d'août, à la suite de la deuxième réunion plénière organisée à Buenos Aires en présence de 450 organisations. Il comporte des lignes d'action qui reconnaissent l'aspect multidimensionnel du développement rural et considèrent l'ampleur des besoins de l'agriculture familiale que n'ont jamais supplantés les programmes publics focalisés sur des populations cibles mis en place par le gouvernement national au titre du développement rural. Ces lignes d'action concernent : l'accès au foncier et la demande d'une véritable réforme agraire ; l'accès au marché à travers l'adaptation des normes fiscales et sanitaires et un système de soutien à la production ; l'amélioration des infrastructures liées à l'accès à l'eau, à l'énergie, au logement, aux services publics : école, santé et communication ; la protection sociale des agriculteurs et des salariés agricoles⁸ [FONAF, 2006]. Enfin, le FONAF demande un appui technique et scientifique aux productions régionales (sous-entendues « non-pampéennes »).

Ces revendications expriment un lien fort au territoire que revendiquent les petits producteurs. Ils légitiment en effet leur activité professionnelle par une étroite relation avec un « mode de vie » qui lui est inhérent. L'application des principes du développement local et du développement territorial que l'Argentine cherche à mettre en place [CIPAF, 2005 ; INTA, 2004 ; Schejtman, Berdégú, 2004] semble subordonnée au maintien et à la persistance de leur activité. Elle est pourtant mise en péril par le phénomène de concentration des exploitations. En moins de 20 ans l'Argentine a perdu plus de 100 000 exploitations agricoles, essentiellement petites et moyennes [Lattuada, Neiman, 2005]. La reconnaissance du FONAF donne une impulsion nouvelle et permet de délivrer un discours cohérent autour des revendications des organisations paysannes et mouvements sociaux qui se constituent depuis les années 1980 à une échelle locale et régionale, notamment dans les régions périphériques. Des organisations comme l'Union des petits producteurs du Chaco (UNPEPROCH), le Mouvement paysan de Santiago del Estero (MOCASE) ou encore le Mouvement national paysan et indigène (MNCI) brandissent la bannière du « territoire » à travers laquelle ils défendent l'entrecroisement des dimensions professionnelles, culturelles, sociales de leur activité. C'est donc sur l'adéquation entre un mode de vie et un mode de production, la valorisation de ressources locales, mais aussi par des valeurs symboliques [Muller, 1990] associés aux petits producteurs et à une certaine idée de la ruralité, que l'agriculture familiale s'identifie et se distingue de l'agriculture entrepreneuriale. Elle revendique ainsi un soutien spécifique de la part de l'État pour l'ensemble des « services publics globaux » qu'elle rend à la société et que nous décrivons plus loin.

8. Le ministère du Travail estime à 75 % le taux d'emploi non déclaré dans le secteur agricole [Lukin, 2010].

Au-delà des arguments éthiques et culturels évoqués par les représentants de l'agriculture familiale pour sa reconnaissance politique ou encore des raisons environnementales et sociales invoquées par les mouvements sociaux, qui rejoignent un mouvement d'idées global sur le développement local et l'agriculture paysanne dans le contexte des années 2000, la construction de l'agriculture familiale et sa reconnaissance politique s'inscrivent dans une voie spécifique au cône Sud, notamment du fait de caractéristiques structurelles et de l'histoire politique. Elles s'inscrivent aujourd'hui dans une stratégie économique globale du MERCOSUR, visant à combiner une forte présence sur les marchés mondiaux et l'autonomie alimentaire. Cette politique a eu le mérite d'installer, dans un pays comme l'Argentine, l'agriculture familiale comme un objet de l'action publique. Mais la diffusion rapide du vocabulaire et des idées associées à l'agriculture familiale ainsi que le parachèvement du processus d'institutionnalisation est dû à l'irruption d'un conflit politique interne national.

Un intérêt politique autour de l'agriculture familiale

Le secrétariat à l'Agriculture familiale a été créé, dans un premier temps et avant la création du ministère de l'Agriculture, comme un sous-secrétariat. Cette décision politique que tous attendaient dans le petit monde des responsables de l'agriculture familiale, a été brusquement prise par le gouvernement péroniste de Cristina F. de Kirchner dans un contexte de crise nationale de l'agriculture. Début 2008 en effet, son ministre de l'Économie annonce la transformation des taxes fixes sur les exportations des matières premières agricoles en un système évolutif de taxes indexées sur la fluctuation des prix internationaux (les *retenciones móviles*) alors en forte hausse. Immédiatement, les organisations d'agriculteurs exportateurs s'opposent à sa politique fiscale. Ils entament une « grève agricole » (qualifiée de *lock-out* par le gouvernement et ses alliés) contre cette mesure et installent des barrages routiers qui vont durer 121 jours, paralysant l'essentiel du pays. Ils dénoncent l'attitude autoritaire de la présidente qui a choisi de faire passer la mesure par décret et questionnent son raisonnement, qui voit dans les bénéfices réalisés par le secteur agricole ces dix dernières années une « rente extraordinaire » indispensable au financement de sa politique sociale. Ce raisonnement, objet de polémique, oppose ainsi de façon schématique un petit nombre de grands producteurs agricoles du monde rural pampéen aisé qui se refusent à être solidaires aux populations nombreuses et nécessiteuses du monde urbain du grand Buenos Aires. La tension sociale de plus en plus vive et la polarisation de l'opinion publique, largement influencée par les grands médias nationaux qui soutiennent en majorité les agriculteurs, incitent la présidente à transformer son décret en projet de loi. En passant par le Congrès national, elle cherche à apaiser un climat malsain et à retrouver une légitimité politique. Après de longs débats parlementaires, la loi 125 est rejetée par le Sénat par une voix de différence, celle du vice-président.

Paradoxalement, ce conflit qui était dirigé essentiellement par les représentants de l'agriculture entrepreneuriale a eu des répercussions sur le champ du

développement rural. Il a été l'occasion de braquer le projecteur sur la dualité des structures socio-économiques à la campagne et de révéler indirectement l'existence de la partie reléguée et souvent invisible des agriculteurs. Les représentants de l'agriculture familiale trouvent dans ce conflit une fenêtre d'opportunité pour faire entendre leur voix jusqu'au plus haut niveau de décision politique. Pendant que la présidente tentait, dans une inédite *mesa de enlace*, un dialogue avec les principales organisations professionnelles réunies qui, pour la première fois, défendaient des intérêts communs, des tractations politiques se jouaient également avec les organisations de l'agriculture familiale, en qui le gouvernement a vu un allié politique inattendu. Ses représentants ne se reconnaissent en effet pas dans les intérêts sectoriels défendus par *la mesa de enlace*, qu'intégraient pourtant la FAA, qui se voit poussée vers la sortie du FONAF. Le gouvernement s'engage alors dans le registre discursif faisant de l'agriculture entrepreneuriale et de l'« autre » agriculture, porteuse de valeurs éthiques et environnementales, des réalités antagonistes [Aranda, 2008], déjà déployé par les ONG de développement rural [INCUPPO, 2008]. Il s'engage à défendre cette dernière, même si cela passe par une instrumentalisation politique. Par exemple, cette période voit apparaître des mouvements comme le Front national paysan, fortement appuyé par le ministère du Développement social (l'un des grands financeurs de projets de développement rural). En plus de porter les idées relatives à l'agriculture familiale, ce type de mouvement regroupant des organisations de base défend, évidemment, la position du gouvernement durant le conflit.

Les négociations avec le FONAF débouchent finalement sur la création du secrétariat d'État à l'Agriculture familiale et au Développement rural en 2009. À défaut de provoquer dans un premier temps de grands bouleversements dans la vie des petits producteurs, il représente un événement symbolique qui a le mérite de reconnaître la nécessité de renouveler la stratégie, les instruments et les dispositifs institutionnels encadrant le développement rural. L'agriculture familiale devient, dès lors, une figure politique autant que professionnelle.

Dispositifs de « professionnalisation » de l'agriculture familiale

Avant l'institutionnalisation de l'agriculture familiale, le champ du développement rural apparaissait comme un champ éclaté non seulement entre différents programmes d'État mais également entre différents secteurs d'action publique (social, agricole, etc.). Désormais, il bascule vers un secteur d'action publique unifié autour de l'agriculture familiale, empreinte d'une dimension multifonctionnelle. En énumérant les registres de justification sur lesquels repose son institutionnalisation, il s'agit de montrer qu'au-delà d'un intérêt politique immédiat, cette institutionnalisation révèle la transformation des référentiels dominants conduisant à une nouvelle politique publique.

Les antécédents : une action publique de développement rural atomisée

À partir des années 1990, en pleine période néolibérale d'ajustement structurel impulsé par le gouvernement de Carlos Menem, apparaissent des programmes de développement rural focalisés sur des catégories particulières de populations [Manzanal, 2000]⁹. Ces programmes sont associés au modèle politico-économique alors en vigueur dans le pays et sont donc largement remis en question depuis la crise de 2001. Trois grands programmes incarnent le « développement rural ». Tout d'abord le Programa social agropecuario (PSA) qui s'adresse aux petits producteurs minifundistes. S'appuyant principalement sur une assistance financière à base de subventions et de crédits et d'une assistance technique apportée par des agents de développement essentiellement ingénieurs agronomes à des producteurs organisés en groupes, il vise la réinsertion sociale et économique des producteurs minifundistes et l'amélioration de leurs structures productives. Ce programme emblématique de l'action envers les populations rurales pauvres dépend de la SAGPyA et possède une certaine autonomie et indépendance politique grâce à sa structure décentralisée. Ensuite, Cambio rural s'adresse aux exploitations « moyennes » modernisées. Il a une fonction palliative en cherchant à corriger les effets des politiques d'ajustement structurel et à aider ponctuellement des exploitations à s'adapter aux exigences des marchés ou à se reconvertir. Il cible la compétitivité des entreprises agricoles moyennes affaiblies par la crise agricole des années 1990 et la libéralisation du secteur. Le programme reprend la méthodologie des CREA¹⁰ (analyse des problèmes en groupe, vulgarisation et échange d'expériences, etc.) et s'appuie sur une assistance technique dispensée par des techniciens de l'INTA¹¹.

Enfin, le programme Prohuerta, mis en place par le ministère du Développement social et mis en œuvre par l'INTA, vise l'amélioration du régime alimentaire des familles pauvres rurales comme urbaines en renforçant leurs capacités à auto-produire de façon écologique une partie de leur alimentation. L'INTA apporte pour cela l'assistance technique et les intrants (semences, poussins). Ce mode de production, qui interdit l'utilisation d'intrants chimiques et des semences hybrides ou génétiquement modifiées, présente le double avantage d'apporter des aliments « sains », et de réduire les coûts de production. Le programme ne s'adresse pas seulement aux jardins familiaux, il encourage aussi le développement de jardins communautaires (dans les milieux urbains) et les jardins scolaires.

9. Les actions de développement sont bien sûr présentes depuis les années 1960-1970 (comparables aux dynamiques de développement agricole que l'on peut alors observer en Europe). Toutefois cette dynamique se concentre dans la Pampa et sur certaines catégories de producteurs et se diffuse peu dans les provinces périphériques et auprès des producteurs les plus petits ou des populations indigènes par exemple. C'est en partie en réaction à cette fracture que se construit le « secteur » (au sens de Muller) du « développement rural » [Gisclard, 2011].

10. Les Consorcios regionales de experimentación agropecuario, créés en 1957, s'inspirent directement des Centres d'études techniques agricoles (CETA) français.

11. L'Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria est depuis 1956 le principal organisme public en charge de la recherche et du développement agricole. Au cours des quinze dernières années, il a pris une place de plus en plus importante dans le champ du développement rural en prenant en charge ses cibles : la pauvreté et l'agriculture familiale.

À travers ces trois programmes s'adressant à des populations hétérogènes, qui ne sont que des exemples parmi le vaste spectre proposé (Minifundio, Prodernea, Prodernoa pour n'en citer que quelques autres), il est aisé d'identifier l'atomisation des organisations et des instruments visant des cibles différentes (insertion sociale, réinsertion économique, atténuer les effets collatéraux des politiques d'ajustement structurels, etc.). À ceux-ci, il faut ajouter les programmes et les actions émanant des ministères provinciaux et des ONG nationales et internationales. Cette fragmentation s'incarne en particulier dans la difficulté des organisations et des programmes à articuler leurs actions motivées par des idées et des intérêts différents [Gisclard, 2011], et dans leur inégal accès aux ressources organisationnelles, financières et cognitives, qui fait qu'ils touchent de façon discriminante les régions et les populations cibles.

Vers la professionnalisation de l'agriculture familiale ?

L'institutionnalisation de l'agriculture familiale transforme dans ses objectifs et son contenu la politique publique de développement rural. Au niveau national et international, elle repose sur de nouveaux registres de justification faisant référence aux fonctions sociales, économiques et environnementales de l'agriculture familiale. En même temps, l'identité sectorielle de l'agriculture familiale se renforce par un projet de professionnalisation et la création d'institutions professionnelles et de dispositifs publics d'appui spécifiques.

Au niveau social, le premier registre de justification renvoie à ce qu'était déjà le développement rural : la réduction de la pauvreté rurale. La réintégration sociale et économique des populations pauvres répond aux Objectifs du millénaire pour le développement¹² que l'Argentine s'est engagée à mettre en œuvre à l'horizon 2015. Ces objectifs répondent à un enjeu de stabilité sociale et démographique. Les populations rurales pauvres rejoignent en effet les quartiers périphériques des grands centres urbains, générant des coûts sociaux (mais aussi environnementaux) plus élevés que ceux d'une politique qui les maintiendrait à la campagne [Dios de, 1998]. Pour la REAF [2006], l'agriculture familiale, qui constitue l'essentiel de la population rurale, est génératrice de main d'œuvre agricole et rurale et est à la base du tissu social et économique des villes petites et moyennes.

Le deuxième registre évoqué concerne la sécurité alimentaire¹³ comme enjeu social et économique. Dans un contexte de crise alimentaire mondiale et d'instabilité des prix, les États membres du MERCOSUR, ont un intérêt stratégique à maintenir une agriculture domestique, qui approvisionne les marchés nationaux, au côté de l'agriculture d'exportation, qui occupe la majeure partie des surfaces

12. Ensemble des objectifs en faveur de la réduction de la pauvreté mondiale que se sont engagés à atteindre en 2000 les pays membres de l'ONU.

13. Nous ne rentrerons pas ici dans le débat sur la nuance entre souveraineté alimentaire et sécurité alimentaire ; la première étant défendue par les ONG et les organisations paysannes comme Via Campesina par exemple, la deuxième par les organisations internationales et par les gouvernements.

cultivées. L'agriculture familiale argentine représente 60 %¹⁴ des exploitations agricoles et 54 % de l'emploi rural, et produit l'essentiel des cultures dites régionales ou industrielles (tabac, fruits, maté, etc.) [Banco Mundial, 2006].

Le troisième argument évoque le rôle de l'agriculture familiale dans la protection de l'environnement. Le respect de l'environnement figure en effet dans tous les guides de bonnes pratiques en matière de développement. Bien que dans les faits, l'Argentine soit encore très loin de mettre l'accent sur les problèmes environnementaux, le discours relatif au développement durable et donc, à la dimension environnementale, a bien été intégré comme partout dans les discours officiels. Par ses pratiques considérées comme préservant les ressources naturelles et la biodiversité, ce qui ne relève pas forcément d'un choix éthique mais surtout d'une difficulté d'accès aux intrants chimiques et d'une question d'échelle de production, l'agriculture familiale est considérée comme jouant une fonction de préservation de l'environnement. Par ses fonctions sociales, économiques et environnementales, elle est donc associée (au moins en théorie) aux trois dimensions du développement durable. Les registres de justification de l'agriculture familiale forment un triptyque qui souligne que les petits producteurs ne sont plus seulement un problème social, mais qu'ils deviennent une catégorie d'acteurs économiques, dont l'identité se construit autour de ces nouveaux attributs.

Historiquement et dans différents contextes, la professionnalisation recouvre toujours plusieurs processus qui concourent à une identité sectorielle et à la définition d'un champ d'action politique¹⁵. Tout d'abord, elle implique la construction d'intérêts sectoriels (corporatistes) et de formes de représentation de ces intérêts. Celles-ci apparaissent avec la création de Conseils régionaux de petits producteurs, espaces de dialogues dont les propositions sont portées au niveau national au FONAF, désormais en lien direct avec le Secrétariat. Il négocie donc directement les revendications et les intérêts sectoriels des petits producteurs dès lors fédérés dans des espaces de représentation politique, depuis le niveau local, jusqu'à l'échelle nationale.

Ensuite, la professionnalisation implique la construction d'un statut social et de catégories identifiant les producteurs permettant l'attribution de droits spécifiques. Ceci est permis par la mise en place d'un « inventaire »¹⁶ de l'agriculture familiale, établi directement par le FONAF, à partir duquel sont identifiées, recensées et répertoriées les familles bénéficiaires de la nouvelle politique publique de développement rural.

14. Ce chiffre est avancé sur la base du recensement agricole de 2002.

15. Voir Allaire [2006] et Albaladejo [2009].

16. En espagnol *registro nacional*. Sans entrer dans les détails pour lesquels nous renvoyons à la publication du FONAF [2006], cinq catégories sont établies à l'intérieur de l'agriculture familiale afin de prendre en compte l'éventail très hétérogène des producteurs qui la composent. Objets d'une controverse, ces catégories sont le produit d'une stratégie politique visant à doter l'agriculture familiale d'une plus grande influence et représentativité.

Par ailleurs, elle demande des objets et dispositifs techniques spécifiques. C'est l'INTA qui est chargé de cet aspect. Il crée en 2005 les Centres de recherche pour l'agriculture familiale (CIPAF), dont dépendent cinq instituts situés dans chacune des grandes régions du pays¹⁷. Ces centres de recherche travaillent à la mise au point de « technologies adaptées » pour l'agriculture familiale en fonction de ses caractéristiques régionales : types de producteurs, types de production, problèmes spécifiques, etc. Dans certaines de ces équipes sont mises en avant des approches en termes de « recherche-action participative » au service de l'amélioration de la production, de la commercialisation et de soutien aux productions traditionnelles fragilisées ou en voie de marginalisation, par le biais de la technique et de la formation. Les IPAF, et c'est là une nouveauté, orientent les recherches vers la production « agro-écologique » (l'IPAF pampéen, dont le siège est à La Plata, en ayant fait son approche centrale). Ce type idéal d'agriculture est valorisé pour sa fonction sociale, son rôle dans la préservation de l'environnement, la biodiversité, des savoirs-locaux et pour être utilisatrice de main d'œuvre [CIPAF, 2005]. Enfin, la professionnalisation¹⁸ s'incarne dans une « mission » qui légitime la construction d'une identité professionnelle, et qui, dans le cas de l'agriculture familiale, repose sur la sécurité alimentaire et environnementale.

La sectorisation du développement rural : la fragmentation du secteur agricole

La construction d'une identité professionnelle de la catégorie des agriculteurs familiaux repose finalement sur le caractère multifonctionnel qui leur est reconnu et sur un lien étroit qui lie « mode de production » et « mode de vie ». Cette construction identitaire n'est possible que grâce à la transformation des idées et des représentations dominantes de l'agriculture pour conduire à la formulation d'un référentiel de développement rural qui encadre la politique publique afférente : « le référentiel d'une politique renvoie à une dimension identitaire, dans la mesure où il contribue à définir l'existence sociale d'un acteur collectif » [Muller, 2005, p. 174]. Cependant, l'agriculture familiale en Argentine n'est pas au centre d'un référentiel sectoriel agricole, son institutionnalisation s'inscrit dans un modèle qui est tout à fait original et propre à la région. Au regard des éléments précédemment exposés, nous pouvons affirmer que le référentiel de développement rural appelle une politique publique qui se distingue de celle qui a dominé la période précédente. Celle-ci a désormais une cible (les populations recensées dans un inventaire national des exploitants familiaux) et des objets qui lui sont propres (l'insertion sociale, territoriale et économique de la famille agricole à travers la mise en place de normes sanitaires et sociales, de dispositifs de soutien technique, afin de faire des petits producteurs de nouveaux agents du marché).

17. Le dernier institut a vu récemment le jour en Patagonie.

18. Toutefois l'institutionnalisation du développement rural ne s'appuie pas uniquement sur des groupes de nature professionnelle. La problématique des droits des communautés et des droits patrimoniaux des indigènes y a une place importante.

La formulation d'un référentiel spécifique indique que le développement rural se sectorise autour de nouveaux enjeux et valeurs. Sa particularité est qu'à travers la figure à la fois politique, économique et sociale de l'agriculture familiale, le développement rural réintègre le secteur agricole, tout en l'éclatant. Comme en Europe, l'industrialisation de l'agriculture avait séparé ce secteur économique de son cadre territorial antérieur. Le rural avait alors émergé comme un espace marginalisé, caractéristique des régions périphériques. Des programmes de développement, y compris l'aide internationale, sont venus pallier des problèmes sociaux, tandis que s'organisaient des communautés rurales [Gisclard, 2011]. L'institutionnalisation de l'agriculture familiale et les nouvelles politiques rurales, toutefois, ne remettent pas en cause le paradigme productiviste de l'agriculture entrepreneuriale orientée vers les marchés internationaux et dont dépend une grande partie des ressources fiscales de l'État. Ce nouveau référentiel est donc porté par l'ensemble des intérêts qui voient dans une politique qui serait uniquement agro-exportatrice un danger, non seulement pour les régions défavorisées du pays qui n'alimentent pas les filières d'exportation, mais aussi pour l'indépendance alimentaire nationale. L'enchérissement du prix de la viande et l'importation de produits alimentaires contribuent à une prise de conscience des menaces qui pèsent sur l'agriculture nationale après une période libérale durant laquelle ont été abandonnées les politiques de régulation des marchés. La sécurité alimentaire et l'agriculture familiale investies de cette mission sont à la base du nouveau référentiel. C'est d'ailleurs en supposant une complémentarité entre ces deux pôles, que le nouveau discours sur le développement rural est un « référentiel » (au sens de Muller), en articulant le développement rural avec une vision globale des intérêts nationaux. L'éclatement du secteur agricole du point de vue des politiques publiques semble ainsi constituer une réponse aux contradictions générées par des injonctions à rester compétitif dans une économie globalisée et celles qui enjoignent à la territorialisation de l'action publique et à la prise en compte de l'environnement.

Avec l'institutionnalisation et la sectorisation de l'agriculture familiale, le secteur agricole se fragmente en deux figures professionnelles et sociales, une de base familiale et une de base entrepreneuriale. Quoique les deux aient un rôle dans le développement national et que, par ailleurs, il y ait une certaine intrication entre les deux formes d'agriculture, ces deux figures sont en tension. L'agriculture familiale apparaît, aux yeux des militants ruraux, comme une réponse aux effets dévastateurs d'une agriculture uniquement orientée par des valeurs entrepreneuriales et financières (accaparement du foncier, dégâts environnementaux etc.). L'INTA, de son côté, a traduit les nouveaux principes dans les trois grands objectifs guidant son action : « compétitivité, durabilité, équité » [INTA, 2004]. Cette orientation vers de nouvelles cibles, dont fait partie l'agriculture familiale, et la mise en place de nouveaux dispositifs d'action, réaffirment le rôle centralisateur de ce puissant organisme. Aussi, les nouvelles politiques en faveur de l'agriculture familiale ne remettent pas en question le référentiel de compétitivité de l'agriculture entrepreneuriale et encore moins sa domination dans l'espace géographique

comme dans l'espace public. L'émergence d'un référentiel de développement rural ne règle pas les tensions de territorialités entre les différents modèles d'agriculture qui se traduisent par des conflits, plus ou moins exacerbés selon les régions, autour de questions foncière et environnementale [Giarracca, 2006]. Aussi, l'institutionnalisation de l'agriculture familiale pose-t-elle la question de la coexistence dans l'espace entre plusieurs formes concurrentes de pratiquer l'agriculture.

Conclusion

L'institutionnalisation de l'agriculture familiale, en tant que forme sociale et modèle productif légitimes, est le produit d'une transformation des représentations associées aux petits producteurs, qui doit autant à la diffusion de nouvelles idées, référentiels des programmes de développement rural, au niveau international, qu'à des contingences politiques nationales, ainsi qu'à une progressive organisation des intérêts professionnels des producteurs familiaux argentins. Ainsi la nouvelle politique en faveur de l'agriculture familiale s'inscrit dans une construction originale en Argentine et dans la région. La reconnaissance, au moins au niveau de l'État, du rôle multifonctionnel que joue l'agriculture familiale dans les territoires ruraux va avec une révision des intérêts nationaux qui vise à concilier une agriculture exportatrice qui procure des devises et une stratégie d'autonomie alimentaire qui repose sur l'agriculture familiale. Celle-ci se présente désormais comme un moyen de répondre aux enjeux globaux contemporains : la pauvreté, la durabilité environnementale et la sécurité alimentaire. Son institutionnalisation lui assigne une mission de production orientée vers le marché national. En tant que pourvoyeuse d'aliments et jouant une fonction à la fois sociale, culturelle et économique, l'agriculture familiale doit faire l'objet d'un traitement différencié en termes de politiques publiques. Son soutien devrait permettre, selon ses défenseurs, d'agir sur la pauvreté, l'exode rural et les déséquilibres régionaux, car elle est supposée soutenir les dynamiques territoriales. Son maintien serait alors indispensable à la génération d'un processus de développement territorial dans les régions qui n'intègrent pas les dynamiques socio-spatiales de l'agriculture d'exportation.

L'institutionnalisation de l'agriculture familiale, dans le contexte argentin, prend la forme de la construction d'un référentiel propre au développement rural, sur lequel va reposer la nouvelle politique publique. Elle concerne cependant la question agricole. Aussi, ce référentiel contient le principe d'une séparation au sein du secteur agricole entre deux types d'agriculture, une de base entrepreneuriale et une de base familiale, porteuses de logiques différentes. Cette dissociation, qui reflète aussi des intérêts différents au sein de l'État, est légitimée par un nouveau référentiel global répondant à un modèle qui se construit dans le Cône Sud. Celui-ci, associe la compétitivité et le marché qui dominent les représentations depuis les années 1980 à certains secteurs, alors que d'autres, sont associés aux objectifs du développement durable. Toutefois, si le secrétariat de l'Agriculture familiale et du Développement rural a bien transformé les structures d'intervention dans les territoires en absorbant l'ensemble des budgets assignés aux

différents programmes, force est de constater que les programmes comme instruments d'intervention continuent de dominer l'action publique locale. Le souhait des organisations de l'agriculture familiale de voir évoluer l'intervention vers une politique publique « intégrale » qui transformerait également la relation que les producteurs entretiennent avec les agents de développement semble encore loin de se concrétiser. D'autant que les revendications portant sur les questions foncières et la régulation de l'agriculture entrepreneuriale intègrent plus que timidement l'agenda public.

Bibliographie

- ALBALADEJO C. [2009], *Médiations territoriales locales et développement rural. Vers de nouvelles compétences d'accompagnement de l'activité agricole*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Toulouse 2, Toulouse, 304 p.
- ALLAIRE G. [2006], « Conventions professionnelles et régimes de responsabilité », in EYMARD-DUVERNAY F. (dir.), *L'Économie des conventions, méthodes et résultats*, tome 1, Paris, La Découverte, p. 279-293.
- ARANDA D. [2008], « Otras entidades, otras demandas », *Página/12*, 27 juillet, p. 8.
- BANCO MUNDIAL [2006], *Agricultura y Desarrollo Rural en Argentina : temas claves*, 154 p.
- CENTRO DE INVESTIGACIÓN Y DESARROLLO TECNOLÓGICO PARA LA PEQUEÑA AGRICULTURA FAMILIAR (CIPAF) [2005], *Programa nacional de investigación y desarrollo tecnológico para la pequeña agricultura familiar*, Buenos Aires, 26 p.
- DE DIOS R. [1998], « Política para la pequeña producción agropecuaria o el derecho a permanecer », *Realidad económica*, n°158, p. 121-150.
- FAURE A., POLLET G., WARIN P. (dir.) [1995], *La Construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 189 p.
- FEDERACIÓN AGRARIA ARGENTINA (FAA) [2005], « La tierra. Para qué, para quiénes, para cuántos. Por una agricultura con agricultores », *Congreso Nacional y Latinoamericano sobre uso y tenencia de la tierra*, Buenos Aires, CICCUS, 47 p.
- FORO NACIONAL DE LA AGRICULTURA FAMILIAR (FONAF) [2006], *Propuestas para un plan Estratégico de desarrollo rural*, SAGPyA, 38 p.
- GIARRACCA N. [2006], « Territorios en disputas : los bienes naturales en el centro de la escena », *Realidad Económica*, 1 de enero-15 de febrero, p. 51-68.
- GISCLARD M. [2011], *Le Développement rural en Argentine, transformations de l'action publique et recompositions territoriales. Une étude à partir du Chaco argentin*, thèse de doctorat de l'Université de Toulouse, 644 p.
- GRAS C., HERNANDEZ V. [2007], « L'agriculture argentine dans la globalisation : connaissances et subjectivités », *Autrepart*, n° 43, p. 147-163.
- INSTITUTO DE LA CULTURA POPULAR (INCUPU) [2008], *Este campo también habla*, Publication d'INCUPU, Reconquista, 31 p.
- INSTITUTO NACIONAL DE TECHNOLOGIA DE ALIMENTOS (INTA) [2004], *El INTA que queremos. Plan Estratégico Institucional 2005-2015*, Buenos Aires, 71 p.

- LATTUADA M., NEIMAN G. [2005], *El campo argentino, crecimiento con exclusión*, Buenos Aires, Capital Intelectual, 96 p.
- LUKIN T. [2010], « Precarios rurales y domésticos », *Página/12*, 28 juillet, p. 10.
- MANZANAL M. [2000], « Los programas de desarrollo rural en la Argentina en el contexto del ajuste macroeconómico neoliberal », *Revista EURE*, vol. 26, n° 78 : <http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/196/19607804.pdf>, page consultée le 18 décembre 2006.
- MULLER P. [1990], *Les Politiques publiques*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 127 p.
- MULLER P. [2005], « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, p. 155-187.
- REAF [2006], *Reunión especializada sobre Agricultura Familiar, primer ciclo*, Fida Mercosur, Brasilia, 64 p.
- SCHEJTMAN A., BERDEGUÉ J. [2004], *Desarrollo territorial rural*, RIMISP-centro latinoamericano para el desarrollo territorial, 53 p.

Nouvelle agriculture et transformations familiales sur les hauts plateaux du nord-est cambodgien

*Frédéric Bourdier**

Cet article envisage d'étudier certaines formes de transformation des rapports sociaux dans un contexte de modernisation de l'agriculture. Plutôt que de rendre compte des changements agraires proprement dits et de recentrer la question des changements en cours sur l'analyse de la nouvelle agriculture¹, il a été choisi de voir en quoi ce bouleversement affecte certaines relations sociales au sein de la famille. L'article se compose de deux parties : la première propose une présentation de la société sous deux aspects : la représentation de la nature (plus exactement de certains traits s'y rapportant) et l'organisation socio-économique. La seconde présente quelques-unes des modifications subies par les processus d'intégration économique et sociaux d'une population jadis relativement isolée de la société globale, en dépit des liens forts d'échanges et de commerce qui ont toujours été présents.

La société choisie, celle des Tampuan, est particulièrement intéressante pour appréhender ces mécanismes dans la mesure où ces changements sont survenus intensément et promptement, en une dizaine d'années, dans un vaste espace transfrontalier incluant le territoire de l'ethnie tampuan. Ce territoire se situe depuis 2004 à l'épicentre d'un projet de développement régional regroupant au départ dix provinces voisines laotienne, vietnamienne et cambodgienne [Ministry of Commerce, 2004], donc une contrée promue à de rapides changements socio-économiques [Bourdier, 2009a]. Un autre intérêt consiste à présenter une partie d'une région encore peu connue à l'exception des travaux précurseurs de Meyer [1979] et Matras [1983]. La province en question connaît maintenant une transition agraire dont les similitudes et les différences avec ce qui se passe sur le reste du territoire cambodgien, et par extension dans les pays voisins, méritent d'être identifiées pour une mise en perspective diachronique et spatiale. Les propos passés en revue peuvent également servir de base à une future analyse comparative ayant pour objet l'étude des relations entre organisation sociale et changement agricole

* Anthropologue à l'IRD (Institut de recherche pour le développement), UMR 912.

1. Ce point, très intéressant et encore peu analysé, mériterait d'être traité dans un article à part.

dans d'autres sociétés montagnardes du Sud-Est asiatique. Enfin, les pages qui suivent fournissent une matière première susceptible d'initier une étude compréhensive destinée à resituer la transition vers l'agriculture commerciale dans le contexte plus général des relations entre minorités et majorités en Asie du Sud-Est.

La méthode choisie est celle de l'ethnographie classique, avec un séjour initial de six mois dans plusieurs villages tampuan durant les années 1994-1995. Cette première immersion dans la vie quotidienne, mêlant observations directes, discussions informelles et interviews spécifiques, fut suivie de retours épisodiques et de courte durée (une à trois semaines), avec cette fois-ci enquêtes systématiques, dans un même village en 1997 et 2000 puis régulièrement à partir de 2004 jusqu'en 2011. Même si la quasi-totalité des Tampuan parlent également le khmer, il fut décidé, dès le début, d'apprendre les prémices du langage vernaculaire mais sans pour autant, et c'est le principal biais de la recherche, être en mesure de devenir linguistiquement autonome. D'où la collaboration avec des personnes tampuan et non tampuan de Ratanakiri qui se succédèrent pour faire office d'interprètes et d'« apprentis-ethnographes ».

Au cœur de Ratanakiri : l'interfluve et les paysans de la forêt

D'une superficie de 12 561 km², le *keth* (province) de Ratanakiri est situé au nord-est du pays, à plus de 600 km de la capitale cambodgienne Phnom Penh. Il est délimité au nord par le Laos, à l'est par le Viêtnam, à l'ouest par le *keth* de Stung Treng et au sud par celui de Mondolkiri. Pour les populations de la province², le quotidien de vie se réduit encore au finage du *phum* (village) à l'intérieur duquel on déplace régulièrement les cultures. En dehors de ce milieu socialisé, c'est « l'ailleurs », le domaine de l'étranger qu'on ne pénètre qu'occasionnellement lors des grandes chasses et surtout lors des visites dans le cercle de la parenté élargie. Les bourgades front-pionnières exercent un attrait limité, si ce n'est pour vendre et acheter les produits de première nécessité. Ce que l'on appelle finage est, selon la perception locale, un endroit familier géographiquement délimité où sont identifiés les êtres surnaturels qui le peuplent. Cette dernière propriété, loin d'être une simple remarque culturelle anecdotique, est importante à souligner car la présence d'entités non humaines conditionne étroitement les rapports que l'homme entretient avec la nature quand il s'agit de défricher et entretenir une parcelle de terre [Bourdier, 2009b : 84-105]. Le finage, c'est aussi un espace suffisamment vaste pour que les membres du village soient en mesure d'y puiser les ressources nécessaires à leur subsistance. Il inclut l'habitat groupé, des points d'eau, des champs défrichés, de la forêt primaire protégée (la résidence des esprits) et de la forêt secondaire.

2. Il existe huit groupes ethniques appelés « minorités » (même s'ils sont démographiquement localement dominants) auxquels viennent s'adjoindre des Viêtnameis, des Khmers, des Chinois, des Laotiens et des Chams venus des vallées.

Le milieu physique est constitué d'une vaste plaine sédimentaire, basse, faiblement ondulée, couverte de forêts clairières et de savanes avec au centre un vaste plateau basaltique, correspondant à la zone d'interfluve entre la Sesan et la Srepok, culminant à moins de 500 m, aux riches terres rouges portant une forêt dense et des formations secondaires éparses témoignant de la régénération d'anciens essarts et autres défrichements. À l'exception d'une barrière montagneuse au nord de la rivière Sesan vers la frontière laotienne, le territoire est monotone. Les routes en terre battue qui traversent la province d'est en ouest, ainsi qu'à partir de la Sesan au nord jusqu'à la Srepok au sud témoignent de cette monotonie topographique. Seuls les contreforts du plateau présentent des dénivellations de centaines de mètres. Des thalwegs ainsi que des collines et inselbergs se retrouvent également à l'est du plateau vers le Viêt Nam ainsi que dans le nord. La zone d'interfluve, qui regroupe l'essentiel de la population, est appelée plateau de Bokéo (toponyme d'une bourgade centrale devenue capitale d'un des huit districts) ou plateau des Tampuan (nom de l'ethnie démographiquement dominante qui l'habite). Le plateau se présente sous la forme d'un rectangle de 55 km sur 40 km, allongé nord-ouest/sud-est. Une pléthore de petits cours d'eau sinueux (*o'*) prennent leurs sources sur les hauteurs et se déversent dans l'un des deux fleuves parcourant transversalement le plateau. De nombreuses résurgences et sources pérennes agrémentent le paysage : leur présence conditionne l'implantation des zones d'habitat groupé. Le moindre ruisseau ou filet d'eau, y compris ceux qui tarissent en saison sèche, portent un nom dont les éponymes constituent un élément essentiel dans le système de repérage traditionnel de l'aménagement de l'espace forestier.

Représentation de la nature, organisation sociale et pratiques agricoles

Phum Pachorn, le village tampuan retenu pour cette étude, se situe à une quinzaine de km à l'est de Ban Lung, devenue capitale provinciale en 1980. La population est passée de 450 à plus de 1 000 habitants entre 1994 et 2011. Toutes les familles cultivent la terre en défrichant périodiquement des nouveaux pans de forêt. Les paysans essarteurs ont conscience, mieux que quiconque, de la diversité pédologique et morphologique de leur terroir. Cette connaissance fondée sur des siècles d'observation et d'expérimentation agricole leur a permis de distinguer avec précision les composantes de leur environnement organique et inorganique. Ce groupe de parler môn-khmer, résidant au centre du plateau, distingue les endroits où poussent beaucoup d'arbres (*yet*) de ceux présentant des surfaces arénacées avec de grands rochers (*mahaouteu*, *mahaou*), les collines boisées (*pri phnom*) aux basses montagnes (*phnom kate*) et de celles plus élevées (*phnom chæungoi*), les champs et prairies (*srey*, *unglao*) des terrains marécageux (*trop*), les vallons encaissés aux larges vallées alluviales, les terrains en pente (*té charang*) des terrains plats et dégagés (*té tamplang*). Les caractéristiques attribuées aux sols sont associées à ces formes de relief. Les principaux critères de classification vernaculaire se réfèrent à la couleur, la végétation, la texture, la perméabilité, la localisation et la fertilité :

té trop est la terre où l'eau stagne, *té roy* évoque la terre rouge, *té bâk* la terre graveleuse, *té ksad* la terre sableuse, *té mô* la terre noire, *yet* celle où ne poussent que des mauvaises herbes, *té lapan* la terre fertile, *té rong* la terre anciennement fertile mais épuisée, et *té paba* la terre de qualité intermédiaire.

Carte 1 – Localisation de Ratanakiri au Cambodge



Sources : Jeremy Ironside, consultant agronome, Ratanakiri.

Les nomenclatures indigènes du manteau végétal ont le souci du détail et du particulier. Plus d’une quinzaine de termes sont aussi répertoriés uniquement pour désigner les types de formations forestières dominantes sur le plateau [Bourdier, 2009b]. Résolument pragmatiques, elles reposent sur le visible, la forme générale et le stade de maturité des plantes. Le couvert végétal est également associé à

ses usages connus et à des significations symboliques particulières (résidence des esprits, arbre planté par un ancêtre, etc.). Il arrive que certains arbres (épineux, grands arbres diptères) ou certaines associations végétales (bamboueraies, herbes à paillote et buissons touffus) jouent un rôle d'indicateur écologique. Par exemple, la présence de tel arbrisseau à petites feuilles signale la porosité saisonnière d'un sol fertile tandis que les petites bamboueraies sur un terrain peu incliné témoignent de la perméabilité persistante de l'endroit propice pour certaines semences de riz.

Ces quelques listes de nomenclature et de marqueurs écologiques n'autorisent pas, ne serait-ce que pour des raisons de place, d'accéder à l'exposition d'une véritable représentation de la nature, comme cela a été scrupuleusement détaillé pour les Jarai dans la province limitrophe vietnamienne [Dournes, 1969 ; 1978]. Notons néanmoins qu'il en découle une forme d'usage des ressources mais aussi une relation à l'espace et au temps que l'on retrouve similaires, à quelques variantes près, dans plusieurs sociétés d'essarteurs de la péninsule indochinoise. Le choix d'occupation des champs familiaux et de l'habitat (avec déplacement en cas d'épidémies ou bien lors de l'épuisement des terres environnantes) n'est pas seulement dicté par la simple volonté humaine ; encore faut-il montrer docilité aux esprits qui peuplent la forêt, les points d'eau, les rochers, les collines, les sentiers et les sites villageois. Si les populations décèlent des signes (par le rêve, les sacrifices, les prières) témoignant du « désaccord » des puissances surnaturelles, aucune action humaine ne doit être intentée. C'est pour cela que tous les modelés de terrain et les formes spécifiques du paysage portent des noms qui servent non seulement de repères dans l'ethnogéographie des lieux mais indiquent la localisation d'un esprit à invoquer dans les prières et avec lequel on entre en rapport rituel lors de maladie ou bien quand on a l'intention de développer l'usage agricole et les activités prédatrices (chasse, pêche, cueillette, coupe de bois). Certains endroits sacralisés sont de surcroît épargnés de toute activité anthropique car ils sont habités par des esprits agissant comme « protecteurs » du lieu où ils sont établis : parcelles de forêt à proximité des villages, sur les collines et en bordure des ruisseaux.

Les principaux repères d'orientation spatio-temporels sont les emplacements des anciens villages près desquels sont enterrés les ancêtres et où se trouvent les essarts abandonnés, les sentes de chasse, les laies intra-maisonnées, les chemins entretenus reliant le village aux terrains cultivés. D'autres particularités comme un rocher, une forme originale de relief, un hallier où habite un esprit renommé et identifié servent de point de repère. En l'absence de rivière à proximité jouant autrement un rôle axial majeur (comme chez les Kachah et les Brao établis au nord le long de la rivière Sesan), la plupart des essarteurs tampuan se réfèrent à la marche du soleil le jour et à celle de la lune et d'autres corps célestes la nuit. Les Tampuan savent évaluer le degré de maturité de la végétation herbacée, la présence sonore de la faune avicole, le parcours et le niveau changeant des ruisseaux, l'émanation de certaines odeurs végétales, et appréhendent ces manifestations comme autant d'indices diacritiques de l'espace-temps. Une démonstration complète n'a malheureusement pas sa place ici, mais contentons-nous d'avancer que si temps et espace

apparaissent indissociables, le découpage du jour est minutieusement retranscrit dans les langues locales dont les termes font référence à une activité humaine qui s'accomplit préférentiellement à un moment défini et dans un lieu circonscrit.

Les populations de la forêt ont élaboré un réseau de coordonnées spatio-temporelles alliant les stades de maturité annuelle de la végétation, les systèmes de repères géographiques avec les cycles climatiques et astrologiques. L'observation et la connaissance du mouvement des étoiles sont un trait fort que l'on retrouve chez la plupart des ethnies visitées, notamment chez les Tampuan. Certaines étoiles sont regroupées en ensembles dont certains se confondent avec nos propres constellations (Orion, les Pléiades) tandis que d'autres sont le produit d'une classification originale. Les révolutions annuelles de certains corps célestes ont une importance fondamentale dans la mesure où les durées qu'ils mettent pour accomplir un tour complet correspondent à des trajets réalisés dans l'espace des entités variées telles que les animaux et les hommes réels ou mythiques [Bourdier, 2009b]. Cette correspondance, que Lévi Strauss [1958] a posée comme une règle universelle dans la pensée mythique, a des implications directes sur la gestion du temps des activités forestières et agricoles en ce sens que la position ou la clarté particulière d'une étoile donnée est interprétée comme le signe avant-coureur d'un événement climatique susceptible d'exercer un retentissement sur une activité agricole, cynégétique, ou forestière. Il en est ainsi pour la voie lactée qui n'est visible que par les nuits transparentes et sans lune, et qui s'estompe lorsque l'atmosphère est saturée d'humidité, en saison des pluies. Son apparition et sa disparition, corroborées avec le calendrier des ressources naturelles saisonnières, servent à indiquer des délais concernant les étapes agricoles et découpent le cycle des cultures vivrières en une série précise de périodes significatives et ont été documentées ailleurs [Bourdier, 1996].

Tout ce qui vient d'être énoncé ne constitue pas des éléments de connaissance purement spéculatifs. Il convient de le rattacher à un raisonnement similaire à partir duquel, on va le voir maintenant, découle une forte relation entre le système de pensée, l'organisation sociale territoriale et la mise en valeur de la terre agricole. Certes, les pratiques de gestion de l'environnement suivent une logique de mise en valeur ayant connu de multiples adaptations et changements au cours de leur histoire, mais force est de reconnaître que ces pratiques culturelles ne furent véritablement altérées que récemment avec le rapide essor des plantations d'État et des cultures de rente (noix de cajou, hévéa, manioc, soja) comme il sera débattu dans la seconde partie.

Commençons par la disposition de l'espace habité. En dehors des nouveaux villages disposés sur les axes routiers dont le nombre augmente avec la venue des Khmers, l'organisation sociale classique repose sur le village (*shorok*) caractérisé par un habitat groupé en carré et situé de préférence dans la forêt plutôt que sur les bords de piste. Les unités administratives distinguant le district (*srok*), la commune (*khum*) et le village (*phum*) ont des implications au regard de l'accès à l'information véhiculées par les autorités provinciales, mais elles ne modifient

guère, en tout les cas pour l'instant, l'organisation socio-territoriale traditionnelle. Chaque village circonscrit un territoire aux limites tacitement reconnues sur lequel chaque famille nucléaire défriche une parcelle de forêt pour ses besoins agricoles. Chaque année, le champ défriché (*miir*) est élargi et certaines parties du lot original sont abandonnées. Au bout de trois à cinq ans, suivant la qualité de la terre et l'intensité des herbes adventices, la famille quitte l'emplacement et part à la recherche d'un autre terrain à défricher pour planter plusieurs variétés de riz (court, long, gluant) avec une pléthore de légumes et de produits utiles non consommables. Auparavant le village entier déménageait tous les 10-15 ans lorsque les terres cultivées devenaient trop distantes de l'habitat. Ce changement pouvait s'opérer soit à l'intérieur même du finage soit à l'extérieur et dans ce cas un nouveau territoire, en accord tacite avec les villages voisins, était matériellement et symboliquement délimité. Ces mouvements se raréfient de nos jours en raison des contraintes imposées par l'État, y compris dans les zones éloignées. Par contre, le nouvel attachement du paysan à la terre, désormais perçu comme un bien privé, devient objet de spéculation financière. Un investissement s'établit sur le long terme pour des cultures pérennes qui remplacent progressivement l'éphémère localisation de la culture sur brûlis.

À l'agencement socio-territorial du village et de son finage correspond une structure sociale précise. Chaque village est composé de plusieurs clans exogames (*omay pong*) composés eux-mêmes de lignages non hiérarchisés. L'organisation spatiale du village reflète l'organisation sociale clanique, et une partie précise de l'espace habité est attribuée à un groupe apparenté issu du même clan ou lignage. À phum Pachorn, cinq clans d'inégale importance numérique cohabitent (les *pong Ting, Trao, Klaong, Romam* et *Kwai*) et chaque unité résidentielle correspondant le plus souvent au lignage – il en existe un à cinq à l'intérieur d'un clan – occupe une des huit directions cardinales dans un espace matériellement et symboliquement délimité. Chaque unité résidentielle ainsi identifiable est composée d'une ou plusieurs maisons dont les membres possèdent le même nom. Une unité comprend une maison principale habitée par les parents, les personnes âgées et les jeunes filles non mariées, ainsi qu'un groupe de petites maisons séparées ou contiguës où habitent les jeunes femmes célibataires à partir de la puberté, les filles mariées avec leur mari et leurs enfants. D'autres membres de la famille élargie peuvent venir s'adjoindre, quand un couple a été décimé par une maladie ou quand une personne jeune ou âgée se retrouve seule. Certains ensembles de maisons peuvent alors rassembler jusqu'à plus de quarante personnes. Dans les villages tampuan les plus reculés (district d'Andong Meas), les habitats sont plus vastes et un clan peut occuper une seule longue maison (*heyding*) pouvant aller jusqu'à plus de trente mètres de long sur cinq ou six mètres de large.

Une unité résidentielle constitue une entité sociale, économique, rituelle et politique relativement indépendante. C'est seulement à l'occasion de grandes cérémonies villageoises annuelles que toutes ces unités se réunissent et réaffirment la cohésion sociale du village. Ce lot de maisons s'appelle *moin kwa moin oin*, « une casserole pour une maison », ce qui signifie que les individus peuvent partager

quotidiennement le repas, même si dans la réalité chaque famille nucléaire possède dans la grande maison son propre âtre. Mais que les couples mariés partagent ou pas la même maison et prennent leur repas ensemble ou séparément, chaque foyer de couple marié a tout de même sa propre réserve de riz et accomplit individuellement les cérémonies propitiatoires dans ses champs respectifs.

La structure clanique participe à définir la position de l'individu dans la communauté, mais l'unité sociale de référence aussi bien dans le village que dans le champ reste la famille nucléaire (*omey kanta*). Un jeune couple (dont l'âge de mariage moyen est de 20 à 22 ans pour les hommes et un peu moins pour les femmes) n'acquiert pas immédiatement son statut d'indépendance. Il faut d'abord que l'homme prouve sa capacité à cultiver un essart en travaillant sur celui de son beau-père. Il doit apprendre à réaliser chaque opération culturale, depuis l'abat-tage des arbres jusqu'à la récolte. Il doit également accomplir les sacrifices aux esprits (du lieu et du riz) et organiser avec son épouse des festivités où sont conviés parents, gens du lignage et amis. Il s'ensuit une période d'apprentissage allant de deux à trois ans où les nouveaux mariés cultivent le champ des parents de la jeune épouse. Les circonstances familiales viennent fréquemment pondérer et nuancer l'individualisme familial lorsque, par exemple, les parents sont âgés, impotents et fatigués (ce qui est rare !) ou temporairement incapables d'assumer indépendamment le travail des champs (maladie, handicap, deuil, etc.). La diversité et la malléabilité des structures familiales viennent compenser la division nucléaire des unités socio-économiques de production qui sont à leur tour renforcées par un système d'entraide et d'échange des forces de travail tant à l'intérieur du lignage et de l'unité résidentielle qu'entre familles issues de clans différents mais unies par les liens de mariage.

La société tampuan dispose d'un système harmonique, matrilocal, monogame et matrilineaire. Plus une famille a de filles, plus la maison est grande et plus elle en tire du prestige. La nomenclature de la parenté est classificatoire : les hommes et les femmes d'une même génération, d'un même clan s'appellent frère et sœur et toute relation sexuelle, considérée comme le plus grave des incestes pensables, est strictement prohibée à l'intérieur de cette unité sociale. Hors du clan, les alliances reposent tant sur le choix des parents que sur celui des jeunes qui ne manquent pas d'infléchir la décision, même s'il existe un mariage de type préférentiel – quoique plus idéal que réel – entre les cousins croisés de la première génération (le fils aîné de la mère avec la fille puînée ou cadette du frère cadet de la mère). Les possibilités sont néanmoins variées en dehors d'un interdit rigoureux frappant le mariage entre le fils de la mère et les filles de la sœur de la mère en raison de leur appartenance au même *pong*. Après le mariage, qui n'est d'ailleurs pas un réquisit indispensable pour une union officielle ni même pour la possibilité d'avoir des enfants, le jeune homme garde son appartenance clanique mais va habiter chez ses beaux-parents et devra à partir de ce jour vénérer les ancêtres de sa nouvelle famille, sans pour autant abandonner les siens lorsque des événements familiaux le rappelleront (qui pour une cérémonie funéraire, qui pour une maladie grave) dans la maison de ses parents biologiques.

La résidence uxorilocale n'est pas définitive. Elle est obligatoire les deux à trois premières années, jusqu'à ce que le couple ait au moins un enfant. Le lieu de résidence est également étroitement lié à l'expectative des deux familles d'héberger le jeune couple afin que le couple travaille sur leurs abattis (il est interdit pour un jeune époux vivant chez ses beaux-parents de partir travailler chez ses propres parents). Après quoi, soit ils restent dans la maison des parents de la fille, soit ils décident de s'installer juste à côté, soit ils déménagent chez les parents du mari, soit ils se démarquent des deux familles en construisant une maison dans un coin à l'écart des unités résidentielles originelles. Il n'est pas rare que des querelles ou des problèmes de compatibilité d'humeur viennent modifier ce qui relève moins d'un ordre social inflexible que d'une tendance censée reproduire le cadre socio-familial au cours des générations mais qui produit aussi en son sein des changements internes : on peut observer ainsi des villages situés autour de la capitale Ban Lung où l'habitat s'est systématiquement atomisé non pas uniquement au contact des Khmers et de la « civilisation extérieure » mais en raison de la modification de la relation à la terre cultivée (plus proche du village, nécessitant moins d'absence prolongée). Que la résidence soit uxorilocale ou tende à devenir patrilocale (quoique pour un bref moment), la contrainte du système (vie intime limitée, émergence de conflits, etc.) est modulée par la dispersion périodique du groupe familial dans ses champs. Cet éparpillement spatial s'étend sur plus de la moitié de l'année. Un tel éclatement nucléaire est propice au maintien de l'harmonie au sein du groupe familial et social élargi : l'essartage sur parcelle individuelle facilite l'adhésion à un système social villageois à la fois structuré et souple qui, dans des conditions de travail plus coercitives et collectives, serait plus difficilement tenable.

En cas de décès d'un parent, les enfants restent soit avec leur mère soit avec la famille maternelle si c'est la mère qui est trépassée. De nombreuses histoires dans les villages racontent les démêlés de maris veufs cherchant à tout prix à conserver leurs enfants, et se heurtant à l'assentiment irrévocable de la belle-famille qui considère la progéniture comme son propre bien : l'homme marié est, rappelons-le, dans le système matrilineaire tampuan, rien de plus qu'une pièce rapportée. Il ne préside pas aux décisions internes. En dehors du rapt, existant mais exceptionnel, l'unique solution pour rester avec ses enfants consiste à continuer à habiter la maison de sa belle-famille et à rester veuf, à moins qu'il n'épouse l'une des sœurs cadettes de sa femme, où à défaut une nièce (un tel mariage oblique est possible).

La femme détient les droits de propriété sur la maison, les animaux domestiques et les possessions diverses y compris les objets prestigieux (jarres, bracelets, gongs en cuivre, vaisselles en métal) et c'est elle qui transmet le nom de son clan à ses enfants. La possession s'avère toutefois virtuelle dans la mesure où les gongs, censés lui appartenir, ne peuvent pas être utilisés par elle. L'épouse détient seulement le privilège d'en donner l'usufruit à son mari et ses frères collatéraux. En cas de divorce, dont les hommes avouent en catimini être les victimes face à la pugnacité des femmes, les biens accumulés, en dehors des armes de chasse, restent dans la famille de l'épouse, y compris la récolte passée et l'usage des champs

qu'ils ont eux-mêmes défrichés. Des stratégies masculines peuvent se déployer car l'homme accepte mal de repartir aussi dépouillé qu'il est arrivé. Lesdites revendications suscitent conflits et désordres qui mobilisent alors les familles des deux partis, puis le conseil du village et enfin le chef nominal si un accord n'a pu voir le jour. Les droits d'héritage, si maigres soient-ils, privilégient la relation mère/fille avec un avantage pour la plus jeune. Ce droit d'ultimogéniture s'explique par le fait que la dernière des filles est celle qui restera le plus longtemps dans la maison, qui s'occupera davantage des parents et qui profitera des biens et honneurs accumulés par les mariages de ses sœurs. Mais plus que les biens matériels, elle bénéficiera de la réputation obtenue grâce aux festivités successives qui se déroulent dans la maison. Étant en quelque sorte le « reflet » de l'habitation, elle est celle sur qui les parents comptent sans faille. Par ailleurs, il lui échoira progressivement les responsabilités majeures dans la maison (qui deviendra la sienne plus tard) et le choix de son mari sera d'autant plus examiné avec prudence que l'usage des fameux gongs lui reviendra.

Nouvelles configurations agricoles et sociales

L'intention n'est pas de figer cette microsociété dans un tout socio-cosmique unifié lui conférant la fausse apparence d'une « cohérence » stable, harmonieuse, homogène et autosuffisante³. Les antagonismes intra-villageois et familiaux sont monnaie-courante comme en témoignent les fréquentes résolutions de conflits, arbitrées par les anciens ou à défaut par le conseil administratif villageois, auxquelles nous avons assisté maintes fois depuis notre première venue. Par ailleurs, la notion de culture partagée, au sens où Ortner la définit puis la relativise [2006, p. 112-114], ne doit faire passer sous silence les processus d'inégalités socio-économiques, les relations de pouvoir et les moments de désaccord qui jalonnent la vie quotidienne non seulement entre affins, cognats mais aussi entre hommes et femmes. En somme, tout le monde ne pense pas de la même façon et n'a pas les mêmes « ambitions » à Phum Pachorn et cette dissimilitude se retrouve dans les nouvelles stratégies d'utilisation de la terre sur lesquelles nous allons nous pencher avant d'évoquer leurs implications sociales et familiales.

Nous venons d'esquisser brièvement l'existence d'un certain continuum entre un type de représentation de la nature, des pratiques agricoles et une organisation sociale particulière. Sans pour autant dresser des liens de causalité directs, car il est des sociétés géographiquement proches comme celle des Brao et des Kreung où l'organisation sociale et la parenté diffèrent, mais qui ont des pratiques

3. Il se peut que l'agriculture traditionnelle des populations des hauts-plateaux ait été relativement autonome en termes de nourriture disponible, mais il y eu de tout temps des objets troqués, vendus ou acquis à l'extérieur, entre minorités, avec les Khmers des plaines (pierres, sel, tissu, etc.) ou bien avec les Vietnamiens et les Chams (jarres, gongs, etc.). Si l'intensité de la circulation des produits était moindre autrefois, leur valeur sociale était bien plus importante, à l'instar des buffles et des précieux jeux de gongs qui étaient, et sont toujours (quoique moins unanimement) des biens de prestige indispensables pour le déroulement de cérémonies collectives.

agricultures et des représentations de la nature assez similaires, on serait tenté d'affirmer qu'un continuum opératoire se retrouve dans le milieu perçu, l'organisation sociale et l'usage de l'espace. Le lien entre l'espace habité et le milieu aménagé qui l'entoure donne à voir une projection du second à partir du premier. Plus encore, toute modification d'un élément de ce système reliant nature, pratique agricole et organisation sociale a pour effet de modifier à la fois la structure d'ensemble du système mais aussi, et plus particulièrement, les composantes de ce dernier. C'est ce que nous allons examiner plus bas en prenant pour exemple l'enclassement des pratiques culturelles avec l'organisation clanique qui assigne à chacun de ses membres une place assez clairement définie. Cette mise en perspective concourt à comprendre les dynamiques évolutives entre type d'agriculture et rapports de parenté au sein du village. C'est à l'aune des changements apportés par les récentes politiques agricoles que nous allons maintenant suivre l'évolution de certains rapports interindividuels au sein de la famille.

L'évolution des pratiques de l'essartage a été démontrée à plusieurs reprises par des auteurs renommés en Asie du Sud-Est [Leach, 1957 ; Conklin, 1961 ; Boulbet, 1966 ; Lafont, 1967 ; Condominas, 1983]. En ce qui concerne Ratankiri, les conditions de mise en valeur de l'espace appartenant au village sont en train de se modifier profondément : en premier lieu les énormes portions de terres transformées en concession à des compagnies d'exploitation réduisent considérablement l'espace forestier disponible pour l'agriculture familiale depuis les 15 dernières années. Des nouvelles lois foncières ont été établies quant à l'usage de la terre ainsi que pour le droit de propriété communautaire mais leurs applications en faveur des minorités restent encore à l'état de projet en 2012⁴.

Certaines zones fertiles sont plus touchées que d'autres, moins convoitées et plus éloignées, mais, quoi qu'il en soit, la culture sur brûlis ne représente plus l'agriculture dominante dans la mesure où il n'y a plus assez de place. En second lieu, rares sont maintenant les familles à se contenter de pratiquer uniquement l'essartage. L'acquisition de nouvelles semences (cultures de rente mais aussi fruits, légumes), encouragée par le gouvernement local et favorisée par le prêt à moyen terme, ne pose pas de difficultés majeures pour celui qui est prêt à introduire de nouvelles cultures ou augmenter la superficie cultivable. En partie grâce à cette opportunité, la notion, naguère méconnue, d'investissement pénètre chaque foyer et l'on plante désormais des noix de cajou, du manioc et, plus récemment, des hévéas pour ceux qui disposent de moyens financiers conséquents⁵. Pour ne citer qu'un cas, citons comme conséquence majeure regrettable une utilisation excessive des sols les plus riches pour des cultures peu exigeantes (non consommées et de mauvais rapport économique) comme le manioc.

4. Au cours des dix dernières années, seulement deux villages sont parvenus, accompagnés par des ONG locales, à obtenir des titres de propriété collectifs.

5. En 2011, seulement trois familles de Phum Pachorn avaient déjà planté des hévéas (sur une surface comprise entre 1 et 1,5 hectare) qui sont encore non productifs. Par contre, plus de 90 % des foyers disposent d'anacardiers (la surface cultivée par famille va entre 0,2 hectare et 2,5 hectares, pour une moyenne tournant autour de 1 hectare).

Un village comme Pachorn qui vivait quasiment en autarcie alimentaire ne se suffit plus à lui-même, et les villageois dépendent désormais des marchés extérieurs. Les familles concentrant leurs activités sur les cultures de rente comme l'hévéa, la noix de cajou, le soja et le manioc acquièrent une source de revenus de bon rapport, mais sont amenées à dépendre des fluctuations internationales, comme ce fut le cas en 2012 pour le manioc mais aussi pour la noix de cajou dont le prix baissa presque de moitié⁶. L'introduction de ces pratiques culturelles date d'une quinzaine d'années et représente un apport monétaire significatif incitant les bénéficiaires à se procurer de nombreux produits dans les marchés de la ville voisine. À une autre échelle, avec l'arrivée des populations des plaines et des compagnies d'exploitation, la terre autrefois considérée comme un bien collectif contrôlé par la communauté des anciens devient objet de spéculation à des fins personnelles. L'économie de marché, encouragée au nom du développement économique national comme partout ailleurs [Boltanski, Chiapello, 1999] prend le pas, tend à restreindre les systèmes d'échange, de partage et de troc qui caractérisaient la société d'autrefois et contribue en ce sens à modifier les rapports interfamiliaux. De nombreux témoignage d'hommes âgés respectables (*kra srok*) confirment l'émergence d'un certain mépris chez les jeunes adultes envers la parole des anciens y compris au sein de la famille élargie. Souvent désireux d'obtenir des biens de consommation modernes, des équipements sophistiqués (mobylette, scie électrique, meubles, etc.), et soucieux de transformer radicalement leur habitat traditionnel en maison khmer bien plus « prestigieuse » et beaucoup plus onéreuse, des jeunes hommes (plus que les femmes) n'hésitent plus à remettre en question les avis de leurs parents qui tentent vainement de perpétuer les bons usages consistant à regrouper les foyers matrilocaux dans la même maison, à s'entraider pour le travail des champs, à partager les excédents de récolte. Toutes ces composantes, qui reflètent une certaine manière d'être ensemble ne s'effilochent pas de la même manière ni avec la même intensité au sein de tous les ménages ni dans chaque maisonnée, mais un processus est enclenché qui modifie l'établissement des relations sociales préalables reposant sur le respect des anciens.

Il existe de surcroît tout un ensemble de comportements tenant compte de la position des femmes dans cette société matrilineaire et qui sont en train d'être bousculés. Nous avons signalé plus haut que la plus jeune des filles occupe une position charnière vis-à-vis de ses sœurs et de ses parents vivant sous le même toit. Avec la formation d'habitations nucléaires qui renforce l'isolement physique entre frères célibataires et sœurs, les rapports sociaux entre membres d'une même génération sont moins guidés par la convivialité et les échanges incessants. Pour peu que le mari de la sœur cadette ait entrepris de déménager sa nouvelle famille en dehors de la maison de ses beaux-parents, cette dernière détiendra moins de

6. Ratanakiri a 15 000 hectares de plantation d'anacardiens. Alors que le prix par kilo exporté au Viêt Nam a diminué, en moyenne, de 1,80 dollar à 1,06 dollar (en raison d'une chute mondiale du prix, selon le responsable de l'association de l'agriculture organique au Cambodge), la production totale serait passée à 6 250 tonnes en 2012 contre 8 000 tonnes l'année précédente (information rapportée en avril 2012 par le département provincial d'agriculture).

privilèges au sein de la famille élargie et n'assumera plus les mêmes prérogatives et devoirs. Remarquons que ces changements dans la manière d'habiter qui induisent des modifications dans la relation au sein de la parentèle sont conditionnés par les transformations dans le mode d'appropriation de la terre. On retrouve invariablement davantage de foyers nucléaires isolés chez les familles s'adonnant à l'agriculture de rente dans la mesure où les travaux au cours du cycle annuel ne demandent pas la même mobilisation agnatique que celle qui existe pour l'entretien d'un essart.

L'introduction exponentielle des cultures de rente n'est pas seule responsable du changement de l'organisation sociale. La modification de la configuration classique « en rond » ou en « carré » des villages qui ont tendance à s'aligner sur les bords de route est un trait caractéristique de ceux proches de la capitale provinciale et de ceux ayant été déplacés par les autorités vers le biotope riverain. Or la nouvelle forme d'habitat reposant sur le modèle khmer, même si elle reste encore minoritaire à l'échelle de la province, n'est pas sans conséquence car elle introduit un nouveau « modèle d'être » ainsi qu'une sédentarité complète assortie d'un changement dans la conception des rapports entre l'environnement social et le milieu naturel. Il a déjà été dit que le village, dans sa forme traditionnelle, est le reflet de l'ordre du monde, à partir duquel repose non seulement l'organisation socio-territoriale des maisons mais la répartition des essarts sur le finage villageois [Bourdier, 2012 et 2009b]. Claude Lévi-Strauss [1958] a montré en ce sens comment les missionnaires en Amérique latine avaient sciemment provoqué le changement des structures territoriales villageoises afin de modifier les structures sociales internes et les représentations cosmogoniques des populations indigènes pour les rendre plus perméables au processus d'évangélisation et de « modernisation ». On est en droit de se demander si la venue des missionnaires à Ratanakiri⁷ n'aura pas les mêmes effets, cette fois-ci sous le couvert d'un développement en cours et d'une intégration attendue au sein de l'État-Nation.

Toutes ces modifications fortement encouragées de l'extérieur induisent inévitablement des bouleversements au sein des rapports inter-villageois et à l'intérieur des foyers résidentiels. Nous nous contenterons de prendre en considération quelques exemples concernant les relations intrafamiliales dominantes qui, jusqu'à présent, façonnaient le déroulement de la vie quotidienne et rituelle, à savoir les relations entre aînés et cadets, entre hommes et femmes, ainsi que les rapports entre parents et enfants.

Les deux sexes ont toujours eu des positions assignées conférant à chacun une série de prérogatives et de devoirs, mais où tout sentiment de compétition et d'exploitation est exclu. Une grande partie du temps, le long de l'année avant la récolte, est dévolue à entretenir l'essart et réaliser plusieurs cérémonies propitiatoires destinées à apaiser les esprits malfaisants susceptibles d'envoyer des

7. Près d'une dizaine d'églises (essentiellement protestantes) sont implantées. Les premières arrivèrent en 1993.

maladies et d'endommager les récoltes. L'irruption d'un capital financier au sein d'un jeune ménage grâce à la vente d'un lopin de terre et, dans une moindre mesure, des revenus tirés de l'écoulement d'une culture de rente suscite un remaniement des dynamismes en présence au sein du couple. La femme bénéficiait d'un certain privilège et d'une mainmise sur la gestion globale du riz cultivé et des autres produits ensemencés. Maintenant, l'argent tiré de n'importe quelle vente revient à l'homme, irrésistiblement soucieux de se procurer de nouveaux biens de consommation. Nos observations montrent qu'il s'ensuit également une période d'absentéisme masculin pour le travail dans les champs, quand le jeune marié en profite pour se rendre avec des connaissances dans les bourgades voisines, interagir avec les Khmers et chercher du travail en tant que journalier afin d'augmenter son capital financier. La femme, davantage « assignée à résidence » dans sa maison et dans son champ, participe beaucoup moins à ces ouvertures sur le monde extérieur mais, en revanche, voit ses responsabilités domestiques et agricoles augmenter considérablement. Elle entreprend aussi des tâches traditionnellement assignées aux hommes, à l'image du désherbage réitéré de l'abattis (une besogne pénible et prenante qui auparavant s'effectuait en complémentarité) et de la récolte manuelle du riz et des autres produits.

Signalons également que la femme est irrévocablement poussée à se rendre à pied, pour écouler quelques denrées, au marché le plus proche à 14 km. Une tendance très masculine, que d'aucuns estimerait machiste, est d'affirmer que de toute manière la marche fait du bien et n'est en aucun cas une activité fatigante... C'est sur elle que repose également une plus grande prise en charge de l'enfant dont certains apprentissages comme ceux relatifs à la connaissance de la nature et l'énoncé des mythes étaient du ressort des hommes, qu'ils délèguent désormais de plus en plus. En retour, on remarque un nombre croissant de villageoises qui déplorent l'attitude égocentrique de leurs maris dépensant inutilement l'argent du couple (provenant de l'agriculture de rente) en s'adonnant à la boisson, jouant aux cartes, pariant, et passant du temps au karaoké. Reconnaissons que la consommation de bière de riz a toujours été consubstantielle aux nombreuses cérémonies familiales et villageoises ; c'est un moment intense où les Tampuan des deux sexes se retrouvent. Dans ce cadre, la convivialité fraternelle, voire amoureuse, représente un moment fort de joie et d'échange accompli. La toute nouvelle disponibilité des alcools manufacturés change la donne et sa banalisation entraîne une addiction individuelle dont certaines femmes commencent à redouter le pire quant aux répercussions sociales au sein du foyer.

Les relations intergénérationnelles connaissent pareillement des soubresauts. La structure familiale n'a jamais été fortement hiérarchisée entre grands-parents, enfants et petits enfants mais une attitude discrète, entremêlée d'une écoute attentive sous-tendait les rapports familiaux et domestiques. Un homme passe au stade d'ancien une fois qu'il a des petits-enfants, et la femme augmente d'autant plus son prestige qu'elle a de filles qui cohabitent dans sa maison et que ces dernières procréent de nombreux enfants. Même si d'autres facteurs entrent en jeu, il n'est pas exagéré d'affirmer que le respect envers la grand-mère maternelle est

proportionnel au nombre de sa descendance. Une telle caractéristique se retrouve régulièrement chez les sociétés matrilineaires, plus que chez celles qui sont patri-lineaires. Inévitablement, cette déférence envers les plus âgés de la demeure tend à s'amenuiser quand les familles se scindent en plusieurs maisons pour de nouvelles logiques de mise en valeur dispersée de la terre, et a fortiori quand ces dernières sont géographiquement distancées. Les épisodes cérémoniels importants sont toujours maintenus, mais il est de nombreux rituels qui ne s'accomplissent qu'entre gens vivant sous le même toit sans associer les proches parents, à partir du moment où ils habitent ailleurs.

Le statut d'ancien ainsi que la reconnaissance religieuse qui l'accompagne s'acquièrent progressivement à la suite d'une expérience de vie quotidienne au sein d'une unité sociale vivant ensemble. Cette reconnaissance et ce statut ne sont pas exclusivement liés à la pratique de l'essartage mais cette forme d'agriculture (avec les rituels qui l'entourent) concourt néanmoins au maintien de sa reconnaissance. Le savoir acquis par les anciens pousse les hommes et les femmes à reconnaître certaines formes de soumission, de préséance et de respect envers celui ou celle qui sait déchiffrer les codes liés au fonctionnement de la nature. Ces formes de reconnaissances ne disparaissent pas mais diminuent sensiblement chez une famille élargie ayant renoncé à la vie collective et chez ceux qui se concentrent de plus en plus sur l'agriculture commerciale. Dans ces circonstances, les occasions sont plus rares et les chances moins fortes, pour une femme d'âge mûr de veiller à l'éducation de ses petits enfants comme c'était couramment le cas autrefois. Quand bien même la famille reste soudée dans sa résidence, il n'est pas dit que les liens entre générations conservent leur teneur traditionnelle.

L'éducation à l'école, qui est exclusivement en khmer dès le primaire (il n'y a pas d'instituteurs indigènes dans notre cercle d'observation), élargit les connaissances et ouvre les étudiants à la société globale. Ses bénéfices sont contrebalancés par une tendance de plus en plus prégnante à moins solliciter, écouter, accompagner et s'entretenir avec les anciens, les patriarches qui jouaient un rôle non négligeable d'instructeur dans le parcours de l'enfant. Jadis considérées comme les dépositaires d'un savoir à transmettre, combien de fois avons-nous vu des personnes âgées être tournées en ridicule par de jeunes adolescents (chose impensable il y a 10 ans !). Les réactions sont loin d'être homogènes, mais il suffit de s'entretenir avec les personnes de moins de 40 ans pour se rendre compte de l'amenuisement d'une grande partie du savoir relatif à la nature ainsi que de la mémorisation des mythes et des épopées dont certains tombent dans l'oubli. Là encore, nature et mythe sont en grande partie consubstantiels de l'essartage, tout au moins de la vision cosmogonique qui l'anime. Un linguiste, Sylvain Vogel, ayant récolté les récits et enregistré les rituels des Bunong à Mondolkiri au cours des dix dernières années, affirmait en 2012 (publication à venir) que ses matériaux collectés étaient exceptionnellement transmis et connus auprès de la nouvelle génération.

Le troisième point concerne les interactions entre aînés et cadets. Ayant partagé la vie quotidienne au sein d'un foyer dans les années 1990, il était frappant de

constater l'étroite proximité sociale entre enfants de mêmes géniteurs ainsi qu'entre cousins de premier degré. Amusement certes, mais aussi attention du plus grand, quel que soit son sexe, pour les plus jeunes et a fortiori sur les tout-petits. Une telle proximité intime se perpétuait et se renforçait jusqu'au mariage de tous les enfants. Il arrivait même de voir perdurer cette tendance bien plus loin, tant que les jeunes ménages apparentés vivaient ensemble ou juste à côté. Ces relations étroites se retrouvaient au sein du foyer mais également dans les abattis où les jeunes étaient conviés à travailler ensemble et avec les parents qui les orientaient.

Plusieurs facteurs viennent distendre ce lien. Nous en citerons deux. L'école, rendue obligatoire, dispense en grande partie les filles et les garçons de leur rôle d'éducateurs envers les plus jeunes et inversement ces derniers, en grandissant, ne perçoivent plus leurs aînés comme les mentors qu'ils étaient autrefois, puisque les conseils et les soutiens qu'ils garantissaient s'affaiblissent. En second lieu, les enfants à partir de l'âge de 12-13 ans jouaient un rôle dans la préparation et le déroulement des nombreuses cérémonies qui s'étalaient tout au long du cycle agricole. Leur présence lors des sacrifices d'animaux était jugée indispensable, étant donné leur participation active aux actes propitiatoires. Chacun, en fonction de sa position dans la généalogie infantile, avait un rôle qui lui était assigné : la fille aînée devait par exemple tamiser le riz de fête et les adolescents garçons découpaient des portions de l'animal sacrifié. L'adoption de cultures de rentes s'étant généralisée, de telles pratiques rituelles ne sont plus nécessaires puisqu'il n'y a plus de cycle agricole à boucler, sauf dans le petit bout d'essart qui subsiste. Pour le moins, une soupape de sécurité est toujours en place. Les implications des enfants qui se raréfient rendent les liens aînés/cadets déliquescents et, surtout, les éloignent du rapport au sacré jadis patiemment entretenu régulièrement.

Avant de conclure, une précision s'impose : nous venons de voir que certains des changements qui s'opèrent au niveau familial par le truchement des récentes modifications agricoles risquent d'entraîner des changements au sein d'une société restée jusque là préservée du système capitaliste. Notre constat ne va pas plus loin. Comme le rappelle Schlemmer [1998, p. 245], en tant qu'anthropologue, nous ne prétendons aucunement que « telle autre décision lui serait « préférable » : qu'il faille faire le choix de l'intégration ou de la préservation de ces sociétés, cela relève de la philosophie de l'histoire (...) mais n'implique pas le chercheur en tant que tel ».

Vers un avenir incertain

Il est nécessaire de compléter l'analyse de l'impact des changements agricoles sur les rapports de parenté en les situant dans un plus vaste contexte politique et administratif. D'autres considérations fondamentales entrent en jeu et provoquent des bouleversements sur les relations interindividuelles et familiales. Faisons un retour en arrière : comme ce fut le cas après l'indépendance à la suite de la création des nouveaux États du Viêt Nam et du Laos [Hickey, 1982, p. 6], un

des défis majeurs pour le gouvernement cambodgien, après le traumatisme des Khmers Rouges, consista à promouvoir l'intégration nationale des différents groupes ethniques. L'option choisie fut d'assimiler les populations minoritaires dans la sphère culturelle et administrative khmère⁸. Avertis de la pluralité culturelle des peuples des hauts plateaux, les décideurs se convinrent que les liens forts privilégiant la parenté, le village, le groupe religieux et l'appartenance ethnique méritaient d'être réduits en faveur d'une loyauté plus directe envers l'État. Dans une autre perspective, Clifford Geertz [1963] avait déjà observé que les nouveaux pays de l'Asie du Sud-Est étaient très vigilants sur les relations communautaires et villageoises susceptibles de contrecarrer et ralentir les projets nationaux, comme si les deux étaient inconciliables. De tels « attachements primordiaux », selon les mots de Geertz, ont ainsi été délibérément ciblés afin d'être déstabilisés par les politiques de développement au Cambodge. C'est ainsi que la gestion des affaires sociales et agricoles au niveau du village revient au porte-parole local (*mephum*) qui est avant tout un agent de liaison chargé de transmettre les directives gouvernementales. Par son entremise, et avec l'appui d'agents de l'État, de nouvelles unités sociales et des groupes formés artificiellement tendent à remplacer, avec plus ou moins de succès, les relations de parenté qui jouissaient d'une plus grande autonomie, complicité et cohérence.

Cette « grande transformation », déjà révélée par Karl Polyani [1983], est soigneusement orchestrée du dehors. Dans le village tampuan étudié, on remarque l'amenuisement des conseils des anciens de chaque clan qui veillaient il y a encore quelques années au maintien de la solidarité des rapports interindividuels en inculquant le respect des aînés par les cadets et des enfants vis-à-vis des parents. Désormais, un jeune diplômé recevant une éducation extérieure au sein d'une institution cambodgienne inspire aux autorités davantage la confiance, de par son adhésion à des valeurs khmères, que les anciens du village dont on relègue la connaissance à un vestige du passé, un attribut folklorique « captivant » sans le considérer comme un atout. Les rapports de sexe quant à eux connaissent une double modification contradictoire : d'un côté, il est donné à la moitié féminine de meilleures opportunités pour prendre la parole dans l'espace public ainsi que pour l'accès à une éducation moderne ; par ailleurs, on attend des femmes une plus grande mobilisation envers de nouvelles initiatives économiques (artisanat, activités artistiques, emplois journaliers, vente au marché), et une participation plus active à la vie sociale, politique et sanitaire au sein du village.

De telles interventions à Ratanakiri ne constituent pas un cas isolé car elles ont été repérées çà et là en Asie du Sud-Est [Caskill, Kampe, 1997]. Le problème, sous-estimé tant par les autorités publiques que les ONG appuyant les programmes de développement rural, est que ces activités, autrefois équitablement réparties entre hommes et femmes, confèrent un surcroît de travail estimé inutile et lourd à supporter par les femmes [Bourdier, 2008 ; 2009a]. Certaines manifestent leur

8. Un historien a retracé cette évolution lors d'une longue étude dans la province de Mondolkiri entièrement peuplée il y a encore 40 ans par l'ethnie Bunong [Guérin, 2003].

inappétence envers des fonctions pour lesquelles elles tiennent peu à être consultées (réunion villageoise, meetings intercommunautaires, formations dans la capitale provinciale). En même temps, la nouvelle génération trouve davantage son compte dans le renouvellement des rapports traditionnels de parenté et face à ces nouvelles activités. Cette « nouvelle vague » témoigne d'une meilleure aptitude à élargir sa vision féminine ou masculine du monde. Mais, quoi qu'il en soit, les relations interfamiliales sont bousculées et les changements économiques et agricoles, même s'ils ne sont pas les seuls incriminés, concourent à intensifier ce bouleversement.

Bibliographie

- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. [1999], *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 p.
- BOULBET J. [1966], « Le miir, culture itinérante avec jachère forestière en pays maa' », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO)*, Paris, p. 79-98.
- BOURDIER F. [1996], "Representation of the Nature among the Protochinese in Ratanakiri", Phnom Penh, *Cahiers d'études franco-cambodgiens*, n° 8, p. 35-56.
- BOURDIER F. [2008], "Indigenous Populations in a Cultural Perspective. The Paradox of Development in Southeast Asia", *Anthropos*, n° 103, p. 1-12.
- BOURDIER F. [2009A], "On Development Issues and Indigenous Societies: Recent Conceptual and Theoretical Perspectives", in BOURDIER F. (dir.), *Development and Dominion, Indigenous Peoples in Laos, Cambodia and Vietnam*, Bangkok, White Lotus, p. 1-52.
- BOURDIER F. [2009B], « Ethnographie des populations indigènes du nord-est cambodgien », Paris, L'Harmattan, 287 p.
- BOURDIER F. [2012], "By Way of Development: The Tributary Region of Ratanakiri (Cambodia) as Case Study for Mainland South-East Asia", in KOLNBERGER T., WEHNER S. (ed.), *Mekong Past and Present*, Luxembourg, Presses Universitaires, sous presse.
- CASKILL MC D., KAMPE K. (ed.) [1997], "Development or domestication? Indigenous peoples of Southeast Asia", Bangkok, Silkworm books, 631 p.
- CONDOMINAS G. [1983], « Aspects écologiques d'un espace social restreint en Asie du Sud-Est ; Les Mnong Gar et leur environnement », *Études rurales*, Paris, p. 11-76.
- CONKLIN H.C. [1961], *Hanunoo Agriculture: A Report on an Integral System of Shifting Cultivation in the Philippines*, Rome, FAO, n° 12, 209 p.
- DOURNES J. [1969], *Bois-Bambou, aspect végétal de l'univers Jörai*, Paris, CNRS, 195 p.
- DOURNES J. [1978], *Forêt, femme, folie, une traversée de l'imaginaire jörai*, Paris, Aubier, Étranges étrangers, 288 p.
- GEERTZ C. [1963], "The Integrative Revolution: Primordial Sentiments in the New States and Civil politics", in GEERTZ C. (ed.), *Old Societies and New States*, New York (N. Y.), The Free Press, p. 105-157.
- GUÉRIN M., HARDY A., TAN S., NGUYEN V.C. [2003], *Des montagnards aux minorités ethniques*, Paris, L'Harmattan/IRASEC, 354 p.
- HICKEY G.C. [1988], *Free in the Mountains. Ethnohistory of the Vietnamese Central Highlands 1954-1976*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 350 p.

- LAFONT P.B. [1967], « L'agriculture sur brûlis chez les Proto-Indochinois des hauts plateaux du Centre Vietnam », *Cahiers d'outre-mer*, n° 77, p. 37-48.
- LEACH E. [1957], *Some Economic Advantages of Shifting Cultivation*, Proceedings of the Ninth Pacific Science Congress Bangkok, vol. 7, p. 64-66.
- LEVI-STRAUSS C. [1958], *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 452 p.
- MATRAS J. [1983], *Un village dans la forêt. L'essartage chez les Brou du Cambodge*, Paris, Sela, 343 p.
- MEYER C. [1979], « Les nouvelles provinces de Ratanakiri et Mondolkiri », *Revue monde en développement*, Paris, n° 28, p. 421-437.
- MINISTRY OF COMMERCE [2004], *Socio-economic development master plan for Cambodia – Laos – Vietnam development triangle*, Phnom Penh, reference documen: http://clv-triangle.vn/portal/page/portal/clv_en/819086/1305933?p_cateid=825523&item_id=8597958&article_details=1, page consultée le 12 octobre 2012.
- ORTNER S. [2006], *Anthropology and Social Theory. Culture, Power, and the Acting Subject*, Durham (N. C.), Duke University Press, 188 p.
- POLYANI K. [1983], *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 419 p.
- SCHLEMMER B. [1998], *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala, 410 p.

Résumés

Christian CORNIAUX, Véronique ALARY, Denis GAUTIER, Guillaume DUTEURTRE, **Producteur laitier en Afrique de l'Ouest : une modernité rêvée par les techniciens à l'épreuve du terrain**

À l'instar des modèles de développement agricole en Occident, existe-t-il en Afrique de l'Ouest des producteurs laitiers « modernes » capables, selon la rhétorique modernisante, d'affronter la concurrence du lait en poudre importé ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de savoir qui sont les producteurs laitiers ouest-africains. Notre analyse, basée sur trois typologies réalisées en périphérie des villes au Sénégal, en Mauritanie et au Mali, montre une grande diversité de situations. Néanmoins, la stratégie dominante est une stratégie sécuritaire, dans le cadre d'exploitations familiales relativement pauvres qui privilégient la production de céréales ou d'animaux sur pieds. Le lait n'est pas une priorité économique dans le système actuel de production. La figure du producteur laitier à l'occidentale n'existe pas encore en Afrique de l'Ouest.

• Mots-clés : lait – production laitière – commerce – exploitation agricole familiale – Afrique de l'Ouest.

Jean-Philippe COLIN, **La petite production d'ananas en Côte-d'Ivoire : d'une crise à l'autre**

La petite production d'ananas émerge en Côte-d'Ivoire dans les années soixante, comme culture destinée à la conserverie, et disparaît sous cette forme au début des années 1980. Elle ré-émerge à la même époque, mais destinée à l'exportation de fruits frais, avant

de s'effondrer à nouveau au milieu des années 2000. Une première partie de l'article présente les dispositifs organisationnels et institutionnels qui ont permis l'essor d'une culture d'exportation non traditionnelle aussi intensive en travail et en intrants chez les petits producteurs : agriculture contractuelle à l'époque « ananas de conserve », jeu de relations contractuelles multiplexes avec l'amont et l'aval de la production, à l'époque « ananas pour l'exportation en frais ». Une seconde partie identifie les acteurs de cette production : essentiellement des petits planteurs burkinabè accédant à la terre par un contrat de location. La dernière partie questionne la durabilité de cette production à travers l'analyse de la crise de la production pour la conserverie, puis de l'effondrement de la production de fruits frais pour l'exportation.

• Mots-clés : ananas – agriculture contractuelle – petites exploitations – production d'exportation non traditionnelle – conserverie – Côte-d'Ivoire.

Anaïs MARSHALL, Évelyne MESCLIER, Jean-Louis CHALÉARD, **Les petits producteurs dans le nouveau modèle agro-exportateur péruvien : entre subordination et stratégies propres**

Au Pérou, la politique d'ouverture des marchés économique et foncier, initiée par le gouvernement d'A. Fujimori en 1990, a provoqué de nombreux changements sur le piémont côtier péruvien, avec l'implantation d'entreprises agro-industrielles tournées vers l'exportation. L'analyse de l'évolution dans trois oasis (Motupe, Virú et Ica) montre que les petits producteurs sont confrontés à une double réalité : d'une part, une nouvelle

concurrence sur les ressources foncières et hydriques et, d'autre part, la possibilité de tisser des liens avec les entreprises présentes sur le territoire local afin de produire pour de nouveaux marchés. Dans ce contexte, certains petits producteurs s'insèrent par eux-mêmes dans les nouvelles filières, tandis que d'autres sont incités à le faire par ces entreprises. Pratiquement tous continuent par ailleurs à diversifier leurs cultures, pour assurer la reproduction de leur famille comme pour approvisionner les marchés urbains nationaux. La comparaison de cas dans des situations géographiques différentes permet de conclure que les petits agriculteurs peuvent participer au développement d'un modèle agro-exportateur mis en place récemment et reposant sur des techniques exogènes sans renoncer à avoir des stratégies propres.

• Mots-clés : agro-industrie – petits producteurs – exportation – dynamiques agraires – Pérou.

Stéphanie BARRAL, François RUF, Plantations industrielles ou familiales ? Regards croisés sur la production d'huile de palme et de cacao en Indonésie et au Ghana

Pour les produits tropicaux tels que café, cacao, caoutchouc, huile de palme, les parts de marché des grandes plantations et de l'agriculture familiale varient selon les pays, les époques et les produits. Pourquoi aujourd'hui les plantations industrielles jouent-elles un rôle important dans le secteur de l'huile de palme et un rôle marginal dans celui du cacao ? Cette question est traitée dans le cas du Ghana et de l'Indonésie, à travers la bibliographie, des enquêtes socio-économiques d'exploitations villageoises et de l'observation participante dans des grandes plantations. L'évolution de ce dualisme dépend des conditions d'introduction de la culture et des politiques publiques ; la différence entre secteurs ramène aussi à des déterminants techniques et économiques tels que les économies d'échelles, la nature du produit transformé et du matériel végétal, les calendriers agricoles et la gestion du travail. Aujourd'hui, les plantations familiales gagnent du terrain, utilisant

certaines ressources des plantations industrielles.

• Mots-clés : cultures pérennes – économies d'échelle – gestion du travail – politiques publiques – Ghana – Indonésie.

Marie-Hélène DABAT, Rabah LAHMAR, Richard GUISSOU, La culture du niébé au Burkina Faso : une voie d'adaptation de la petite agriculture à son environnement ?

Le niébé est passé en quelques années du statut de culture vivrière surtout réservée à l'autoconsommation familiale et aux marchés locaux, à celui de culture de rente aussi destinée à la vente sur les marchés urbains et à l'exportation. Nonobstant le mythe de l'intensification par culture pure dans les grandes exploitations, l'accroissement de la production a surtout été le fait des petites exploitations qui produisent le niébé en culture secondaire associée avec les céréales. Cet article montre que le niébé occupe désormais une position originale dans le système agroalimentaire de la petite agriculture burkinabé du fait de nombreux avantages agroécologiques et socioéconomiques. Il sous-tend que la voie de la densification du niébé dans les systèmes actuels est plus intéressante que celle de l'intensification par culture pure, conformément aux stratégies actuelles des exploitations. Il propose que la recherche appuie ces processus pour améliorer leur durabilité.

• Mots-clés : niébé – système de culture – intensification – marché – vulnérabilité – durabilité – Burkina Faso.

Éric LÉONARD, Rafael PALMA, Virginie BRUN, Transferts publics et adaptations des ménages agricoles au processus de libéralisation au Sud du Mexique

Depuis le milieu des années 1990, le Mexique est engagé dans un processus d'insertion compétitive qui met en question le devenir des petites exploitations familiales composant la trame de son secteur agricole. Sur la base d'une enquête réalisée auprès de 320 ménages ruraux, cet article explore les formes de reconfiguration des

organisations économiques familiales à partir d'une analyse de leurs revenus. Il en examine la structure et la distribution en référence à l'hypothèse d'évolution trimodale des formes d'insertion dans les marchés proposée par le Rapport sur le développement dans le monde 2008 de la Banque mondiale : la spécialisation agricole via l'insertion dans les chaînes de valeur agro-industrielles ; la diversification des activités rurales agricoles et non agricoles ; et la sortie de l'agriculture par la migration. L'article s'attache au rôle des programmes publics d'appui aux ménages ruraux dans la réorganisation des structures d'activité, ainsi que dans les dynamiques de différenciation socio-spatiale associées au processus d'insertion compétitive.

• Mots-clés : insertion compétitive – agriculture familiale – politique publique – pauvreté – impasses de transition – Mexique.

Olivia AUBRIOT, Tristan BRUSLÉ, Agriculture paysanne népalaise et phénomènes migratoires : de la complémentarité à la rupture des liens ?

L'agriculture népalaise, en montagne comme en plaine, est essentiellement familiale et de subsistance. Mais, de longue date, elle entretient des liens forts et complémentaires avec les phénomènes migratoires, puisque ceux-ci ont permis aux familles de poursuivre l'agriculture sur les terres ancestrales ou de s'installer dans la plaine, productrice de riz. Les migrations de travail n'ont cessé de croître, influençant en retour l'agriculture aux échanges davantage monétarisés et aux activités féminisées. Il s'ensuit un manque de main-d'œuvre masculine dans un pays pourtant fortement peuplé et, du fait des nouvelles migrations de travail, plus rémunératrices vers des pays lointains comme ceux du Golfe, une urbanisation des comportements sans qu'il y ait pour autant d'exode rural. En effet, avec d'autres changements de la société (scolarisation, urbanisation, etc.), ces nouvelles migrations entraînent une rupture d'aspirations chez les jeunes, qui tendent à s'éloigner de l'agriculture.

• Mots-clés : agriculture paysanne – migrations – subsistance – Népal.

Jean-Michel SOURISSEAU, Pierre-Marie BOSC, Sandrine FRÉGUIN-GRESH, Jean-François BÉLIÈRES, Philippe BONNAL, Jean-François LE COQ, Ward ANSEEUW, Sandrine DURY, Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement

Les transformations des agricultures familiales interrogent le monde académique et les politiques. Cette interrogation traverse l'histoire des représentations de l'agriculture depuis un siècle. Les manières de voir les agricultures ont accompagné ces transformations. Aujourd'hui, l'agriculture familiale acquiert une légitimité internationale mais elle est questionnée par les évolutions des agricultures au Nord comme aux Suds. Le cadre *Sustainable Rural Livelihoods* (SRL) permet une appréhension globale du fait agricole comme une composante de systèmes d'activités multisectoriels et multisitués dont les logiques renvoient à des régulations marchandes et non marchandes. Le poids relatif et la nature des capitaux mobilisés permettent de représenter de manière stylisée trois formes d'organisation de l'agriculture familiale au Brésil, en France et au Mali. Une caractérisation plus générique, qu'esquisse notre proposition de modèle conceptuel est enfin proposée, qui pose de nouvelles questions méthodologiques.

• Mots-clés : agricultures familiales – sustainable rural livelihoods – paysans – entreprises – pluriactivité – mobilité – diversité – Brésil – France – Mali.

Véronique ALARY, Ibrahim DAoud, Mona ABDELZAHER, Omar SALAMA, Adel ABOULNAGA, Nicolas MERVEILLE, Jean-François TOURRAND, Adaptation des sociétés bédouines de la côte nord-ouest de l'Égypte au changement global

En ce début de millénaire, avec une croissance démographique de 1,9 % par an empiétant sur le rural (environ 250 000 ha urbanisés en vingt ans) et à peine 3,5 % de son territoire cultivable, l'Égypte fait face à d'importants défis. Les zones arides (8 % du pays), bien que

menacées par les changements climatiques actuels, présentent un réel potentiel agricole. Le projet de recherche ELVULMED propose une analyse des processus d'adaptation des sociétés bédouines de la Côte Nord-Ouest suite à quinze ans de sécheresse, de 1995 à 2011. Les premiers résultats montrent des changements sociétaux profonds et de nouvelles formes d'adaptation liées à l'urbanisation croissante de la côte, formes dépassant le système traditionnel bédouin basé sur l'élevage.

• Mots-clés : adaptation – changement climatique – élevage – bédouin – Égypte.

Marie GISCLARD, Gilles ALLAIRE, **L'institutionnalisation de l'agriculture familiale en Argentine : vers la reformulation d'un référentiel de développement rural**

Cet article se propose de mettre en lumière les idées et les intérêts politiques et économiques qui ont conduit à la récente institutionnalisation de l'agriculture familiale en Argentine. Il analyse les processus qui ont légitimé cette catégorie socio-politique et productive et présente les dispositifs qui témoignent d'une transformation de l'action publique afférente. Le passage d'une politique sociale et palliative à une politique qui vise la professionnalisation et la sectorisation de l'agriculture familiale témoigne de la transformation du référentiel de développement rural et des nouvelles représentations du secteur agricole en Argentine et plus largement dans le Cône Sud. L'agriculture familiale s'identifie désormais à partir de la dimension multifonctionnelle de son activité productive. Cela conduit à une fragmentation du secteur agricole en deux référentiels, un référentiel centré sur l'agriculture familiale et un autre centré sur l'agriculture entrepreneuriale.

• Mot-clés : agriculture familiale – développement rural – secteur agricole – référentiel d'action publique – MERCOSUR – Argentine.

Frédéric BOURDIER, **Nouvelle agriculture et transformations familiales sur les hauts plateaux du nord-est cambodgien**

Les populations indigènes de la province de Ratanakiri ont de tout temps pratiqué l'essartage. Chaque village dispose d'un finage au sein duquel chaque foyer défriche un pan de forêt pour ensemercer du riz pluvial assorti d'une variété élevée de denrées alimentaires secondaires et de produits non consommables. Une agriculture familiale, avec prestations d'entraides élaborées, prédominait sur les haut-plateaux.

Les récentes politiques nationales de développement agricoles promeuvent des cultures de rente. Les migrants des plaines renforcent l'économie de marché, exhibent de nouveaux modèles de vie et incitent les populations locales à modifier leur gestion de l'espace. Étant donné que les formes de mises en valeur de l'écosystème naturel sont étroitement liées aux systèmes d'organisations socio-familiales, on est en droit de se demander ce qu'il advient des relations sociales et familiales mises à l'épreuve par ces bouleversements agro-économiques.

Le village Pachorn servira d'illustration : l'attention portera sur l'impact des changements agricoles auprès des ménages, en ce qui concerne la nature des relations cadets/aînés, hommes/femmes et parents/enfants.

• Mots-clés : organisation sociale – parenté – famille – pratiques culturelles traditionnelles – changement agricole – réaménagement des rapports sociaux – ethnologie – Ratanakiri – Cambodge.

Abstracts

Christian CORNIAUX, Véronique ALARY, Denis GAUTIER, Guillaume DUTEURTRE, **Modern Dairy Farmers in West Africa: Technicist Dream or Reality ?**

Does West Africa have “modern” dairy farmers conforming to developed countries agricultural models and able, according to the modern rhetorical discourse, to face the competition of imported milk powder?

Understanding who the West African dairy farmers are is required to answer this question. Our analysis, based on three typologies established for the periphery of cities in Senegal, Mauritania and Mali shows a wide variety of situations. However, safe production strategy dominates in an environment of relatively poor family farms favouring cereals cultivation or livestock. Milk is not an economic priority in the current system of production, and Western-type dairy producers do not yet exist in West Africa.

- Keywords: milk – dairy production – trade – family farm – West Africa.

Jean-Philippe COLIN, **Small-Scale Pineapple Production in Côte-d’Ivoire: From One Crisis to the Next**

Small-scale pineapple production (SSPP) emerged in Lower Côte-d’Ivoire for canning processing in the 1960s. As such, it disappeared at the beginning of the 1980s, but was at that time revived as pineapple production for export as a fresh fruit, facing a new collapse in the mid-2000s. This paper (i) presents the organizational and institutional framework which allowed the rise of such an intensive, non-traditional export production (from contract farming to multiplex contractual

relations), (ii) characterizes the producers (mostly foreign tenants), and (iii) discusses the sustainability of SSP through an analysis of the canning and fresh-fruit export production crisis.

- Keywords: pineapple – contract farming – small-scale farming – small farms – non-traditional export commodities – canning industry – Côte-d’Ivoire.

Anaïs MARSHALL, Évelyne MESCLIER, Jean-Louis CHALÉARD, **Small Producers in the Peruvian Export Model**

In Peru, the liberal politics of economic and land markets initiated by the Fujimori government in the 1990s generated many changes on the Peruvian piedmont coast, with the implementation of agribusinesses oriented towards exports. Analysing agricultural production evolution in three oases shows that although small-scale producers face competition for land and water resources, they can interlink with local agribusiness to produce for new markets. In this context, the integration of some small in new sectors of production may stem from their own initiative or be triggered by firms. Most small-scale farms keep diversifying their cultures to ensure their family reproduction and to supply national urban markets. Case comparisons in different geographical situations show that small-scale farmers are able contribute to the agro-exporting model of development recently established based on exogenous techniques without giving up their own strategies.

- Keywords: agro-industry – small producers – exportation – agrarian dynamics – Peru.

Stéphanie BARRAL, François RUF, Industrial or Family Plantations? Different Perspectives on The Production of Palm Oil and Cocoa in Indonesia and Ghana

Regarding major tropical products such as coffee, cocoa, rubber, and palm oil, the shares of plantations in relation to smallholders differ across countries, historical periods, and crops. Why do large estates still play an important role in the palm oil sector while they are marginal in the cocoa sector? This question is addressed in the cases of Ghana and Indonesia through a brief survey of the literature, socio-economic investigations in small farms, and participant observations in large estates. The change in this dualism depends on the conditions of introduction of each culture, and on the related public policies. The difference between palm oil and cocoa also relates to more technical and economic factors such as economies of scale, type of product and planting material, agricultural calendars, and their impact on labour management. Today, family plantations are spreading around, using some of the resources of large estates.

- **Keywords:** tree crops – scale economies – labour management – public policies – Ghana – Indonesia.

Marie-Hélène DABAT, Rabah LAHMAR, Richard GUISSOU, Growing Cowpea in Burkina Faso: A Pathway for Small-Scale Farming Contextual Adaptation?

In a few years, cowpea has evolved from a traditional food crop mainly reserved for family subsistence and local markets to a cash crop oriented toward urban and regional markets. Notwithstanding the myth of crop intensification through monocropping in large-scale farms, the increase in production mainly results from small-scale farms producing cowpea associated to cereals. This article shows that cowpea currently occupies a unique position in the food system of smallholder agriculture in Burkina Faso because of its many agro-ecological and socio-economic benefits. The article suggests that in accordance with current farmers' strategies,

cowpea densification within current intercrop systems is a more interesting option than the intensification via monocropping. It calls for research to support these processes in order to improve their sustainability.

- **Keywords:** cowpea – cropping system – intensification – market – sustainability – vulnerability – Burkina Faso.

Éric LÉONARD, Rafael PALMA, Virginie BRUN, Public Transfers and Adaptation of Agricultural Households to the Liberalization Process in Southern Mexico

Since the mid-nineties, Mexico has engaged in a competitive insertion process threatening the future of small family farms, which constitute the core of the national agricultural sector. Based on a survey of 320 rural households, this paper focuses on the reconfigurations of family economic organisations. It examines the structure and distribution of household incomes, drawing upon the hypothesis of a trimodal change in the forms of market insertion proposed by the World Bank in its World Development Report 2008: agricultural specialization through integration in global value chains; diversification of rural activities, both on and off farm; and exit option through migration. The paper particularly looks at how public transfer programs supporting rural households influence the reorganization of household activities, as well as the socio-spatial differentiation dynamics related to the competitive insertion process.

- **Keywords:** competitive insertion – family farming – public policy – poverty – transition impass – Mexico.

Olivia AUBRIOT, Tristan BRUSLÉ, Peasant Farming in Nepal and Migrations: From Forging Links to Breaking Them?

Agriculture in Nepal, both in the mountains and in the plain, mainly consists in subsistence and family farming. It has however strong, complementary and longstanding links with migration, especially labour migration, since families have been able to continue

farming ancestral fields or have settled in the plain, the rice bowl of the country. The number of Nepalese people migrating has increased, affecting agriculture, which has become more monetized and feminized and resulted in a lack of male labour force in a still densely populated country. New and more profitable labour migrations to faraway places such as the Gulf countries have induced urbanized behaviour although there has been no rural out-migration. Along with other changes in the society (education, urbanization, etc.), these new migrations lead to a change in the aspirations of young migrants, who tend to turn their back on agriculture.

- Keywords: peasant farming – migrations – livelihood – Nepal.

Jean-Michel SOURISSEAU, Pierre-Marie BOSC, Sandrine FRÉGUIN-GRESH, Jean-François BÉLIÈRES, Philippe BONNAL, Jean-François LE COQ, Ward ANSEEUW, Sandrine DURY, **Family patterns of agricultural production in question. Understanding their diversity and functioning**

The transformation of family-based agricultural structures questions the academic and policy environments across the history of agricultural representations in the past century. The ways of seeing and representing the different forms of agriculture relate to this transformation. Family farming has acquired an international legitimacy, but it is now questioned by the changes occurring in agriculture in the developed as well as in the developing and emerging countries. The Sustainable Rural Livelihoods (SRL) framework allows a global comprehension of the agricultural entity as a constituent of an activity system that has become multi-sectoral and multi-situational, relating to market and non-market regulations. The relative significance and the nature of the mobilized types of capital allow us to schematically present three types of family agriculture organization in Brazil, France and Mali. Finally, a more generic characterization outlined by our conceptual model is proposed, raising new methodological issues.

- Keywords: family agriculture/farming – sustainable rural livelihoods – peasants – enterprises – pluriactivity – mobility – diversity.

Véronique ALARY, Ibrahim DAUD, Mona ABDELZAHER, Omar SALAMA, Adel ABOUL-NAGA, Nicolas MERVELLE, Jean-François TOURRAND, **Adaptation to Global Change of Bedouin Societies in the North West Coastal Zone, Egypt**

In this new millennium, with an annual population growth of 1.9% encroaching on rural land (around 250.000 ha urbanized in twenty years) and less than 3.5% agricultural land, Egypt faces important challenges. Although affected by climatic change, the arid zones (8% of the country) constitute potential areas for cultivation. The research project ELVULMED provides an analysis of how Bedouin communities in the North West Coastal Zone of Egypt have adapted to fifteen years of drought, from 1995 to 2010. The first results show major societal changes and that Bedouin communities have developed ways of adjusting, linked to coastal urbanization, that go beyond the traditional Bedouin system based on breeding.

- Keywords: adaptation – climatic change – livestock systems – Bedouin – Egypt.

Marie GISCLARD, Gilles ALLAIRE, **Institutionalisation of family agriculture in Argentina: toward the reformulation of common rural development standards**

This paper aims to shed light on the ideas and interests supporting the institutionalization of family agriculture in Argentina. It became a socio-political and productive category in support of a renewed national strategy of Argentina. We analyze the processes of that legitimation in the political, social and economic domains and we present the transformation of public policies regarding rural development. The change from palliative policies to supporting policies aiming to identify as a productive sector and professionalize family agriculture

demonstrates the change in policy reference for rural development and shows new social representations of the agriculture in Argentina and more generally in South America. Now, the family agriculture identifies itself by the multifunctional aspect of its activity. This leads to a fragmentation of the agricultural economic sector in two policy reference frameworks, and the other based on the family agriculture and its roles in the national development, one based on the entrepreneurial agriculture for export.

- **Keywords:** family agriculture – rural development – agricultural sector – policy reference framework – MERCOSUR – Argentina.

Frédéric BOURDIER, *New Agriculture and Family Transformations in the North-Eastern Highlands of Cambodia*

Indigenous populations in Ratanakiri Province have long practiced swidden agriculture. Every village has a territory, within which each household clears a section of the forest in order to sow rainfed rice along with an

important variety of secondary foodstuffs and non edible products. In the past, family agriculture implying elaborated mutual aid systems prevailed in the uplands

Recent national development policies for agriculture have promoted cash crops. Important migrations from the lowlands tend to strengthen the market economy, propose new lifestyles, and encourage local populations to modify the way they use land. Given that natural ecosystem management systems are closely linked to kinship organization systems, the question arises of what happens to the social and family relationships put to the test by these changes.

Based on the case of Village Pachorn in Cambodia, we will focus on the impact of agricultural changes on the relationships within the household between seniors and juniors, males and females, parents and children.

- **Keywords:** social organization – kinship – family – traditional farming methods – agricultural change – Tampuan ethny – Ratanakiri – Cambodia.

CONDITIONS DE PUBLICATION

Vous pouvez à tout moment de l'année proposer soit un appel à contribution pour un numéro thématique (trois numéros par an), soit un article pour nos numéros « Varia » (un numéro par an).

Les manuscrits sont publiés en français et éventuellement en anglais. Toutefois, le Comité de rédaction accepte les manuscrits rédigés en espagnol et portugais, à charge pour l'auteur, quand le manuscrit est retenu pour publication, d'en assurer la traduction soit en français. Les manuscrits sont soumis à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par le Comité de rédaction.

Recommandations générales

Les manuscrits doivent être adressés par mail à autrepart@ird.fr ou par courrier à l'adresse de la rédaction. Ils doivent impérativement comporter : le nom de l'auteur ; une adresse précise pour la correspondance ; la discipline ; l'institution de rattachement et un numéro de téléphone.

Présentation des manuscrits

Le titre est suivi des noms, prénoms, qualités, affiliations et adresses professionnelles du ou des auteurs. Les articles ne doivent pas excéder 50 000 signes (caractères + espaces) incluant : l'espace des figures (en moyenne 1 500 signes), les notes de bas de page, la bibliographie, un résumé (1 000 signes maximum), et des mots clés (10 maximum) en français et en anglais.

Le nombre maximum de notes infrapaginales est de 20.

Illustrations

Les figures (cartes, graphiques et tableaux) sont présentées en noir et blanc, elles sont numérotées en continu et, dans la mesure du possible, elles sont présentées sous forme de fichiers informatiques (préciser le logiciel utilisé) si possible dans les formats Excel (tableaux), Illustrator (graphiques schémas, etc.), Photoshop (photographies, résolution à 300 dpi), à défaut dans les formats de fichier : tiff, eps. De manière générale, il est demandé que les figures soient fournies achevées et sous leur forme finale dès le premier envoi du manuscrit. Par ailleurs il ne faut pas oublier de faire figurer sur les cartes ou croquis géographiques : l'orientation géographique (Nord-Sud), l'échelle géographique, le titre de la carte, la légende éventuelle et la provenance des données de base (source).

Bibliographie

Les appels bibliographiques apparaissent dans le texte entre crochets avec le nom de l'auteur en minuscules, l'année de parution et, dans le cas d'une citation, la page concernée. Exemple [Vidal, 1996, p. 72].

Ne pas inscrire les références bibliographiques en notes infrapaginales mais les regrouper en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs en respectant la présentation suivante :

Muller S. [2009], « Les plantes à tubercules au Vanuatu », *Autrepart*, n° 50, p. 167-186.

Loriaux M. [2002], « Vieillir au Nord et au Sud : convergences ou divergences ? », in Gendreau F., Tabutin D. (dir.), *Jeunes, vieilles, démographies et sociétés*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, p. 25-42.

Savignac E. [1996], *La Crise dans les ports*, Paris, La Documentation française, 200 p.

Walter J. [1978], « Le parc de M. Zola », *L'Œil*, n° 272, mars, p. 18-25.

Telisk L. H. [2006], « The Forgotten Drug War », *Council on foreign relations*, 6 avril 2006 : http://www.cfr.org/publication/10373/#Online_Library_The_Forgotten (page consultée le 21 août).

ABONNEMENTS ET VENTE :

Les abonnements sont annuels et commencent au premier numéro de l'année en cours

TARIFS ABONNEMENT 2013 :

FRANCE 91 € (institutions) – 60 € (particuliers) – 55 € (étudiants)

ÉTRANGER 101 € (institutions) – 71 € (particuliers)

ABONNEMENTS ET VENTE AU NUMÉRO EN LIGNE :

Presses de Sciences Po
117, boulevard Saint-Germain
75006 Paris

<http://www.pressesdesciencespo.fr>

E-mail : info.presses@sciences-po.fr

Diffusion / distribution CDE/SODIS

COMMANDE D'ANCIENS NUMÉROS :

IRD - Diffusion
32 avenue Henri Varagnat
93143 Bondy cedex
diffusion@ird.fr

Les petites exploitations dominent le secteur agricole de nombreux pays en développement. Bien qu'elles contribuent à l'essentiel de la production, elles restent caractérisées par des rendements faibles, une commercialisation limitée, et regroupent l'immense majorité des plus pauvres de la planète. Pourtant, au cours des vingt dernières années, de nombreux pays émergents ont développé une agriculture d'exportation intensive et vu l'acquisition de terres agricoles par de grandes entreprises multinationales. La capacité des petites exploitations à se transformer en entreprises viables et à améliorer le niveau de vie de ses travailleurs reste vivement débattue. Pour certains, elles ne peuvent affronter les défis de la nouvelle réalité économique mondiale. Pour d'autres au contraire, libérer leur potentiel serait le moyen d'accroître la production agricole, de soutenir l'économie dans son ensemble et de réduire la pauvreté. Ils accordent également à la petite agriculture une vertu holistique, car ce mode d'organisation social articule les logiques familiales, économiques, sociales et environnementales qui favorisent un système durable.

Éditeurs scientifiques

Valeria Hernández, Pascale Phélinas

• Valeria Hernández, Pascale Phélinas

Débats et controverses sur l'avenir de la petite agriculture

• Christian Corniaux, Véronique Alary, Denis Gautier, Guillaume Duteurtre

Producteur laitier en Afrique de l'Ouest : une modernité rêvée par les techniciens à l'épreuve du terrain

• Jean-Philippe Colin

La petite production d'ananas en Côte-d'Ivoire : d'une crise à l'autre

• Anais Marshall, Éveline Meslier, Jean-Louis Chaléard

Les petits producteurs dans le nouveau modèle agro-exportateur péruvien : entre subordination et stratégies propres

• Stéphanie Barral, François Ruf

Plantations industrielles ou familiales ?

Regards croisés sur la production d'huile de palme et de cacao en Indonésie et au Ghana

• Marie-Hélène Dabat, Rabah Lahmar, Richard Guissou

La culture du niébé au Burkina Faso : une voie d'adaptation de la petite agriculture à son environnement ?

• Eric Léonard, Rafael Palma, Virginie Brun

Transferts publics et adaptations des ménages agricoles au processus de libéralisation au Sud du Mexique

• Olivia Aubriot, Tristan Brusle

Agriculture paysanne népalaise et phénomènes migratoires : de la complémentarité à la rupture des liens ?

• Jean-Michel Sourisseau, Pierre-Marie Bosc, Sandrine Freguin Gresh, Jean-François Bélières, Philippe Bonnal, Jean-François Le Coq, Ward Anseuww, Sandrine Dury

Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement

• Véronique Alary, Ibrahim Daoud, Mona Abdelzaher, Omar Salama, Adiel Aboul-Naga, Nicolas Mervelle, Jean-François Tourrand

Adaptation des sociétés bédouines de la côte nord-ouest de l'Égypte au changement global

• Marie-Gisclard, Gilles Allaire

L'institutionnalisation de l'agriculture familiale en Argentine : vers la reformulation d'un référentiel de développement rural

• Frédéric Bourdier

Nouvelle agriculture et transformations familiales sur les hauts plateaux du nord-est cambodgien

PRESSES DE SCIENCES PO

117, boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS

tél. : +33 (0)1 45 49 83 64

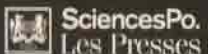
fax : +33 (0)1 45 49 83 34

Abonnements et vente au numéro :

<http://www.pressesdesciencespo.fr>

CDE / SODIS

Retrouvez la revue sur <http://www.cairn.info>



CAIRN.INFO
chercher, repérer, avancer

25€

ISBN 978-2-7246-3280-4

SODIS 729 300 5

